EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

73e ANNEE — No 54 | QUEBEC, LUNDI 1er MARS 1954 | PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui: Ensoleillé et doux.
Demain: Nuageux avec averses.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

La police tire sur la foule à Khartoum, au Soudan

Aide militaire américaine refusée par Nehru

Non seulement le premier ministre de l'Inde refuse-t-il l'aide des Etats-Unis mais il demande le rappel des observateurs de Washington.

Nouvelle-Delhi (PA) — Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, a rejeté aujourd'hui l'offre d'une aide militaire faite par le président Eisenhower et il a demandé le retrait des observateurs américains qui siègent auprès de l'équipe de trêve des Nations-Unies au Cachemire.

En accorddant une aide militaire au Pakistan, a souligné M. Nehru au Parlement indien; les Etats-Unis sont intervenus dans la dispute qui divise le Pakistan et l'Inde au sujet de cet Etat des Himalaya. Les observateurs américains, par conséquent, "ne peuvent plus se considérer comme neutres".

A la fin de 1953, les Etats-Unis avaient 14 officiers auprès de la mission militaire qui en compte 48.

L'offre de M. Eisenhower d'accorder des armements à l'Inde "nous rend moins que justice à nous-mêmes et à lui-même", a affirmé le premier ministre qui a ajouté : "Si nous nous opposons à une aide militaire au Pakistan, nous serions des hypocrites et des opportunistes sans principe si nous l'acceptions pour nous".

En annonçant l'aide militaire au Pakistan la semaine dernière, M. Eisenhower avait souligné que les Etats-Unis accorderaient "une attention des plus sympathiques" à toute requête provenant de l'Inde dans le cas d'une assistance analogue. Dans une lettre adressée à M. Nehru, il a également assuré l'Inde que les Etats-Unis verront à ce que le Pakistan n'utilisent ces armes que pour sa défense seulement.

M. Nehru a rendu publique aujourd'hui sa réponse de trois paragraphes en remerçiant le président américain "de son message personnel" et en soulignant que son gouvernement continuera de suivre sa présente politique "fondée sur le désir de paix". L'Inde achète actuellement ses armes où bon lui semble et ne veut pas accepter une aide militaire directe de gouvernements étrangers.

La lettre de M. Nehru ne fait autrement aucune mention spécifique de l'offre américaine.

On ne s'aime plus parce qu'on ne se connaît pas, déplore Mgr Léger

Montréal, 1er. (DNC) "Les hommes ne s'aiment plus parce qu'ils ne se connaissent pas. Leurs cris de revendication ont un son métallique, car leur coeur a été durci par la haine. Il est difficile de pratiquer la charité, car l'amour est à base de renoncement et de don."

Hier matin, en l'église Notre-Dame, dans une allocution aux scouts diocésains, S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger a tiré la profonde leçon qui se dégage de la 3e loi scoute : "Le scout est fait pour servir et sauver son prochain".

"Aimer, c'est servir", de poursuivre Son Eminence. "Or, l'homme ne veut pas servir car il a l'impression que le service des autres est un amoindrissement de sa personnalité. Pauvre orgueil qui cherche toujours un socle pour y élever sa petitesse !"

Puis, alors qu'il résumait l'idéal du scout, il a souligné que sa vie ne doit pas se résumer en parades et en palabres. Il doit aimer ses frères en paroles et en action; il doit tout donner aux autres. Puisque le scout est fait pour servir et sauver son prochain, il aura décidé d'être scout toute sa vie afin de mériter d'être admis au beau feu de camp qui ne s'éteindra jamais, dans l'éternité du bon Dieu."

DEMANDE D'UNE MERE : Entourée des membres de sa famille, madame FLORENCE L. DITCHIK, de New-York, écrit aux juges de la Cour du Peuple à Canton, en Chine communiste, demandant la libération de son fils, Donald Dixon, correspondant de l'agence International News, qui fut fait prisonnier par les rouges chinois il y a un an avec deux compagnons, Richard Applegate, correspondant en Chine de la National Broadcasting Company, et Ben Krasmer, commandant de la marine marchande américaine. C'est au cours d'une excursion au large de Hong-Kong dans un petit navire que tous trois furent faits prisonniers par des fusiliers marins communistes. La Chine n'a jamais fait mention qu'elle détenait Dixon et ses compagnons. La mère du jeune homme a demandé sa libération en disant que sa famille aimerait bien le revoir. (International News)

30,000 Soudanais manifestent pour et contre Naguib venu pour inaugurer le premier Parlement de ce pays — 19 morts, 100 blessés — La police ouvre le feu sur des émeutiers en Egypte — Naguib et Nasser visitent les blessés.

Khartoum, Soudan, (PA) La police a ouvert aujourd'hui le feu sur plus de 30,000 Soudanais qui manifestaient pour et contre le président de l'Egypte, le général Mohammed Naguib. Dans les milieux autorisés, on signale que 19 personnes ont été tuées et 100 autres blessées.

Dans ces mêmes milieux, on ajoute que sept policiers se trouvent parmi les morts, dont un commandant anglais du nom de McGregor et le chef de la police du Soudan, le brigadier Mortada El Mahdi.

On n'a pu faire confirmer officiellement ces rapports.

Ces incidents sont survenus à l'extérieur de la demeure du gouverneur général de Grande-Bretagne, sir Robert Howe, où Naguib avait été reçu à la suite de son arrivée par avion du Caire.

Le président égyptien s'est rendu au Soudan en compagnie du ministre de l'Orientation nationale, Salah Salem, par l'inauguration du premier Parlement soudanais.

Les factions rivales représentant le parti de l'indépendance UMMA et le parti de l'union nationale pro-Egyptien dirigé par le premier ministre du Soudan, Ismail El Zahary, ont envahi les rues de la ville tôt aujourd'hui en vociférant des slogans.

Une foule énorme a accueilli le général Naguib à l'aéroport. On pouvait entendre des cris de : "Allez-vous-en, Britanniques et Egyptiens", et "Pas d'unité, pas de Fédération."

Par la suite, la foule massée à l'extérieur de la résidence de sir Robert a refusé d'obéir à la police qui lui ordonnait de circuler. Craignant des incidents entre les deux factions, la police a d'abord utilisé des bombes lacrymogènes pour ensuite ouvrir le feu.

Sous les balles de la police, les manifestants se sont enfuis.

Mais plusieurs blessés demeuraient étendus sur le sol.

La ville était tendue comme les ambulances faisaient la navette entre la scène des incidents et les hôpitaux.

Les autorités ont signalé que ces manifestations ont apparemment été organisées par le parti UMMA dirigé par sir Sayed Abdel Rahman El Mahdi, qui s'oppose à l'union de l'Egypte et du Soudan. La faction de l'UMMA a été défaite à l'unanimité au cours des premières élections parlementaires, en novembre

(Suite à la page 10, 2e col.)

Le sous-lt P. Balcombe a été condamné à mort

Cornwall, Ontario, 1er. (PC) Le sous-lieutenant Peter Balcombe, 24 ans, condamné samedi à monter sur l'échafaud le 25 mai pour le meurtre de Marie-Anne Carrier, de Bienville, a l'intention d'en appeler de sa sentence.

Quelques minutes après que le juge-en-chef J.-C. McRuer eut prononcé la sentence au terme d'un procès de six jours, le procureur de la défense, Me J.-M.-P. Kelly, d'Ottawa, a déclaré qu'il en appellerait de la condamnation et de la peine imposée.

Les autorités de l'armée ont dit qu'elles ne pouvaient pas se rappeler un autre cas depuis la Confédération, où une cour civile a condamné à la pendaison un officier en service au Canada.

Le capitaine Ramond Savoie, qui a représenté l'adjudant-général au procès, a fait part du verdict à ses supérieurs à Ottawa.

On a rapporté que si Balcombe était exécuté, il serait dégradé auparavant. Il se peut toutefois que l'armée attende de connaître le résultat de l'appel.

Balcombe, originaire de Grande-Bretagne, n'a pas témoigné au cours du proces.

L'allocution du juge a duré deux heures et 40 minutes. Il a déclaré qu'il était impossible dans la cause de rendre un verdict d'homicide involontaire et que l'accusé devait être soit trouvé coupable de meurtre, soit déclaré innocent.

Quand le juge lui demanda s'il avait quelque chose à dire avant de recevoir sa sentence, Balcombe, portant son uniforme militaire, a dit : "Je n'ai rien à dire, Votre Seigneurie".

Il fut conduit à la prison de comté immédiatement après que le juge eut prononcé la sentence. Il y était prisonnier depuis le 19 octobre, lendemain de son arrestation près de London, Ont., et trois jours après la découverte du corps nu et poignardé de Marie-Anne Carrier, de Bienville, Qué., dans un fossé à 35 milles à l'ouest de Cornwall.

Plus tôt, le juge en chef McRuer avait résumé la cause pour le bénéfice du jury durant deux heures et 40 minutes. Le jury se retira à 12 h. 20 p.m., revint brièvement à 12 h. 45 pour recevoir d'autres instructions et rendit finalement son verdict à 4 h. 07 p.m. samedi.

Le jury était composé de six cultivateurs, trois employés de moulins, un marchand, un vendeur et un boucher.

Le juge McRuer a passé en revue les événements qui se sont produits durant le trajet suivi par Balcombe en octobre dernier, du camp de Valcartier, près de Québec, à la demeure de son beau-père, à Komoka Ont.

"Je pense que vous conviendrez avec moi que quiconque a poignardé Anne Carrier plusieurs fois voulait causer sa mort ou lui infliger

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Danger d'émeute à Damas, Syrie

Damas, Syrie (PA) Le chef d'état-major de l'armée syrienne a mis aujourd'hui la population en garde contre toute émeute et manifestation de violence alors que la capitale s'apprêtait à accueillir le nouveau chef d'état de la Syrie, Hachem Bey El Attassi.

Bien que les factions rivales des rebelles militaires se soient ralliées à Attassi et que le cabinet de l'ex-dictateur, Adib Shishekly, ait consenti à démissionner, une nouvelle émeute a éclaté hier soir à Damas et 13 personnes ont été blessées, dont quelques-unes grièvement.

Les troupes ont mis fin aux manifestations en tirant sur les foules et

(Suite à la page 10, 1ère col.)

3 autres sénateurs tenus d'assister à toutes les enquêtes de McCarthy

Washington, (PA) — Un personnage haut placé a signalé samedi que le président Eisenhower a fait savoir qu'il tient à ce que d'autres républicains membres du sous-comité d'enquête du sénateur Joseph McCarthy assistent à toutes les séances de cet organisme.

Suivant ces informations, un haut personnage de l'administration a prié les sénateurs Karl Mundt, du Dakota du Sud, Everett Dirksen de l'Illinois, et Charles Potter, du Michigan, d'être présents chaque fois que le sénateur républicain du Wisconsin interrogera des témoins lors de ses enquêtes sur la présence de communistes dans les organismes du gouvernement.

Cela laisse clairement entendre que les trois sénateurs devraient être présents — ils ne l'ont pas toujours été dans le passé — pour modérer la marche de ces enquêtes.

Cette surveillance projetée du parti républicain sur l'activité de M. McCarthy s'inscrirait dans un programme non officiel en quatre points que l'on dit avoir été élaboré par des personnages de la Maison Blanche — et approuvé par le président Eisenhower — pour éviter la répétition de la dispute découlant des accusations du secrétaire à l'Armée, M. Stevens, selon lesquelles le sénateur du Wisconsin a "injurié" un officier de l'armée qui a comparu devant lui.

Ce programme prévoit (1) La fin des enquêtes du sous-comité menées par un seul homme telles que M. McCarthy en a dirigées dans le passé; (2) la limitation du recours aux citations à comparaître; (3) la reconnaissance, en pratique comme en principe, du droit d'un témoin d'être accompagné d'un procureur et, (4) tout témoin tenu de comparaître soit averti dans un délai raisonnable.

Il reste à savoir jusqu'à quel point ce programme sera appliqué.

Le sénateur du Wisconsin a exprimé l'intention de poursuivre ses enquêtes, même si cela gêne son propre parti (républicain). Il a soutenu qu'il n'a pas malmené de témoins et dit qu'à l'avenir ils "recevront la même considération que dans le passé".

Des personnages proches du président Eisenhower ont signalé que ce dernier approuve avec enthousiasme une mesure du comité sénatorial d'orientation du parti républicain pour examiner les règlements auxquels a recours le comité d'enquête et tenter d'élaborer une formule gouvernant l'activité des comités.

A New-York, le sénateur McCarthy a déclaré hier qu'il ne croit pas que le président Eisenhower "désire limiter mes pouvoirs", malgré les informations signalant que les chefs républicains tentent d'adoucir ses méthodes d'enquête.

Le projet de loi sur l'habitation laisse la construction au ralenti

Ottawa, (PC) — Pendant que les entrepreneurs en construction s'impatientent et demandent de faire diligence, le projet de loi gouvernemental sur l'habitation avance à pas de tortue à la Chambre des Communes où il est critiqué par les futurs propriétaires et les prêteurs sur hypothèques.

Après trois semaines de séances publiques et de divergences de vue sur le mérite du bill, le comité bancaire des Communes en entreprend aujourd'hui l'étude clause par clause.

Le temps que prendra cette étude dépend des membres du comité. On croit cependant que plusieurs, après avoir reconnu l'évidence des faits, sont en faveur d'amender le projet de loi. Il se peut que le bill revienne aux Communes pour y subir des changements.

Cela pourrait entraîner d'autres délais. Le Sénat doit aussi approuver le bill avant que la mesure ne reçoive la sanction royale. Dans l'entre temps, l'activité de la construction au Canada s'est ralentie étant donné que les constructeurs et les futurs propriétaires attendent le résultat des décisions du parlement.

La mesure est destinée à accroître les possibilités de prêts hypothécaires et de permettre à un plus grand nombre de Canadiens de pro-

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	20-21
Bridge	19
Chronique ouvrière	7
Décès	21
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Mots croisés	19
Pascale France	9
Patrons	7 et 10
Questions et réponses	7
Rive Sud	2
Spectacles	12
Sport	15 à 17
Température	11

Les morts violentes en fin de semaine

(Par la Presse Canadienne)

Onze personnes ont perdu la vie en fin de semaine dans des accidents survenus dans l'est du Canada.

Neuf des 11 accidents mortels se sont produits en Ontario. Toutes les mortalités, à l'exception de deux, sont attribuables à des accidents de la circulation.

L'état de santé de S. S. Pie XII

Cité du Vatican (PA) — L'Osservatore Romano annonce aujourd'hui que l'état de santé du Saint-Père est "bon".

L'organe du Vatican fait une mise en garde, toutefois, que l'amélioration "de son état se poursuit très lentement". Il ajoute que selon les renseignements procurés par les médecins du pape, ce dernier aura besoin "de beaucoup de temps" pour se remettre complètement.

L'Osservatore consacre aussi un article éditorial à l'anniversaire de naissance du Souverain Pontife qui aura 78 ans demain et célébrera aussi son 15ième anniversaire d'accession du trône pontifical.

Plus tôt, on avait souligné dans les milieux du Vatican que le Souverain Pontife avait passé "une assez bonne nuit" et que son amélioration se poursuivait.

Un communiqué du Vatican cherche à rétablir le juste milieu entre les rumeurs optimistes qui prétendent que le pape est presque remis, et les pronostics pessimistes sur les chances qu'il a de guérir des troubles gastriques dont il a été atteint voilà cinq semaines.

Le bulletin déclare:

"Les médecins du Souverain Pontife ont, ce matin encore, fait savoir que, comme on doit s'y attendre, la maladie du Saint Père n'évolue que lentement dans le sens d'une amélioration.

"Après avoir entendu la messe le pape a reçu son pro-secrétaire d'Etat, Mgr Domenico Tardini.

"Bien qu'un certain laps de temps doive s'écouler avant que le Saint Père puisse reprendre entièrement ses activités, une parfaite sérénité prévaut au Vatican en depit de nombreuses rumeurs, les unes caractérisées par un incompréhensible pessimisme, les autres tendant à faire croire que la période de convalescence est presque terminée.

"La principale différence qui existe entre la maladie du Saint Père et son activité ordinaire, c'est qu'actuellement il n'est pas en état d'accorder des audiences.

"A l'exception du temps qui doit être accordé aux soins et traite-

(Suite à la page 10, 4e col.)

Syngman Rhee menace de se servir de la force pour unifier la Corée

Pousan, Corée (PA) Une fois de plus, le président Syngman Rhee menace aujourd'hui d'avoir recours à la force pour unifier la Corée divisée et meurtrie par la guerre. "Il ne fait aucun doute que nous nous joindrons à nos frères et que nous atteindrons de nouveau les frontières de notre ancienne patrie", a-t-il dit dans un discours préparé pour être prononcé à l'occasion du 35ième anniversaire de la déclaration d'independance de la Corée, quand ce pays avait secoué le joug japonais. "Nous espérons que nos alliés seront à nos côtés et marcheront avec nous", a déclaré le président de la Corée du Sud. "Mais s'ils refusent de se joindre à nous, nous irons seuls de l'avant". La proclamation de M. Rhee, faite au cours d'une manifestation populaire dans le grand port de Pousan, ne fait aucune mention de la conférence qui, à l'instigation des Quatre Grands, doit se réunir le 26 avril à Genève pour discuter de l'unification de la Corée et de la guerre d'Indochine.

Un an après la mort de Staline, Malenkov est encore en vedette

Note de la rédaction: Il y a un an que Staline est mort et Georgi Malenkov est toujours le principal personnage du nouveau gouvernement "collectif" de la Russie. Voici le récit de sa première année au pouvoir.

Par William L. Ryan, de la Presse Associée

Joseph Vissarionovich Staline est mort il y a un an cette semaine.

Au cours des 12 derniers mois écoulés aucun homme ne s'est avéré suffisamment imposant à titre de successeur réel de Staline.

Selon la déclaration officielle, Staline est mort au cours de la nuit du 5 mars soit quatre jours après avoir été terrassé par une attaque de paralysie.

Le 6 mars le gouvernement était déjà réorganisé. Georgi Malenkov devenait premier ministre, Lavrenty Beria devenait son principal adjoint et V.M. Molotov était le personnage No. 3. La presse a lancé un appel "à l'unité pour se garder contre les ennemis internes et externes".

Le nouveau gouvernement, vraisemblablement incertain, a annoncé qu'il accordait une amnistie à de nombreux prisonniers dans les camps de travail forcé de même que d'imposantes réductions dans les prix des articles destinés aux consommateurs. Pendant ce temps le gouvernement réduisait le nombre des ministères de 54 à 26.

Vint ensuite la bombe. Le 13 janvier 1953 le journal Pravda annonçait que neuf médecins avaient été arrêtés et accusé d'avoir comploté pour assassiner des chefs soviétiques. Plusieurs de ces médecins étaient d'origine juive et la Pravda a relié ce prétendu complot au sionisme. Les médecins ont tous "avoué" selon la coutume fort en vogue dans les pays communistes.

Ensuite Staline est mort. Le 4 avril le ministère de l'Intérieur, celui de Beria, a annoncé que tous les médecins avaient été exonérés, précisant que leurs "aveux" leur avaient été arrachés par l'entremise de moyens illégaux. Il était donc évident qu'une lutte pour le pouvoir se livrait dans le Kremlin.

(Suite à la page 10, 3e col.)

Une émeute en Indonésie

Jakarta, Indonésie, 1er. (PA) Le gouvernement détient aujourd'hui un certain nombre de personnes pour les interroger en marge d'une émeute politico-religieuse au cours de laquelle un capitaine de l'armée a été tué, plusieurs personnes blessées et deux huttes de l'armée incendiées.

La manifestation s'est produite hier alors que 250,000 musulmans se sont réunis pour protester contre les "insultes" à leur religion prodiguées dans de récents discours politiques.

Après avoir mis le feu aux huttes, la foule a marché sur le Parlement. Elle s'est dirigée ensuite vers la résidence du vice-président Mohammed Hatta, où les dirigeants de la manifestation ont fait part de leurs doléances.

La manifestation a été appuyée par les Masjumi, l'important parti politique musulman de l'Indonésie. Ce parti veut obtenir le pouvoir que détient actuellement le parti nationaliste à la tête d'un gouvernement de coalition.

Les deux partis ont encouragé récemment des manifestations de leurs partisans pour justifier leurs réclamations.

Jeune femme étranglée à Toronto

Toronto, 1er (PC) Harvey Snider, 23 ans, a été accusé ce matin d'avoir étranglé hier soir sa femme de 19 ans. La jeune femme a été trouvée morte dans la maison du couple à Swansea, banlieue de l'ouest de Toronto. La police dit ignorer le mobile du meurtre.

Snider, un commis du service des travaux publics de Toronto, a été arrêté par des détectives municipaux après qu'il eut conféré avec un prêtre de la cathédrale St. Michael.

Les policiers ont été avertis de l'assassinat par un téléphone peu après minuit.

En plus du cadavre de la jeune femme, les policiers ont découvert dans la demeure des Snider une fillette qui a été confiée à un voisin.

Snider a été interrogé à la cour municipale de Toronto avant que l'accusation fût portée. Il fut ensuite emprisonné à Swansea.

Je ne veux pas m'ingérer dans les affaires d'autrui, dit St-Laurent

Colombo, Ceylan (Reuters) Le premier ministre Louis St-Laurent a souligné aujourd'hui qu'il n'avait pas essayé de jouer au médiateur dans les disputes qui divisent l'Inde et le Pakistan.

Il a déclaré aux journalistes réunis à Colombo : "Je ne veux pas m'ingérer dans les affaires d'autrui."

"Il arrive souvent que ceux qui veulent devenir médiateur s'ingèrent finalement dans les affaires des autres", a-t-il souligné.

Le chef d'Etat canadien, arrivé à Colombo hier de l'Inde au cours de sa tournée mondiale, a donné une conférence de presse dans les bureaux du haut commissaire du Canada, M. James Burley.

Il a déclaré, entre autres, ce qui suit :

1. Je ne crois pas que la guerre éclate.

2. Il existe une trop grande différence entre les normes de vie de l'est et de l'ouest.

M. St-Laurent a été accueilli à l'aéroport par le premier ministre de Ceylan, sir John Kotelawala. Une violente averse avait précédé l'arrivée du premier ministre canadien et les pistes de l'aéroport étaient inondées. La pluie a cessé juste à temps pour permettre à l'avion d'effectuer un atterrissage confortable.

La première personne à saluer M. St-Laurent à sa sortie de l'avion a été le haut commissaire canadien à Ceylan, M. J. J. Hurley, qui a aussitôt présenté l'éminent visiteur à sir John Kotelawala.

M. St-Laurent a ensuite passé en revue une garde d'honneur qui présenta les armes tandis que, pour la première fois à Ceylan, une fanfare jouait l'hymne national canadien.

Puis on lui presenta les membres du gouvernement de Ceylan et les représentants diplomatiques accrédités dans la grande île.

S'adressant aux journalistes réu-

(Suite à la page 10, 3e col.)

Une conférence au Vénézuéla

Caracas, Vénézuéla, 1er. (PA) L'inauguration de la 10ème conférence interaméricaine aujourd'hui, à Caracas, le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a déclaré que "l'association amicale des Etats-Unis était la plus vieille politique étrangère américaine et qu'elle demeure encore notre politique la plus solide et la mieux fondée".

Vingt nations participent à la conférence qui durera de trois à cinq semaines. La première journée a consisté en formalités, les délégués ayant été accueillis par le président du Vénézuéla, M. Marcos Perez Jiminez.

Le Vénézuéla a pris des mesures extraordinaires pour empêcher que des émeutes communistes n'éclatent. Une émeute qui s'est produite en avril 1948 lors de la dernière conférence interaméricaine à Bogoto, Colombie, avait entraîné la mort de 1,500 personnes.

On s'attend que l'infiltration des communistes dans les Amériques constituera l'un des principaux sujets qui seront abordés à la conférence. Les représentants de l'Amérique latine sont d'opinion cependant que les questions économiques priment sur toutes les autres.

Un incendie fait 7 morts aux E.-U.

Grossinger, N.-Y. (PA). — Sept employés ont perdu la vie et 26 ont été blessés hier dans un incendie qui s'est déclaré tôt le matin à la maison du personnel de l'hôtel Grossinger. La partie de l'établissement où logeaient les clients, au nombre de 900, n'a pas été endommagée.

A UN CHEVEU DE LA MORT : A un cheveu de la mort par la suffocation, le corps prisonnier dans la pierre concassée, TOIVI KENTALLA, 43 ans, de Waters, près de Sudbury, était encore capable (comme on le voit ci-dessus) de sourire et de murmurer des mots d'encouragement à l'équipe de secours qui tentait de le tirer de sa mauvaise posture. Il a été enseveli dans l'éboulis d'une carrière de gravier, dans le coeur de Sudbury. On voit ci-dessus des secouristes tentant de le dégager en enlevant de leurs mains le roc qui l'entoure. Des policiers, des pompiers et des secouristes volontaires ont dû travailler une heure avant de le sauver. (Presse Canadienne)

L'AMBASSADEUR D'ITALIE AU CANADA : M. H.-E.-CORRADO BALDONI, ambassadeur d'Italie au Canada, et sa femme, la comtesse BALDONI, sont arrivés récemment au pays. On les voit ci-dessus un moment avant leur débarquement du transatlantique "Andrea Doria", dans le port de New-York, il y a quelques jours. (International News)

LEVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

Cinq nouveaux membres admis dans les rangs du club Richelieu-Lévis

Cinq nouveaux membres furent admis au sein du club Richelieu de Lévis, lors du dernier souper régulier qui eut lieu dernièrement, au Manoir de Lévis, sous la présidence du docteur Paul Racicot. Ces nouveaux membres sont M. Raymond Doré qui eut pour parrain M. le docteur Paul-Armand Lemieux; M. Antoine Garant dont le parrain fut M. Pierre-Emile Ruel; M. Edouard Roy, présenta ensuite M. le docteur Eugène Jobin; M. J.-Raoul Gagnon, maire de Saint-David, qui fut présenté par M. Jean-Claude Fournier; enfin, M. Paul-Eugène Plante présenta Gilles Croteau.

Avant de leur remettre leur bouton, le président souhaita aux nouveaux membres la plus cordiale bienvenue et les remercia d'avoir bien voulu se joindre à eux pour le bien de tous et de l'enfance malheureuse.

Après une conférence atomique prononcée par M. Paul Gourdeau, M. Robert Gagnon présenta le conférencier de la soirée, Me Donat Demers, notaire, qui parla des testaments et des successions.

Un jour, dit Me Demers, on devra quitter cette terre et laisser ses successeurs se débrouiller avec les biens que nous laissons afin que nos désirs puissent se réaliser. Pour atteindre cette fin, on doit tout laisser clairement. Cependant personne ne meurt sans laisser de testament, car c'est la loi qui s'en charge, en l'absence de directives de notre part. Lorsque l'on a un contrat de mariage, l'on a l'impression que nous n'avons plus rien à faire, mais il est nécessaire de relire ce contrat de temps à autre et de se confier au notaire si l'on a des doutes. Ce contrat peut être 1) silencieux; 2) au dernier vivant les biens, même s'il y a séparation de bien ou communauté conventionnelle. On peut apporter des changements dans ce contrat par un testament, si le contrat ne prévoit pas telle ou telle clause. Il existe en troisième lieu le contrat de survenance d'enfants.

Quant au testament, la rédaction de ce document s'impose dans l'immense majorité des cas. Il en existe différentes sortes. Il y a le testament authentique qui est le plus sûr et le plus usité chez nous. Il est fait devant un notaire et 2 témoins Ce testament est accepté sans discussion possible et exempt de tout ennui. Rien n'empêche de le reviser de temps à autre pour faire des changements.

En deuxième lieu, il y a le testament sous forme anglaise qui est signé par deux personnes non intéressées. Enfin, le testament autographe qui est simple et sans complication. Il est écrit et signé de la main même du testateur.

Le conférencier parle ensuite de l'assurance sur la vie. La compagnie qui assure la vie, dit-il, paiera l'indemnité à la personne mentionnée. Ces compagnies sont régies par deux lois dans la province de Québec: une loi générale ainsi qu'une loi spéciale qui sont fondamentales et très anciennes. Ce montant est insaisissable et ne fait pas partie de la succession. Si la succession est insolvable, l'héritier renoncera tout simplement à la succession et retirera tout le montant de l'assurance. Autrement les créanciers pourront s'en servir.

Me Demers fut remercié par M. Roger Marcotte qui souligna la compétence du conférencier qui est un expert dans les problèmes de succession.

IL FAUT CROIRE AU BONHEUR

L'Ecole des Parents de la Rive Sud reprenait ses activités, mardi soir dernier, après une interruption de près de trois mois. Le premier conférencier de la présente série, dont le thème est "A la conquête du bonheur", fut le Révérend Père P.-E. Muller, jésuite, de Montréal, qui fut présenté par Mme Paul-Omer Lemieux, présidente de l'Ecole des Parents de la Rive Sud.

Le conférencier prouva par des exemples qu'il faut croire au bonheur. Il prouva ensuite que le bonheur existe véritablement et montra ce en quoi consiste le véritable bonheur.

Il faut croire au bonheur, dit-il, sans cela vous êtes mort et n'avez pas d'espérance dans le coeur. L'erreur du monde moderne, c'est contres de la ligue de petites quilles du comté de Lévis, présentées, lundi soir dernier, à la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis.

Arsène Guay de l'équipe ELOI MALOUIN a roulé une partie simple de 188 et le triple de 487. Léandre Paradis de l'équipe ROGER KRONSTROM roula une partie simple de 196 pour le triple de 521 et Gilles Poliquin enregistra 186 en simple et 493 en triple. Pour l'équipe LEVI BROCHU, Laurent Brochu roula une partie simple de 180 pour totaliser 488 en triple.

Les équipes de cette ligue occupent présentement les positions suivantes:

	PJ	PR	PG	PP	Tot	Pts
E. Malouin	69	52,822	46	23	16	62
Le Quotidien Ltée	69	49,751	35	34	11	46
R. Kronstrom	69	49,548	30	39	11	41
L. Brochu	69	49,556	28	41	7	35

Les joueurs qui ont conservé jusqu'ici les meilleures moyennes, sont les suivants:

	PJ	PR	Moy
A. Ouellet	66	10,985	166.29
J. Bégin	69	10,604	153.47
C. Brochu	63	9,673	153.34
G. Poliquin	57	8,642	151.35
A. Barras	48	7,280	151.32
G. Picard	48	7,236	150.36

Adjutor Ouellet détient présentement les records en simple et en triple après avoir enregistré 256 et 603. L'équipe ELOI MALOUIN s'est emparé des honneurs des plus hauts simple et triple d'équipe après avoir totalisé 908 et 2,450.

Les activités de cette ligue se poursuivront, ce soir, à 9 h. à la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis. Ce programme sera le dernier de la cédule régulière. L'équipe LE QUOTIDIEN LIMITEE jouera contre l'équipe LEVI BROCHU tandis que l'équipe ROGER KRONSTROM rencontrera l'équipe ELOI MALOUIN. Cette dernière équipe est assurée de terminer la cédule régulière en première position et de remporter le championnat de la ligue.

ASSEMBLEE DES LEGIONNAIRES

L'assemblée générale annuelle des officiers ainsi que des membres de la Succursale lévisienne No 12 de la Légion Canadienne sera tenue, mercredi soir prochain, à 9 h., à la salle de la Hutte No 3 de Lévis. Cette assemblée, qui sera sous la présidence du Major Jacques Simoneau, sera précédée d'une réunion des directeurs qui débutera à 7 h. 30. On compte sur la présence de tous les officiers et membres de la Légion à cette importante assemblée au cours de laquelle on procédera à l'élection des officiers pour l'année 1954 ainsi qu'à la présentation des rapports annuels.

PARTIE DE CARTES AU PATRONAGE

Une partie de cartes aura lieu, ce soir, à 8 h., au Patronage de Lévis. Le tirage du prix de présence sera fait dès 8 h. 30. Les joueurs devront apporter leurs jeux de cartes.

DINER-CAUSERIE A LEVIS

M. Gérard Filion, directeur du journal "Le Devoir" de Montréal, sera le conférencier invité au dîner-causerie qui aura lieu mercredi soir prochain, à 6 h. précises, au Manoir de Lévis. M. Filion parlera sur le sujet suivant: "Cinq semaines derrière le rideau de fer". Toute la population est invitée à assister à ce dîner-causerie présenté sous les auspices du Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc. On peut réserver son couvert en faisant la demande au secrétaire de la Chambre locale, M. Albert Léveillé, ou bien à l'un des directeurs du Jeune Commerce.

CLINIQUES ET IMMUNISATION

Une clinique de B.C.G. (vaccin contre la T.B.) sera tenue, demain avant-midi, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Demain après-midi, de 2 h. à 3 h., à l'hôtel de ville de Charny, il y aura clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

MORT DE MME VVE PIERRE COUTURE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de dame Marie-Anna Dumont, épouse de feu sieur Pierre Couture, décédée, samedi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. La défunte était âgée de 69 ans.

Elle laisse dans le deuil sa fille: Mme Benoit Couture (née Thérèse Couture) de Lévis; son gendre: M. Benoit Couture de Lévis; son frère: M. J.-Adélard Dumont, de Pintendre; ses soeurs: Mlles Olivine, Lydia et Clarina Dumont, de Pintendre, ainsi que Mme Vve Léonidas Fontaine de Saint-Anselme; ses petits-enfants: Claire, Louise, Rita et Lucille Couture, de Lévis et plusieurs cousins et cousines.

Le service sera chanté, demain matin, à 9.00 heures, en l'église de Notre-Dame de Lévis. Le départ de la maison mortuaire située au numéro 29 de la rue Carrier, à Lévis, s'effectuera à 8.45 heures.

La dépouille mortelle sera transportée au cimetière Mont-Marie de Lévis.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J.-P. Thibault Enrg. de Lévis.

Nous présentons aux membres de la famille cruellement affligée par ce deuil nos plus vives sympathies.

Funérailles de Mme J. Lévesque

Un bel hommage a été rendu le 23 février, en l'église St-Dominique, à la mémoire de dame Noëma Moussette, épouse de feu M. Joseph Lévesque, décédée le 19. Mme Lévesque demeurait au 222 de la rue Fraser.

La cérémonie religieuse a été très imposante. La levée du corps a été faite par le R. P. Marc Labonté, o.p., curé de la paroisse, qui a chanté également le service, assisté du R. P. Raymond Martineau et du R. P. H. Jodoin, o.p., comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 146, Boul. St-Cyrille, le deuil était conduit par les beaux-frères de la défunte : MM. Cyrille Lévesque et Edgar Lévesque, de l'Isle-Verte ; ses neveux : MM. Lévis, Charles-Eugène et Ervit Lévesque, Lucien Fortin, Paul-Emile, Eliadore et Antoine Lévesque, de l'Isle-Verte, Alfred Lévesque et Frank Lévesque, de Montréal, Réaire Lévesque, de l'Isle-Verte, Roger Lévesque, de Tadoussac, Albert Lévesque, de l'Isle-Verte, Edgar Dionne, Joseph Dionne et François Dionne, de l'Isle-Verte, Fernand Moussette, de Québec, Paul-Emile Moussette, de Montréal, Jean-Baptiste Moussette, de Grande-Rivière, Léopold Richard et Robert Richard, de Rivière-Ouelle, Aristide Richard, de St-Vallier, et Marcel Derome, de Montréal.

On remarquait également : l'hon. juge J.-A. Métayer, M. le colonel Léon Lambert et le capitaine Raoul Sirois, de la police provinciale ; le Dr G.-A. Larochelle ; MM. Henri Robitaille, Eudore Robitaille, Alex. Frenette, U. Morin, G.-E. Marquis, J.-A. Lefebvre, P. Jobin, J.-K. Laflamme, Paul Jinchereau, E. Gilbert, P. Allard, J.-N. Drapeau, V. Vermette, P. Labrie, Robert Beaudry, L.-P. Dion, Adjutor, Pouliot, C.-E. Pouliot, C.-E. Lévesque, Paul Richard, A. Richard, M. DeRome, R. Richard, A. Lortie, J.-E. Moore et G. Faucher.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

M. Roger Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeait les funérailles.

Funérailles de M. Georges Simard

Les funérailles de M. Georges Simard, représentant de l'Industrielle, décédé à l'âge de 52 ans, ont eu lieu lundi, le lundi, 22 février, en l'église St-François d'Assise et elles groupaient de nombreux citoyens et hommes d'affaires. Des représentants de la compagnie d'assurance "Industrielle" figuraient aussi dans l'assistance nombreuse qui a fait escorte à la dépouille mortelle du défunt.

M. l'abbé Guillaume Miville-Déchêne, curé, a fait la levée du corps, tandis que M. l'abbé J. Paré a chanté le service, assisté de MM. les abbés G. Gosselin et J.-A. Lacroix.

Dans le défilé, à la suite du corbillard précédé d'un landau de fleurs, le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Maurice, Fernand et Laurent Simard; son gendre, M. Grégoire Jourdain; ses frères : MM. Paul-Emile et Benoit Simard; ses beaux-frères : MM. Albert Hallé, Eugène Hallé, J.-O. Hallé, Alphée Hallé, Roland Hallé, Paul Hallé, Jules Carbonneau, Wellie Bourgeois et C.-E. Lagueux.

Dans le défilé, on voyait M. l'échevin J.-M. Lafleur, MM. J. Jodoin, Edmond Thivierge, Gaud. Goulet, J.-B. Gosselin, Raymond Lachance, Léopold Bruneau, Louis Caron, Ch. Campeau, Rob. Lafleur, A. Poulin, R. Leclerc, A. Bégin, Pierre Lepire, J.-L. Turgeon, F. Caron, F. Verreault, M. Trottier, Sylvio Roy, Ludger Gosselin, E.-C. Labrecque, L. L'Heureux, D. Allard, G. Juneau, André Villeneuve, M. Vézina, Adj. Huot, Wilfrid Beaulieu, Paul Hallée, M. Gagné, V. Coulombe, G. Martineau, C. Doyer, M. Chasot, P. Thériault, L. Paradis, C. Lagueux, Alfred Santerre, Paul Racine, M. Grégoire, J. Jodoin, H. Vézina, Rod. Mercier, C. Bolduc, Henri Simard, P.-A. Lessard, C.-E. Bérubé, René Deblois, Nap. Guillemette, L. Therrien, Roméo et Arthur Tremblay, Lazare Baron.

On voyait aussi MM. B. Simard, Arthur Roberge, L. Caron, J. Carbonneau, Arthur Tremblay, Paul Blouin, G. Bergeron, Nap. Jourdain, Hercule Tremblay, V. Simard, G. Chouinard, A. Blouin, Rn. Simard, R. Blouin, A. Blondeau, J. Pinchette, Normand Redburn, J.-C. St-Pierre, Q. Samson, G. Denis, D. Perreault, J.-L. Gosselin, J.-G. Paquet, J.-J. Pamondon, E. Denis, J.-P. Pouliot, Louis Pettigrew, A. Lemieux, A. Jodoin, W. Cimon, G. Julien.

M. W. Giguère, de la maison Bouchard et Fils, dirigeait les funérailles.

CONSEILS PRATIQUES

Un coin de sûreté pour empêcher la hache de sortir du manche, peut s'obtenir en plaçant un clou sans tête dans une rainure faite à cet effet. Le clou aura pour effet de resserrer davantage le coin et conséquemment le manche.

Nombreuses arrestations

La police municipale de Lvis a opéré plusieurs arrestations au cours de la dernière fin de semaine La première arrestation fut faite vendredi soir, sur l'avenue Laurier, lorsqu'un automobiliste refusa d'obéir aux ordres d'un constable Il fut admis à caution et comparaîtra, samedi prochain, en Cour du Recorder de Lévis.

Quatre autres individus furent mis en état d'arrestation, trois pour ivresse et désordre et l'autre pour avoir nui à un constable dans l'exercice de ses fonctions. Ces arrestation furent effectuées dans la salle d'attente de la Traverse de Lévis, sur l'avenue Laurier ainsi qu'au restaurant London Café, sur la rue Commerciale.

Toutes ces personnes furent admis à caution, sauf une, et devaient comparaître, ce matin, en Cour du Recorder.

Funérailles de M. S. Gagnon

Ste-Perpétue, L'Islet (DNC) M. Servule Gagnon est décédé récemment, à l'âge 80 ans, après quelques jours de maladie. Son épouse née Hélène Lebel, le précédait dans la tombe le 5 janvier.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Marguerite, Mme Jules Faucher (Gaby), de Québec, Mme Jos. Faucher (Rose), de St-Nicolas, Mme Hosanna Leblanc (Adrienne), de Ste-Perpétue, Marthe, de Montréal; ses fils: Frédéric et Henri, de Ste-Perpétue, Roméo, Calixte et Roch, de Québec; ses gendres; MM. Jules et Joseph Faucher et Hosanna Leblanc; ses belles-filles: Mmes La-Paul Gagnon, Roméo et Roch Gagnon et plusieurs petits-enfants; ses frères: MM. Alfred, de Québec, Adolphe, de St-Damien; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Esdras Gagnon, M. et Mme Roch Lebel, de Ste-Perpétue, M. et Mme Frédéric Fortin, de Tourville, Mme Alphonse Gagnon, du Village des Aulnaies, Mme Alfred Gagnon, de Québec, M. et Mme Etienne Lebel, M. et Mme Cyrille Durand, M. et Mme John Ledoux, Mme Léo Blanchet, de Woonsocket, R.I., M. et Mme Auguste Lebel, de Montréal.

Le service et la sépulture ont eu lieu en notre paroisse.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Jos. Hudon, curé de la paroisse. Le service a été chanté par M. l'abbé J.-M. Deroy, vicaire, assisté de MM. les abbés Jos. Hudon et Jean-Cha Hudon, curé de Tourville, comme diacre et sous-diacre.

Le drapeau du Sacré-Coeur était porté par MM. Maxime Dalgle et Jos. Mercier qui ont aussi fait la quête durant le service.

Portait la croix: M. J.-L. Chouinard; et les fleurs, M. Marcel Richard. Portaient la dépouille mortelle: MM. Gaudias St-Pierre, Arthur Fortin, Albert Duval, Barth. Cloutier, Jos. Miville et Alfred Leblanc.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: Frédéric, Roméo, Calixte, Roch et Henri; son frère: Alfred; ses gendres: Jules Faucher et Hosanna Leblanc; sa belle-fille: Mme La-Paul Gagnon; ses petits-enfants: Marcelle, Madeleine, Lise et Francine Gagnon, André, Suzanne et Lise Leblanc, son beau-frère: M. Roch Lebel ; ses belles-soeurs: Mmes Esdras Gagnon, Alfred Gagnon, Frédéric Fortin et Roch Lebel; ses neveux et nièces: M. et Mme Gérard Dumas, Mme Claude Bourget, M. et Mme Léo Gagnon, de Ste-Perpétue, M. Louis-Chs Gagnon, de Neuville; M. et Mme Adélard Leblanc, et Hugues Leblanc, de Breakeyville; M. et Mme Eugène Marcoux, de Québec; Mlle Marguerite Fortin, de Québec, M. et Mme J.-Bte Fortin, Raymond et Guy Fortin, Adrien Fournier; Mme Raymond Gagnon, de Tourville, M. Ernest Gagnon, du Village des Aulnaies, M. Armand Lebel, Gilberte Lebel, Estelle et Esdras Gagnon, de Ste-Perpétue; ses cousins: MM. Euclide Picard et Eugène Pelletier, de St-Roch des Aulnaies; Jos. Dumas, de St-Pamphile.

Dans le cortège on voyait aussi: M. et Mme Adélard Chouinard, de St-Pamphile.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Un nombre imposant de paroissiens et de personnes des environs assistaient aux funérailles du regretté disparu.

Limonade Fortier

GRATIS POUR RHUMATISME ARTHRITE ET NÉVRITE

Si vous même ou une personne de votre famille souffre de douleurs rhumatismales, de l'arthrite, névrite sciatique ou névralgie, ceci sera peut-être le jour le plus chanceux de votre vie, chanceux parce c'est peut-être le jour que vous avez espéré — le jour où vous découvrez un remède rapide, efficace pour combattre la douleur du rhumatisme, arthrite, névrite, fibrosite, sciatique, et névralgie.

Gratis aux victimes

La nouvelle formule améliorée Rosal fut présentée au Canada, il y a quelques mois seulement, mais plus de 10,000 canadiens en ont déjà fait l'essai.

Plusieurs de ces hommes et femmes avaient souffert pendant des années, nombre étaient fatigués et épuisés de souffrir de douleurs dans les mains, bras, épaules, dos, cou, jambes et chevilles. La plupart d'entre eux étaient découragés et sans espoir. Mais quand ils ont entendu parler de Rosal et du soulagement doux, efficace qu'il apportait aux douleurs rhumatismales, arthritiques, névritiques, sciatiques et névralgiques, ils ont décidé d'en faire un essai, et c'est la raison pourquoi Rosal a gagné si rapidement en popularité.

Maintenant vous pouvez essayer Rosal absolument gratuitement et voyez par vous-même si ce jour ne peut être le plus chanceux de votre vie. Envoyez votre nom et adresse sur le bon ci-dessous ou une carte postale à cette fin et vous recevrez gratuitement une boîte complète de $1.00 de Rosal par retour du courrier.

Rosal est une nouvelle formule scientifique composé sans goût. Tous les ingrédients sont mentionnés sur l'étiquette. Ne contient ni narcotique ni drogue asservissante, absolument inoffensif pris tel qu'indiqué aux repas et au coucher.

Offre d'introduction

Cette boite de $1.00 de Rosal ne vous coûte absolument rien et sans obligation de votre part, tout ce que nous vous demandons c'est lorsque vous serez entièrement satisfait de Rosal, dites-le à vos amis, à vos voisins. Nous croyons que si plus de gens apprennent le soulagement efficace de Rosal, ils en aviseront leurs amis, et seront contents de leur venir en aide, comme nous l'avons fait pour eux. C'est pourquoi nous présentons cette offre gratuite d'introduction.

GRATIS ROSAL $1.00 GRATIS

ROSAL, FORT ERIE, ONTARIO, DEPARTMENT 543

Sans frais ni obligation, veuillez m'envoyer gratuitement Rosal $1.00. (Prière écrire nom et adresse en lettres moulées)

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROVINCE .....

BALAYEUSES ÉLECTRIQUES NEUVES

MODELE 1954

COMPLETES AVEC ACCESSOIRES

Seulement ... $12.95 PRIX COMPLET

DEMONSTRATION DANS UN RAYON DE 300 MILLES

TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR 4-6352

GARANTIE DE 2 ANS

ORDRE PRIS A TOUR DE ROLE

MERCURY SEWING MACHINE CO.
1138, 3e AVENUE

Je désire une démonstration gratuite d'une balayeuse électrique neuve, sans obligation de ma part.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

TEL.: .....

SI ROUTE RURALE MENTIONNEZ

MERCURY 4-6352 SEWING MACHINE COMPANY LIMITED 1138, 3e AVENUE

GRATIS!

LAMPE JARDINIERE

aux 20 premiers appels téléphoniques, et aux 20 premiers coupons reçus par malle avec l'achat d'une balayeuse neuve annoncée.

RIVE-SUD

NOUVELLES — PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086

PUBLICITE — T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus : 7-1921

ANNONCES CLASSEES — PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis. TE : 7-4863 J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT — GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE : 7-5936

Une Vive Démangeaison . . . Me Rendait Fou!

Dès le premier usage, la Prescription D.D.D., liquide adoucissant et rafraîchissant, soulage les démangeaisons causées par l'eczéma, les boutons, les dartres et autres affections de la peau. Pas graisseuse, ne tache pas. Bouteille d'essai de 43c doit satisfaire, ou l'argent sera remis. Ne souffrez pas! Demandez la PRESCRIPTION D.D.D à votre pharmacien. 1-2F

PUITS ARTESIENS

(6 à 12 pouces de diamètre)

PAR TOUTE LA PROVINCE

Creusage — Vente et installation de pompes (travail minutieux).

SAMSON & FRÈRES Enr.

ST-PIERRE, Comte de Montmagny. Tél.: 318 W-2

• ENTREPOSAGE-FOURRURES & VETEMENTS • RADIO-VENTES & SERVICE • ELECTRICIENS-ENTREPRENEURS • MACHINES AGRICOLES • GRAVEURS • BIJOUTIERS • SABLE & GRAVIER • DEMENAGEURS • HOPITAUX

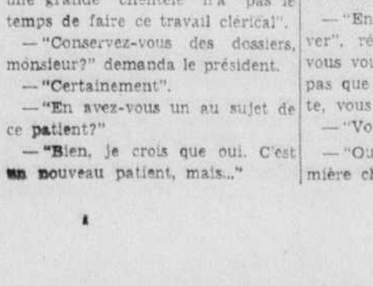

Pourquoi dire que c'est introuvable?

CONSULTEZ L'ANNUAIRE CLASSIFIÉ

YELLOW PAGES

• CONFECTIONS POUR DAMES • ECOLES D'EQUITATION • ARCHITECTES • AVOCATS • ENCADREURS • ACIER •

MADEMOISELLE DOCTEUR

Par Elizabeth Seifert

Tous droits réservés par King Feature Syndicate

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 25

—"Je suis un homme très pris", poursuivit Bouchéri. "Nombreux sont les médecins parmi vous qui admettront qu'un médecin ayant une grande clientèle n'a pas le temps de faire ce travail clérical".

—"Conservez-vous des dossiers, monsieur?" demanda le président.

—"Certainement".

—"En avez-vous un au sujet de ce patient?"

—"Bien, je crois que oui. C'est un nouveau patient, mais..."

—"Mais vous l'avez examiné?"

—"Quelle question cette fois?"

—"Tout ce que nous voulons", dit le Dr Stoetzal, "c'est votre rapport au sujet de l'état de ce patient. Nous avons pu faire erreur".

—"En effet, cela aurait pu arriver", répliqua Bouchéri. "Mais si vous voulez croire que je ne savais pas que Yearby souffrait de diabète, vous vous trompez".

—"Vous le saviez?"

—"Oui monsieur. C'est la première chose que je constatai".

—"Vraiment? Le traitiez-vous pour cela?"

—"Je vais vous dire, c'est un nouveau patient..."

—"Je vais poser la question autrement. Projetiez-vous de le faire opérer?"

—"Je n'avais pas dit cela à l'interne, si c'est à cela que vous voulez faire allusion".

Bouchéri était en colère.

—"L'aviez-vous dit au patient?"

—"Où voulez-vous en venir cette fois. Yearby vint à moi... je fus appelé par lui... pour traiter une maladie de foie. Je lui ai suggéré l'opération. Je l'ai amené ici pour cela. Et si votre interne avait une plainte à faire pourquoi ne me l'a-t-il pas faite?"

Pierre se leva et, pendant un instant, il semblait que le directeur allait lui imposer silence. Mais Stoetzal lui dit: "Avez-vous quelque chose à dire, Dr Leberger?"

—"Pas beaucoup plus au sujet de ce cas, monsieur. Mais puisque le Dr Bouchéri m'a demandé si j'avais une plainte à porter, je suis prêt à lui dire... que j'en ai. Je crois que ce n'est pas la pratique et que c'est dangereux pour un médecin d'amener un patient dans un hôpital et d'ordonner que l'on opère ce malade sans que tous les renseignements au sujet de son état soient fournis en blanc et noir. Et je ne crois pas que l'on devrait encourager la répétition de ce fait".

Les dernières paroles de Pierre Leberger atteignaient Bouchéri qui le méritait, mais aussi le directeur et le personnel qui ne le méritaient pas. Tout le monde semblait protester contre ces paroles du jeune médecin.

—"Une minute !" s'écria Bouchéri, debout. "Si à cette réunion on doit décider ce qu'un médecin doit faire, il faudrait parler d'un cas du Dr Leberger ! Un cas d'appendicite où un jeune homme faillit perdre la vie parce que le Dr Leberger ne pouvait se prononcer sur un aussi simple diagnostique".

Après cette accusation, le Dr Bouchéri s'arrêta et regarda fixement Pierre. Les médecins dans la salle semblait embarrassés.

—"Qu'avez-vous à dire au sujet de ce jeune homme?" renchérit Bouchéri.

—"Bien", dit Pierre avec calme et assurance. "Je crois que votre prétention que je manquai de faire un diagnostique est erronée, monsieur. Si vous voulez parler du cas de Mahier, je dois vous rappeler qu'il fut opéré avec succès.."

—"Mais au sujet de votre diagnostique? Je sais qu'il a été opéré.. après un délai dangereux... mais aviez-vous diagnostisé une appendicite?"

—"et qu'il avait la malaria", dit Pierre. Deux ou trois membres du personnel médical échangèrent quelques paroles tout bas.

Il était évident que c'était la première fois que Boucheri entendait parler de malaria au sujet de Mahier. Le directeur lui rappela alors que le cas de Mahier n'était pas à l'agenda pour discussion.

—"Vous le laissez me donner des instructions", dit Bouchéri en colère, "alors que vous feriez aussi bien de regarder ses dossiers".

—"Le point que je soulève, docteur, c'est que vous avez parlé des relations entre le Dr Leberger et l'hôpital Cela ne concerne pas un médecin de l'extérieur".

Bouchéri encaissa le coup avec difficulté.

—"Mais puisque vous avez soumis ce cas", poursuivit le Dr Stoetzal, "je veux poser une question à ce sujet. J'aimerais savoir, Dr Bouchéri, où vous avez eu vos renseignements au sujet du cas de Mahier. En autant que je le sache, nos dossiers n'étaient pas à votre disposition et ne l'ont pas été".

—"Il n'y a pas de mystère", répliqua Bouchéri. "Les faits ont choqué l'un de vos chirurgiens résidents..."

—"Quel interne?" demanda Stoetzal qui se tourna vers Leberger. "Le savez-vous, docteur?" Pierre avait les lèvres blanches. "Ce doit être le Dr Poli, monsieur. Il s'occupait du même cas".

—"Certainement, ce fut Poli", dit Bouchéri. "Un bon homme! Un jeune médecin d'avenir. J'espère que cet hôpital profite de ses talents". Puis réalisant qu'il exagérait les compliments, il ajouta: "Vous n'avez pas besoin d'accepter mes paroles. Puisque vous tenez tant aux dossiers, je suis sûr que le dossier de Poli est excellent".

—"Je l'espère", dit Stoetzal. "Mais vous n'avez pas encore expliqué à ma satisfaction pourquoi Poli est allé vous parler du diagnostique d'un autre médecin. Je ne comprends pas, Dr Bouchéri. Si le cas relevait du Dr Poli..."

—"Vous venez d'entendre l'interne vous dire qu'il s'occupait de ce cas avec lui".

—"Cessez d'appeler le Dr Leberger un interne", dit frondement le Dr Stoetzal.

—"Je regrette. C'est dur de réaliser qu'un médecin de quelque expérience—Bien, puisqu'il a été établi que le Dr Poli avait droit de traiter ce cas, il me semble qu'il est logique qu'il soit venu me consulter sur ce qu'il devait faire au sujet d'un diagnostique qu'il jugeait erroné".

—"Est-ce que d'autres médecins du personnel médical n'étaient pas disponibles?"

—"Peut-être qu'il réalisait l'influence du jeune Leberger ici": Une couple de médecins rirent; d'autres protestèrent.

Le directeur leva la main. "Et quel avis avez-vous donné au Dr Poli?"

—"Bien, je lui dis d'attendre, s'il pouvait le faire sans danger. Naturellement, il fallait d'abord songer au patient, mais je lui soulignait que tout geste de sa part pourrait embarrasser Leberger. Je me demande maintenant ce à quoi servit ma générosité. Voyez où cela m'a conduit !"

(A suivre)

La grande Semaine de la Famille couronnée avec éclat à St-Pascal

Après une fructueuse semaine d'études et de prières la "Semaine de la Famille" dont le but était d'exalter la grandeur et les prérogatives du foyer chrétien, a pris fin, hier soir à la salle paroissiale St-Pascal, par une conférence-concert d'un intérêt ne le cédant en rien à celui des précédentes réunions.

Pour cette circonstance, il avait été fait appel pour la présider d'honneur à l'hon. Jean Lesage ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. M. Lesage rendit hommage au dévouement et à l'activité des différentes organisations ayant contribué à la réussite de si salutaires enseignements, ainsi qu'aux remarquables qualités de M. l'abbé Alphonse Marcoux qui assume la direction de la paroisse de St-Pascal de Maizerets.

Mgr Irénée Lussier, aumônier général de la Fédération des écoles de Parents, est trop connu en notre ville pour qu'il soit nécessaire de rappeler ses brillantes qualités de conférencier et c'est avec sa verve coutumière qu'il nous parle des "Enfants persécutés, malheureux, pas aimés". Que faut-il dans une famille pour que la vie y produise de beaux fruits? Comment trouver cette chaleur effective qui récoltera des intelligences bien équilibrées, faites pour apporter une heureuse contribution à la société? Le premier devoir de la famille est de répondre à la satisfaction des aspirations psychologiques qui sont dans toute nature humaine. Pour que la personnalité de l'enfant — et bientôt de l'adulte — puisse atteindre toute sa plénitude, celui-ci doit se sentir accepté, entouré d'un certain conformisme et d'une affection qui évitera avec soin tout développement de complexe d'infériorité. En d'autres termes, le but de l'éducation est d'acheminer sans heurt l'enfant vers une autonomie progressive pour en faire un adulte prêt à affronter les "hasards" de la vie. Et pour concrétiser toutes ces explications, le conférencier émailla sa causerie de nombreux exemples. Mgr Lussier avait été présenté par M. Marius Laliberté.

Très applaudie fut également la Chorale des Dames qui, sous l'habile direction de Mme Robert Lafrance présentait des oeuvres de C. Chaminade, Rameau et Georges Meuger. La qualité de leur interprétation leur valut d'ailleurs plusieurs rappels. Au piano d'accompagnement, Mme Alfred Lapierre.

Rappelons en terminant que la bienvenue avait été adressée à la très nombreuse assemblée par M. Albert Duchesneau, président de la Société St-Jean-Baptiste. Nous remarquions parmi les personnalités: M. l'abbé Alphonse Marcoux, curé de St-Pascal; M. Gérard Hamel, échevin; M. Armand Maltais, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste; Mme Alphonse Mercier, présidente de l'Ecole des Parents; M. Donat Boilard, président de la Ligue des Citoyens; M. Lucien Gagné, directeur diocésain; M. Henri Lavallée, président de la Caisse Populaire de St-Pascal; MM. E. Laberge, C. A. Simon, H. Simard, E. Cataford, président du Comité d'Embellissement; C. A. Parent, Dr J. F. Routhier, Rév. Frère Jude, directeur du collège; MM. les abbés H. Laberge; Charles Painchaud, Gaston Vallée et Alphonse Tremblay.

J.P.

Dégâts causés par deux incendies

Le feu a causé des dommages assez considérables en fin de semaine à 2 propriétés l'une située au 194 de la rue Richelieu et l'autre au 1538 du boulevard Benoit XV. Au premier endroit le feu s'est déclaré dans le logement de M. Antonio Blais tandis qu'au second les flammes ont pris naissance chez M. Lionel Laganière.

Sur la rue Richelieu, le feu s'est déclaré chez M. Antonio Blais, 194 Richelieu, au deuxième d'une maison de trois étages. Les flammes ont été aperçues par le voisin de palier, M. Louis Caron, qui appela les pompiers par téléphone. La famille Blais était absente de son logis à ce moment-là.

A leur arrivée, vers 11 heures et demie, les pompiers du poste no 2 sonnèrent l'alarme et les casernes 1, 9 et 12 répondirent à l'appel. Sous la direction du capt. E. Roy, du poste 2, et du chef de district Jos. Laverdière, les sapeurs installèrent un boyau et travaillèrent une heure pour venir à bout de l'élément destructeur.

L'incendie a pris naissance dans le salon et l'on croit qu'il a couvé pendant quelque temps dans un fauteuil, avant de se propager aux murs et se répandre à travers toute la maison. Les dommages y sont assez élevés, car on dut défoncer un mur et le plancher pour prévenir toute recrudescence du feu. Des dégâts ont aussi été causés au troisième par la fumée et au premier, habité par M. Charles Plamondon, par l'eau.

Sur le boulevard Benoit XV, le feu a également pris naissance au deuxième d'une maison de trois étages faisant partie d'un bloc de six logements. Les flammes se sont déclarées dans la cuisine du logis de M. Lionel Laganière, sis au 1538 boulevard Benoit XV, et l'on croit qu'elles ont été provoquées par l'explosion d'une fournaise à l'huile. Les ravages sont grands à ces appartements, car l'incendie s'est rapidement communiqué au mur à l'arrière de la fournaise et a gagné le plafond.

Les pompiers des postes 10, 3, 11 et 14, sous la direction du capt. Desmeules, de la caserne 10, et du chef de district Henri Auclair, répondirent à une alarme sonnée à 4 heures et dix-neuf et durent se servir d'un boyau pour maîtriser l'élément destructeur. Ils défoncèrent le plafond pour éteindre le feu qui courait entre les planchers. Après une heure et demie de travail, ils pouvaient réintégrer leurs locaux.

Cet édifice appartient à M. Hector Robitaille, demeurant au 1522 boulevard Benoit XV. Le logement de M. Henri Côté, au 1540, sis au 1er étage a subi des dommages par l'eau tandis que le troisième occupé par M. Lucien Rousseau s'en est tiré avec des dégâts par la fumée et un trou dans le plancher.

Le coût de la vie monte aux Etats-Unis

Washington, 1er (PA) L'indice du coût de la vie a atteint en janvier 115.2 pour cent de la moyenne de 1947-49 comparativement à 114.9 à la mi-décembre, soit deux-dixièmes de un pour cent de moins que le record établi en octobre 1953. On attribue cette hausse à la majoration du prix du café et du porc. Les salaires ont atteint un niveau record, soit une moyenne le $1.80 en janvier.

Explosion et cinq morts à Philadelphie

Philadelphie. (PA) — Une explosion assourdissante a démoli deux édifices de trois étages dans un quartier populeux du sud de Philadelphie, hier soir, causant la mort de cinq personnes.

Au moins une autre femme était emprisonnée à l'intérieur dans une cabine téléphonique du premier étage. Pompiers et membres de la défense civile travaillaient frénétiquement à déblayer les débris et à la sauver.

Au moins 20 personnes ont été blessées. Près de 500 personnes ont été chassées des logements et maisons avoisinants.

On n'a pu déterminer la cause exacte de l'explosion, mais le commissaire en chef adjoint des incendies, George Hinq, a dit qu'il a été question de "fuites de gaz". Les autorités du service de gaz ont aussitôt fermé toutes les conduites de gaz dans le secteur pour empêcher d'autres explosions.

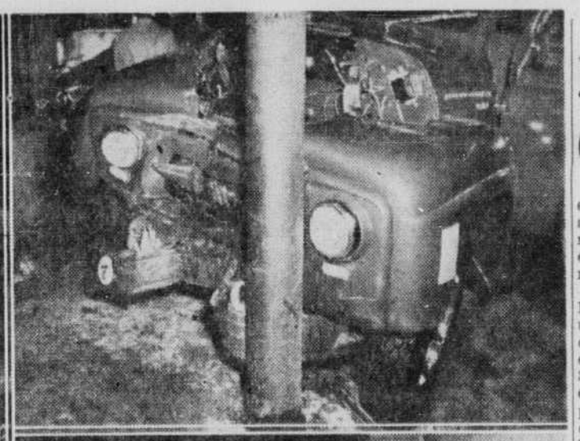

ACCIDENT SPECTACULAIRE: Un autobus de la Levis Transport et un camion de l'armée sont entrés en collision samedi soir dernier, sur la rue St-Louis, à l'angle de la rue conduisant à la citadelle. Le choc des deux lourds véhicules fut très violent. L'autobus monta sur la chaine du trottoir et vint s'immobiliser sur la façade de l'immeuble du Club de la Garnison tandis que le camion s'arrêta sur un poteau de fer après avoir fait un demi-tour sur lui-même. L'accident s'est produit au moment où l'autobus circulait vers l'est sur la rue St-Louis, tandis que le camion, circulant en sens inverse, allait s'engager vers la citadelle. Les dommages subis par les deux véhicules sont considérables. Le conducteur de l'autobus a été légèrement blessé à un genou. Pendant que les policiers lui prodiguaient les premiers soins, le conducteur du camion militaire était mis en état d'arrestation pour ivresse au volant.

(Photos du "Soleil")

CLOTURE DE LA SEMAINE DE LA FAMILLE A ST-PASCAL: Une conférence-concert a couronné hier soir la mémorable Semaine de la Famille sous les auspices de la section paroissiale de la Société St-Jean-Baptiste à St-Pascal de Maizerets. On remarquait au premier rang, de gauche à droite, Mme ALPHONSE MERCIER, présidente de l'Ecole des Parents; M. l'abbé ALPHONSE MARCOUX, curé de la paroisse; l'hon. JEAN LESAGE, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, président d'honneur de la soirée; Mgr IRENEE LUSSIER, aumônier général de la Fédération des Ecoles de Parents, conférencier; M. ARMAND MALTAIS, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. M. ALBERT DUCHESNEAU, président de la section paroissiale de la Société St-Jean-Baptiste, assumait la présidence active de la soirée.

(Photo du "Soleil")

Année de Catherine de St-Augustin en 1954 au Comité des Fondateurs

Montréal (C.C.C.) — Le Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne qui s'est réuni récemment à Montréal, a décidé de faire porter sa propagande de l'année prochaine sur Mère Catherine de St-Augustin, jeune Hospitalière dont la grâce illumine les premières annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, au 17e siècle.

On sait que jusqu'ici, quatre autres pionniers de la foi au pays, Mgr de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys et enfin Jeanne Mance, ont été présentés à tour de rôle, durant une année complète, à la population catholique du Canada français.

M. l'abbé St-Georges Bergeron, vice-postulateur de la cause de béatification de Catherine de St-Augustin, a exposé à la réunion du Comité des Fondateurs les projets envisagés pour l'an prochain; impulsion plus considérable à l'émission donnée actuellement par l'abbé Bergeron, publication d'une série d'images, organisation de triduums, spécialement dans les hôpitaux confiés aux Augustines hospitalières (communauté dont faisait partie Catherine de St-Augustin).

Le Comité étudiera les moyens à prendre pour faire connaître cette grande figure de notre histoire religieuse dans les écoles, comme il le fait cette année pour Jeanne Mance; il préparera aussi un album, comme on l'a fait pour Mgr de Laval.

Le Comité des Fondateurs songe aussi à fonder des bureaux locaux, qui seraient comme des succursales du Comité pour ce qui concerne la propagande, la diffusion de la littérature sur les Fondateurs, les relations avec les écoles, le public et les journaux.

Les membres du Comité ont eu l'occasion de voir un documentaire en couleur en l'honneur de Marguerite Bourgeoys, documentaire préparé par M. l'abbé Maurice Groulx.

Mort de M. Philémon Garneau, ancien échevin de St-Sauveur

Un citoyen en vue et estimé de Québec vient de disparaitre en la personne de M. Philémon Garneau, ex-échevin de la vieille Capitale, demeurant au 2740 Chemin St-Louis, décédé subitement vendredi soir, à l'âge de 59 ans et 11 mois.

Né du mariage de M. Omer Garneau et de Dame Léda Felteau, le 31 mars 1894, à Notre-Dame de Québec, M. Garneau fit ses études au Collège de Lévis. Reçu comptable, il remplit cette fonction au Soleil Ltée, pendant 4 ans, puis il passa au service de la maison Marmettre et Lefebvre, une quinzaine d'années environ, et par la suite il travailla pour lui-même. En 1936, il se lança dans la politique et il fut pendant 11 ans échevin du quartier St-Sauveur. Durant son séjour à l'hôtel de ville, M. Garneau fut apprécié par les autres représentants des Québécois et il remplit la charge de président de plusieurs comités, où il se dévoua sans compter. En 1947, s'étant présenté comme maire de Québec, il fut battu et, ainsi, prit fin sa carrière politique.

M. Philémon Garneau était C. A. et remplissait la charge d'assistant-trésorier à la Commission du salaire minimum. Longtemps paroissien de St-Malo, il s'occupa de nombreuses oeuvres dans cette paroisse. Fondateur de la Garde Dollard, il reçut à ce titre un diplôme d'honneur le faisant membre du comité d'honneur de la Fédération interdiocésaine des Gardes paroissiales du Canada. De plus, il fut l'un des fondateurs de la Caisse populaire de St-Malo, dont il devint l'un des directeurs. Il s'intéressa aussi à la St-Vincent de Paul; pendant 25 ans, il accorda ses suffrages à la Mission chinoise de Québec, maintenant sise rue Du Pont et autrefois rue de la Couronne. Enfin il se mêla au projet d'habitation familiale de Ste-Monique les Saules.

Outre son épouse, née Bernadette Chamberland, le regretté défunt laisse dans le deuil ses enfants: Mme Jean-Louis Gingras (Elisabeth), Jean-François, étudiant en 5ème année de médecine à Laval, Dominique, ingénieur en génie électrique du Polytechnique de Montréal, Jean-Marie, comptable aux Produits Marquette, Mme Robert Morissette (Judith), et Paul; sa belle-mère: Mme Arthur Chamberland; ses gendres: M. Jean-Louis Gingras, de la Laiterie Arctic de Québec, et M. Robert Morissette, comptable; ses brus: Mme Paul Garneau (Jeannine Lehoux) et Mme Jean-Marie Garneau (Jacqueline Auger); ses petits-enfants: Jules, Céline et Esther Gingras, Jean et Denis Garneau, Louis, Rachel et Pierre Morissette; un frère: M. Charles Garneau; des soeurs: Mme Alphonse Patoine, Mme Raoul Dussault et Mme O. Girard; des beaux-frères et belles-soeurs: Mmes Lorenzo, Albert, Ernest et Charles Garneau, M. Raoul Dussault, M. O. Girard, MM. et Mmes Arthur Chamberland (employé du Soleil Ltée), Joseph, Donat, Alfred et Dominique Chamberland, MM. Henri, Emilien et Jean Chamberland, Mlles Gaby, Hélène (employé du Soleil Ltée) et Véronique Chamberland.

M. Philémon Garneau était aussi le beau-frère de la Rév. Soeur St-Maximilien, des Franciscaines de la Providence, et de la Rév. Soeur Ste-Gertrude, hospitalière à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Québec. Il était de plus l'oncle de la Rév. Mère Louise du Carmel, des Soeurs de la Charité de Québec, du Père Jean-Marie Chamberland, Père Blanc missionnaire dans l'Ouganda, et du Père André Garneau, des Missions étrangères de Montréal.

Il laisse aussi des oncles et tantes: Mmes Georges Chamberland et Adèle Gagnon, M. et Mme Albert Plamondon, ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est présentement exposée à sa demeure, 2740 chemin St-Louis.

Capture d'un jeune évadé endormi dans une église à Drummondville

Drummondville, 1er. (DNC) Un évadé du centre Laval au pénitencier de St-Vincent-de-Paul a été capturé quinze heures après son évasion. L'adolescent, Gilles Hamel, 20 ans, a été appréhendé alors qu'il dormait dans une élise, à Drummondville.

C'est la police municipale de la ville précitée qui a opéré la capture du détenu. Ce dernier a été ensuite remis entre les mains de la Sûreté provinciale.

Le détective Lucien Bergeron, en charge de la Sûreté provinciale, à Drummondville, a reconduit Hamel au centre Laval où il a regagné sa cellule.

Vers neuf heures, samedi matin, la police municipale recevait un appel téléphonique du sacristain de l'église St-Pierre et St-Paul de cette ville disant qu'un jeune homme, répondant à la description d'Hamel, dormait dans l'église.

Quelques instants plus tard, l'évadé qui, mort de fatigue, après avoir effectué sur le pouce la distance qui sépare le pénitencier de Drummondville, s'était endormi sur un banc dans l'église, était appréhendé.

Des hommes ivres assaillent et blessent un constable à Montréal

Montréal, 1er (DNC) Une quinzaine d'hommes ivres ont sauvagement assailli un agent de police tôt samedi matin, sur la rue Ste-Catherine, à l'angle de la rue Mansfield. Il s'agit du constable Jean Lacombe, 24 ans, qui voulait mettre fin à une bagarre survenue en face d'un cabaret. L'agent de police et l'un des assaillants ont été blessés au cours de la mêlée.

M. Lacombe a été frappé à coups de pieds dans la figure et a ensuite été projeté à travers une vitrine de magasin.

Les deux groupes d'ivrognes, séparés par une animosité dont on ignore la cause, ont soudainement fait cause commune pour s'en prendre au policier et se livrer sur lui à des voies de fait sauvages. Six voitures de la radio-police ont été appelées sur les lieux. Les policiers n'ont eu aucune difficulté à disperser les assaillants. L'agent Lacombe avait, toutefois, réussi à retenir l'un d'eux jusqu'à l'arrivée des renforts.

Il s'agit de Walk Late, 24 ans, de Valois, qui a été pansé à l'hôpital avant de prendre le chemin des cellules où il sera détenu jusqu'à sa comparution, probablement ce matin, sous différentes accusations, dont celle de voies de fait sur un agent de la paix.

Le policier Lacombe a reçu des contusions à la figure ainsi que des coupures. Quant à Late, on a dû lui faire des points de suture pour de larges entailles au bras reçues lorqu'il a passé à travers la vitrine avec l'agent.

La grande vitrine du magasin D'Allairds, 905 ouest, rue Ste-Catherine, a volé en éclats sous la violence du choc et les mannequins ont été projetés en toutes les directions On croit que les dégâts s'élèveraient à plus de $500.

Dans son rapport à ses supérieurs, l'agent Lacombe a donné la version suivante de l'incident. Il a déclaré qu'il était de faction sur la rue Ste-Catherine. Il a vu un groupe d'hommes en train de se chamailler en face d'un cabaret. L'agent a demandé aux inconnus de ne pas troubler la paix et de se disperser.

C'est ce qu'ils firent à l'exception de l'un d'entre eux qui sauta sur l'agent en criant à ses amis: "Battons la police". Le signal donné, tous les autres firent de même et la mêlée générale s'ensuivit. Le constable se fit enlever son képi et son paletot au cours de l'échange de coups.

(Suite à la page 6, 3e col.)

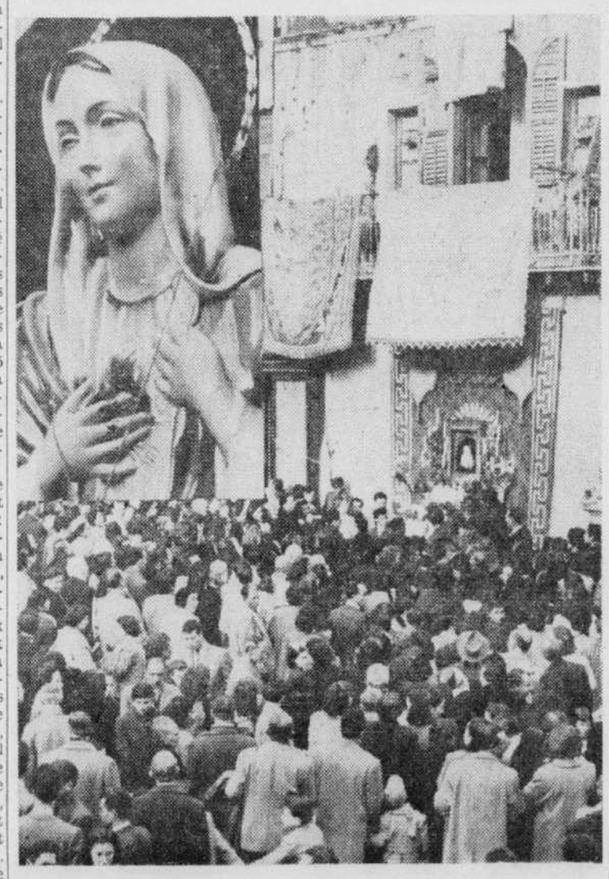

UNE MADONE MIRACULEUSE EN SICILE? En Sicile, où on a trouvé récemment une statue de la Vierge dont les yeux pleuraient des larmes de sang, un nouveau cas semblable a été découvert. A Porto-Empedocle, des foules de dévots et de curieux (ci-dessus) se rendent tous les jours vénérer une statue dédiée au Coeur Immaculé de Marie. Cette statue appartenait à Tita Castiglione, qui a révélé s'être aperçu un jour que le coeur de la statue saignait et que le sang restait entre le majeur et l'index de la statue. Depuis qu'il a rendu la chose publique, des foules affluent dans la ville. L'Eglise catholique ne s'est pas encore prononcée sur cette affaire, ni dans l'autre. (International News)

Grand espoir des Indochinois

Hanoï, Indochine (PA) Chaque soir, sonnent les cloches des églises pour appeler à la prière les fidèles du vieil Hanoï brumeux. De puissants canons tonnent aux abords de la ville. Les dévôts vont à l'office religieux. Les autres, Français, Allemands, Arabes, Marocains et Vietnamiens, civils et militaires, s'engouffrent dans les cafés, les maisons de thé et les salles de danse.

La guerre se poursuit depuis huit ans en Indochine et les gens d'Hanoï s'y sont habitués. Cette ville-ci est le centre où se rallient les forces de l'Union française, y compris les troupes coloniales, la Légion étrangère aux forts contingents allemands, et les Vietnamins, qui peuvent se dire chez eux. Ces soldats sont en guerre contre un ennemi que mènent les communistes mais qui reçoit l'appui d'un bon nombre de non-communistes. Cet ennemi est connu sous le nom de Viet-minh. Certains civils prétendent qu'il y a tant de sympathisants de Viet-minh à Hanoï que Ho Chi-minh n'osera jamais lancer un assaut contre la ville, de crainte de mettre en danger trop de ses amis.

A un millier de milles au sud s'étend la ville tropicale de Saïgon, où les boutiques étalent des robes de Paris et où abonde la bonne nourriture. Cette ville aussi est sous la domination des forces de l'Union française.

La population civile y est plus ou moins indifférente. Des charpentiers chinois et vietnamiens s'y occupent tout le jour à construire des centaines de nouvelles maisons et de nouveaux immeubles pour y loger des gens qui, apparemment, ne songent jamais à la guerre et n'ont jamais pensé que l'artillerie ou l'avion pourraient, un jour, renverser ces nouvelles constructions.

Nombreux sont ceux qui croient qu'une victoire militaire, d'un côté ou de l'autre, est chose impossible, à moins qu'on ne lance dans la mêlée une bien plus forte quantité de troupes et de munitions. Ces gens-là espèrent que la conférence des Cinq Grands à Genève, en avril, et celle des premiers ministres de l'Asie méridionale à Ceylan, en mai, aideront à résoudre l'énigme.

Le général Henri Navarre, commandant en chef des forces de l'Union française, dit:

"Nous avons ici une guerre politico-militaire. La victoire ne sera possible qu'après que le gouvernement vietnamien aura gagné l'approbation du peuple."

Depuis 1949, le chef d'Etat Bao Dai tente sans succès d'établir un front national. Il est probable que près de la moitié des 12,000,000 de Vietnamiens vivant dans la zone que régit le gouvernement de Bao Dai aident directement le Viet-minh ou l'appuient indirectement par sympathie pour Ho Chi-minh. Il n'y a

32 personnes inculpées de divers délits arrêtées en fin de semaine

Trente-deux arrestations ont été effectuées par la police municipale au cours de la dernière fin de semaine. La plupart des inculpés ont été traduits en Cour municipale samedi et ce matin.

Les individus sur lesquels pèsent les accusations les plus graves sont un jeune homme de Ste-Germaine de Dorchester arrêté après qu'il eut endommagé cinq parcomètres, rue St-Paul, un automobiliste de la rue Champfleury accusé d'avoir blessé par son incurie une personne, jeudi dernier, dans la rue de la Fabrique, un militaire accusé d'avoir causé un accident alors qu'il était ivre au volant d'un camion de l'Armée. Les autres prévenus ont été accusés d'ivresse, de désordre, de flânerie et de vagabondage.

PARCOMETRES BRISES

Un bûcheron, de Ste-Germaine de Dorchester, a été arrêté par le constable Robert Langlois, samedi soir dernier, au moment où il brisait des parcomètres dans la rue St-Paul. L'inculpé a ainsi causé des dégâts pour plus de $150. Il a admis ses méfaits en expliquant qu'il était ivre. Il a convenu de payer tous les dommages en plus de l'amende qu'il a dû verser après sa condamnation en Cour municipale.

INCURIE AU VOLANT

Un citoyen de la rue Champfleury, arrêté pour ivresse au volant, jeudi dernier, dans la côte de la Fabrique, s'est vu de nouveau accusé d'avoir causé des blessures à une personne, Mlle Vera Clark, par son incurie et sa négligence. L'inculpé en est à sa troisième accusation depuis quelques mois.

Le militaire accusé d'ivresse au volant à la suite de l'accident survenu, samedi soir, vers 6 heures 30, sur la rue St-Louis, a aussi été traduit en Cour municipale. Il a plaidé "non coupable".

QUATRE VAGABONDES

Quatre vagabondes ont aussi été mises en état d'arrestation en fin de semaine. De leur groupe se trouve une prostituée qui a mené sa triste existence un peu partout au Canada et aux Etats-Unis. Au moment de son arrestation, vendredi soir, cette femme arrivait de New-York. Elle a été condamnée à trois mois de prison. Les trois autres inculpées ont plaidé "non coupable et leurs causes ont été remises à huit jours.

FLANEURS ARRETES

Trois flâneurs ont été conduits au local 117 à l'hôtel de ville. L'un d'eux a été trouvé dans une cour au moment où il furetait aux fenêtres de maisons. Les deux autres ont été trouvés par des agents de la police du C.N.R. dans un wagon de chemin de fer.

AUTRES INCULPES

Les autres inculpés sont accusés d'ivresse ou de désordre. L'un de ces derniers a été appréhendé dans sa demeure de la rue Chevrière. Un autre a été arrêté à l'hôpital des Anciens Combattants. Un individu a aussi été rejoint pour fraude.

Drame du rail

Mexico, 1er (PA) Un wagon s'est détaché vendredi d'un train de voyageurs, a déraillé dans une pente et est allé heurter une locomotive. Trois voyageurs ont perdu la vie et 25 ont été blessés dans cet accident.

ÉCOLE LABROSSE
-Cours d'Anglais -
272 DU ROI - TEL.: 3-9800

Faites réparer montres, horloges, bijoux chez POLLACK
CHRISTIAN GAUTHIER – horloger expert
Rez-de-chaussée rue Du Pont

Les diamants BIRKS sont de toute beauté

LÉO FAGUY
C. D'A. A.
Assurances générales
FEU — VIE
AUTOMOBILE — ETC.
286 rue ST-JOSEPH
suite 305
BUREAU 4-6863
RES.: MA-3-2743

MANOIR SAINT-CASTIN
SKI DE PRINTEMPS
Pour une semaine de ski, de repos et de soleil.
$59.50
(Chambre, repas, T-Lift, avec leçons de ski, pour 7 jours — 6 nuits)
CUISINE FRANÇAISE par JEAN AVRIL de PARIS
LAC BEAUPORT, QUÉBEC

MUCUS de L'ASTHME Ruine le Sommeil
Vous ne pouvez goûter une bonne nuit de repos et vous ne pouvez être tout à votre travail si, à cause du mucus épais et tenace résultant d'attaques répétées d'asthme bronchitique ou d'une simple bronchite, vous respirez avec difficulté, toussez ou reniflez. Des milliers de personnes ont maintenant découvert qu'il est habituellement facile d'aider la nature à amincir et chasser ce phlegme visqueux en prenant les comprimés MENDACO aux repas et à l'heure du coucher. Quand la toux se fait moins tyrannique, une respiration plus libre favorise la détente naturelle et un meilleur sommeil reposant. Plus de 50 millions de comprimés MENDACO déjà vendus se sont avérés sûrs et efficaces. Procurez-vous MENDACO chez votre pharmacien. Satisfaction ou argent remis.
Ann.

COMBIEN VOUS COUTE LA PERTE DE L'OUIE
Certaines personnes dures d'oreille donnent l'impression qu'elles sont ennuyantes et arriérées parce qu'elles refusent de porter des appareils auditifs. Quel est en affaire le prix de cette fausse vanité? Souvent insuccès à gagner une promotion. Congédiement facile.
L'appareil auditif Zénith sans lampes "Royal-T" 3-transisteur est la réponse. Modèle à conduction par air seulement $138, fonctionne pour 1¢ par mois. Garantie de remboursement 10 jours.
Consultez l'annuaire classé de téléphone pour connaître le nom de votre vendeur local et écrivez pour recevoir documentation et la liste des vendeurs. Zenith Radio Corporation of Canada, Ltd., 1165 Tecumseh Rd. East, Windsor, Ontario, Canada.

'VAGUES de CHALEUR' ARRÊTÉES ou réellement soulagées d'après des tests de médecins!
Vous souffrez peut-être inutilement de "vagues de chaleur" et d'irritabilité de tension nerveuse causée par le "changement de vie"! Dans les tests des médecins le composé végétal et les tablettes Lydia E. Pinkham ont apporté un soulagement complet ou évident!
Essayez les tablettes Pinkham très modernes
Le composé et les tablettes Pinkham sont tous les deux très modernes dans leur action! Mais des milliers de femmes choisissent les nouvelles tablettes améliorées (avec un surplus de fer). Elles sont faciles à porter et à prendre, et apportent un grand soulagement. Procurez-vous en une bouteille aujourd'hui. Soyez soulagées de ces sensations de faiblesse, de nervosité, de ces "vagues de chaleur" occasionnées lors du "changement de vie" (Merveilleux aussi pour les douleurs fonctionnelles des périodes menstruelles).
Il agit sur le système nerveux sympathique de la femme, soulageant ainsi l'angoisse des "Vagues de chaleur"!

EXAMEN DE LA VUE OPTOMETRISTE
ANDRÉ DORION, O. D.
Tél.: 4-1140
120 rue St-Joseph, Québec

LAVAGE-MÉNAGE-LAVAGE
VITRES, MURS, PLAFONDS, FAÇADE DE MAISONS, PLANCHERS, CIRAGE, FLUORESCENT, POLISSAGE DE MEUBLES, DE CHROME
Signalez: 3-4531
QUÉBEC NETTOYEUR à DOMICILE enr.

VOUS POUVEZ OBTENIR DE $50 à $1,000 CONTRE VOTRE SIGNATURE
LIBÉREZ-VOUS, FAITES UN EMPRUNT
Sans garantie négociable. Prêt versé le jour même, pour toute raison valable. Consolidation des dettes: comptes, impôts, etc.
Demandez au directeur—sans aucun témoin—l'argent dont vous avez besoin. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou passez dès aujourd'hui. Service rapide et courtois!
HFC HOUSEHOLD FINANCE
SUCCURSALES DE QUÉBEC
1066-3ième Avenue . . . . . Tél. 2-1526
203½, rue St-Jean . . . . . Tél. 5-8175
325, boulevard Charest . . . Tél. 2-7069
92, rue Dorchester, 2e étage . Tél. 4-3594
SUCCURSALE DE CHICOUTIMI: 121 est, rue Racine, téléphone 3530
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278, rue St-Dominique, téléphone 2-3521

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciale sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, lundi 1er mars 1954

Succès des unités sanitaires

Pour ceux qui mettent en doute l'aptitude d'une province comme le Québec d'instaurer ses propres mesures de sécurité sociale, dans les cadres de ses traditions et de ses moeurs, l'exemple des unités sanitaires est une grande leçon. Bien longtemps avant les vastes plans théoriques qui parlent d'une sécurité "du berceau à la tombe", le gouvernement du Québec avait pris l'initiative de la lutte pour la santé. Sans attendre que des systèmes lui soient imposés de l'extérieur, il avait édifié une formule de sécurité médicale conforme à ses besoins et à ses propres conditions de vie : les unités sanitaires.

Le système québécois des unités sanitaires connait maintenant de la vogue ailleurs que dans le Québec. On connait d'une façon générale la valeur des services qu'il rend à la population, mais le cas-statistique d'un comté-type comme celui de Nicolet rend la démonstration encore plus éloquente.

Selon un rapport fourni au journal "Le Nouvelliste", le docteur Aubert Laperrière, médecin-hygiéniste, offre un raccourci saisissant du travail de l'unité sanitaire dans le comté de Nicolet.

Population de 28,891 en 1928 et de 31,029 en 1953. Le nombre des décès, qui était de 420 en 1928 tomba à 305 l'an dernier. L'âge moyen des décès est passé de 40 ans et six mois en 1928 à 59 ans l'an dernier, soit une prolongation de 45 pour cent de la vie humaine. Les décès par maladies contagieuses ont passé de 62 en 1928 à seulement douze l'an dernier. Le nombre des morts par tuberculose a été réduit de 40 en 1928 à seulement sept l'an dernier. Enfin, notons la mortalité infantile "cette plaie vive au flanc de notre race". Le total des bébés décédés, qui s'établissait en 1928 à 121 pour le comté de Nicolet, est tombé à 69 en 1941 et il n'a été, l'an dernier, que de vingt-six.

Le cas exemplaire du comté de Nicolet peut servir à illustrer le travail des unités sanitaires partout dans la province. Sur tous les fronts, la lutte contre la maladie et la mort a été triomphante, particulièrement en ce qui concerne les maladies contagieuses et la tuberculose. La mortalité infantile, malgré des progrès évidents, demeure encore beaucoup trop élevée. Les unités sanitaires remporteront sans doute une nouvelle victoire dans ce domaine, pourvu que la population continue de seconder leur oeuvre.

Revenu national très élevé

La statistique fédérale nous apprend que le revenu national du pays s'est élevé à $24 milliards et quart au cours de l'année 1953, soit le double de ce qu'il était deux ans après la guerre et cinq fois ce qu'il était avant la guerre. Elle entend ainsi le revenu que procure aux citoyens leur activité productive au bénéfice du commerce, de l'industrie, de l'Etat et du consommateur lui-même; ce revenu comprend donc ainsi la somme des salaires, des traitements et des gages, les profits des entreprises commerciales, industrielles et agricoles, les intérêts, les loyers et autres gains pour tout travail accompli.

Le niveau exceptionnel que le revenu national atteint depuis deux ans provient, en bonne part, de l'exploitation plus intense des ressources du pays, du développement remarquable des industries qui ont multiplié leurs usines de traitement et leurs établissements de produits ouvrés, de l'expansion saisissante du commerce tant domestique qu'extérieur et de la transformation graduelle de l'économie canadienne vers des oeuvres de plus en plus productives. En 1939, juste à la veille de la guerre, le revenu national canadien dépassait à peine le niveau de $5 milliards et demi; à la fin de la guerre il avait pratiquement doublé son chiffre à $12 milliards, et les années de prospérité de la période d'après-guerre lui ont permis d'élever sans cesse son niveau pour parvenir au sommet de $24 milliards et quart, en 1953.

Les Canadiens ont gagné plus d'argent que jamais auparavant. Le revenu moyen de la main-d'oeuvre a dépassé le milliard de dollars par mois, durant une bonne partie du dernier semestre de l'année, et les autres revenus provenant des autres catégories et des classes professionnelles ont porté le total à $18 milliards. Avec une pareille somme les Canadiens ont su dépenser largement et presque sans compter : les dépenses qu'ils ont effectuées en biens de consommation et en services se sont élevées à $15 milliards, soit une hausse de cinq pour cent sur l'année précédente. Les gouvernements y sont allés non moins libéralement dans leurs dépenses qui ont formé le joli chiffre de $5 milliards.

Les dépenses que les citoyens ont contractées pour les constructions nouvelles ont contribué, pour une part, à hausser le niveau du revenu national; elles se sont chiffrées à $4 milliards, 700 millions de dollars, en 1953, pour afficher une hausse nette de 10 pour cent sur l'année précédente. L'industrie du bâtiment s'est montrée fort active, poursuivant ainsi le programme qu'elle s'est tracé depuis trois ans pour porter l'objectif des maisons d'habitations à plus de cent mille par année. La construction domiciliaire accuse un progrès sensible de plus de 35 pour cent, car les habitations nouvelles ont passé du chiffre global de $786 millions en 1952 à $1062 millions en 1953.

Le progrès est non moins marqué dans les compartiments de l'économie canadienne, ce qui augure bien pour l'année qui terminera bientôt son deuxième mois, avec des indices de stabilisation qui éloignent les nuages de la régression.

Travail d'équipe à Ottawa

La production laitière est la clef de voûte de l'agriculture dans la province de Québec et les difficultés que rencontre actuellement le commerce du beurre, dont on ne peut écouler les surplus, atteignent directement nos cultivateurs.

Aussi, les députés de la province de Québec à Ottawa ont formé un comité qui travaille silencieusement depuis un certain temps à trouver des solutions à la crise de l'industrie laitière. L'un des membres de ce comité, M. Maurice Boisvert, député de Nicolet-Yamaska, a obtenu des réponses aux séries de questions qu'il avait présentées aux Communes. D'autres démarches sont faites par le comité qui s'est refusé jusqu'ici à toute déclaration publique. Il est évident que nos députés étudient le problème à fond avant de présenter leurs recommandations au gouvernement.

L'un des points les plus importants de cette étude parlementaire sera évidemment le cas de la margarine. Les députés recueillent un document qui leur permettra d'analyser les conséquences qu'a entraînées au Canada l'introduction de la margarine. Il y a eu, en 1948, des débats prolongés et ardents au Parlement d'Ottawa sur la question de la margarine. Malgré l'opposition des députés représentant des comtés ruraux, l'industrie de la margarine fut introduite au pays et le sénateur Crerar, l'actif propagandiste de la margarine, a remporté la victoire. Ce fut même l'un des rares coups d'éclat dans la carrière de l'ancien ministre dans le cabinet de Mackenzie King, que le sénateur Crerar a d'ailleurs vertement dénoncé après sa mort.

La création de ce comité de parlementaires québécois est une initiative fort heureuse. Les députés intéressés à un problème particulier, comme celui du beurre, mettent ainsi en commun leurs recherches et leurs efforts. C'est une méthode de travail parlementaire à laquelle ils auront sans doute recours plus souvent, s'ils obtiennent le succès qu'ils espèrent dans leur présente entreprise.

La perception des taxes

Dans la région métropolitaine de Québec, une municipalité rurale fait honneur à ses voisines en remportant, pour la première fois, la palme pour la perception globale de ses taxes foncières et de tous les arrérages, pour l'année. C'est la municipalité du Lac Saint-Charles qui se distingue de la sorte et qui donne l'exemple à tout le comté de Québec puisqu'elle est la première à s'inscrire dans le "club de perception à 100 pour cent" que le Services des Recherches Economiques du Ministère des Affaires Municipales a inauguré il y a une dizaine d'années. Le tableau d'honneur porte déjà à 175 le nombre des municipalités de la province qui se sont inscrites comme un témoignage de saine administration et un hommage au travail compétent de leurs officiers et aux efforts consciencieux de leurs administrés.

Les forêts de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario publie un "livre blanc" sur les forêts comme un avertissement solennel de la gravité de l'état où le domaine forestier de la province est parvenu. Les compagnies qui exploitent les régions forestières pour la pulpe et le bois d'oeuvre ne cachent point leurs appréhensions sur le dépérissement des terres boisées, principalement dans le nord de l'Ontario où les travaux d'abattage et de coupe se sont poursuivis sur une grande échelle depuis quelques années; de vastes étendues ont été dénudées dans des entreprises d'une allure gigantesque, alors que l'on escomptait sur les ressources inépuisables de la forêt. Le plan pourvoit à un programme de reboisement méthodique sur les terres trop hâtivement défrichées et à une campagne de conservation contre l'incendie et les insectes.

Les réserves de beurre

Les ménagères canadiennes peuvent-elles espérer une amélioration de leur budget familial à l'égal de celle dont profitent leurs compagnes des Etats-Unis qui voient diminuer le prix du beurre dans une proportion de huit à dix cents la livre ? Le gouvernement de Washington a décidé de relâcher son prix de soutien qui maintenait cette denrée à 75 cents la livre chez les fournisseurs; il en possède en entrepôt 260 millions de livres, soit l'équivalent de deux livres par tête de population, et il en permet la liquidation massive pour faire contrepoids à la margarine, dont la production augmente. Au Canada, le prix de soutien reste à 58 cents et les entrepôts en renferment plus de 49 millions de livres, soit 3 livres par tête. Voilà une abondance de beurre qui peut devenir incommodante !

Règlementation plus sévère

Pour enrayer la vague montante des accidents d'automobiles, les enquêteurs réclament des mesures plus sévères contre la vitesse, contre l'incompétence des conducteurs, contre les imprudences qui se commettent et surtout contre la violation flagrante des règlements de circulation. Les ligues de sécurité recommandent avec plus d'insistance que jamais de réduire la vitesse à 60 milles à l'heure sur les routes, de soumettre les chauffeurs à des tests de compétence, de jeter en prison ceux qui conduisent en état d'ivresse au lieu de les condamner à l'amende et de leur enlever leur permis, de supprimer le permis à ceux qui se rendent coupables d'un accident grave, de ne pas laisser conduire de tout jeunes gens ou des vieillards, et d'exiger, enfin, des examens de l'ouïe et de la vue à tout aspirant. La population s'éveille enfin au danger grandissant de la voie publique.

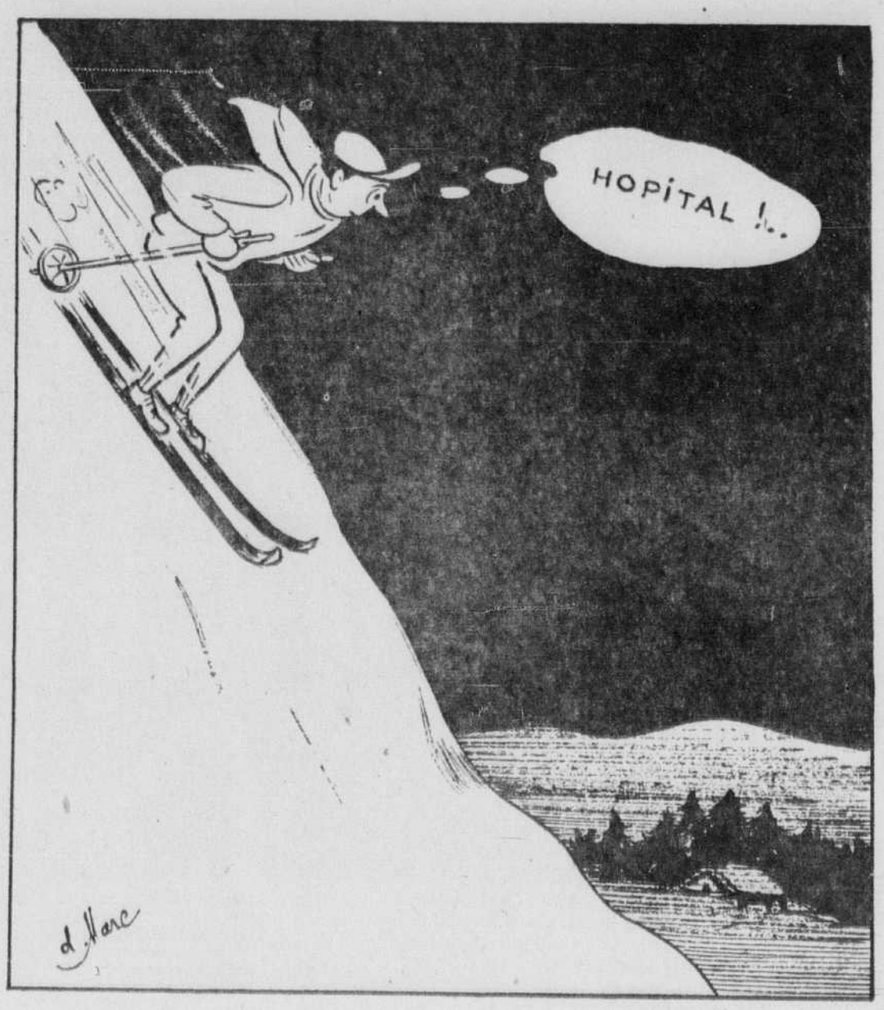

Ne glissez pas trop vite, mortels !

Problèmes d'Histoire

Quand fut fondée la paroisse de Chambly-Canton?

Elle date de 1910, alors que s'ouvrirent les registres d'état civil de cette localité. La même année un curé était venu y résider en permanence. L'érection canonique fut accordée en 1911. Le territoire de cette paroisse fut détaché de celui de Saint-Joseph de Chambly. Il comprend le village de Chambly-Canton, qui fut retranché de la municipalité de Chambly et incorporé en 1848. La paroisse religieuse porte le nom de Saint-Coeur-de-Marie. Les religieuses des Saints Coeurs et de l'Adoration Perpétuelle y dirigent une institution depuis 1934..

La population de cette paroisse s'élève à environ 1,500 âmes.

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire, peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions : nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Chicago. — Un échafaud à triple étage, dans le dôme de l'édifice du nouveau Bureau de Poste, s'est effondré et quinze hommes ont perdu la vie.

Washington. — Le ministre japonais des Affaires étrangères, dans un message, dit que l'on a fait sombrer avec succès quatre vieux navires pour bloquer le port de Port Arthur.

Il y a vingt-cinq ans

Athènes. — Vingt personnes ont péri dans l'effondrement de l'étage supérieur d'un café, rue de l'Université. On compte plusieurs blessés.

Ottawa. — Par un vote de 99 à 68 la Chambre des Communes a rejeté le bill proposant l'établissement d'une cour de divorce en Ontario.

Gazette rimée

Prévisions atmosphériques

Mars arrive comme un agneau
grelottant dans la bergerie,
un signe après d'autres signaux
d'une prochaine duperie.

Ce serait une illusion
de croire que ce petit être
aurait besoin d'une infusion
de sang pour ne pas disparaitre.

Il est le digne enfant d'un dieu
que célébraient les gens de guerre;
son père en plus d'être odieux
de vrais mérites n'avait guère.

Dans quinze jours ou dans un mois
avec sa pourdre d'escampette
il mettra le monde en émoi
et le Pacifique en tempête.

Car c'est avant la fin de mars
qu'on utilisera la bombe
que ne prévoyait pas Karl Marx
dans sa doctrine d'outre tombe !

Poivre et sel

"Cessez le feu!"

McCarthy devient gênant.

New-York n'a que 300 ans.

La publicité entretient les étoiles.

On se réjouit d'avance d'un plaisir prochain.

Un chasseur expérimenté ne fume pas dans la forêt.

On les connait les fomentateurs de conflits inutiles!

Au procès du tabac les fumeurs seront mis en cause.

L'armée américaine revendique le droit de se défendre.

Ces appréts meurtriers sont destinés au commerce libre.

Dulles refuse de reconnaitre les gens qui traitent avec lui.

Echos de l'opinion publique

Nos lecteurs ont la parole

LES ETUDIANTS S'EXCUSENT

Québec, le 25 février 1954.

Monsieur le Rédacteur en chef,

A la suite de la parade des étudiants de Laval qui eut lieu en fin de semaine dernière, les autorités de l'Université ont reçu de plusieurs personnes, dont certaines fort éminentes, des plaintes concernant l'attitude disgracieuse de quelques groupes d'étudiants au cours de ce défilé,

Les autorités de l'Université ont cru de leur devoir de faire part de ces reproches au Conseil des Etudiants en Médecine de Laval, vu le fait qu'en l'occurrence ce sont des étudiants en médecine qui ont affiché de façon plus évidente et manifeste des attitudes désinvoltes et répréhensibles. Certaines affiches et certaines scènes ont vraiment dépassé les limites de la bonne humeur pour atteindre à un degré de grivoiserie déplacé.

Le Conseil des Etudiants en Médecine, à la suite de ces remarques de l'autorité compétente, prend conscience des responsabilités qui lui incombent et s'empresse d'apporter aux personnes concernées un message d'excuse et d'explications au nom de la communauté des étudiants qu'il représente.

Lors d'une parade de ce genre, les Conseils de Faculté confient l'organisation des différents item à quelques étudiants auxquels ils accordent leur confiance en leur laissant l'initiative de régler les détails multiples d'une telle manifestation. Incombe par la suite aux membres du Conseil d'exercer la surveillance nécessaire pour que, grâce à leur autorité, le spectacle ait une allure convenable. Certes, des incidents regrettables ont échappé à notre contrôle; toutefois nous nous devons d'affirmer que deux ou trois d'entre nous ont fait usage de leur autorité pour faire disparaître quelques affiches et modifier une scène du défilé par trop audacieuse. Malgré tout, nous reconnaissons le bien-fondé des reproches qui nous ont été faits et nous nous excusons bien sincèrement auprès des autorités de l'Université et du directeur des étudiants, qui, on le comprendra facilement, sont en aucune façon responsables des incidents fâcheux qui ont pu se produire. Nous nous permettons de plus de présenter nos regrets aux autorités de l'A.G.E.L. et au public québécois.

Bien à vous,

Le Conseil des Etudiants en Médecine de Laval :

Marcel Mercier, Clément Carter, Edmond Monaghan, Guy Létourneau, André Labrecque, Lorraine Vachon, Hélène Côté.

par Fernand Hould,
président 53-54.

UNE MISE EN GARDE

Québec, le 24 février 1954.

Monsieur le Rédacteur en chef,

L'embassade polonaise distribue, de ce temps-ci, une édition française du journal polonais *Dzis I Jutro*.

Que faut-il penser de cet hebdomadaire qui s'occupe du mouvement social des catholiques polonais ? Voici ce qu'en pense la quotidien de Paris "La Croix", édition du 21 janvier 1954 : "Depuis plusieurs semaines, des cercles progressistes polonais font circuler dans les pays occidentaux, notamment en Belgique, un memorandum tendant à prouver que la "liberté religieuse" existe en Pologne et se terminant par un appel aux dirigeants catholiques de l'Ouest. Pas un mot de l'arrestation de S. Em. le cardinal Wyszynski, de celle d'autres évêques, de l'éloignement de plusieurs chefs de diocèses, des arrestations de nombreux prêtres, religieux, etc., etc. Ces mêmes milieux diffusent également une édition spéciale de l'hebdomadaire *Dzis I Jutro*, entièrement rédigée en français et qui décrit les bienfaits de la "liberté religieuse" régnant en Pologne..."

Que penser, maintenant, de ces chrétiens "progressistes qui offrent si généreusement leur collaboration au gouvernement polonais communiste ? Jetons un un coup d'oeil sur l'*Osservatore Romano* du 16 janvier 1954. Le journal du Vatican termine son éditorial par ceci : "Les illusions de ceux qui croient pouvoir concilier une pratique catholique avec un état de chose communiste, à supposer (ce qui n'est pas sûr) qu'ils soient de bonne foi, seront brutalement déçues. Les démocraties populaires ne peuvent se contenter de simples consentants, elles veulent des valets qui sachent mentir en connaissance de cause".

Est-il nécessaire, maintenant, monsieur le Rédacteur en chef de mettre en garde tous les catholiques contre cette édition spéciale du journal "progressiste" catholique *Dzis I Jutro* ?

Je vous prie de me croire,
Votre bien obligé,

Jean-Paul Richer,
de la Ligue
des Bonnes Lectures.

Echos de l'opinion publique: Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Il nous est impossible de publier de trop longues lettres. De plus—détail important—toutes les communications de ce genre doivent porter le nom et l'adresse de leur auteur.

Une attitude plus réaliste

La Commission des Transports a refusé toute augmentation des taux de fret, car elle considère que l'heure est venue de mettre un terme à la hausse constante des frais d'opération. *MONTREAL-MATIN* écrit ce commentaire :

"La Commission fédérale des Transports vient de rendre une décision que l'on considère l'une des plus importantes dans toute l'histoire des chemins de fer canadiens. Elle a en effet rejeté une requête ayant pour but de faire augmenter le taux de transport des marchandises. On avait prié la Commission de reviser les taux ferroviaires et de hausser de 9 p.c. les taux de fret, pour faire face à une augmentation des dépenses. Or, cette hausse est refusée et la Commission, dans un jugement de quelque 40,000 mots, formule certaines mises en garde qui ne s'appliquent sûrement pas seulement aux chemins de fer. Ainsi, la Commission croit que les augmentations successives des taux de fret ont fini par faire perdre aux chemins de fer, au profit des systèmes de transport compétiteurs, une certaine partie de leurs affaires. Pourquoi a-t-on consenti à ces augmentations ? Parce qu'il fallait faire face à une hausse constante des frais d'opérations. Le materiel coûtait plus cher et, surtout, la main-d'oeuvre réclamait et obtenait sans cesse des améliorations de traitements. La Commission croit le moment venu d'adopter une attitude plus réaliste, une attitude plus logique."

L'impôt sur le revenu dans notre Province

(suite)

151. Tout livre, registre ou autre document qui a fait l'objet d'un examen ou dont a pris possession un vérificateur ou qui a été produit au ministre peut être copié ou photographié et toute copie ou photostat de ce livre, registre ou document, certifiée par le ministre ou par une personne autorisée par lui à le faire, comme étant une copie ou un photostat de l'original, est admissible en preuve.

152. Nul ne doit entraver ou tenter d'entraver de quelque façon que ce soit une personne qui fait un acte que la présente loi l'oblige ou l'autorise à faire.

153. Toute personne que le ministre autorise à cette fin peut faire prêter les serments, affirmations et déclarations qu'une personne peut être appelée à faire et à donner en vertu de la présente loi.

154. Toute personne chargée de faire une enquête pour les fins de la présente loi est investie des pouvoirs et attributions d'un commissaire nommé en vertu de la Loi des commissions d'enquête.

155. Lorsque le ministre, par une demande qu'il transmet par poste recommandée, exige d'une personne la production à son bureau d'une déclaration qu'il requiert, cette personne doit, dans le délai que le ministre a fixé, produire la déclaration indiquée dans la demande, qu'elle ait ou non produit une demande de renseignements aux termes de quelque article de la présente loi ou des règlements.

156. Quiconque a omis de faire une déclaration de la manière et à l'époque requises, suivant un règlement adopté sous l'autorité de l'article 135 ou suivant le deuxième alinéa de l'article 141, commet une infraction et est passible d'une peine de dix dollars par jour pour chaque jour de retard à faire la déclaration, jusqu'à concurrence de deux mille cinq cents dollars.

Quiconque omet de se conformer à un règlement établi en vertu du paragraphe d de l'article 135 commet une infraction et est passible d'une peine de dix dollars pour chaque jour que dure l'omission, mais d'au plus deux mille cinq cents dollars au total.

157. Une déclaration, un certificat ou tout autre document fait par une corporation aux termes de la présente loi ou des règlements doit être signé en son nom par le président, le secrétaire ou le trésorier de la corporation ou par toute autre personne qui y est dûment autorisée par le conseil d'administration de la corporation.

Infractions

158. Quiconque a omis de faire une déclaration, en la manière et à l'époque prescrites par la présente loi ou les règlements commet une infraction et, en outre de toute peine prévue par toute autre disposition de la présente loi, est passible d'une amende d'au moins vingt-cinq dollars pour chaque jour que dure l'omission.

Quiconque a omis d'observer ou a enfreint les dispositions de l'article 58, du second alinéa de l'article 142, de l'article 147 ou de l'article 148 commet une infraction et, en outre de toute peine prévue par toute autre disposition de la présente loi, est passible d'une amende d'au moins deux cents dollars et d'au plus cinq mille dollars ou, à la fois, de telle amende et d'un emprisonnement d'au plus six mois.

Lorsqu'une personne a été déclarée coupable, aux termes du présent article, de la violation d'une disposition de la présente loi ou des règlements, elle n'encourt pas une peine prévue par l'article 70, l'article 145 ou l'article 156 pour la même violation, à moins que cette peine ne lui soit imposée ou que le paiement n'en ait été exigé de cette personne avant qu'une poursuite lui ait été intentée en vertu du présent article.

159. Quiconque

a) a fait des déclarations fausses ou trompeuses ou a participé, consenti ou acquiescé à leur énonciation dans une déclaration, réponse, certificat ou état produit ou fait aux termes de la présente loi ou des règlements;

b) a, pour éluder le paiement d'un impôt établi par la présente loi, détruit, altéré, mutilé, caché les registres ou livres de comptes d'un contribuable ou en a disposé autrement;

c) a fait des inscriptions fausses ou trompeuses ou a consenti ou acquiescé à leur accomplissement, ou a omis ou a consenti ou acquiescé à l'omission d'inscrire un détail important dans les registres ou livres de comptes d'un contribuable;

d) a, volontairement, de quelque manière que ce soit, évité ou tenté d'éviter l'observation de la présente loi ou le paiement d'un impôt établi en vertu de cette loi; ou

e) a conspiré avec une personne pour commettre une infraction désignée aux paragraphes ci-dessus du présent article,—

commet une infraction et, en outre de toute peine prévue par toute autre disposition de la présente loi, est passible d'une amende d'au moins vingt-cinq dollars et d'au plus cinq mille dollars et, dans le cas où un impôt est exigible, d'un montant d'au moins le montant de l'impôt plus vingt-cinq pour cent de celui-ci mais n'excédant pas le double de l'impôt qui aurait dû être déclaré payable ou que cette personne a tenté d'éluder, ou à la fois de telle amende et d'un emprisonnement d'au plus deux ans.

Lorsqu'une personne a été, en vertu du présent article, déclarée coupable d'avoir volontairement éludé ou tenté d'éluder le paiement d'un impôt, elle n'encourt pas la peine prévue par l'article 71 pour la même infraction, à moins que cette peine ne lui ait été imposée avant qu'une poursuite soit intentée en vertu du présent article.

160. Quiconque, au cours de son emploi au service de Sa Majesté aux droits de la province, a communiqué ou permis que soit communiqué à une personne qui n'y a pas légalement droit un renseignement obtenu en vertu de la présente loi, ou a permis à une telle personne de prendre connaissance d'une déclaration écrite fournie en vertu de ladite loi, commet une infraction et est passible d'une amende d'au plus deux cents dollars.

161. Lorsqu'une corporation est déclarée coupable d'une infraction en vertu de la présente loi, tout fonctionnaire, administrateur ou agent de la corporation qui a prescrit ou autorisé l'accomplissement de l'infraction ou qui a consenti, acquiescé ou participé, est réputé être partie à l'infraction et est passible de la peine prévue pour l'infraction, que la corporation ait ou non été poursuivie, ou même si elle a été déclarée coupable.

162. Une supension de sentence ne peut être prononcée sur aucune poursuite intentée en vertu de la présente loi.

Procédure et preuve

163. Les peines prévues par la présente loi sont imposées sur poursuite sommaire suivant la Loi des convictions sommaires de Québec.

La deuxième partie de ladite loi s'applique à telle poursuite lorsqu'en raison de l'infraction le contrevenant peut être condamné à une amende de deux cents dollars ou plus ou à l'emprisonnement sans option d'amende, ou à ces deux peines à la fois.

164. Les poursuites intentées pour violation de la présente loi ou d'une disposition des règlements doivent être prises au nom du contrôleur du revenu de la province.

Dans toute poursuite prise au nom du contrôleur du revenu de la province,

a) il n'est pas nécessaire de produire l'original d'un livre, document, ordonnance ou registre en la possession du bureau du revenu, mais une copie ou un extrait certifié par le contrôleur du revenu de la province constitue, par lui-même, une preuve suffisante du contenu de l'original;

b) il n'est pas nécessaire que le contrôleur du revenu de la province signe la plainte ni ne l'assermente, ni qu'il comparaisse, ni qu'il fasse la preuve de sa nomination et de l'exercice de sa charge. Il est suffisamment désigné comme plaignant ou demandeur, dans toute poursuite sous l'appellation de "contrôleur du revenu de la province";

c) on peut, dans une plainte, poursuivre plusieurs infractions commises par une même personne, pourvu que cette plainte indique de façon précise le temps et le lieu ou chacune des infractions a été commise.

Dans toute instance, au cours de laquelle un officier du bureau du revenu est assigné comme témoin pour fournir des renseignements au sujet de l'exécution de la présente loi ou des règlements, cet officier peut, au lieu de comparaître comme témoin, fournir ces renseignements par un rapport au tribunal, fait sous sa signature et transmis à la partie qui l'a assigné.

165. Lorsque la présente loi ou un règlement prévoit l'envoi par la poste d'une demande de renseignements, d'un avis ou d'une demande formelle, la preuve que cette disposition de la loi ou du règlement a été observée peut être faite au moyen d'une déclaration valablement faite sous serment par tout officier ou employé du bureau du revenu de la province qui a eu une connaissance personnelle des faits, pourvu qu'à cette déclaration soit joint le certificat émis pour l'envoi du document par poste recommandée ou la partie de ce certificat se rapportant au cas particulier et une copie conforme de la demande, de l'avis ou de la demande formelle.

166. Lorsque la présente loi ou les règlements obligent une personne à faire une déclaration, un état, une réponse ou un certificat, une déclaration sous serment d'un employé du bureau du revenu de la province mentionnant qu'il a la charge des registres concernés et qu'après en avoir fait un examen attentif

a) il lui a été impossible de constater, pour un cas particulier, que la déclaration, l'état, la réponse ou le certificat, selon le cas, a été fait par ladite personne, fait preuve **prima facie** que dans ce cas cette personne n'a pas fait de déclaration, d'état, de réponse ou de certificat, selon le cas; ou

b) il a constaté que la déclaration, l'état, la réponse ou le certificat a été produit ou fait un jour désigné, fait preuve **prima facie** que la déclaration, l'état, la réponse ou le certificat a été produit ou fait à la date indiquée et non antérieurement.

167. Dans toute poursuite, civile ou pénale; ou à l'occasion d'un appel devant le Comité d'appel de l'impôt provincial sur le revenu, tout original, copie ou extrait d'un livre, document ou pièce quelconque faisant partie des archives du ministère des finances de la province ou du bureau du revenu de la province et certifié par le ministre des finances ou le contrôleur du revenu de la province fait preuve **prima facie** de son contenu et de la qualité du signataire, à moins que la fausseté n'en soit établie.

168. Une déclaration faite sous serment par tout employé du bureau du revenu de la province à l'effet qu'il a la charge des registres appropriés et qu'il a connaissance de la pratique du ministère et qu'un examen de ces registres démontre qu'un avis de cotisation pour une année d'imposition particulière a été expédié par la poste, ou autrement communiqué à un contribuable un jour désigné, et qu'après avoir fait un examen attentif de ces registres il lui a été impossible de constater qu'un avis d'opposition de cotisation ou d'appel a été reçu dans le délai prescrit à cet égard, fait preuve **prima facie** des énonciations qui y sont contenues.

169. Lorsqu'en vertu de la présente loi une preuve est faite par la production d'une déclaration assermentée d'un employé du bureau du revenu, la production de cette déclaration fait preuve **prima facie** de la signature et de la qualité du signataire.

170. Avis judiciaire est pris de tous les décrets et règlements rendus sous l'empire de la présente loi sans qu'il soit nécessaire de les invoquer ou de les prouver particulièrement.

Dissimulation de matière imposable

171. Dans le calcul du revenu aux fins de la présente loi, aucune déduction ne peut être faite, à l'égard d'un déboursé fait ou d'une dépense contractée relativement à une affaire en opération qui, si elle était permise, réduirait indûment ou de façon factice le revenu du contribuable.

(à suivre)

Funérailles de M. Barth. Pouliot

De nombreux citoyens ont assisté, lundi dernier, le 22 février, aux imposantes funérailles qui ont été faites à M. Barthelemy Pouliot, époux de dame Emma Poulin, décédé à l'âge de 79 ans. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants de firmes industrielles et commerciales et de nombreux amis figuraient dans le cortège et à l'église.

En l'église St-Sauveur, la cérémonie religieuse fut imposante. Le R. P. Jean Leduc, o.m.i., curé, a fait la levée du corps, tandis que M. l'abbé Herménégilde Poulin, cousin du défunt, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Philippe et Cyrille Poulin, deux autres cousins, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans le défilé, le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Gérard, Paul et Roger Pouliot; ses gendres : MM. Armand Frenette, Francis Girard, Armand Desgagnés, Gabriel Caux; son frère, M. Delphis Pouliot; ses beaux-frères : MM. Jos. Poulin, Napoléon Godbout et Alphonse Poulin; ses neveux : MM. les abbés Herménégilde, Philippe et Cyrille Poulin, les RR. PP. Jean-Charles et Gérard, des Frères du Sacré-Coeur, MM. Clément et Joseph Poulin, Marcel et André Poulin, Jean-Paul et Laurent Poulin, Joseph et François Poulin, Fernand et Delphis Poulin.

On voyait aussi : MM. l'échevin J. Conseiller, le chevalier J.W. Cantin, Pierre Gendreau, Gérard Pouliot, Jos. Pouliot, C.-H. Armstrong, Eugène Plante, J.-A. Lambert, Jos. Plante, Jules et Maurice Marceau, Hermel Rhéaume, H. Michaud, W. Paradis, Jos. Paquet, Elzéar Létourneau, Paul Lemelin, Chs Marchand, I. Cameron, Jos. Plante, Eugène Plante, A. Langlois, Oscar et Ronald Desjardins, J.-B. Denis, Mathias Langlois, R. Bédard, G. Lemieux, Félix Beausoleil, J. Joncas, Oscar Dumas, Armand Dallaire, M. Lepage, Omer Parent, V. Couture, Jos. Dumas, Louis Gauvin, Donat Boulet, P.-E. Létourneau, M. Frenette, Jos. Pouliot.

On remarquait encore MM. G. Lafrance, Bernard Chabot, Frs Larose, Siméon Boulanger, Laurent Bertrand, Raymond Delisle, Hermel Rhéaume, Rol. Fradette, Amédée Fradette, Jos. Plante, Eugène Nadeau, Raymond Cantin, Jos. Audibert, J.-P. Coulombe, Roger Drolet, Léopold Marchand, Rol. Fradette, Ph. Tardif, Fern. Ouellet.

M. Paul-H. Tremblay, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.

Funérailles de Mme Jean Bourget

St-Romuald (DNC) Les funérailles de Mme Jean Bourget, décédée le 18 février à l'âge de 85 ans et 9 mois, ont eu lieu lundi matin, en l'église paroissiale.

La levée du corps a été présidée par M. le chanoine E.-Alfred Dupont et le service fut chanté par M. l'abbé Fernand Beaupré, assisté des abbés J.-M. Ruel et A. Simard qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Parmi ceux qui suivaient la dépouille mortelle qui quitta la maison Georges Marcoux & Fils on remarquait : M. Théophile Huard qui portait la croix ; ses fils : MM. Alfred Bourget, de Drummondville, Hilaire, Alphonse et Albert Bourget, de New-Liverpool, Lucien Bourget de New-York ; ses gendres : MM. Arthur Jean, Adélard Turgeon, Wilfrid Dufour ; son frère, M. Joseph Cadoret ; ses petits-enfants et amis, MM. Louis-Philippe Jean, Yves Jean, Rév. Père René Maitte, de la congrégation des Pères St-Vincent de Paul, Henri Lacasse, Herman Turgeon, Albert Morin, Marcel Martel, Victor Letarte, Donat Brousseau, Louis Genest, Arthur Blais, A. Demers, Léo Grosleau, Ephrem Laliberté, Joseph Moineau, Alphonse Lemelin, Fortunat Laliberté, Raymond Bégin, Georges Auger, Francois Demers, Alexandre Barbeau, Antoine Demers, Xavier Lambert, Antoine Gosselin, Patrice Plante, Wellie Cadoret, Etienne Dumont, Alphonse Demers, Achille Olivier, Lauréat Demers, Joseph Carrier, Joseph Cadoret, Georges Lemelin, Georges-Ed. Lemelin, Johnny Cadoret, Néniel Laverdière, Gabriel Tanguay, Alfred Côté, Cléophas Proulx, Donat Simoneau, Joseph Devillers, Alfred Roberge, Malcolm Slater, J.-M. Costin.

Après le service, l'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Funérailles de Mlle Eug. Gagnon

St-Honoré, Beauce (DNC) — Mlle Eugénie Gagnon, fille de feu M. Auguste Gagnon et de dame Virginie Gagné, est décédée récemment, à l'âge de 53 ans.

Elle laisse pour la pleurer, sa mère : Mme Auguste Gagnon ; ses soeurs : Mme Amédée Racine (Laura), Mme Phillas Veilleux (Rosée), Mme Paul Fortier (Wilhelmine), toutes de St-Honoré, ses beaux-frères : MM. Phillas Veilleux et Paul Fortier ; ses neveux et nièces : M. et Mme Jean-Paul Racine, M. Laurent Racine, M. et Mme Marcel Veilleux, M. et Mme Réal Poulin, Mlle Sylvie Poulin et un grand nombre d'autres parents.

Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis venus de la paroisse et des environs pour rendre un dernier hommage à la regrettée disparue.

La levée du corps a été faite par M. le vicaire Antoine Gilbert. Le service a été chanté par M. le curé Innis, assisté de M. le curé A. Dussault, de St-Évariste et de M. le vicaire Antoine Gilbert, de St-Honoré, comme diacre et sous-diacre.

La chorale était sous la direction du Dr Georges Sabourin. Mme Jean-Paul Racine touchait l'orgue.

La quête a été faite pendant le service par Mme Albert Carrier et Mme Georges Buteau.

Les porteurs étaient : MM. Alcide Mercier, Lucien Boulanger, Philippe Gabourg, Lucien Boulanger, Philippe Gabourg, Lucien Nadeau, Irénée Boulanger et Lucien Jobin. M. Omer Veilleux, portait la croix, accompagné de M. Herménégilde Bilodeau.

Conduisaient le deuil, ses soeurs, beaux-frères, neveux et nièces : M. Laurent Racine, Mme Amédée Racine, M. et Mme Phillas Veilleux, M. et Mme Paul Fortier, M. Jean-Paul Racine, M. et Mme Marcel Veilleux, M. et Mme Réal Poulin et un grand nombre d'autres parents.

Les funérailles étaient sous la direction de Giguère & Frères, de Ville St-Georges.

Funérailles de Mme A. Leblanc

St-Honoré, Beauce (DNC) Dame Imelda Lapointe, épouse de feu M. Alphonse Leblanc, est décédée récemment à Plessisville. Elle était âgée de 54 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Honoré.

Elle laisse pour la pleurer un fils: M. Germain Leblanc, de Montréal; deux filles: Mlle Simone Leblanc et Mme Armand Nadeau (Marielle), de Plessisville; un gendre: M. Armand Nadeau, de Plessisville ; ses belles-filles: Mme Germain Leblanc (Bernadette Nadeau), de Montréal et Mme Trefflé Leblanc (Irène Duvia), de St-Honoré, Bce; une fille adoptive: Fleurette Leblanc; son beau-père: M. Napoléon Leblanc, de St-Honoré; ses soeurs: Mme Alex. Bergeron (Demerise), de Lewiston, Me, Mme Gédéon Talbot (Germaine), de St-Honoré; ses frères: Herménégilde, de St-Théophile, Joseph, de St-Honoré et Wilfrid, de Hartford, Conn.; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Alex. Bergeron, de Lewiston, Maine, M. Gédéon Talbot, Mme Jos.-A. Lapointe, M. et Mme Herménégilde Bilodeau, de St-Honoré, Mmes Hermenégilde et Emile Lapointe, de St-Théophile, Mme Wilfrid Lapointe, de Hartford, Conn.; ses petits-enfants: Pauline, Liette et Denis Leblanc, de St-Honoré. Elle était la tante de Mlle Lucille Lapointe, g.m.g., de Québec. Elle laisse aussi, une foule de neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles étaient sous la direction de Giguère & Frères, de Ville St-Georges, Bce.

Funérailles de M. E. Lahouillier

Rouyn (DNC) — D'imposantes funérailles eurent lieu en hommage à M. Elie Lehouillier, décédé accidentellement sur les chantiers du lac Cassé, à 92 milles de Forestville. Il était âgé de 28 ans.

Ses funérailles eurent lieu en l'église St-Michel-Archange de Rouyn. On remarquait un grand nombre de parents et d'amis venus de toute la région pour assister au service funèbre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Rita Tremblay ; deux filles : Cécile, trois ans et demi, et Nicole, 33 mois ; son père et sa mère : M. et Mme Napoléon Lehouillier ; trois soeurs : Claire (Mme Armand Trottier), de Dupuis, Pauline (Mme Gérard Corbeil), de McWatters, et Mlle Armande Lehouillier, six frères : MM. Robert et Ubald, de McWatters, Paul, Oscar, Gilles et Roger, de Rouyn, son beau-père et sa belle-mère : M. et Mme Jos. Tremblay, de Rouyn, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Le service a été célébré par Mgr Albert Pelletier, P. D., curé, assisté du R. P. J.-B. Ducharme, O. M. I., comme diacre et de M. l'abbé J. Roberge, vicaire de la paroisse, comme sous-diacre. La levée du corps avait été faite par M. le curé.

La messe en partie a été interprétée par la chorale de St-Michel-Archange.

Les funérailles étaient sous la direction du Salon Darby, de Rouyn.

la silhouette: printemps 1954

Du nouveau en chaussures élégantes . . . une série nouvelle de souliers . . . formes exquises façonnées à la main . . . exclusivement 1954 ! Venez voir toutes ces splendides nouveautés maintenant en montre au Salon de la Chaussure pour Dames !

la chaussure: 'D'ANTONIO' et 'TOWN TALK'

l'endroit: POLLACK

Salon de la CHAUSSURE EXCLUSIVE deuxième

A—Escarpin 'Town Talk' en suède gris pâle et foncé — garniture de suède noir — talon haut. Pointures: 4 à 9. . . largeurs: AA et B — **$12.95**

B—Joli escarpin d'Antonio en veau aniline Swagger Tan — garni de détail délicat et d'une boucle à même — haut talon Stilletto — noir, bleu, rouge. Pointures: 4 à 9 . . . largeurs: AAA et B — **$15.95**

C—Souple sandale d'Antonio en cuir verni ou chevreau bleu garni de petites marquerites ou suède noir surmonté d'un bouton blanc. Pointures: 4 à 9 . . . largeurs: AAA et B — **$15.95**

D—Escarpin classique 'Town Talk' en cuir verni ou suède bleu marine — garniture de galon — talon haut ou Louis. Pointures: 4 à 9 . . . largeurs: AA et B — **$12.95**

E—Escarpin 'Pump' d'Antonio - modèle très décolleté - en veau aniline bleu marine Dark Bombay — garnitures de cuir verni bleu et boucle bleue et blanche — talon haut effilé — Pointures : 4 à 9 . . . largeurs: AAA et B — **$15.95**

F—Elégante sandale d'Antonio en chevreau rouge, bleu ou cuir verni garni de petits rivets blancs — fin talon haut tel qu'illustré. Pointures: 4 à 9 . . . largeurs: AAA et B — **$15.95**

G—Escarpin distingué d'Antonio en suède noir ou bleu — garni d'une boucle de même ton — talon haut effilé. Pointures: 4 à 9 . . . largeurs: AAA et B — **$15.95**

Echos mondains

RECEPTIONS

Le brigadier et madame J.-N.-E. Grenier ont reçu à un cocktail de quatre à sept samedi, à leur résidence, à l'occasion du mariage de leur fille, Lucie.

Mesdames Roger et Jacques Samson ainsi que madame Marcel Paré ont reçu à un cocktail le dimanche vingt et un février, à l'occasion du récent mariage de mademoiselle Suzanne Samson, fille de M. et de madame Albert Samson, de Lévis, avec M. Eric Weyman, fils de M. H.-E. Weyman, également de Lévis.

Madame Jacques Cartier, de Saint-Jean, a reçu à l'heure du thé samedi au Château Frontenac.

Un groupe d'amies se sont réunies à l'heure du thé samedi à la Porte Saint-Jean, en l'honneur de mademoiselle Rita Carrier, à l'occasion de son prochain départ pour la Floride.

M. et madame Marcel Ratté ont reçu un groupe d'amis à un cocktail suivi d'un buffet lundi dernier, à leur résidence, rue Saint-Vallier.

Dans le salon bleu de l'hôtel Windsor, les amis de la région de Montréal de l'honorable Louis-René Beaudoin ont reçu à l'occasion de sa récente nomination comme orateur de la Chambre des communes. A ses côtés, à la table d'honneur, outre madame Beaudoin, on remarquait: M. Gordon Allen, l'honorable Alcide Côté, MM. et mesdames Pierre Des Marais, Lomer Gouin, Bernard Le Bel, Raymond Le Bel, Jean Morin, Roch Pinard.

MARIAGE

Samedi, à midi à Saint-Léon de Westmount, Son Excellence Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, oncle du marié, bénissait le mariage de mademoiselle Juliette Rainville, fille de M. et de madame Robert-M. Rainville, avec M. Guy Fortier, fils de M. Hermann Fortier, décédé, et de madame Fortier, autrefois de Québec. Pour la circonstance, l'église avait été décorée de mufliers blancs et de glaïeuls roses, de massifs de palmiers, de feuillage d'eucalyptus et de magnolias. Mademoiselle Fleurette Trottier touchait l'orgue et pendant la messe, M. Arthur D'Ancost et M. Claude Cléroux exécutèrent le programme de chant. M. Jean Dolbec, beau-frère du marié, M. Richard Drouin, de Québec, ainsi que MM. Robert E. Boyd, Pierre Tellier, Peter Stevenson et Edward Wilson plaçaient les invités. M. J.-H. Fortier était le témoin de son petit-fils. Accompagné de son père, la mariée portait sur un fourreau rose pâle, une robe d'organdi blanc à petits plis français, corsage cintré, jupe très ample formant traîne circulaire et ceinturon de satin bleu Nattier à longs pendants. Son voile de tulle illusion était légèrement froncé sous un petit bandeau de satin bleu Nattier et de roses Sweetheart rose pâle. Elle tenait un livre d'heures, souvenir de sa grand-mère maternelle, à couverture de satin bleu et un chapelet de cristal de roche enguirlandé de roses Sweetheart. Madame Robert E. Boyd, dame d'honneur, madame Jean Dolbec, de Québec, soeur du marié, et mademoiselle Wendy Stevenson, demoiselles d'honneur, portaient des robes d'organdi blanc sur fourreau rose pâle, aux lignes identiques à celle de la mariée, de petits bandeaux de satin bleu Nattier et de roses Sweetheart et des bouquets de mêmes fleurs. M. Rodolphe Forget était le garçon d'honneur. Madame Rainville, mère de la mariée, portait une robe de taffetas châtaigne, à corsage ajusté et jupe ample, un grand chapeau de même tissu, des accessoires de suède brun et un bouquet de jacinthes blanches. Madame Fortier, mère du marié, portait une robe de shantung français marine, un petit chapeau de taffetas de même ton, des accessoires marine et une touffe de roses Johanna Hill à l'épaule. Madame J.-L. de Costa grand-mère de la mariée, portait une robe française de jersey de soie noire avec empiècement drapé de velours noir, un grand chapeau de paille d'Italie noire doublée de faille rose pâle, des accessoires noirs et une orchidée blanche au corsage. Madame J.-H. Fortier, grand-mère du marié, portait une robe de faille suisse gris acier, un petit chapeau noir recouvert d'aigrettes, des accessoires d'antilope noire et un bouquet de gardénias. La cérémonie fut suivie d'une réception dans la salle de bal de l'hôtel Ritz Carlton décorée à profusion de glaïeuls et de mufliers blancs. M. et madame Fortier prirent ensuite l'avion pour New-York et la Jamaïque. Pour voyager, madame Fortier portait un costume de lainage champagne, un chapeau de même ton, des accessoires d'antilope marron et un manteau de loutre.

NAISSANCE

Monsieur Jean Poirier, C.A., et madame Poirier (Reine Moreau) annoncent la naissance d'un fils né à l'hôpital du Saint-Sacrement le douze février et baptisé en l'église du Très Saint-Sacrement, sous le prénom de Claude. Parrain et marraine: monsieur et madame Charles Poirier, oncle et tante de l'enfant. Mademoiselle Charlotte Moreau portait son neveu sur les fonts baptismaux.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

PAS D'APPÉTIT

Quand vous êtes fatigué, insouciant, manque d'appétit dû à l'irrégularité ou malaise digestif, suivez l'exemple de bien d'autres pour vous remettre rapidement — prenez **Burdock Blood Bitters.**

Cet excellent composé végétal soulage vite malaise digestif, aigreur d'estomac, constipation et aide à aiguiser votre appétit. Procurez-vous aujourd'hui à votre pharmacie une bouteille de BBB. Fait du bien à toute la famille.

BURDOCK BLOOD BITTERS

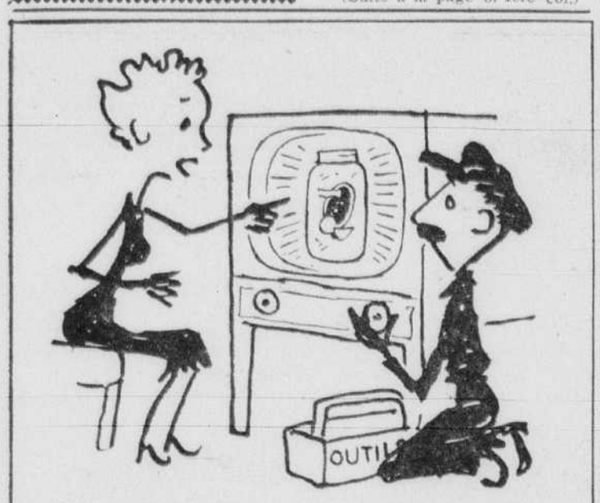

"J'y vois que de la marmelade . . . Heureusement que c'est de la Shirriff!"

Déjeuner mixte au Cercle des Femmes Canadiennes

M. François Seydoux-Fortier de Clausonne, ministre plénipotentiaire à l'ambassade de France à Washington, prononcera une conférence à l'issue d'un déjeuner mixte organisé par le Cercle des Femmes canadiennes, qui aura lieu demain à midi et trente.

M. Seydoux, chevalier de la Légion d'Honneur, licencié en Lettres et en Droit, est diplômé de l'Ecole des Sciences politiques de Paris. Au cours de sa brillante carrière diplomatique, il a participé comme délégué de son pays, aux conférences internationales les plus importantes de ces vingt dernières années.

L'éminent conférencier qui parlera sur "Le rôle de la France dans la communauté occidentale" sera présenté par Madame Percy Flynn, présidente du Cercle et remercié par Madame Wilfrid Desjardins, vice-présidente. Les messieurs sont cordialement invités à ce déjeuner-causerie qui aura lieu en la salle de bal du Château Frontenac.

—Grand espoir

(Suite de la page 3)

qu'une fraction de la population qui soit véritablement communiste. La plupart sont simplement anti-Français. Plusieurs même sont anti-communistes.

Les nationalistes, qui, depuis cinq ans, refusent d'accorder leur appui efficace à Bao Dai, donnent deux raisons pour expliquer leur façon d'agir :

1. Bao Dai n'a pas obtenu l'indépendance du Viet-nam. L'ex-empereur a signé, en 1949, avec la France, un traité qui donnait une semi-indépendance à son pays à l'intérieur de l'Union française, mais, de fait, la France retient le contrôle politique.

2. Les nationalistes critiquent le mode de pouvoir personnel exercé par Bao Dai et méprisent la corruption de son régime.

Pour se gagner l'approbation du Viet-nam, Bao Dai doit assumer une attitude ferme vis-à-vis de la France. Mais tant que l'armée naissante du Viet-nam ne sera pas beaucoup plus nombreuse et mieux entraînée, les forces françaises sont la seule protection contre le Viet-minh, et Bao Dai ne peut garder le pouvoir sans elles.

Pendant ce temps, la situation prend un aspect de conte de fée. Les armées des deux côtés ne peuvent rien accomplir d'important au point de vue militaire, parce qu'elles ont besoin de tous leurs effectifs pour rester où elles sont.

Permutations au CARC

Trois changements mettant en jeu des officiers supérieurs de l'Armée et du CARC entreront en vigueur en août 1954.

D'abord, le major-général J.D.B. Smith, CBE LSO, CD, présentement directeur de l'état-major conjoint du Canada à Londres et représentant militaire du Canada à S.H.A.P.E., remplacera le vice maréchal de l'Air Dunlap en qualité de commandant du Collège de la Défense nationale.

Le vice maréchal de l'Air C.R. Dunlap, CBE, CD, à l'heure actuelle commandant de la Défense nationale à Kingston, permutera au QG de l'Aviation à Ottawa. Ses nouvelles fonctions seront connues plus tard.

Le vice maréchal de l'Air D.M. Smith, CBE, CD, présentement officier de l'Aviation aux services techniques au QG de l'Aviation remplacera le major-général Smith à titre de directeur de l'état-major conjoint, Londres, et de représentant militaire du Canada à S.-H.A.P.E.

Les Échos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

Beau succès d'un concert sacré

L'église fraîchement restaurée des Saints-Martyrs Canadiens s'est remplie hier après-midi d'une foule de mélomanes qui ont assisté, dans une admiration recueillie, à l'un des plus beaux concerts sacrés donnés cette saison. Le programme où voisinaient, dans un équilibre harmonieux, du répertoire d'orgue, des oeuvres de musique de chambre et des chants sacrés, était d'un rare éclectisme et son exécution a permis d'apprécier au premier plan l'interprétation remarquablement soignée des Chanteuses du Belvédère qui ont affirmé notamment dans l'éloquente cantate de Vincent d'Indy, Sainte Marie-Madeleine, et dans l'Hymne de César Franck, ces qualités de nuances et de fini qui leur ont valu une brillante distinction au Concours des Chorales de la saison dernière. Dans l'oeuvre de D'Indy, Mlle Ghislaine Cimon, soliste, a fait admirer un timbre très pur de mezzo-soprano et les chaudes sonorités du médium se répercutaient avec une clarté étonnante sous la voûte du vaste temple religieux. Au piano, le jeu de mademoiselle Cécile Bédard s'unit harmonieusement aux accents de l'orgue. Le "Cantate Domino", de Rossini, fut aussi magnifiquement rendu par les chanteuses du Belvédère auxquelles leur directrice, Mlle Patricia Poitras sait communiquer les secrets de sa technique très sûre et de son solide métier d'artiste.

Le Quatuor à cordes Létourneau, qui est constitué de M. Claude Létourneau, au premier violon, de M. Fernand Robitaille, au second, de M. Edwin Bélanger, à l'alto, et de M. Paul Létourneau, au violoncelle, a fait entendre le Quatuor opus 74, no 2, de Haydn, et le Concerto en do majeur que Vivaldi écrivit pour basson et pour cordes, et dans l'exécution de ce concerto, M. Gaétan Laberge, dont nous avions apprécié au tout début du concert, le jeu très sobre et dépouillé dans la Toccate de Frescobaldi, a joué le rôle de bassoniste. Dans les quatre mouvements de l'oeuvre de Haydn, les artistes du Quatuor Létourneau surent mette en relief le dessin mélodique de l'Allegro, et s'ils manquèrent quelque peu de vivacité dans l'Andante, par contre, ils laissèrent au Menuet toute sa grâce et enlevèrent le Presto avec un entrain digne des plus grands ensembles. Dans le concerto de Vivaldi, les instrumentistes témoignèrent également d'une belle souplesse et l'Allegro final fut une très belle chose avec les détails des ciselures à travers lesquelles se retrouvait toute la finesse du thème mélodique

C'est sur les brillantes sonorités d'une oeuvre de Purcell, Air de trompette, que M. Gaétan Laberge clôtura à l'orgue ce riche concert sacré qui constituera sans doute une précieuse page dans l'histoire paroissiale des Saints Martyrs Canadiens.

G. B.

A la Chambre de Commerce de Charlesbourg

Charlesbourg (DNC) Jeudi dernier la Chambre de Commerce de Charlesbourg présentait avec grand succès "Fantaisie 1954", mettant en vedette M. Pierre Garon et ses artistes. M. Pierre Boutet, ténor, était l'invité d'honneur. Cette soirée était au profit du Patro Notre-Dame de Charlesbourg. La Vaste salle de cette institution était remplie à pleine capacité. Au premier rang de l'assistance on remarquait M. l'abbé Odilon Gauthier, curé de Charlesbourg, entouré de nombreux représentants du clergé des paroisses environnantes; M. Eddy Morneau, président de la Chambre de Commerce de Charlesbourg; M. René Bédard, maire de la ville de Charlesbourg, et plusieurs maires et dignitaires des municipalités environnantes; M. J.-J. Bédard, député du comté à l'Assemblée Législative et Mme Bédard, et un grand nombre d'autres citoyens éminents.

M. Pierre Boutet, accompagné au piano par Mme Pierre Garon, a été à la hauteur de sa renommée. Une fois de plus, il a démontré qu'il possède une voix extrêmement souple et qui semble devenir encore plus harmonieuse dans les notes élevées. L'auditoire ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Plusieurs artistes locaux ont aussi fait valoir leurs talents, entre autres M. Marcel Létourneau, comme violoniste, Mlle Micheline Gillet, professeur de diction, et Mlle Madeleine Gagnon, toutes deux diplômées du Conservatoire Sinval, ont fait preuve d'un remarquable talent comme diseuses Les Voix de Notre-Dame, un groupe de jeunes gens du Patro St-Vincent de Paul, ont fait entendre plusieurs chants.

Souvenir d'un séjour aux Indes

Revenant des Indes où elle séjourna avec son époux, Mme Jacque Dubuc, relatait, ses souvenirs, chez Marino, vendredi au souper de la soirée Internationale de l'Association des femmes de carrière libérale et commerciale.

Mme Dubuc, une toute jeune femme, raconta une expérience profondément humaine, dans ce Bengale antédiluvien où s'enchevêtre un monde indescriptible de superstitions et de croyances. S'étant mariée le 19 novembre, 1949, elle partit le jour même pour les Indes, avec son époux, pour se consacrer pendant 4 ans, en pays de mission, au lourd fardeau de l'Apostolat laïque. Elle décrivit l'Indou, dont toute la vie contemplative semble refugiée dans les yeux chassieux. Elle parla aussi du poète qu'est l'Indou, de son existence intimment liée à la nature.

Présentée par Mme Germaine Alleyn, présidente provinciale de l'Association des femmes de carrière, l'intéressante conférencière fut remerciée par Mme Jules Girouard, vice-présidente, (ex-présidente et fondatrice) de l'Association.

On remarquait à la table d'honneur: Mme Anna Girouard; Mme Jacques Tremblay; Mme Ferdinand Bélanger, (mère de la conférencière); Mme Jacques Dubuc ; Mlle Vivian Cummings; Mme Germaine Alleyn; M. Jacques Dubuc; Dr Jacques Tremblay et Mlle Irène Auger.

Spectacle offert à l'Hôpital Laval

Mercredi dernier, le 24 février les malades de Laval avaient le grand avantage d'assister à un autre magnifique spectacle donné par un groupe de choix de généreux artistes. Figuraient au programme : L'orchestre de M. Paul Beaudoin, des Modernistes de Québec accompagné au piano de M. Albert Bédard. M. Roland Lachance, ténor ; Gabriel Lefebvre, chanteur fantaisiste ; Wilson Poirier qui ne manqua pas d'égayer l'auditoire avec son harmonica; le petit Pierre Giroux et sa gracieuse soeurette Diane qui ont émerveillé leurs spectateurs dans l'exécution parfaite de quelques numéros de danse ; Le "Trio Patry", bien connu de tous, a évolué pour nous avec une agilité remarquable. Enfin, il a été donné de voir et d'entendre "Les Visionnaires", artistes en vedettes à la Porte St-Jean, gracieuseté de "Chez Gérard". M. Gaston Campeau, ténor, vedette du Bal Tabarin, gracieuseté de M. Mitchell. Ce fut un véritable régal artistique. Les applaudissements répétés marquèrent l'appréciation de chaque numéro.

Le journal parvient à presque chaque individu de chaque localité, non pas à une fraction des audiences. C'est pourquoi il est le médium de publicité le plus efficace de la nation.

POMPIER HEROIQUE: — On voit ici le pompier Dave Heveran, de New-York, amenant un chat en lieu sûr, au cours d'un violent incendie qui a ravagé un immeuble new-yorkais. Il avait auparavant sauvé la vie à neuf personn menacées par les flammes. Environ 40 personnes, presque toutes des femmes et des enfants, ont pu s'échapper par des sorties de secours ou en gagnant par le toit un immeuble adjacent. Il n'y eut pas de blessés. Le chat et un chien furent découverts dans deux chambres différentes de l'étage supérieur. (International News).

Attitude intolérable

Londres (PA). — La Pravda a sévèrement critiqué hier deux ministres qui n'ont pas tenu la production de tracteurs selon le plan établi. Il s'agit de Stephen Akopov, ministre de la Construction de machines, et Ivan-I. Nosenko, ministre des Transports et de la Construction de machines lourdes. "Cette attitude ne peut être tolérée", écrit la Pravda. Le journal rappelle que les deux ministres ont raté l'an dernier le plan de production "par plusieurs millions de roubles".

Il faut payer pour le confort

Ottawa, (PC) — M. Raymond Brunet, de Hull, président de l'Association canadienne de la construction, a déclaré samedi que les caprices des clients haussent le coût des nouvelles maisons d'habitation. Parlant au 54e banquet annuel de l'Association des anciens combattants d'Afrique du Sud, M. Brunet a dit que le coût de construction est moins élevé qu'il y a 25 ans au Canada. Mais il a ajouté que les demandes de système de chauffage moderne, d'installations électriques compliquées, etc., accroissent le coût des maisons.

Spectacle au Sana Bégin

Les Dames Patronesses du Sanatorium Bégin du Lac Etchemin varient le genre des spectacles qu'elles offrent à leurs protégés afin que, dans la diversité, le goût de chacun y trouve son compte.

C'est ainsi que, dimanche soir dernier, les membres du Cercle dramatique de Vallée Jonction venait bénévolement, récréer les malades et le personnel du Sana par une comédie dramatique en quatre actes: "Le Réveillon du Père Brisson", de Victor Vekman.

Monsieur l'abbé Jules Picard, aumônier du Cercle assume la direction artistique du groupe, secondé par M. Clermont Faucher qui donna les détails d'avant-scène et par M. Emilien Hébert, agent des spectacles à l'extérieur. Le jeu de M. Hébert, dans le rôle titre est à signaler par les qualités extraordinaires de comédien qui fait le pivot de la pièce. Il était secondé par Jules Leblond, Gérard Bisson, Marcienne Jacob, Bertrand Poulin, Gérard Faucher, Claudette Bisson, Jean-Paul Doyon, Guy Bisson, Yves Giguère, Magella Pouliot, Jean-Paul Poulin, Clermont Faucher, Normande Bourque, Isabelle Labbé, Gérard Jacques et Martin Nadeau qui tous, dans leur rôle respectif, donnèrent de l'entrain et du brio à cette comédie des plus distrayantes, jouée déjà 8 fois par le Cercle de Vallée. La pièce est sobre, en elle-même, mais au dernier acte, le réveillon permet à quelques artistes—danseurs, accordéonistes, joueur d'harmonica et chanteurs— de donner la mesure de leur talent.

M. André Bédard, président du comité des Loisi remercia les artistes bénévoles pour leur beau geste et pour leur jeu à point; il remercia également les instigatrices de ces divertissements; les Dames Patronesses dont Mme J. D. Bégin est présidente.

Outre l'honorable et Mme Bégin, le Dr et Mme Aimé Gagnon, le Dr et Mme Roger Lachance, le Dr et Mme Marcel Perron, notons que le maire de Vallée Jonction et madame Antonio Labbé rehaussaient la soirée de leur présence.

Finissants 1932-33 du Petit Séminaire

Les rhétoriciens 1930-31 et les finissants 1932-33 du Petit Séminaire de Québec se réuniront jeudi soir prochain, à 6 heures, à la maison des Anciens de Laval, 50, rue Ste-Ursule. Ce souper aura lieu à l'occasion du prochain départ pour l'Europe du président de la classe, le Dr Roger Gaudry qui, on le sait, donnera une série de conférences à la Sorbonne et en Angleterre. Il va de soi que tous les membres de cette classe sont instamment invités à prendre part à ces agapes confraternelles.

Vos jambes peuvent avoir la beauté LEG-O-GENIC en 20 secondes !

Portez les nylons BUR-MIL CAMEO

au fini mat exclusif

Nouveau jauge 66 denier 12

seulement $1.75 la paire

Vos brillantes sorties demandent des bas vaporeux, doux au fini mât

dit **Elizabeth Taylor** *étoile du film en Technicolor* **"Rhapsody"** *de M-G-M*

A l'écran et à la ville, Mlle Taylor porte les nylons Bur-Mil Cameo pour leur beauté Leg-O-Genic.

Voici les plus somptueux bas au monde - pour les plus belles jambes au Canada ! Incroyablement doux, merveilleusement clairs, ces nylons Cameo jauge 66 denier 12 semblent différents et le sont de tous les autres bas que vous ayez jamais portés. Avec le fini exclusif "poudre faciale", ils ont une souplesse arachnéenne, fini mat qui ne s'use pas et ne disparaît pas au lavage ! Et les bas Cameo vous offrent un extraordinaire supplément de valeur !

Demandez les nylons Cameo à votre comptoir de bas. Plusieurs modèles à partir de $1.50 à $1.75.

BUR-MIL Cameo

Les bas au fini mat exclusif "poudre faciale".

Fabriqués au Canada par Burlington Mills Hosiery Company of Canada Ltd.

BUR-MIL, CAMEO FACE POWDER FINISH ET LEG-O-GENIC SONT LES MARQUES DE BURLINGTON MILLS

MARBRE Pollack LIMITÉE

LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

Une valeur COTY de $3.75 pour 2.50

La ravissante nouveauté

"Parisienne Vanity" de COTY

Ce véritable bijou contient de la "POUDRE-CREME" avec sa houppette sous couvercle-miroir à charnières, dans une nouvelle gamme de teintes parisiennes: MUTED COTYROSE, MUTED BEIGE, MUTED SUN, MUTED BRONZE. Dans le manche se trouve le nouveau rouge à lèvres "SUB-DEB" indélébile, à base de vitamines et de substances protectrices, dans les nouvelles teintes: FLAME RED, RIVIERA LILAC, RIVIERA PINK, RUBY RED.

plus →

UNE BOITE DE POUDRE "Air-Spun"

Le Format régulier de cette célèbre poudre, légère comme l'air sur votre peau! Nouvelle gamme de teintes de Paris: MUTED COTYROSE, MUTED BEIGE, MUTED SUN, MUTED BRONZE.

• Pour un temps limité seulement

Parfums COTY de votre choix:
• L'AIMANT • L'ORIGAN
• EMERAUDE • PARIS

Rayon des cosmétiques — rez-de-chaussée

GARDEZ VOS MAINS *Veloutées . . .*

Hinds contient des émollients magiques qui pénètrent à fond et engendrent une douceur jusqu'ici inconnue . . . en plus, la précieuse lanoline et un ingrédient spécial assurent une protection antiseptique durable.

En quelques jours seulement, Hinds donnera à vos mains une éclatante beauté.

avec

Hinds HONEY AND ALMOND **Cream**

MUTT et JEFF — *par Bud Fisher*

MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

505

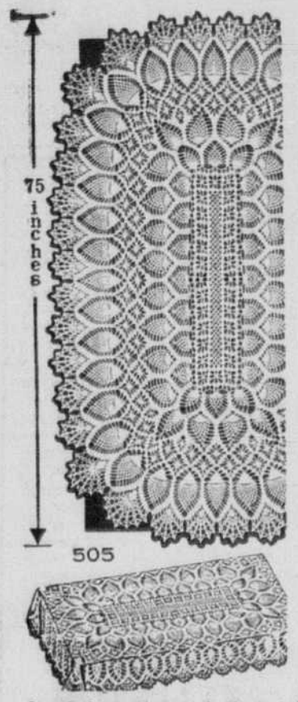

Le tricot au crochet n'est pas du tout compliqué et vous occuperez utilement vos longues soirées à effectuer ce délicat travail. Le résultat splendide que vous obtiendrez — en l'occurence une nappe d'une richesse inouïe — vous récompensera de votre patience.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Que désigne l'expression suivante : "Un îlot de 25 cycles dans un océan de 60 cycles" ?
2—De quelle caractéristique visuelle l'auréomycine tire-t-elle son nom ?
3—Dans le titre d'un ballet de Stravinsky, de quoi est qualifié Apollon pour rappeler que ce dieu est le chef des muses ?
4—Dans un autre ballet du même Stravinsky, quel est le nom-titre de la marionnette qui devient homme ?
5—Dans les bras de qui le peintre Gigoux fait-il mourir Léonard de Vinci ? (Il s'agit d'une légende incontestablement fausse, mais qui n'en a pas moins fait le sujet d'une peinture).
6—Qui a servi de modèle à Léonard de Vinci pour les traits de l'apôtre Jude ou Thaddée, dans la dernière Cène ?
7—Selon le titre d'une pièce de Cocteau, de quel endroit un peu étonnant les MARIES sont-ils ?
8—Quel est le titre d'une autre pièce de Cocteau qui représente un accessoire que l'on trouve dans presque tous les bureaux ?
9—Quel est, enfin, le titre d'une troisième pièce portée à l'écran du même auteur qui représente quelque chose de bicéphale ?
10—Lors de sa fondation, en 1895, quel nom portait l'Université de Montréal ?

REPONSES

1—Une région de l'Ontario du Sud, comprenant Toronto, Hamilton, London, Windsor, où l'électricité était fournie au consommateur à la fréquence de 25 cycles au lieu de 60. Un programme de longue durée vise à normaliser à 60 cycles, comme presque partout ailleurs, la fréquence de l'électricité dans ce secteur.
2—De sa couleur dorée : aurum, or... mykès, champignon.
3—Apollon musagète.
4—Petrouchka.
5—Dans les bras de François Ier.
6—Léonard de Vinci lui-même. (L'avant-dernier à droite).
7—Les Mariés de la Tour Eiffel, tel est le titre de cette pièce.
8—La Machine à écrire.
9—L'Aigle à deux têtes; bicéphale veut dire "à deux têtes".
10—L'Université Laval.

PRETS
$20 à $1,500
37 rue de la Couronne
(édifice Guillemette)
Tél. 5-7144
cfc
COMMUNITY FINANCE CORPORATION

Chronique ouvrière

LA SECURITE

L'Illinois State Industrial Community Services Committee, organisation du CIO, a esquissé une programme à l'intention des comités mixtes de sécurité. Il recommande, entre autres choses, que les représentants ouvriers soient choisis par l'organisation ouvrière ou que ce soit des travailleurs essentiels choisis par leurs compagnons; que la direction choisisse elle-même ses représentants; qu'on s'entende sur la politique à suivre en matière de sécurité et sur les moyens précis à prendre en vue de favoriser la sécurité.

Ces comités pourraient faire une enquête approfondie sur chaque rapport d'accident pour déterminer qu'elles ont été les causes de l'accident afin de pouvoir prendre les mesures appropriées de prévention; compiler des statistiques sur les causes et la fréquence des accidents. L'analyse de tels rapports fera connaître la fréquence, la cause, le genre et le lieu des accidents et autres renseignements importants.

Ces comités pourraient aussi élaborer des projets, reviser les pratiques ou règlements de sécurité pour répondre aux besoins de l'établissement; inspecter l'usine pour découvrir les conditions physiques et les méthodes de travail dangereuses, ce qui veut dire faire une inspection régulière de l'établisement pour depister les dangers qui pourraient surgir de temps à autre. De telles inspections régulières encouragent les travailleurs et les surveillants à faire disparaitre toute condition susceptible d'être critiquée par les comités.

Des recommandations au sujet de changements ou de compléments aux appareils ou dispositifs de protection en vue d'éliminer le danger pourraient aussi être faites par les comités. Les travailleurs, grâce à leur propre expérience et à leurs contacts avec ces appareils, peuvent suggérer des améliorations en vue d'assurer la sécurité au travail.

Ils peuvent aussi encourager les travailleurs à acquérir une formation sécuritaire, à se renseigner sur les premiers soins à donner aux blessés, à leur faire accepter un programme de sécurité. Les reunions d'un comité de sécurité devraient être organisées de façon à être intéressantes et pratiques et avoir lieu à intervalles réguliers, à la seule fin de discuter de prévention des accidents ou d'élaborer des mesures de redressement.

NEGOCIATIONS POST-ARBITRALES

Les représentants du Syndicat National Catholique de la Métallurgie de Québec Inc. ont rencontré, samedi matin, les représentants de la compagnie Cobra Industries Inc.

Les représentants syndicaux en ont profité pour informer la compagnie des décisions prises par les membres du syndicat concernant une sentence arbitrale rendue publique le 12 février 1954.

Les employé de Cobra demandent qu'en plus de la sentence arbitrale leur soient accordées les demandes suivantes :

1) L'entière rétroactivité sur l'augmentation de 0.05c l'heure à compter du 1er janvier 1953 au lieu de 0.02c tel que recommandé par la sentence arbitrale.
2) L'établissement d'une échelle de salaires minima pour la durée de la convention. L'échelle suggérée accorderait des réajustements de salaires de 0.04c l'heure à 10 employés et de 0.02c l'heure à 12 autres employés.
3) Une clause d'atelier syndical imparfait.
4) Le paiement des jours de fêtes de Noël 1953 et du Premier de l'An 1954, qui n'avaient pas été versés par la compagnie bien que prévus de la convention de travail antérieure qui était expirée depuis le 10 avril 1952.
5) Le remboursement du salaire perdu par un représentant du syndicat qui a été suspendu pendant quelque temps.

Les demandes syndicales représenteraient un déboursé supplémentaire d'environ $6,000 pour la compagnie à ceux prévus par la sentence arbitrale.

Les représentants de l'employeur après une rencontre avec leur bureau de direction doivent soumettre leur décision au syndicat au cours de la journée de lundi. Une assemblée des membres du syndicat est donc convoquée pour lundi soir, le 1er mars.

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques : Réunion du Syndicat de l'industrie du corset, du Syndicat du vêtement, de l'Union nationale des peintres et du Syndicat des employés de maisons d'éducation, ce soir, à 8 heures, à 555 boulevard Charest.

Unions internationales: Assemblée de l'Union internationale des travailleurs de céramique, local 233, ce soir, à 8 heures, à 72, rue Ste-Hélène.

L'hélium, essence qui sert à propulser les vaisseaux aériens, est non-inflammable et ne peut exploser.

SI VOUS VOUS SENTEZ DÉPRIMÉS . . . Vous souhaiterez être à 30 JOURS DE MAINTENANT lorsque vous aurez lu ce message concernant votre santé

D'un coup d'oeil, vous vous rendez compte automatiquement de vos 30 jours de progrès avec les ENERJETS

Cette boîte comprend 30 carrés. Chaque carré contient votre dose quotidienne—2 ENERJETS. Prenez-en une après le déjeuner et l'autre après le dîner. Il n'est pas nécessaire de calculer. Les carrés vides indiquent automatiquement votre progrès.

LORSQUE VOUS ATTEIGNEZ LE CARRÉ 10 . . . il ne sera pas nécessaire de vous dire la satisfaction le bien-être que vous éprouvez! Vous remarquerez chez vous un meilleur appétit, vous vous sentirez alerte et reposé et vous deviendrez plus actif. ENERJETS vous donne un regain de vie et vous font sentir mieux que vous l'ayez été depuis des années!

SI VOTRE MANQUE D'ENTRAIN vous inquiète . . votre alimentation laisse peut-être à désirer?

Si vous passez vos journées à vous sentir déprimés, fatigués, fâchés contre vous-même et les autres . . . VOUS DEVEZ ENVISAGER CE FAIT!

Que votre travail vous garde à la maison, sur la ferme, à l'usine ou au bureau, vous pouvez manger BEAUCOUP, mais avoir quand même un régime très pauvre en VITAMINES ET MINERAUX. Surtout si vous êtes un gourmet capricieux ou si vous mangez ce que vous aimez au lieu de manger ce qui est bon pour vous.

Si vous croyez que votre régime laisse à DESIRER en fait de vitamines et de minéraux, voyez ce que les ENERJETS peuvent faire pour vous. Cette formule scientifique s'est avérée efficace parce qu'elle comprend 6 vitamines, 3 minéraux, plus foie et fer . . . le tout dans une seule capsule puissante.

Vous DEVREZ vous sentir mieux en 30 jours

Vous ne risquez pas un sou pour savoir si ENERJETS peuvent vous aider à vous sentir mieux que vous ne l'ayez été depuis des années. Vous devrez éprouver une nouvelle vigueur, une sensation agréable de bien-être et le bonheur de vivre heureux. L'argent sera remboursé avec plaisir si vous n'êtes pas complètement satisfaits. Recommandés pour hommes et femmes de tous les âges, pour jeunes gens et jeunes filles et enfants au-dessus de 12 ans.

VOICI POURQUOI ENERJETS COÛTENT $5.95

"Vous obtenez la valeur de votre argent!" Cette pensée ne pourrait mieux s'adapter. La puissance des capsules ENERJETS ne pourrait être reproduite à meilleur marché. Pour ENERJETS vous payez le plus petit montant possible pour le meilleur produit que nos 90 ans d'expérience en remèdes peuvent fournir.

VOUS ÊTES PROTÉGÉS! LORSQUE VOUS ATTEIGNEZ LE CARRE 30, vous devez être très content de votre progrès . . . si non nous serons heureux de vous rembourser chaque sou que vous aurez dépensé pour ENERJETS. THE DR. A. W. CHASE MEDICINE CO. LTD., W. H. Edwards, Président

Commencez aujourd'hui le plan de 30 jours avec ENERJETS!

$5.95 pour 60 Capsules (provision pour 30 jours)

enerjets
• VITAMINES • MINÉRAUX • FOIE • FER

ET RAPPELEZ-VOUS QUE . . . C'EST UN PRODUIT DU DR A. W. CHASE

Pour décorer votre maison, utilisez les

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Heures d'affaires : 9 h. à 5 h. 30
Fermeture à 9 h. 30 le vendredi
Tél.: 4-8481

FLEURS ARTIFICIELLES

Ce printemps, Paquet vous offre un superbe choix de fleurs artificielles qui auront l'heureux effet d'enjoliver votre foyer. Faites votre sélection maintenant, notre choix est au complet.

FLEURS de toutes sortes, en papier.... .10
FLEURS en plastique. Grande variété.. .19
BIBELOTS en poterie avec fleurs en plastique 1.98 et 2.98

En vente à notre COMPTOIR
à l'entrée de la rue St-Joseph

NOUVEAU et très pratique :
ÉTUI POUR PLAQUE DE CRÉDIT

Un joli petit étui avec chaînette et anneau pour faire de votre **plaque de crédit** votre compagne inséparable. Remarquez ses caractéristiques:

- Garde votre plaque de crédit à la portée de votre main
- Elimine les risques d'erreurs dans vos achats et dans la livraison
- Espace suffisant pour une ou deux plaques de crédit
- Chaînette et anneaux solides pour attacher à votre bourse.
- Riche fini doré de belle apparence
- Intérieur en simili-velours.

1.50

Comptoir des bourses — Nouvelle annexe

LA DISCOTHÈQUE Paquet

vous offre

un superbe choix de DISQUES

En tout temps vous trouverez à notre discothèque vos disques favoris et les succès de l'heure les plus populaires, dans toutes les marques réputées:

RCA Victor - Capitol - Decca - Columbia - Coral - Mercury - M.G.M. - Quality - Pathé - Odéon - Apex - London - Vox - Citra - Period - Remington.

Vitesses 33⅓, 45 et 78 T. P. M.

.90 et plus

Comptoir des disques — Rez-de-chaussée

VALEURS Rubbermaid
pour votre cuisine :

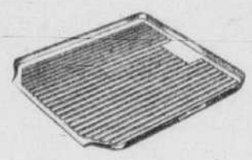

CABARET en caoutchouc pour égoutter la vaisselle. Rég. 3.98..... 2.47

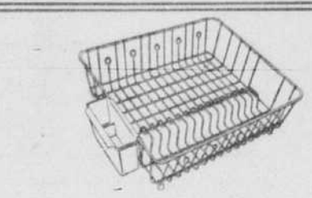

PANIER en broche recouvert en caoutchouc pour égoutter la vaisselle. Rég. 2.39 1.37

PASSOIRE à évier en caoutchouc. Régulier 1.79..... .77

COUSSIN en caoutchouc pour protéger les genoux. Régulier .98..... .57

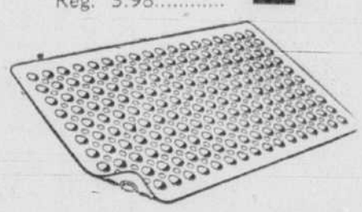

TAPIS en caoutchouc pour l'intérieur du bain. Régulier 1.79..... .97

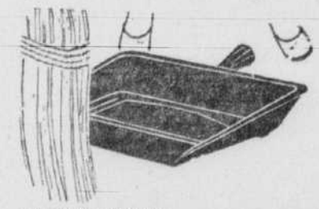

PORTE-POUSSIERE en caoutchouc. Couleurs assorties. Régulier 1.98..... .87

Il sert à plusieurs fins :

CABARET en bois

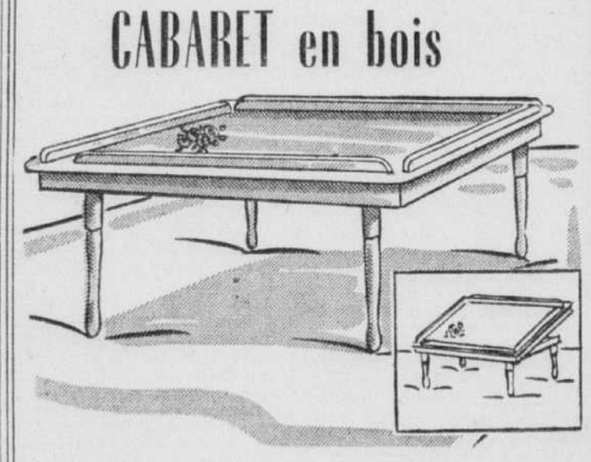

indispensable aux personnes qui mangent dans leur lit. Il peut également servir d'appui-livres. Les pattes se replient à l'intérieur lorsqu'il n'est plus en usage. Couleurs pastelles: vert, blanc, bleu, rose. 20" x 16"..... 3.99

Ustensiles de cuisine — sous-sol

Procurez-vous notre CUISEUR MAGIQUE à prix incroyablement bas

Vos repas préparés comme par enchantement

12 ustensiles dans 1

seulement 2.97

Remarquez le prix vraiment bas de ce cuiseur magique, 12 dans 1. Vous obtiendrez de merveilleux résultats dans la cuisson et de plus son entretien est très facile. Toute famille devrait avoir le sien. Il est fabriqué d'aluminium pressé de première qualité.

Ustensiles — Sous-sol

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Echos mondains

BIENFAISANCE

Madame Paul Gagnon reçoit son cercle de couture, cet après-midi, à sa résidence, au profit de l'Assistance Maternelle.

DEPLACEMENTS

M. André Patry a pris l'avion à Dorval, samedi, pour un voyage d'un mois en Europe et en Afrique du Nord.

Madame Maurice Archer est retournée récemment à Ottawa après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de ses parents M. et madame J.-B. Giroux.

M. Jules Savard, d'Ottawa, ainsi que M. et madame Gustave Savard, de Montréal, étaient au nombre des invités de l'extérieur au mariage Careau-Savard, qui a été célébré samedi en l'église de Saint-Malo.

Mademoiselle Claire Champoux fait présentement un séjour de quelques semaines à Miami Beach Floride.

M. et madame Médéric Monast font présentement un séjour de deux mois à Miami Beach, Floride.

Mademoiselle Laurence Gagnon, de la rue Sainte-Claire, est de passage au lac Edouard, l'invitée de mademoiselle Louise Simard.

M. et madame Jacques Coderre, de la métropole, ont passé une semaine au Manoir Saint-Castin au lac Beauport.

Mademoiselle Fernande Hough passe quelque temps à London, Ontario, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur M. et madame Steve Turner.

Parmi les invités de l'extérieur au mariage Bernatchez-Bolduc qui a été célébré samedi en l'église Saint-Raphael de Bellechasse, mentionnons: M. et madame Edmond Bernatchez, mademoiselle Irène Bernatchez, M. et madame André Bernatchez, le docteur et madame Jean-Luc Lavallee, le docteur et madame Paul Plourde, mademoiselle Janine LeBlanc, I.L., mademoiselle Irène Gilbert, I.L., de Montmagny, M. et madame J.-P. Dulac, d'Amos, Abitibi, M. René Bernatchez, M.A.L., et madame Bernatchez, de St-Flavien, Lotbinière, M. et madame Isidore Olivier, le juge et madame Henri Bernatchez, le capitaine et madame Lionel Saint-Pierre, M. et madame Wilfrid-A. Rouleau, madame Philippe Béchard, mesdemoiselles Thérèse et Cécile St-Pierre, I.L., de Québec, le major-général et madame P.-E. Bernatchez, de Montréal, ainsi que M. et madame J.-L. Roberge, de River Bend.

M. et madame Raoul Bergeron sont retournés à La Malbaie après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de leur gendre et de leur fille M. et madame Guy Babineau ainsi que leur fils et leur belle-fille, M. et madame Victorin Bergeron.

Madame Elena A. Chavez, épouse du nouveau consul général du Chili à Montréal est arrivée ces jours derniers dans la métropole où elle a rejoint son mari qui s'y trouve depuis quelque temps. Elle était accompagnée de deux de ses fils, Claudio et Sergio. Un autre fils, Arturo, est attendu prochainement.

M. Fridolin Simard, maire d'Amos et madame Simard, font actuellement un séjour à leur demeure de Fort Lauderdale, Floride.

M. et madame Surveyer ainsi que M. et madame J.-A. Prud'homme de Montréal, sont partis pour la Floride où ils passeront quelque temps à Miami Beach.

Madame Robert Gueugnier, de Paris, attendue à Montréal, en mars, sera l'hôte de sa soeur Mme M.-G. de Lom.

Seule

LA NOUVELLE CRÈME DENTIFRICE

COLGATE

POSSÈDE LA PREUVE CLINIQUE

qui apporte l'espoir à des millions de personnes:

LA PROTECTION
LA VIE DURANT
CONTRE
LA CARIE DENTAIRE

...parce que

LA CRÈME DENTIFRICE COLGATE CONTIENT L'INGRÉDIENT ENZYME-PHOSPHATE MIRACLE GARDOL

85¢
59¢ 33¢

TÉL. 2-5214 J.E. LIVERNOIS LTÉE RUE ST. JEAN QUÉBEC

Bonne renommée évite la prison

Cornwall, Ont. (PC) Edward-C. Bryan, distributeur de magazines de Cornwall condamné à 10 jours de prison pour mépris de cour à la suite de la publication d'articles de magazines se rapportant au meurtre de Marie-Anne Carrier, a été libéré samedi.

Le juge en chef J.-C. McRuer, de la Cour suprême de l'Ontario, qui a présidé au procès du sous-lieutenant Peter Balcombe, a dit avoir accordé la libération de Bryan étant donné le bon renom dont il jouit dans la ville. Le juge croit que l'aspect correctif de la sentence, imposée vendredi dernier, a été atteint.

Bryan avait été conduit en prison dès vendredi après avoir reçu sa sentence.

Des amendes au total de $14,000 furent imposées aux éditeurs des magazines.

AVIS AUX INFIRMIERES
COCKTAIL DANSANT
Mardi, le 2 mars, de 9 à 11 heures P.M. au MAPLE LEAF
(Près du Palais Montcalm)

Quatre valeurs en produits de beauté

COTY

qui augmentent réellement votre personnalité!

POUDRE POUR LE VISAGE "AIR SPUN" *
grandeur régulière $1.40 dans un nouveau choix de quatre teintes discrètes

NOUVELLE POUDRE-CREME COMPACTE *
Un merveilleux mélange de poudre "Air Spun" et fine crème de base - quatre teintes discrètes.

NOUVEAU ROUGE A LEVRES INDELEBILE
N'irrite pas, n'assèche pas, adhère plus longtemps. Contient des vitamines et autres ingrédients protecteurs. Quatre teintes inspirées de Paris.

et une magnifique nouvelle minaudière Parisienne de COTY format pour le sac à main

MINAUDIERE GENRE COFFRET
contenant de la poudre-crème compacte et une houppette, miroir dans le couvercle et un rouge à lèvre indélébile.

Votre achat de poudre "Air Spun" valeur de $3.75 pour seulement $2.50

* Dans votre essence préférée: L'AIMANT L'ORIGAN - EMERAUDE - "PARIS"

COMMANDES POSTALES

Acceptées C.O.D. par chèques ou mandats. Adressez à:
PHARMACIE LIVERNOIS ENRG. RUE ST-JEAN, QUEBEC
DESCRIPTION .....
QUANTITE ..... PRIX .....
NOM .....
ADRESSE .....

Tél. 2-5214 J.E. LIVERNOIS LIMITÉE RUE ST. JEAN QUEBEC

DECORE : Sir Jacob Epstein, sculpteur de grande réputation, a été photographié après que la reine-mère Elizabeth lui eut remis les insignes de chevalier de l'Ordre de l'Empire Britannique. La cérémonie s'est déroulée récemment au palais de Buckingham.

Mise en garde d'un évêque américain aux Ch. de Colomb

Cleveland, — (PA) — Un évêque auxiliaire catholique a menacé de quitter vendredi le conseil des Chevaliers de Colomb de Cleveland et de se joindre à un comité inter-racial qui s'est vu refuser une charte de Chevaliers de Colomb.

L'an dernier, le conseil des Chevaliers de Colomb de Cleveland avait repoussé la demande d'admission de trois noirs.

"Leur couleur est la seule raison de ce refus," a déclaré Mgr Floyd L. Bégin, dans une entrevue accordée au bulletin d'une université catholique. "Et tout ceux qui prétendent le contraire sont des menteurs et des hypocrites".

L'hebdomadaire diocésain écrit que l'évêque a fait savoir "qu'il envisageait de passer du conseil 733 de Cleveland au comité inter-racial".

Le conflit entre l'évêque et l'organisation s'est fait jour dans la soirée de dimanche dernier, quand le premier a pris la parole devant les 1,200 personnes qui assistaient à une initiation du quatrième degré des chevaliers de Colomb. Il demanda et obtint un vote d'approbation à mains levées pour adresser au conseil suprême des chevaliers de Colomb une pétition l'invitant à reconsidérer la demande de charte du comité inter-racial, demande qui avait été rejetée deux semaines plus tôt.

"Ou bien le bureau directeur a oublié le premier principe du troisième degré, savoir l'élimination des préjugés raciaux, ou bien on lui a donné une idée inexacte du nouveau comité inter-racial," a-t-il déclaré par la suite. "Il faut en finir et accorder une charte à ces gens sans s'occuper de la couleur de leur peau."

Le chevalier suprême des Chevaliers de Colomb, M. Luke Hart, de New-Haven, Connecticut, a dit que la charte avait été refusée parce que le comité envisagé était organisé "sur une base raciale".

Mais l'évêque a rétorqué que le conseil suprême n'avait pas à poser de questions sur la composition raciale du groupement, du moment qu'il n'était pas exclusivement noir et, par conséquent, ne violait pas l'interdiction de conseils de caractère racial ou ethnique.

"Les Chevaliers de Colomb, a-t-il dit, doivent, ou bien s'identifier avec l'église catholique et faire de l'apostolat, ou bien cesser de se dire une organisation catholique et d'employer le terme de "société fraternelle pour les catholiques".

Mise au point d'une compagnie

(Par la Presse Canadienne)

M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines, a déclaré hier soir avoir reçu un télégramme de la Molybdenum Corporation of America à l'effet que de l'uranium aurait été découvert dans la région d'Oka.

Cette région agricole, située à quelque 40 milles au nord-ouest de Montréal, est devenue un endroit de prospection animé depuis que la compagnie y fait des recherches.

M. Dufresne a déclaré que les analyses faites aux laboratoires du ministère des Mines sur le minerai découvert à Oka ont été pratiquées sur des échantillons soumis il y a neuf mois par le prospecteur qui les a trouvés.

M. Dufresne a ajouté que le télégramme déclare que "La compagnie a exloré sa propriété d'Oka au moyen de tranchées. Dans ces tranchées, elle a trouvé une quantité considérable de thorium, de l'uranium et une bonne quantité de columbium et de tantale".

Le sous-ministre signale que le télégramme se poursuit ainsi:

"La compagnie possède des analyses de cinq laboratoires différents et elle est presque assurée que ces analyses sont correctes. Le contenu d'uranium est de quantité indéterminée parce qu'elle varie considérablement dans les différentes régions. Il en est de même du thorium. Présentement, elle (la compagnie) pratique du jalonnage pour déterminer s'il existe des quantités en profondeur, à une profondeur plus grande que huit à 10 pieds, soit celle des tranchées."

Le Molybdsnum Corporation of America, qui se spécialise dans les métaux rares, détient des droits miniers sur une superficie de huit milles carrés dans la région d'Oka.

M. Dufresne a ajouté qu'il divulguait la teneur du télégramme afin d'éviter tout malentendu.

Le sous-ministre a déclaré jeudi qu'aucune trace d'uranium n'avait été découverte dans les échantillons jusqu'ici soumis aux laboratoires du

Devant les tribunaux

Rivière-du-Loup

Le jugement dans la cause de "Le Comité Paritaire de l'Industrie du Meuble de Québec ayant son bureau chef à Montréal, vs Mont-Carmel Furniture Company Limited, ayant son bureau chef à Mont-Carmel, défenderesse, et Le Procureur Général de la Province de Québec, représentant Sa Majesté aux droits de la province, intervenant, et Le Comité Paritaire de l'Industrie du Meuble de Québec, contestant , a été rendu ces derniers temps, par l'honorable J.-Alfred Dion, juge de la Cour Supérieure.

Le demandeur, dans sa déclaration, allègue qu'une convention collective a été passée entre l'Association patronale des Manufacturiers du Meuble et la Fédération Nationale Catholique du meuble de la Province de Québec, et les locaux de l'Union Internationale des Ouvriers du Meuble, remplacée plus tard par l'Union Internationale des Rembourreurs de l'Amérique du Nord. Cette convention collective passée sous l'empire de la Loi des conventions collectives a été publiée dans la Gazette Officielle de Québec du 17 juillet 1948;

Cette convention collective a été approuvée selon la loi et étendue aux employés et aux employeurs de l'Industrie du Meuble de la Province de Québec, tel qu'il appert aux arrêtés ministériels ci-dessus mentionnés.

Cette convention collective et le décret No 974 ci-dessus mentionné avec ses amendements, ont été en vigueur aux époques mentionnées dans la présente action, et sont encore en vigueur dans la Province de Québec, pour tous les employeurs et employés de l'industrie du meuble, ce décret ayant été renouvelé de plein droit pour une seconde année, le 17 juillet, 1949, et pour une troisième année le 17 juillet 1950 parce qu'il n'a pas été dénoncé par aucune des parties à la convention collective étendue par le décret.

Toutes les prescriptions de la loi relatives à la convention collective de travail de l'industrie du meuble de la Province de Québec, et à son extension juridique à tous les employeurs et employés de cette industrie, ont dûment été remplies.

A la suite de cette convention collective et du décret ci-dessus mentionné, un comité paritaire a été constitué par l'industrie du meuble de la province de Québec, sous le nom de "Le Comité Paritaire de l'Industrie du Meuble de la Province de Québec". La constitution et les règlements de ce comité paritaire ont été approuvés par arrêté ministériel, subséquemment amendé, et publié dans la Gazette Officielle de Québec.

La Compagnie défenderesse fabrique des meubles suivant les dispositions de la dite convention et du décret qui l'a suivie, et elle est ainsi assujettie à la loi de la convention collective et au décret No 974 tel qu'amendé ainsi qu'à la constitution et aux règlements du Comité de l'Industrie du Meuble de Québec.

La compagnie défenderesse, qui exploite son industrie à Mont-Carmel, dans le comté de Kamouraska, se trouve dans une des municipalités situées dans la zone No. 3, et elle a employé pour la période comprise entre le 1er décembre, 1950 et le 28 février 1951, divers employés qui ont travavillé pendant plusieurs heures à des salaires inférieurs à ceux qui devaient leur être payés suivant la loi, dans la zone où se trouve l'industrie de la défenderesse.

Conformément à la Loi, à la Convention Collective et au décret No-974 et ses amendements, le nom des employés, le total des heures de travail qu'ils ont fait, les salaires qui leur ont été payés, les salaires qui devaient leur être payés, et la balance qui reste due pour leur travail se trouvent détaillés dans les états de compte annexés et signifiés avec l'action, comme cédule "A"; Au cours de la période de temps ci-dessus mentionnée, la défenderesse n'a pas payé le salaire moyen pour la zone dans laquelle se trouve son industrie; et les montants que la défenderesse aurait dû payer en salaires à ses employés au cours de cette période, pour atteindre la moyenne prescrite par le décret, se trouvent détaillés à la même cédule.

Il est dû au Comité Paritaire de l'Industrie du Meuble de Québec, demandeur en la présente cause, en vertu de ce que ci-dessus allégué, une somme de $2,029.64 se détaillant comme suit :

a/ Gages pour temps supplémentaire dû aux employés mentionnés au cédule "A", $406.25 ;

b/ Montant que la compagnie défenderesse aurait dû payer à ses employés pendant la période concernée pour atteindre la moyenne prescrite par le décret ... $393.24 ;

c/ Montant payé au-dessous du minimum fixé par le décret, $891.88;

d/ Pénalité de 20% que le demandeur est en droit d'exiger de la défenderesse en vertu de la loi, de la convention collective et du décret ainsi que des règlements, $338.27.

Considérant que le Comité Paritaire de l'Indsutrie du Meuble, demandeur en cette cause, poursuit la défenderesse en vertu de la loi de la convention collective (ch. 163 S. R. P. 1941, et ses amendements), et en vertu d'une convention collective de travail qui a force de décret à la suite des arrêtés ministériels dûment publiés dans la Gazette Officielle de Québec ;

Considérant que les prescriptions exigées par la loi ont été remplies pour que cette convention collective de travail et son extension juridique aux employeurs et employés de l'industrie du meuble dans la Province de Québec aient leur effet ;

Considérant que les employés de la défenderesse, représentés par le demandeur et la Compagnie défenderesse qui exploite une industrie du meuble à Mont-Carmel, Comté de Kamouraska, Province de Québec, sont liés par cette convention;

Considérant que la défenderesse a employé, dans son industrie, à Mont-Carmel, pour la période comprise entre le 1er décembre, 1950, et le 28 février, 1951, divers employés qui ont travaillé pendant plusieurs heures à des salaires inférieurs à ceux qui devaient leur être payés dans la zone où se trouvait cette industrie;

Considérant de plus, que pendant la période de temps ci-dessus mentionnée, la défenderesse n'a pas payé le salaire moyen pour la zone dans laquelle se trouve son industrie, selon les dispositions de la convention collective et du décret ci-dessus mentionnés;

Considérant qu'en vertu de la Loi de la convention collective et du décret ci-dessus mentionnés, il est dû au Comité paritaire de l'Industrie du Meuble de Québec, le demandeur en la présente cause, la somme de $2,029.64, détaillée ci-dessus.

Considérant que le Comité Paritaire de l'Industrie du Meuble, demandeur dans la présente cause a le droit de réclamer pour les ouvriers dont les noms apparaissent dans la cédule "A" annexée à l'action, les montants qui y sont spécifiés comme leur étant dus, vu que les ouvriers concernés n'ont pas institué ni fait signifier de poursuite dans un delai d'un mois à compter de l'échéance de leur salaire;

Considérant que la compagnie defenderesse n'a pas payé les salaires que les dits ouvriers avaient le droit de recevoir suivant leur âge, la nature de leur travail, le territoire où ils ont travaille et les heures durant lesquelles ils ont travaille;

Considérant que les rapports relatifs à la période concernée, produits par la défenderesse entre les mains du demandeur, sont inexacts et qu'ils ne sont pas conformes aux renseignements et aux chiffres apparaissant à la cédule "A" signifiée avec la présente action;

Considérant que le Comité Paritaire, demandeur, n'a été mis officiellement au courant de l'inexactitude des rapports ci-dessus mentionnés et de l'existence de la présente réclamation, qu'au cours des cinq mois précédant la signification de la présente action;

Considérant que la défenderesse a comparu, et que sa défense à l'action se base en résume sur le seul fait que le Comité Paritaire, demandeur, n'a pas obtenu l'autorisation préalable du Procureur Général avant d'intenter la présente action, telle qu'édictée à l'Arrête Ministériel No-405 du 12 avril, 1950;

Considérant que par son action, le demandeur demande que l'article 9 de l'arrêté Ministériel No-405 du 12 avril, 1950, soit déclaré inconstitutionnel et ultra vires des pouvoirs du Lieutenant-Gouverneur en Conseil;

Considérant que le Procureur Général de la Province de Québec est intervenu sur la présente action et que par son intervention, il s'oppose à la demande formulée par le demandeur, pour que l'article 9 du décret 405 soit déclaré ultra vires;

Considérant que par les conclusions de son intervention, l'intervenant conclut que par jugement à intervenir il soit dit et déclaré que le decret No-405 du 12 avril, 1950, publié dans la Gazette Officielle de Québec le 22 avril, 1950, est **intra vires** des pouvoirs du Lieutenant Gouverneur en Conseil et spécialement la clause 9 du dit décret; et qu'il soit dit et déclaré que la partie des conclusions de l'action concernant l'arrête ministériel No-405 et la clause 9 du dit décret, soit rejetée, et que le demandeur soit à ce sujet, déboute de son action;

Considérant que l'article 9 de l'arrêté Ministériel No-405 du 12 avril, 1950, publié dans la Gazette Officielle de Québec le 22 avril 1950, contient la disposition suivante : —

"Quant à l'industrie visée par la présente convention et qui est localisée dans une municipalité regie par le Code Municipal, aucune "poursuite ou procédure judiciaire "ne pourra être intentée par le "Comité paritaire sans l'autorisation "préalable du Procureur Général."

Considérant que cette disposition de l'Arrêté ministériel No-405 du 12 avril, 1950 est **ultra vires** des pouvoirs du lieutenant gouverneur en conseil de la Province de Quebec ;

Considérant qu'aucune disposition de la loi de la Convention collective (ch. 163 S. R. Q. 1941 et ses amendements), n'autorise le lieutenant gouverneur en conseil à décreter une telle disposition;

Considérant que le fait de declarer **ultra vires** l'article 9 de l'arrêté ministériel No-405 ci-dessus mentionné, n'invalide pas les autres dispositions du même arrête ministériel;

Considérant que l'intervention produite par l'intervenant est mal fondée, et ne peut être maintenue;

Considérant que l'action du demandeur contre la défenderesse doit être maintenue suivant ses conclusions;

Pour ces raisons : —

Adjugeant sur l'intervention : — Déclare non fondée l'intervention du Procureur Général, et renvoie la dite intervention, en recommande à la Couronne de payer au demandeur les frais encourus sur la dite intervention; et

Adjugeant sur l'action du demandeur : — Condamne la défenderesse à payer au demandeur, en faveur des employés dont il est question dans la présente action, et pour pénalité, tel que réclamé, la somme de $2029.64; le tout avec interêt depuis l'assignation, et les dépens ;

Déclare nuls et annulés à toutes fins que de droit, tous contrats ou arrangements ayant pour objet d'enfreindre ou d'éluder les dispositions de la loi des conventions collectives de la convention collective ou du décret No-974 ou des règlements ci-dessus allégués régissant l'industrie du meuble de la Province de Québec, effectués entre les salaries de la défenderesse dont les noms apparaissent à la cédule "A";

Déclare que la disposition suivante : — "Quant à l'industrie visée par la présente convention et "qui est localisée dans une municipalité régie par le Code municipal, "aucune poursuite ou procedure judiciaire ne pourra être intentee "par le Comité Paritaire sans l'autorisation préalable du Procureur Général" contenue à l'arrête ministériel No-405 du 12 avril, 1950, et publiée dans la Gazette Officielle de Québec le 22 avril, 1950, est et a été **ab initio, ultra vires** des pouvoirs du lieutenant gouverneur en conseil, et que cette disposition est nulle et de nul effet;

Le tout avec dépens.

Les jugements dans deux autres causes identiques entre les mêmes parties, pour les mêmes raisons l'une au montant de $698.30 et l'autre au montant de $794.47, ont aussi été rendus le même jour, par l'honorable juge Alfred Dion, avec les mêmes conclusions, que le jugement ci-dessus.

Ces trois causes ont été inscrites devant la Cour du Banc de la Reine, à Québec.

Conférence et concert à St-Pascal

S'inscrivant dans le cadre de la "Semaine de la Famille", une conférence-concert était présentée, hier soir, à la salle paroissiale de St-Pascal par la Ligue des Citoyens et le Comité d'Embellissement de St-Pascal de Maizerets.

Architecte-paysagiste bien connu à Québec, M. Roland Bédard, dans une conférence des plus instructives nous a parlé de l'"Embellissement, source de bien-être et de joie familiale". Au cours de cette causerie, M. Bédard a cherché à prouver que l'embellissement peut et apporte beaucoup au bien-être général de toute la population. "Nous pouvons dire sans équivoque, déclare le conférencier que votre paroisse se prête admirablement à une politique d'embellissement général et que les travaux entrepris par votre dévoué pasteur, ainsi que ceux commandés par la cité la doteront d'éléments de beauté fort enviables. Il est également hors de doute, que le Comité d'Embellissement est à la hauteur de la situation et que ses membres ont compris toute l'importance de l'aménagement du domaine familial de façon à le rendre utile et agréable" Le conférencier donne ensuite de judicieux conseils sur la façon d'aménager les pelouses, de planter des arbres et des arbustes, de placer des parterres de fleurs, d'agrémenter la propriété de quelques "fantaisies" telles que, par exemple, un cadran solaire, des boites à fleurs, des terrasses, tous ces éléments contribuant à la joie de notre foyer. Le conférencier souligne aussi qu'un parc est une nécessité dans chaque secteur de la ville; cette question sera bientôt à l'ordre du jour, car au centre de la paroisse existe un large terrain pouvant, avec avantage, être transformé en parc public.

Présenté par M. Edouard Catafford, président du Comité d'embellissement, M. R. Bédard fut remercié par M. Gérard Hamel, échevin, président d'honneur de cette soirée qui, en quelques mots, rappela que St-Pascal avait déjà tracé la voie en bien des domaines; "C'est une raison de plus pour qu'elle le prouve une nouvelle fois en répondant favorablement aux recommandations soumises par le Comité d'Embellissement".

D'excellents artistes nous ont prouvé que la musique était une autre forme d'embellissement non moins agréable. Ce fut tout d'abord Mme Suzèle Carle, violoniste d'une surprenante souplesse d'archet qui se fit applaudir dans l'interprétation de pages de Haendel et de Wienansky puis M. Marcel Picher dont la voix grave et nuancée nous fit entendre des pièces de Massenet et de Fauré. Mlle Lucille Michaud au piano, ne fut pas moins remarquée. Rappelons en terminant que cette agréable soirée s'était ouverte par une déclaration de bienvenue de M. Lorenzo Després, secrétaire de la Ligue des Citoyens de St-Pascal de Maizerets.

Plusieurs portent maintenant des

FAUSSES DENTS

avec plus de confort

FASTEETH, un agréable poudre alcaline (non acide), qui tient les fausses dents plus fermement en place. Pour manger et parler avec plus de confort, saupoudrez simplement un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Aucun goût ni sensation de pâteux, gommant ou gluant. Elimine "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (Ann.)

Une collision: 3 morts

Hamilton, (PC). — Trois personnes ont perdu la vie et une a été blessée, hier, lorsque deux automobiles sont entrées en collision sur la route Queen-Elizabeth environ quatre milles à l'est de Hamilton. Les morts ont été identifiés comme étant MM. Stanley Brézack, 35 ans, de Hamilton, William Greenburg, de Toronto, et Raymond James Wolfe, 31 ans, de Fort-Erié.

Présentation des
MODES PRINTANIERES 1954.
au Théâtre Capitol
les 2, 3 et 4 mars.
Matinée 2h. 30 Soirée 8h. 15
Loges .75 Orchestre .60 Balcon .25
BILLETS EN VENTE AU GUICHET DU THEATRE CAPITOL A COMPTER DE MARDI
AUCUN BILLET réservé par la poste ou par téléphone

- Orchestre de Will Brodrigue
- Artiste invité Richard Verreault, ténor
- Juliette Méloche à la Console de l'orgue
- Commentaires par Mme F. Larochelle-Roy.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Voici QUATRE produits de beauté de

COTY

qui s'imposent.

POUDRE "AIR-SPUN" *
Format régulier de $1.40 - dans la nouvelle gamme de teintes de Paris.

NOUVEAU "POUDRE-CREME" *
Un mélange merveilleux de poudre "Air-Spun" et de crème de base fine, dans quatre nouvelles teintes.

NOUVEAU ROUGE A LEVRES "SUB-DEB" INDELEBILE
Ce nouveau rouge à lèvres, extrêmement tenace, prévient - grâce aux vitamines et éléments protecteurs qu'il contient - la sécheresse et l'irritation. Dans quatre nouvelles teintes de Paris.

... et pour le sac, COTY vous offre

"PARISIENNE" VANITY
Ce véritable bijou contient de la POUDRE-CREME, avec sa houppette sous couvercle-miroir, et rouge à lèvres "SUB-DEB" Indélébile dans le manche.

Vous obtenez la poudre "Air-Spun" et la "Parisienne" Vanité d'une valeur de $3.75 pour $2.50 seulement.

* Dans votre parfum préférée : L'AIMANT L'ORIGAN - EMERAUDE - "PARIS"

PHARMACIE BRUNET
139 ST. JOSEPH TÉLÉPHONE 5-8141

Seul ce tissu de toilette est fin, ferme et doux— comme les tissus Kleenex

Quand vous choisissez Delsey*, vous choisissez la merveilleuse qualité du genre de *Kleenex** que vous ne trouverez dans aucun autre tissu de toilette. Car seul Delsey—comme le Kleenex doux et fort—vous donne une douceur tellement *luxueuse;* absorbant et extra-ferme (pli double!) comme vous pourriez vous y *attendre,* avec une telle qualité. Demandez Delsey à votre magasin favori. S'il n'y en a pas en stock, demandez qu'on vous en commande.

*Marque déposée

Se détache facilement!

Pas de déchiquetage, pas de gaspillage avec Delsey. Il est "proprement coupé" (une exclusivité Delsey) pour se détacher également, durer plus longtemps!

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4592

Le deux-pièces est extrêmement seyant à la jeune femme un peu forte qui y aura recours pour atténuer les rondeurs de sa silhouette. Vous avez une version très attirante ici du deux-pièces sobre et de bonne coupe que vous voudrez vous fabriquer pour le printemps qui vient.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ 24½ ans. Grandeur 16½ requiert 4¼ verges d'un tissu d'une largeur de 39 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

4592 14½—24½

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Feu M. A. Ricard

La Tuque, (DNC) M. Arthur Ricard, un pionnier de La Croche et de La Tuque, est décédé à l'âge de 82 ans. Son service a été chanté en l'église de La Tuque par M. le curé Louis Caron, assisté de M. les abbés P. Ferron et Hamel, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil, quatre fils : Liguori, Hervey, Charles et Rhéaume; cinq filles: Mme Adélard Lafrenière (Aldéa), Mme Vve Isaïe Boilu (Clara), Mme Albert Gingras Yvonne), Mme Lucien Lefebvre (Thérèse) et Rose-Alam.

Les porteurs étaient : MM. Victor Fortin, Emile Deschesnes, de Shawinigan, Alexandre Dorais, de Grand-Mère, Rosaire Trahan, de l'Avenir et Camille Ricard, de La Croche.

ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA
SOULAGE
DOULEUR ET MALAISE DUS AUX
RHUMES
SENTEZ-VOUS VITE MIEUX!

Agrandissement projeté

Thetford-Mines (DNC) On apprend de source généralement bien informée que l'Ecole des Arts et Métiers de Thetford serait bientôt agrandie et que des crédits seraient votés à cette fin Cet agrandissement est motivé par le nombre croissant des étudiants qui fréquentent l'Ecole des Arts et Métiers.

Seulement chez H.R. . .
Ce Nouveau Manteau Costume
par Miro

Le nouveau col montant qui s'écarte est d'un genre tout à fait unique . . liséré avec ton uni . . il s'ouvre sur une écharpe du même imprimé que la doublure. Réalisé dans un lainage anglais bleu marine aussi souple que le cachemire . . liséré de rose uni avec imprimé rose et bleu. Egalement en beige pâle avec brun. $125.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville

Budget de Ville St-Georges

Les contribuables de Ville St-Georges seront administrés avec un budget de $67,821.58 au cours de la prochaine année fiscale de leur municipalité. Pour atteindre ce revenu, le Conseil s'est vu dans l'obligation d'augmenter la taxe foncière de 0.10 dans le cent. Il s'agit de la première hausse depuis l'entrée en fonction du maire Poulin il y a quatre ans. Par ailleurs, M. Poulin avait baissé ce tarif de plusieurs sous durant ses premières années d'administration.

Comme l'a expliqué le maire au cours de l'assemblée, cette augmentation est nécessitée par un surplus considérable de dépenses à l'item de l'assistance publique. On prévoit en effet dans ce domaine des déboursés de $3,000.00 au lieu de $600.00 qu'ils étaient l'an dernier. L'augmentation prévue représente environ 0.15 pour chaque cent dollars d'évaluation, mais le conseil croit pouvoir boucler son budget avec seulement 0.10.

Tous ces détails furent rendus publics lundi soir dernier à l'assemblée spéciale tenue sous la présidence du maire M. Josaphat Poulin et à laquelle tous les échevins étaient présents.

Avant de présenter son règlement du budget, le conseil rappela au public qu'il était défendu de jeter la glace des trottoirs dans les rues. On suggère de placer cette glace le long des trottoirs où elle fondra rapidement sans nuire aux automobilistes.

On accepta aussi des comptes pour une somme de $1,125.99. Au sujet du service des vidanges, il fut annoncé que les taux seraient légèrement augmentés comme suit : De $2.50 à $3.00; de $5.00 à $6.00; et de $8.00 à $10.00. Soit une hausse moyenne de 20%.

Les prévisions budgétaires, comme il est dit plus haut, indiquent des revenus et des dépenses au montant de $67,821.58. Les plus fortes dépenses sont, dans l'ordre, celles ayant trait au département de la police, à l'électricité, aux salaires des officiers municipaux, à l'entretien des rues et à l'assistance publique. Par contre les revenus proviennent surtout de la taxe foncière, de la taxe des locataires et de la taxe de commerce. La ville dispose présentement d'une somme de $6,905.41 pour le pavage des rues, et de $2,000.00 en actif liquide.

Voici l'exposé du budget tel qu'a bien voulu nous le fournir le secrétaire-trésorier de Ville St-Georges, M. Edmond Grenier.

Dépenses prévues:

Constructions et entretien des fossés	$1100.00
Constructions des trottoirs	2700.00
Entretien des trottoirs	500.00
Entretien de l'Hôtel de Ville	450.00
Assurances diverses	1200.00
Poste	225.00
Assurance-chômage	225.00
Taxes sur billets de théâtre	6500.00
Département de la police (total)	6675.00
Département des incendies (total)	1800.00
Salaires des officiers municipaux	3460.00
Contrats et frais légaux	300.00
Electricité	3600.00
Hydrants et Eau	2850.00
Plans de la ville	200.00
Papeterie et téléphone	300.00
Vérification	390.00
Evaluation générale	400.00
Assistance publique	3000.00
Entretien des rues (hiver)	4000.00
Entretien des rues (été)	2000.00
Contributions, dons divers	1200.00
Unité Sanitaire	328.00
Ramonage	575.00
Entretien des camions	1000.00
Entretien des parcomètres	250.00
Outils et ameublement	150.00
Vidanges et dépotoir	2500.00
Rues nouvelles, améliorations	1900.00
Comptes payables	150.00
Service de la dette	9147.50
Terrain de jeux	1000.00
Pavage des rues	6905.41
Imprévues	883.67
Total:	$67821.58

Revenus prévus

Taxes des locataires	$ 7,000.00
Taxes de commerce	10,000.00
Billets de Théâtre	9,600.00
Vidanges	2,860.00
Service des pompes	500.00
Cour du Juge Municipale	1,000.00
Parcomètres	2,700.00
Octrois	210.00
Loyers de la salle	100.00
Comptes recevables	150.00
Arrérages de taxes	1,300.00
Liquide pour pavage des rues	6,905.41
Revenus divers	1,000.00
Disponibilités en banque	2,000.00
Taxes foncières ($1.05)	23,156.17
Total:	$67821.58

Prix Staline

Moscou (PA). — Dmitri Shostakovich, célèbre compositeur soviétique que le parti communiste a déjà critiqué pour "formalisme", a été nommé pour recevoir un prix Staline afin de le récompenser de sa "Dixième symphonie" exécutée pour la première fois à Moscou en décembre dernier.

Aide à prévenir la
Démangeaison des Hémorroïdes
ou argent remboursé

Vous n'avez pas à être ennuyé ni torturé plus longtemps par la démangeaison douloureuse et la douleur brûlante des hémorroïdes. Voici un aide véritable pour vous. Procurez-vous une boîte de Hem-Roid, un traitement interne pour les hémorroïdes, à n'importe quelle pharmacie et employez tel que prescrit. Vous serez heureux de la rapidité avec laquelle vos troubles d'hémorroïdes seront soulagés. Seulement $1.59 pour le paquet gros format de 60 tablettes. Si vous n'êtes pas 100% satisfait après avoir employé Hem-Roid pendant 2 ou 3 jours, comme essai, demandez et votre argent vous sera remboursé. Remise garantie par toutes les pharmacies. (Ann.)

Le courrier de Pascale France

LECTRICE INTERESSEE — Malheureusement, je ne possède pas l'adresse de la lectrice que vous seriez intéressée à rejoindre. Voici cependant, dans un autre ordre d'idée, la recette de vin de raisins bleus que vous désirez: Vin de raisins : Extraire le jus des fruits; laissez reposer 2 ou 3 jours pour le clarifier. Tamiser le jus clarifié à travers un coton à fromage fin, ajouter à 2 gallons de jus 3 gallons d'eau froide et 10 livres de sucre. Bien dissoudre auparavant le sucre dans une partie de l'eau froidie. Ajouter un carré de levure (yeast) dissous d'avance dans de l'eau tiède. Remplir un baril de 5 gallons et laisser reposer pendant 2 ou 3 mois ou jusqu'après fermentation, en ayant soin de faire le plein chaque jour avec de l'eau légèrement sucrée. Après la fermentation, soutirer avec un tube en caoutchouc et embouteiller.

JOSEE. — Il n'y a pas de lois fixes qui stipulent après combien de temps un garçon et une jeune fille peuvent cesser de se dire vous et se tutoyer. De nos jours où la camaraderie s'installe très vite entre les couples, ces derniers n'attendent plus des mois et des mois pour s'appeler de leur prénom et se dire tu. Cette façon familière de causer vient tout naturellement après un temps x.

FIANCEE DE ST-EVARISTE — J'espère que vous vous reconnaîtrez sous ce pseudo car vous n'aviez pas signé votre lettre autrement que du mot merci. D'abord qu'il ne soit pas question de robe de velours longue ou courte pour votre mariage en avril. Et puisque vous tenez à faire les choses simplement et que vous devez ne donner qu'un déjeuner très intime, mariez-vous donc en toilette courte, ou en beau tailleur. Une jolie robe de ville dans une nuance de bleu Elizabeth avec un petit chapeau de fleurs dans des tons dégradés de bleus ou de roses et des accessoires noirs ferait très chic. Et si vous craignez que le matin soit encore frais à cette époque-là, louez-vous une petite cape de fourrure.

2—Vous pourriez servir des salades et des viandes froides tranchées avec petits bains beurrés, des pâtisseries, de la crème glacée, des breuvages chauds et, il va sans dire un vin, sauterne ou mousseux.

LILY — A n'importe quelle agence de voyages, à Québec ou ailleurs, vous recevrez toutes les précisions sur le séjour qeu vous comptez faire à New-York, l'Eté prochain. Et il est entendu qu'il existe dans la grande métropole américaine des guides et interprètes qui parlent le français, tout comme il existe à Québec et ailleurs des guides qui sont bilingues et servent de cicerones aux étrangers ou touristes qui y viennent.

UNE LECTRICE ASSIDUE — Si le pétrole à charbon ne vient pas à bout des taches jaunes qui se trouvent dans votre bain, je ne vois pas quel produit vous pourriez essayer pour obtenir des résultats plus satisfaisants.

2—Je n'ai jamais entendu parler qu'on pouvait faire du champagne avec des bananes. Vous devez faire erreur. Voici par ailleurs la recette de vin de carottes que vous désirez: 3 livres de carottes râpées ; ajoutez un gallon d'eau tiède, 4 livres de sucre, 2 oranges coupées en deux, 2 livres de raisin, 1 galette de levure (yeast). Laissez fermenter ; 20 jours après cela mettez en bouteilles. Vous jugerez d'après le goût quand il sera temps de vous en servir.

Pascale France

Mort de monsieur Alcide Cormier

M. Alcide Cormier, employé à sa retraite des Chemins de Fer Nationaux, est décédé subitement samedi dernier, à l'âge de 68 ans 5 mois. M. Cormier était l'époux de dame Marie-Louise Simard et il était domicilié au 507 de la rue St-Germain.

Citoyen estimé, M. Cormier laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: MM. Stanislas Charles, et Robert Cormier; sa fille, Mme Louis-Henri Alain (Lucienne); ses petits-enfants, MM Lucien, Paul-Henri, Jean-Marie, Clément, Guy, et Daniel Alain, Christiane et Gilles Cormier; son gendre, M. Ls-H. Alain; ses belles-filles, Mme Stanislas Cormier (Irène Daigle),.Mme Chs Cormier (Fernande Pageau), Mme Robert Cormier (Jeanne d'Arc Boulianne).

M. Cormier était le frère de M. William Cormier, de Havre St-Pierre, de Mme J.-B. Méthot (Alice Cormier), de Bale Trinité, Mme Vve Edouard Simard ainsi que le beau-frère de Mme Vve Alfred Cormier, de Havre St-Pierre. Il comptait aussi plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison J.-Wilfrid Dubois rue Durocher.

L'oeuvre des Dominicains canadiens au Portugal; projet de pèlerinage

Ottawa, 1er (C.C.C.) Les Dominicains canadiens accomplissent au Portugal une oeuvre importante: la restauration de la province de leur Ordre dans ce pays. Intéresser les amis canadiens des Frères Prêcheurs à cette oeuvre, qui se poursuit spécialement à Fatima, tel est l'un des buts de la visite que le T. R. P. Louis-Marie Sylvain, O.P., accomplit présentement dans notre pays.

Interviewé lors de son passage au monastère des Dominicains d'Ottawa, le T. R. P. Sylvain, qui est vicaire général de la Province dominicaine au Partugal, a révélé qu'il avait également voulu rencontrer de jeunes Dominicains portugais en stage d'études au "Studium" d'Ottawa, ainsi que son confrère, le R. P. Charles Métayer, O.P., prédicateur de la Vierge de Fatima et de l'oeuvre dominicaine au Partugal.

La restauration de la province portugaise, a expliqué le visiteur, se manifeste déjà par la réouverture du Noviciat et du Studium de philosophie, à Fatima même, après un siècle et demi de léthargie.

Les trois Ordres dominicains ont d'ailleurs, actuellement leurs maisons à quelques minutes de la basilique de Fatima, soit le grand Ordre des Prêcheurs le second Ordre des moniales adoratrices et du Rosaire perpétuel, ainsi que des religieuses hôtellières du troisième Ordre.

Depuis l'an dernier, l'Episcopat portugais compte un jeune dominicain de 35 ans. S. Exc. Mgr François Rendeiro.

Cette oeuvre très florissante a été mise sur pied par le regretté père Pie-M. Gaudreault, ex-provincial des Dominicains canadiens et ex-vicaire général de la province de l'Ordre au Portugal. Le T. R. P. Sylvain, canadien lui aussi, continue cette oeuvre, de collaborateurs canadiens et portugais.

Parmi les projets de l'Année mariale à Fatima, le T. R. P. Sylvain signale le grand congrès international de tous les promoteurs dominicains du Rosaire, dévotion dominicaine par excellence; ce congrès aura lieu du 9 au 13 mai, jour anniversaire de la première apparition de Notre-Dame à Fatima. Durant le congrès, tous les religieux se rendront en pèlerinage à leur ancien couvent royal de Batalhia, le premier sanctuaire dominicain de la Vierge, à quelques milles de Fatima; ce monastère est l'un des plus beaux de la chrétienté.

Les Dominicains de Fatima espèrent se voir honorés de la visite de nombreux Canadiens durant cette Année mariale a dit le T. R. P. Sylvain. Les prêtres pourront d'ailleurs être accueillis au monastère même.

Un pèlerinage marial dominicain s'organise présentement au Canada. Il passera par Fatima et autres sanctuaires de la Vierge en Europe. Ce pèlerinage est sous le patronage du T. R. P. Gérard Paré, provincial des Dominicains au Canada, et sous la direction du R. P. Milot, O.P.

La baie James, au sud de la baie d'Hudson, fut ainsi nommée d'après le nom d'un navigateur anglais Thomas James, qui mourut en 1635.

LE COURRIER

Le Courrier étant un service gratuit que le "Soleil" offre "par écrit" à ses lecteurs et lectrices, ceux-ci sont priés de prendre note qu'il est contraire aux règlements d'appeler la directrice au téléphone. Il est donc tout à fait inutile de vouloir relancer Pascale France à son bureau, ou chez elle, en fin de semaine et à l'heure des repas, les réponses aux demandes qui lui sont adressées paraissant chaque jour dans le courrier quotidien et chaque samedi dans les deux pages du supplément réservées à cette fin. Lecteurs et lectrices voudront bien tenir compte de cet avis.

La Direction.

Mort de madame Aimé Bilodeau

Lyster (DNC) Mme Aimé Bilodeau (Virginie Gagné), est décédée jeudi, à l'âge de 87 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux : M. Aimé Bilodeau; ses enfants : Mme Wilson Beatty (Fédora); de Lennoxille, Mme Emile Lavallé (Aliette), de Lyster, M.-Alyre Bilodeau, de Montréal; ses gendres : MM. Wilson Beatty et Emile Lavallé; sa belle-fille : Mme Alyre Bilodeau, plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants; ses frères et belles-soeurs : M. et Mme Joseph Gagné, de Ste-Anastasie, M. et Mme Arthur Gagné, de Lyster; Mme Alfred Gagné, de Lyster, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de Mme Bilodeau ont eu lieu samedi en l'église de Ste-Anastasie.

Funérailles de M. J. Fortier

Les funérailles de M. Joseph Fortier, menuisier, à l'emploie de la Régie des Liqueurs, décédé subitement à l'âge de 66 ans, ont eu lieu mercredi, le 24 février, à St-Sauveur et elles ont donné lieu à une touchante manifestation qui groupait de nombreux parents et amis. M. Fortier était l'époux de dame Antoinette Beaudoin. Sa mort a jeté dans le deuil une famille estimée.

Le R. P. J. Leduc, o.m.i., a fait la levée du corps tandis que le R. P. Nault, o.m.i., a chanté le service assisté des RR. PP. Meilleur et Marchand, o.m.i.

Dans le cortège, le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Lorenzo, Arthur, Paul-E. et Napoléon Fortier ; ses gendres, MM. Paul McNicol, J.-C. Martel et G. Vaudreuil; ses petits-fils, Claude, Jean-Guy et Rosaire Vaudreuil, J.-P. McNicol, André et Robert Martel; ses beaux-frères, MM. Léandre Lebel, Eugène Petit, Thomas Lortie, Pierre Beaudoin.

On voyait aussi MM. Frs Boudreau, m.p.p., l'échevin J. Conseiller, Philemon Dion, Arthur Beaudoin, Gaston Fortier, Paul Lortie, Yvan Paris, Edouard Beaudoin, A. Gosselin, P.-H. Beaudoin, Guy Paris, G. Gosselin, Chs Robitaille, Marcel Cantin, J.-G. Martel, Elzéar Ernette, A. Guérard, P. Laroche, J.-A. Drolet, Lucien Vaudreuil, E. Blanchet, Oliva Pichette, Paul Petit, Ephrem Bédard, G. Roger Lessard, J.-J. Dion, U. Goulet, Frs Fournier, M. Lemieux, P. Boutet, A. Brochu, J.-B. Drouin, O. Turgeon.

M. Claude Bureau, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.

LE MAL DE DOS
Les douleurs rhumatismales vous épuisent vite

N'attendez pas d'être nerveux et déprimé. Prévenez le mal de dos et les douleurs rhumatismales en prenant les capsules "DUTCH DROPS" à l'huile Haarlem Gold Medal—dès que vos reins deviennent paresseux. Elles les débarrasseront de tout déchet toxique. Des milliers de personnes affirment que ce remède éprouvé soulage le mal de dos, les douleurs rhumatismales, les étourdissements et la faiblesse. Seulement 45c chez votre pharmacien. (Ann.)

Partout les ménagères le réclament!
LE VOICI ENFIN!

CET ETONNANT ET NOUVEAU
PRODUIT PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT
POUR VOTRE LINGERIE,
VOS BAS, BLOUSES, TRICOTS

Javex
MARQUE DÉPOSÉE
POWDERED BLEACH

Il y a des années que vous réclamez ce produit! Il a été préparé spécialement pour le lavage des lainages, du nylon, de la soie et de la rayonne auxquels il rend l'aspect du neuf! Enfin, vous pourrez rendre l'éclat du neuf aux blouses, pièces de lingerie et tricots qui ont perdu leur fraîcheur — *et cela sans risquer de les endommager.* Le nouveau et sensationnel POWDERED BLEACH JAVEX a été créé spécialement pour les tissus délicats. Il rend le blanc plus blanc que neige . . . efface toutes les vilaines taches . . . ravive les couleurs ternies par l'usage. JAVEX POWDERED BLEACH vous permet d'épargner savons et détersifs et vous assure du linge plus blanc, plus éclatant, sans frais supplémentaires!

Rend les couleurs PLUS VIVES!
le blanc PLUS ÉCLATANT!

SÛR POUR LES COULEURS!
Toutes les couleurs lavables à l'eau chaude peuvent être lavées au JAVEX POWDERED BLEACH.

SANS ODEUR! Ne laisse sur les mains et les vêtements qu'une odeur de fraîcheur et de propreté. Idéal pour les "petits lavages"!

DOUX POUR LES MAINS! Aussi doux pour les mains que pour les tissus délicats.

ÉCONOMIQUE! Adoucit l'eau, son action nettoyante permet d'économiser le savon.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT! Si vous n'obtenez pas entière satisfaction, le prix d'achat vous sera intégralement remboursé par l'épicier.

SANS DANGER POUR LES FOSSES SEPTIQUES!

CE PRODUIT NE REMPLACE PAS L'EAU DE JAVEL CONCENTRÉE JAVEX

Pour les toiles et cotonnades blanches, pour les taches rebelles, pour nettoyer, désinfecter et désodoriser . . . utilisez toujours l'eau de javel concentrée Javex.

JN-173F

VOTRE ÉPICIER VEND LE NOUVEAU ET SENSATIONNEL JAVEX POWDERED BLEACH.
PROCUREZ-VOUS EN UNE BOÎTE DÈS AUJOURD'HUI . . . VOUS VOUS EN FÉLICITEREZ!

LE SAINT — par Leslie Charteris

LES JUMELLES CLAREAU — par Dick Brooks

RIP LE DETECTIVE

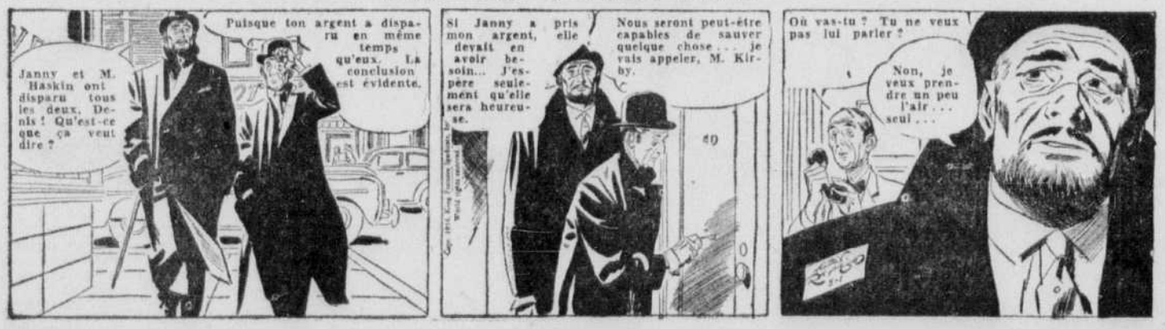

LES AVENTURES DE PAULINE

Automobiliste en Appel

La Cour d'Appel a entendu ce matin la cause de Jean-Gilles Perron, 21 ans, de Chicoutimi, condamné à deux mois de prison, en Cour des Sessions de la Paix, à Québec, pour négligence criminelle.

L'accusation avait été portée contre le jeune homme à la suite d'un accident de la route survenue sur le boulevard Churchill-Roosevelt.

Le procureur de l'appelant a plaidé que le jugement rendu contre son client était mal fondé parce que la cause déterminante de l'accident avait été, non pas la vitesse à laquelle conduisait l'inculpé, mais l'intervention d'une autre voiture qui surgissait d'une rue transversale. L'avocat a soumis au surplus qu'il n'y avait pas eu intention malicieuse.

—N'est-ce pas faire preuve d'insouciance que de conduire à 60 milles à l'heure sur une voie bordée de maisons, fit remarquer l'hon. juge Garon Pratte.

Perron en appelle également de la sentence, disant spécialement qu'elle lui fera perdre une situation avantageuse et que son avenir en sera ainsi gâché, alors qu'il doit déjà faire face à de lourdes réclamations par suite des dommages élevés causés dans cet accident.

Cette cause a été la seule en matières criminelles à rester sur le rôle de l'audience. Les huit autres ont été ajournées au prochain terme, de même que huit causes en matières civiles.

L'hon. juge Aimé Marchand, préside, assisté des hon. juges Bernard Bissonnette, Garon Pratte, Charles Casey et Miller Hyde.

M. Lucien Richard élu président

Trois-Rivières, 1er (PC) M. Lucien Richard a été élu hier soir président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, du diocese des Trois-Rivières, à l'issue du Congrès annuel tenu dans cette ville. Il succède à M. Albert Quinty.

M. le chanoine Louis-J. Chamberland, fondateur de la vaste coopérative d'habitation de Ste-Marguerite, a été créé membre à vie de la société.

—Le sous-lt. P. Balcombe

(Suite de la 1ère page)

des blessures corporelles qu'il savait devoir causer sa mort?" a dit le juge.

"Pourquoi a-t-il loué une cabine à deux heures de l'après-midi et y a-t-il passé la nuit alors qu'il n'était qu'à 50 milles de la demeure où l'attendaient sa femme et sa famille? Il a déclaré à Clayton, propriétaire de la cabine, qu'il se rendait en automobile dans l'ouest du Canada. Pourquoi, s'il était l'homme qui a loué la cabine, a-t-il menti à Clayton?"

C'est dans cette cabine qu'un certain nombre d'articles de vêtement de Mlle Carrier ont été trouvés. C'est là également qu'un policier provincial a découvert des empreintes digitales de Balcombe.

"Vous êtes les seuls juges des faits".

—Danger

(Suite de la 1ère page)

en utilisant des bombes lacrymogènes. Il y a eu couvre-feu à Damas pour la deuxième nuit consécutive.

La ville de Damas était calme aujourd'hui.

Une personne a été tuée et 20 autres blessées samedi soir quand les militaires fidèles à Shishelky ont fait feu sur la foule qui réclamait la démission du cabinet du dictateur et du président intérimaire, Maahmoun Kuzbari.

Kuzbari, qui a pris le pouvoir jeudi après que la révolte des militaires eut forcé Shishekly à s'enfuir en Arabie saoudite, a accepté hier de démissionner en faveur d'Attassi.

Attassi, âgé de 79 ans, un vétéran de la politique qui a déjà été à deux reprises président de son pays, a été proclamé hier chef de l'état dans un message diffusé par le colonel Shawrat Shkeir, le chef de l'armée.

Shkeir a déclaré qu'Attassi avait été choisi lors d'une assemblée des dirigeants de la politique et de l'armée de la Syrie, tenue samedi soir à Homs, à 90 milles au nord de Damas. La rencontre a permis vraisemblablement de mettre fin aux divergences qui avaient divisé les rebelles après leur insurrection, la semaine dernière.

Shkeir a révélé qu'Attassi avait commencé à consulter les politiciens en vue de former un nouveau cabinet.

—Le projet de loi

(Suite de la 1ère page)

fiter des prêts consentis en vertu de la loi de l'habitation en diminuant les mises de fond pour les nouvelles maisons et en prolongeant la période de romboursement des prêts.

Mais les critiques suivantes ont été formulées devant les parlementaires:

1.—Les organisations ouvrières du Canada, représentant environ 1,000,000 de travailleurs, dont plusieurs deviendront propriétaires, signalent que le projet de loi ne favorise pas les familles à petits revenus. Elles veulent que les taux d'intérêt soient réduits et qu'on accorde des crédits.

2.—Les compagnies d'assurance-vie, qui accordent actuellement le plus grand nombre des prêts hypothécaires, craignent que le taux d'intérêt ne soit pas assez élevé pour attirer des fonds venant d'autres placements.

3.—Les banques à charte, qui pourront, en vertu du bill, entrer dans le domaine des prêts hypothécaires pour la première fois, répugnent à l'idée d'avoir à expulser des familles, pour saisie d'hypothèques, avant de pouvoir toucher l'assurance hypothécaire du gouvernement.

4.—Les organisations coopératives estiment que le gouvernement n'est pas assez généreux envers les hommes qui se réunissent pour former des coopératives d'habitation. Elles demandent que le taux d'intérêt pour ces groupes soit abaissé à environ 3 3-4 pour cent. Le taux est actuellement de 5 1-4 pour cent.

5.—Des porte-parole des maires et des municipalités du Canada ont également réclamé la baisse du taux d'intérêt et un haut plafonnement hypothécaire. Mais ils veulent de plus que le gouvernement assume entièrement le financement des entreprises de logement à bon marché et contribue financièrement aux services d'aqueduc, d'égouts et autres. La pénurie de ces services, disent-ils, pourrait paralyser les efforts entrepris dans le domaine du logement au Canada.

—Le retour de Naguib

(Suite de la 1ère page)

dernier, au cours desquelles les unionistes nationaux favorables aux Egyptiens ont triomphé.

L'Egypte et la Grande-Bretagne ont convenu, il y a un an, l'indépendance au territoire supérieur du Nil, en 1956, et de tenir alors un plébiscite pour savoir si le peuple favorise l'union avec l'Egypte, comme le demande cette dernière, ou l'indépendance.

VIOLENCE EN EGYPTE

Le Caire (PA) La police a blessé 12 émeutiers au Caire, hier. Les coups de feu ont appuyé par la force l'appel à l'ordre et à l'unité lancé par le régime militaire ébranlé de l'Egypte et de la réinstallation du général Mohamed Naguib.

Les policiers portant le casque de fer ont ouvert le feu quand des étudiants universitaires favorables à Naguib ont tenté de parader dans le quartier de la cité-jardin du Caire, où se trouvent les ambassades britanniques et américaine et le luxueux hôtel Semiramis.

L'usage de la force a réprimé des manifestations violentes qui ont éclaté dans toute la ville samedi soir et repris dimanche matin après que le conseil révolutionnaire eut rétabli le populaire général à la présidence qu'il lui avait enlevée jeudi.

D'autres processions de manifestants ont envahi durant toute la matinée la Place Républicaine, en face du bureau présidentiel où Naguib est apparu au balcon, souriant et saluant la foule de la main. Il a demandé à ses partisans de faire preuve de "modération et de pardon".

Au cours d'une manifestation publique d'unité, Naguib a participé à une réunion du cabinet à côté du lieutenant-colonel Abdel Nasser, le chef révolutionnaire âgé de 36 ans qui fut principalement responsable de la tentative d'éliminer le général de la présidence parce que, disait-il, Naguib voulait être dictateur.

Nasser, chef des "officiers libres" qui ont détrôné Farouk, émerge de la crise de trois jours en tant que premier ministre et président du conseil révolutionnaire.

Ensemble, Naguib et Nasser se sont rendus à l'hôpital pour rendre visite aux manifestants blessés. Dans une aile de l'hôpital, Nasser a été embrassé par des manifestants qui, quelques heures plus tôt, criaient "A bas Nasser".

Il était évident que Naguib et Nasser désiraient calmer la populace, qui était excitée par les manifestations contre le régime, les premières depuis que les jeunes officiers se sont emparés du pouvoir il y a 19 mois en chassant Farouk.

En supprimant les émeutes d'hier, les autorités voulaient sans aucun doute éviter une répétition de la violence du 26 janvier 1952, alors que des foules incendiaires protestant contre les étrangers ont dévasté la cité.

Dans son discours impromptu du balcon de son palais présidentiel, Naguib a promis hier que "l'assemblée constituante et la vie parlementaire seront rétablies très bientôt".

Quand le conseil révolutionnaire a pris le pouvoir et que la constitution fut suspendue, il fut convenu que le conseil dirigerait à titre de gouvernement provisoire avant la reprise du gouvernement constitutionnel.

—Je ne veux pas

(Suite de la 1ère page)

nis à l'aéroport, l'homme d'Etat canadien a déclaré:

"J'attendais avec impatience l'occasion de rendre visite à nos amis du Commonwealth en Asie et quand il a été annoncé au Canada que j'allais entreprendre cette tournée, ce fut une approbation unanime.

"J'aimerais que nos amis sachent bien à quel point nous désirons leur faire comprendre que notre amitié est sincère et avec quelle ardeur nous espérons recueillir la leur. Nous sommes tous engagés dans un effort commun en vue de la paix mondiale. Dans cette tâche, nous devons pouvoir compter entièrement les uns sur les autres. Ce sera une vaste entreprise où coopéreront, dans tous les domaines, les peuples animés du même idéal".

M. St-Laurent a dit également que sa visite à l'Inde et au Pakistan avait été "mémorable" et n'avait fait que confirmer l'idée qu'il se faisait de ces pays.

Le premier ministre, qui est à "Temple Trees" l'invité de sir John Kotelawala, tiendra aujourd'hui une conférence de presse.

Dans un message d'adieu, avant de quitter Madras pour Colombo, M. St-Laurent a dit qu'il partait avec "une admiration plus profonde, un respect et une affection plus forts pour le peuple hindou".

"Je suis heureux de vous féliciter pour les magnifiques résultats qui sont en train de couronner vos efforts communs en vue d'améliorer votre situation", a-t-il déclaré au peuple hindou.

Faisant allusion à la situation internationale, le premier ministre a dit que tout le monde voulait la paix, mais que pour avoir la paix les hommes devaient se conduire en hommes, de telle manière que "nous puissions accroître le bien-être de tous, plutôt que de passer notre temps à imaginer de nouveaux moyens pour détruire nos semblables".

Il a ajouté que la situation internationale s'améliorait et qu'il espérait voir le bon sens triompher dans le monde.

—Un an après la mort

(Suite de la 1ère page)

Une autre "bombe" devait éclater à Moscou le 17 juin. Il y avait révolte en Allemagne de l'Est et il a fallu mobiliser les chars d'assaut soviétiques et les troupes pour y sauver les dirigeants communistes. Il est évident que cette révolte a provoqué la mise au point pour le pouvoir au Kremlin. Moins de 10 jours plus tard Beria était arrêté à titre de traître.

Les républiques soviétiques ont vu se dérouler des épurations de grand style. Des hommes écartés par Beria sont revenus pour épurer les "épurateurs".

Le parti a obtenu un engagement de la part de l'armée. Le ministre de la défense N.A. Bulganin, maréchal du parti, le maréchal G.K. Zhukov, héros de Berlin, et autres ont pris l'engagement d'appuyer entièrement le parti communiste.

L'épuration s'est étendue aux pays satellites et aux partis communistes des principaux pays non-communistes.

Les grands efforts de Staline pour édifier un vaste réseau d'industries lourdes a plongé la situation des consommateurs dans le marasme. Après sa mort le parti a été d'une franchise presque brutale. L'agriculture était aussi plongée dans le marasme. Les articles à l'intention des consommateurs étaient rares et de piètre qualité. Il y avait pénurie de légumes. Le nouveau programme du parti devait remettre les choses au point. On donnait donc à entendre que Staline avait erré quelque peu et qu'il devait ainsi porter le fardeau du blâme. Cette allusion n'est pas passée inaperçue chez le public soviétique.

La photo de Staline contemple de nombreuses scènes soviétiques, mais aujourd'hui Staline, le dictateur, repose tout simplement sur la Place Rouge à Moscou dans un mausolée.

Dans la mort Staline n'est devenu qu'un autre chef bolchévique. La nouvelle campagne du parti contre le "culte de la personnalité" interdit toute glorification de Staline comme c'était d'ailleurs le cas de son vivant.

Sous Malenkov en quelque sorte président du conseil d'une collectivité de six chefs, seul le parti communiste peut être glorifié.

—L'état de santé

(Suite de la 1ère page)

ments médicaux, le Saint Père se consacre avec une inflexible austérité aux devoirs de son haut ministère".

On a, semble-t-il, voulu insister par là sur le fait que, même de son lit de malade, le Pape est encore en mesure de continuer à diriger activement les affaires de l'Eglise et qu'il entend le faire. On en a eu deux fois la preuve récemment. Il y a deux semaines, il a tenu à prononcer lui-même le début d'un message radiodiffusé à tous les malades du monde. Sa voix, qu'on a pu entendre pendant quatre minutes, était faible et la plus grande partie du message a été lue par un porte-parole. Avant-hier, il a adressé, de son lit de malade, son message habituel aux prédicateurs de carême de Rome.

Une information publiée à l'étranger a laissé entendre que le Pape envisageait de démissionner en raison de sa maladie. Au Vatican, cette allégation est considérée comme "le produit d'une imagination malade".

Les catholiques de Rome ont hier pris part au second jour d'un triduum de prières à la Sainte Vierge en vue d'obtenir une complète guérison du Souverain Pontife.

Ce sera demain le 78ème anniversaire de naissance du Pape et le 15ème anniversaire de son élection au trône pontifical.

Démangeaison pied et orteils

Voici une huile antiseptique, pénétrante, qui ne tache pas—elle fera plus pour vous aider à vous débarrasser de votre trouble que tout ce que vous avez employé.

Son action pénétrante est si efficace que la démangeaison est promptement arrêtée; et en peu de temps vous êtes débarrassé de cette désagréable, brûlante démangeaison. Il en est de même pour l'eczéma chronique — et autres troubles cutanés, irritants, peu agréables à la vue.

Vous pouvez obtenir L'HUILE EMERAUDE "MOONE" à n'importe quelle pharmacie moderne. Son emploi est sûr — et manquement des meilleurs résultats, pour les troubles mentionnés plus haut, est rare. (Ann.)

UNE MARQUE DE QUALITÉ
Corby's
WHISKY
RÉSERVE ROYALE

AVIS

A ceux qui se privent de quelque chose pendant le Carême

La Carême commence le 3 mars; à cette époque de l'année, le plaisir auquel on renonce le plus communément est celui de fumer..

Cette année, parce que les fumeurs ont été prévenus contre les dangers possibles du tabac pour la santé, beaucoup plus de gens vont profiter du Carême, pour essayer de fumer moins ou de renoncer complètement au tabac. Seriez-vous capables de vaincre cette habitude par la volonté seule? Maintenant, il n'est plus nécessaire de taxer à ce point votre système nerveux.

Depuis janvier, des milliers de fumeurs qui croyaient ne pouvoir cesser de fumer, l'ont fait avec l'aide de la Méthode et des Comprimés Ozotron, en 10 jours ou moins!

Parlez-en à vos amis, consultez votre pharmacien, vous trouverez sans contredit une demi-douzaine de personnes qui, grâce à la Méthode et aux Comprimés Ozotron, ont pu diminuer ou cesser complètement de fumer.

Combien de fois avez-vous décidé de fumer moins? Y a-t-il pour cela un meilleur temps que le Carême, alors que tant d'autres vous tiendront compagnie?

La Méthode et les Comprimés Ozotron sont en vente aux pharmacies licenciées **seulement**, au prix de $1.95 pour le traitement de 10 jours. Aucune prescription n'est requise.

ADREM LIMITED, Produits pharmaceutiques, Montréal, 2, Qué.

Le Syndicat de Québec Ltée

Offre de $3.75 par COTY pour $2.50

L'ENSEMBLE "Vanité Parisienne" de COTY

La minaudière-bijou avec couvercle à charnière renferme "Cream-Powder", une mixture savante de poudre "Air-Spun" et une crème de fond transparente, aux nouveaux tons de: Muted Cotyrose, Muted Beige, Muted Sun, Muted Bronze. Le manche renferme un bâton de nouveau rouge indélébile "Sub-Deb", vitaminé et enrichi, disponible en rouge flamme, lilas Riviera, rose Riviera, rouge rubis.

plus →

CETTE POUDRE Air-Spun de COTY

Vos arômes favoris:
- L'Aimant
- L'Origan
- L'Emeraude
- "Paris"

VALEUR: 3.75 - Les deux pour: 2.50

La poudre légère comme l'air est en boîte format régulier, aux nouveaux tons de: Muted Cotyrose, Muted Beige, Muted Sun, Muted Bronze. Cette offre deux pour un, est consentie pour une période limitée.

Le SYNDICAT de QUEBEC, Ltée

— Veuillez m'expédier de suite votre offre deux pour un: L'ensemble Vanité Parisienne plus une boîte de poudre 'Air-Spun' de COTY. Une valeur de 3.75 pour..... 2.50

NOM .....

Adresse .....

(PLUS 2% POUR TAXE DE VENTE)

Le SYNDICAT de QUEBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS PROCURER CHEZ SIMARD & VOYER
LE SOULIER DONT ON PARLE LE PLUS EN AMÉRIQUE

Le merveilleux escarpin ! Plus de femmes achètent le merveilleux escarpin que tout autre genre de souliers en Amérique. Rouge, noir, brun clair . . . ou bleu . . . avec fausse-semelle de liège, du talon jusqu'au bout du pied — $12.95 la paire.

Naturalizer
LE SOULIER À L'AJUSTEMENT MERVEILLEUX

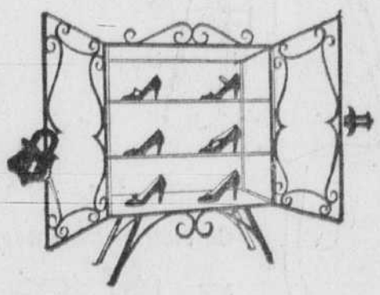

Naturalizer
LE SOULIER A L'AJUSTEMENT MERVEILLEUX

Le Soulier le Plus Doux Jamais Connu Pour la Marche

Les voici ! . . . Naturalizers . . . les souliers qui assurent à des milliers et des milliers de femmes d'Amérique un confort sans égal pour la marche.
Sitôt que vous glisserez votre pied dans ces cuirs doux et riches, vous reconnaîtrez que voilà des souliers tout désignés pour vous faire trouver les trottoirs plus doux . . . des souliers qui chaussent comme un charme . . . et en même temps d'un style qui répond aux dernières exigences de la mode.
Pliez-les . . . ils ont la souplesse même de votre pied.
Marchez avec . . . ils n'ont aucune tendance à quitter votre pied, à bailler ou à pincer.
Les souliers Naturalizers étreignent votre talon . . . à chaque pas ils donnent une parfaite sensation de bien-être et paraissent élégants sous chaque angle.
Vous les avez vus annoncés dans des publications de premier choix . . . il ne vous reste maintenant qu'à les voir et à faire votre choix parmi un vaste assortiment de brillants modèles du printemps.

En veau rouge, bleu et brun, cuir verni noir — Aussi, même modèle avec talon cubain. Prix $12.95

En veau rouge et brun clair. Prix $13.95

$11.95 À $13.95

En mèche et veau bleu, aussi mèche noire et cuir verni. Prix $13.95

En veau rouge, bleu et brun clair. Prix $13.95

En veau brun clair et noir. Prix $13.95

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

Simard & Voyer
150, RUE SAINT-JEAN QUÉBEC INC.

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE
Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

73e ANNEE — No 54 QUEBEC, LUNDI 1er MARS 1954 ★★ PAGE ONZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête du Bienheureux Henri Suso, dominicain.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6 h. 27; coucher: 5 h. 29. Longueur du jour: 11 h. 02 m.

La marée — Haute marée: 3 h. 18 et 3 h. 28; basse marée: 10 h. 01 et 11 h. 06.

Les conditions atmosphériques

Montréal, (PC) Prévisions atmosphériques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit demain.

Synopsis : On prévoit que le temps deviendra nuageux ce soir dans la province et que quelques averses tomberont aujourd'hui et demain.

On prévoit aussi un temps un peu moins doux pour demain.

Région de Montréal : nuageux avec intervalles ensoleillés aujourd'hui et demain. Quelques averses ce soir et demain. Vents de l'est de 20 milles, du sud-ouest de 15 milles demain matin. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 36 et 42.

Régions de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie : nuageux avec périodes ensoleillées et quelques averses aujourd'hui et demain. Doux. Vents de l'est de 20 milles, du sud-ouest de 15 milles demain. Minimum ce soir et maximum demain à Ottawa : 38 et 42; à Ste-Agathe 34 et 38 ; à La Tuque : 32 et 38.

Régions des Cantons de l'est, de Québec, de la Baie-Comeau, du Lac St-Jean : ensoleillé aujourd'hui. Nuageux cette nuit. Généralement nuageux demain avec quelques averses. Doux. Vents de l'est de 20 milles, du sud-ouest de 15 milles demain. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke : 36 et 42 ; à Québec: 34 et 38 ; à Chicoutimi : 30 et 38; à Rivière-du-Loup: 34 et 38.

Régie des loyers enlevée en Ontario

(Par la Presse Canadienne)

La plupart des municipalités ontariennes ne seront plus soumises à la régie des loyers, demain, pour la première fois depuis septembre 1940, quand la province se retirera de ce domaine.

Les seules villes importantes qui maintiendront une régie sont Toronto, York, Ottawa, Windsor, Brantford, Brockville et Sault Ste-Marie.

Les villes et municipalités où les contrôles sont abolis sont Hamilton, Peterborough, Kingston, Kitchener, Tack, Waterloo, Fort William, Port Arthur, St. Catharines, London, Westminster, North Bay, Sarnia, Oshawa, Owen Sound, Welland, Niagara Falls, Stamford, St. Thomas, Sudbury, Galt, Orillia, Woodstock et Guelph.

Les autorités municipales de Belleville et de Cornwall n'ont pas encore fait connaître leur décision.

Nomination confirmée

Washington, 1er. (PA) Le Sénat américain a confirmé aujourd'hui la nomination de M. Earl Warren au poste de juge en chef des Etats-Unis. L'approbation du choix de M. Eisenhower s'est fait par le vote oral sans opposition.

Télévision
RCA VICTOR
VENTE ET SERVICE
Bourque Electrique Ltée
Votre marchand depuis 20 ans.
223, rue ST-JEAN — QUEBEC —315, rue ST-JOSEPH
TEL. : 2-2759 TEL. : 3-5202

M. Joseph Morin est élu président de la Société Provancher de Québec

M. Joseph Morin a été élu président de la Société Provancher d'histoire naturelle, à l'assemblée générale annuelle, tenue récemment à l'Institut Canadien.

Les autres officiers sont : MM. T.-J.-A. Hunter, 1er vice-président; J.-A. Bigonesse, 2e vice-président; Geo.-A. Leclerc, secrétaire-trésorier. Les chefs de sections sont MM. François Hamel, pour la section scientifique; Rex Meredith, pour la protection; le Dr D.-A. Déry, pour la propagande, et le Dr Viger Plamondon, pour l'information scientifique et pratique. Les autres directeurs sont MM. Alex. Simpson, L.-E. Leblond, J.-J. Dion, J.-K. Hill, J.-G. Coote et F.-D. Ross

En l'absence du président sortant de charge, le vice-président fit une brève revue des activités de l'année écoulée, mentionnant en particulier les conférences Audubon et les bourses accordées à des jeunes pour aller étudier l'histoire naturelle au nouveau camp d'études inauguré au Lac Trois-Saumons, en juillet 1953.

Les nouveaux directeurs décidèrent de continuer les conférences Audubon pour une autre saison. En outre des visiteurs ordinaires, les îles de la Société, à Trois-Pistoles, recevront pendant l'été 1954 deux groupes nombreux de naturalistes amateurs venant des Etats-Unis.

La prochaine conférence Audubon aura lieu samedi soir, le 20 mars, alors que M. Laurel Reynolds, de Californie, viendra pour la première fois à Québec, présenter son film en couleurs : "Fun With Birds".

115 feux de forêts allumés par les cueilleurs de bleuets au Saguenay

Chicoutimi — La région du Saguenay s'est taillée une renommée enviable, grâce à ses bleuets mais il y a une ombre au tableau vu, que les cueilleurs de bleuets ont été la cause de 63 des 115 feux de forêts qui ont affligé nos districts, au cours de l'année 1953. En effet, des chiffres que nous venons d'obtenir, de source autorisée, nous apprennent que la grande majorité des incendies forestiers furent allumés par les mains imprudentes des cueilleurs de bleuets. Les pêcheurs et les chasseurs viennent en second lieu.

Les 115 feux qui se sont déclarés dans le district sous la juridiction de la division locale du Service de Protection contre les incendies ont coûté à la province, la jolie somme de $100,000, tout en détruisant pour 13,350 acres de jeunes forets.

Sur le moment, la perte de ces forêts ne paraît pas excessive mais il en est tout autrement lorsqu'on songe qu'en un demi-siècle, ces jeunes arbres auraient donné au delà de 75,000 cordes de bois de pulpe. La destruction de la forêt saguenéenne a donc constitué un réel désastre, quand on considère ses possibilités futures.

Jamais un aussi grand nombre de feux n'a été enregistré depuis des années, mais les dégâts se sont avérés moins considérables si on les compare aux années précédentes.

Le district desservi par le Service de protection contre les incendies, grâce au ministère des Terres et Forêts, couvre une étendue de 7,500 milles carrés de territoire. Il a émis l'an passé, pas moins de 2,700 permis de circulation en forêt et aussi 117 autres permis pour le brûlage d'abattis, sans compter les 1,022 personnes qui reçurent la permission de cueillir des bleuets dans le district.

Le personnel de la division locale du Service de protection est assez nombreux. Il comprend un chef de district et un assistant, 6 inspecteurs, 84 garde-feux, 79 assistants-garde-feux et dix inspecteurs auxiliaires.

Les corporations ont le rôle de protéger le public

Montréal, 1er. (PC) "Le premier devoir d'une corporation professionnelle est de protéger le public et de le mettre en garde contre ceux qui pourraient profiter de son ignorance", déclarait à une récente réunion des maitres horlogers-bijoutiers de la ville de Montréal et des environs, M. Réal Savard, secrétaire exécutif de la corporation pour la province de Québec.

Parmi les nombreux sujets à l'agenda, celui des ventes frauduleuses par des colporteurs malhonnêtes fut soulevé et discuté avec le plus d'animation. "Dans le but de protéger le consommateur, a expliqué M. Savard, la corporation a pris des mesures pour que soient traduits devant les tribunaux les colporteurs frauduleux. Ce travail se poursuit activement depuis quelque temps dans les régions de Québec et de Sherbrooke, et il est temps que la corporation l'entreprenne dans la région de Montréal, où le commerce frauduleux va croissant.

"Les gens qui ignorent tout du diamant ou de la montre et sont incapables de juger de la qualité d'un objet de cet ordre, croient souvent naïvement, qu'ils font un excellent marché. Ces clients d'occasion ne tardent pas à déchanter et à se rendre compte qu'ils ont été les victimes de chevaliers d'industrie."

Le secrétaire souligne ensuite qu'il est du devoir de la corporation des hologers-bijoutiers de mettre le public en garde ; il ne s'agit point ici d'éviter une concurrence loyale, mais de pfotéger les éventuels clients contre des colporteurs sans conscience qui tablent sur l'ignorance et la crédulité des gens. Les membres présents ont alors adopté à l'unanimité une résolution dans ce sens et invitent le public à éviter les vendeurs ambulants.

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE LA CROIX-ROUGE : S. H. le maire WILFRID HAMEL a inauguré ce matin, aux salons de la mairie, la campagne de souscription annuelle de la Croix-Rouge, section de Québec, en présence des officiers supérieurs de la section de Québec de la Croix-Rouge. Des discours ont été prononcés par M. HAMEL, par Mme RAYMOND THIVIERGE, présidente de la section de Québec, par l'hon. ONESIME GAGNON, ministre provincial des Finances; par M. STAN BROCK et Me JACQUES DE BILLY, présidents conjoints de la campagne. On remarquait dans l'assistance, outre les personnes mentionnées plus haut, M. G.-FERNAND CARON, organisateur de la campagne 1954; M. LOUIS PARE, publiciste; M. J.-V. PERRIN, ancien président; M. J.-A. SPENARD, secrétaire; le Dr ARMAND RIOUX, les échevins HIDOLA LEGARE, PAUL MECTEAU, GERARD HAMEL, ARTHUR JUNEAU, EMILIEN BOISSINOT; le Dr PAUL BRUNET, le lt-col. ALEXANDRE GAGNON, et plusieurs autres. Les honorables Gagnon et Hamel ont loué le travail hautement humanitaire et généreux de la Croix-Rouge, particulièrement dans les municipalités récemment affectées par des désastres, notamment Rimouski, Cabano, St-Urbain et St-Nérée. La Ville a été invitée à verser $10,000 à la campagne. S. H. le maire a promis que les administrateurs municipaux feront leur grand possible pour que la souscription soit la plus généreuse possible et constitue un exemple pour tous les citoyens à fournir en faveur de l'oeuvre philanthropique par excellence, la Croix-Rouge, qui ne fait aucune distinction dans le soulagement des misères humaines. (Photo du "Soleil")

Congédié pour avoir fait connaître la vie intime de la maison royale

NOUVELLE CHARGE : Le R. P. Jean Leduc, O.M.I., supérieur et curé de Saint-Sauveur, a reçu une obédience pour le Monastère des Pères Oblats du Cap-de-la-Madeleine. Il sera tout spécialement charge de la construction de la Basilique de Notre-Dame du Cap. Le R. P. Leduc est de plus responsable des constructions des Pères Oblats dans leur Province de l'Est du Canada. Cette nomination a été faite par l'Administration Provinciale des Peres Oblats et confirmée par le T.R.P. Léo Deschâtelets, O.M.I., Supérieur Général des Oblats. Le R. P. Leduc était à Saint-Sauveur depuis le 10 janvier 1948. Son remplaçant comme supérieur et curé de cette paroisse sera le R. P. Jean-Louis Arel, O.M.I., Directeur de la Maison des Retraites fermées du Cap-de-la-Madeleine.

Ottawa (PC) L'ancien valet de chambre du duc d'Edimbourg affirme qu'il a perdu sa dernière place pour avoir écrit une série d'articles sur le prince consort.

John Dean, 33 ans, premier maître d'hôtel de sir Archibald Nye, haut-commissaire britannique au Canada, a fait samedi ses bagages. Il a déclaré que sir Archibald l'avait congédié à la suite d'articles parus dans une revue londonienne, le Sunday Pictorial. Sir Archibald n'a pu être rejoint pour donner sa version des faits.

Le blond maître d'hôtel ne manifeste aucune amertune. Il a dit qu'en s'asseyant pour écrire son premier article, il y a quelques mois, il ne se dissimulait pas qu'il pourrait être appelé à quitter le service de sir Archibald.

Mais après avoir servi successivement lord Mounthatten, le duc de Windsor, le duc d'Edimbourg et sir Archibald Nye, Dean a conclu qu'il n'y avait aucune "avenir" dans le métier de maître d'hôtel. Il projette de prendre un emploi dans le monde des affaires après que ses articles auront été réunis en un volume.

Vétéran de la RAF, Dean servit au Canada comme employé dans les bureaux de l'aviation pendant la seconde guerre mondiale. Il espère prendre un mois de vacances au Canada, avant de rentrer à Londres. Il visitera Muskoka, en Ontario, Toronto et les chutes Niagara, puis partira peut-être pour New-York.

Le maître d'hôtel congédié, qui a fait ses adieux à ses amis avec des "sentiments variés", dirigeait depuis six mois le personnel domestique d'Earnscliffe, la maison de pierre grise qui abrite les bureaux et la résidence du haut-commissaire et de lady Nye.

Il avait été, pendant cinq ans, valet de chambre du duc d'Edimbourg. Il accompagnait le couple royal dans sa tournée à travers le Canada, en 1951. Il était à sa suite au Kenya quand la reine, qui était alors la princesse Elizabeth, avait appris la mort de son père.

Dean affirme qu'il a beaucoup d'attachement pour le duc et que ses articles n'avaient aucun caractère irrespectueux, mais étaient "sincères et véridiques". Mais si les classes laborieuses leur firent, en Grande-Bretagne, un accueil assez favorable, sir Archibald ne les trouva pas de son goût. Dean, qui est célibataire et est né dans le Surrey, a dit que sir Archibald n'a pas aimé que soient "dévoilés des faits concernant la maison royale".

Dean avait quitté le palais depuis environ un an. Il n'aimait pas "l'étiquette". Les choses devinrent "compliquées" après le couronnement de la reine Elizabeth, de toute façon, il voulait revenir au Canada et fut heureux d'entrer au service de sir Archibald.

Il insiste sur le fait qu'au palais de Buckingham, il n'y eut aucun incident à l'origine de sa démission.

Mais il était "fatigué de son travail, d'être toujours en voyage, de vivre perpétuellement avec une valise. Cela finissait par devenir monotone".

Dean a trouvé que le duc était "un garçon pratique".

Le duc préférait les vêtements de sports, jouissait d'un solide appétit et était particulièrement friand de poisson. Il prenait un verre de temps à autre et, au début, se renfrognait devant toutes les fonctions protocolaires qu'il devait remplir. Mais il y a pris goût graduellement et, dit Dean, "je crois réellement que, maintenant, il aime parader".

Reprise du débat sur la question controversée du chômage à Ottawa

Ottawa, (PC) — Le débat sur le présent problème du chômage au Canada, qualifié de sérieux par les partis de l'opposition et de temporaire par le gouvernement, entrera dans son sixième jour, aujourd'hui, à la Chambre des Communes.

Le débat a débuté le 15 février lorsque les groupes parlementaires progressiste-conservateur et cécéfiste ont présenté deux motions de non confiance dans le gouvernement. Ces motions ont été débattues les 15, 16, 17, 20 et 23 février.

La motion progressiste-conservatrice, qui se trouve devant les Communes, demande la création d'un comité parlementaire qui examinerait le chômage et recommanderait les moyens de le régler.

La motion du CCF, rejetée mardi dernier par 129 voix contre 68, réclamait des mesures pour "prévenir un plus grand malaise économique". Elle a été appuyée par tous les partis de l'opposition et trois députés indépendants.

Au cours du débat, le premier ministre intérimaire, M. Howe, a dit que la présente situation du chômage est attribuable à un ralentissement temporaire des affaires qui a coïncidé avec la baisse que l'on enregistre habituellement en hiver. Il a déclaré que le chômage saisonnier cesserait au printemps. M. Howe a aussi prédit que 1954 serait une année aussi prospère que la précédente.

Cependant, des porte-parole de tous les partis d'oppositions ont considéré le chômage actuel comme sérieux et demandé au gouvernement d'agir promptement pour y remédier, un vaste programme de travaux publics et l'extension des contrats de la défense dans les régions où le ralentissement économique sévit.

Si le débat sur le chômage prend fin mardi, comme on le prévoit la Chambre des Communes examinera ensuite la décision du gouvernement de transférer d'Ottawa à Ville-St-Laurent l'Office national du film. Les groupes de l'opposition et la ville d'Ottawa s'opposent à ce transfert.

Moins d'accidents le mois dernier qu'en février 1953

Le chef-adjoint Gérard Girard a fait savoir aujourd'hui que 359 accidents de la circulation se sont produits à Québec au cours de février dernier. Il y a eu également 28 blessés et 2 mortalités comme conséquence de ces accidents. A la fin de février 1953 et 1952, le nombre des accidents pour la période correspondante avait été supérieur à celui du mois dernier.

Le directeur du service municipal de la circulation attribue cette diminution au stationnement parallèle qui a été décrété sur le boulevard Charest avec l'installation des parcomètres. M. Girard a en effet signalé que la police constate que les accidents diminuent sur le boulevard Charest en plein centre commercial de Québec.

Un grand total de 543 accidents ont été rapportés à la police municipale au cours du mois dernier. Sur ce nombre il y a 309 automobiles, 169 camions, 44 taxis, 17 autobus, trois voitures à traction animale et une motocyclette d'impliqués. Les dommages approximatifs sont de $37,350 et 424 des véhicules étaient assurés.

Au cours de février les agents municipaux ont rapporté 9,750 infractions aux règlements de la cité et il y a eu sur ce nombre 9,145 cartes d'apposées pour stationnement illégal.

Le chef-adjoint Girard rapporte aussi que le nombre des chauffards tend à augmenter. Il y a eu 12 arrestations d'automobilistes pour ivresse au volant, deux pour vol d'autos et deux pour conduite sans permis.

Neuf parcomètres brisés délibérément

Le chef-adjoint Gérard Girard a rapporté ce matin que neuf parcomètres avaient été brisés avec intention en fin de semaine, sur la rue St-Paul. Un individu de Ste-Germaine, Jean-Marie Cloutier, 20 ans, a admis en Cour municipale en avoir endommagé trois. Il a été condamné à $40 d'amende et les frais. Il devra aussi payer les dommages qu'il a faits.

Marcotte envoyé en prison jusqu'à ce qu'il se décide à prêter serment

René Marcotte, 38 ans, de Lac-au-Sablé, a dû prendre aujourd'hui le chemin de la prison "pour un an, à moins et jusqu'à ce qu'il ait obéi à l'ordonnance prononcée" par l'hon. juge J.-Alfred Dion, de la Cour Supérieure.

Assigné pour répondre comme défendeur à la suite d'un jugement antérieur de la Cour Supérieure le condamnant à payer une somme de quelque $500 au demandeur Gabriel Denis, le défendeur Marcotte a de nouveau refusé de prêter serment devant l'hon. juge Dion.

Affirmant, jeudi dernier, qu'il était "capable de dire la vérité sans prêter serment", Marcotte avait refusé de prêter serment d'abord devant un député-protonotaire, puis devant l'hon. juge Fernand Choquette, siégeant en division de Pratique de la Cour Supérieure. Le défendeur opposa un nouveau refus catégorique à l'hon. juge Choquette qui lui ordonna de prêter serment pour être interrogé comme défendeur. Le juge émit alors une ordonnance de "règle nisi", accordant un délai de trois jours au défendeur pour se conformer à son ordonnance sous peine d'une condamnation à l'emprisonnement.

Devant l'hon. juge Dion, le procureur du demandeur, Me Georges-René Fournier, invita de nouveau Marcotte à prêter serment pour répondre comme défendeur. Devant M. Irénée Bourbeau, député-protonotaire, Marcotte avait d'abord refusé. Il refusa de nouveau devant le juge, offrant de donner des explications au juge privément, mais refusant de donner aucune explication publiquement.

—"C'est un tribunal, ce n'est pas un confessionnal", dit le juge qui consentit cependant à entendre l'homme en l'absence du greffier de l'avocat et de la sténographe. De

(Suite à la page 18, 4e col.)

Autre tentative de vol au Penn Mass

Une autre fois les voleurs ont cherché à s'introduire dans la station de service et le restaurant Penn Mass, côte Belvédère, aux petites heures, ce matin. Les intrus ont cependant été déjoués dans leurs plans par la présence d'un gardien de nuit. Se rendant compte de l'intrusion des maraudeurs, M. Patry se porta à leurs devants muni d'un marteau. Dès que l'un des intrus se présenta, M. Patry lui asséna un violent coup sur une main. Le coup porta, car sur les lieux on releva des traces de sang. Les voleurs avaient déguerpi avant l'arrivée de la police.

SPÉCIAL
GARANTI NEUF
2 H.P. C.G.E., 1800 r.p.m.
110/220 Volts, 1 Phase
tel que présenté mais
DEUX SHAFTS
$158.00 taxe fed. incluse
H. ROBERGE
ELECTRICIEN
MOTEURS - POULIES - COURROIES
BEARING - ATELIER DE
REPARATIONS DE MOTEURS
507 St-Vallier-Est, Qué. 2
Tél.: 5-6122

Quand vous venez à MONTRÉAL descendez à
l'Hôtel de LaSalle
Que vous voyagiez pour votre agrément ou pour vos affaires, vous trouverez à l'hôtel de LaSalle l'atmosphère accueillante et confortable de son incomparable hospitalité. Vous vous y plairez sûrement.
Les 200 chambres de l'hôtel de LaSalle ont toutes été redécorées et garnies de meubles neufs — y compris les suites "penthouse", sur le toit. Le petit déjeuner vous est servi avec les compliments de la maison. Pour le déjeuner ou le dîner, vous avez le choix entre nos trois salles à manger réputées.
Permettez-nous de vous suggérer, la prochaine fois que vous projetterez de venir à Montréal, de nous écrire ou de nous télégraphier pour réserver votre chambre à
l'Hôtel de LaSalle
rue Drummond, près Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
Garage et parc de stationnement

EXTRA SPÉCIAUX
LE PLUS GRAND CHOIX A QUEBEC
D'AUTOS ET CAMIONS USAGES
PLYMOUTH SEDAN 1953 radio, chaufferette ..... $1950.
PONTIAC SEDAN 1952 chaufferette ..... $1595.
FORD SEDAN 1951 radio, chauf., overdrive.. $1295.
DODGE SEDAN 1950 chaufferette ..... $1095.
TOUJOURS PLUS POUR VOTRE ARGENT CHEZ LAURENTIDE AUTOMOBILES
GARANTIE A-1 OU 6 MOIS ou 6,000 MILLES
Nos vingt années d'expérience et de service intégral vous permettent d'acheter en toute sécurité.
CHAQUE SEMAINE DE GRANDS SPECIAUX CHEZ:
LAURENTIDE AUTOMOBILES inc.
JEAN CHAMPOUX, prés.
550, RUE DORCHESTER QUÉBEC TÉL.: 5-8186-5-8187

Si vous n'avez jamais pris de LAIT DE MAGNÉSIE
Lisez ceci dans votre intérêt et celui de votre famille
Les Constatations Médicales Prouvent qu'il n'existe au monde aucun Laxatif Ordinaire qui procure un Soulagement aussi COMPLET que le LAIT DE MAGNÉSIE!
Le Lait de Magnésie est *plus* qu'un laxatif! C'est pourquoi il *fait plus* pour vous—vous apporte un *meilleur* soulagement.
C'est une constation médicale probante que lorsque vous souffrez de constipation, cet état est souvent accompagné d'hyperacidité. Oui—d'hyperacidité—une affection qui *doit* être soulagée, mais qu'aucun *laxatif* à action unique ne peut même commencer à soulager.
Qu'est-ce qu'un Laxatif?
Ainsi que votre docteur peut vous le dire, un laxatif est un purgatif bénin qui a pour but de débarrasser l'organisme des déchets toxiques.
Maintenant, remarquez qu'un laxatif n'est *pas* un antiacide. C'est simplement un purgatif bénin. Et c'est pourquoi il n'a aucun effet sur l'acidité . . . pourquoi il n'apporte qu'un soulagement partiel lorsque pris pour la constipation et l'hyperacidité qui l'accompagne.
Mais, vous n'avez pas besoin de vous en tenir à un soulagement partiel. En effet, le Lait de Magnésie vous assure un *meilleur* soulagement—un soulagement plus *complet*—que tout autre laxatif ordinaire.
Pourquoi le Lait de Magnésie est Meilleur!
Le Lait de Magnésie fait plus pour vous parce que c'est plus qu'un laxatif. C'est aussi un antiacide. Résultat, il soulage non seulement la constipation, mais aussi l'*hyperacidité* qui l'accompagne.
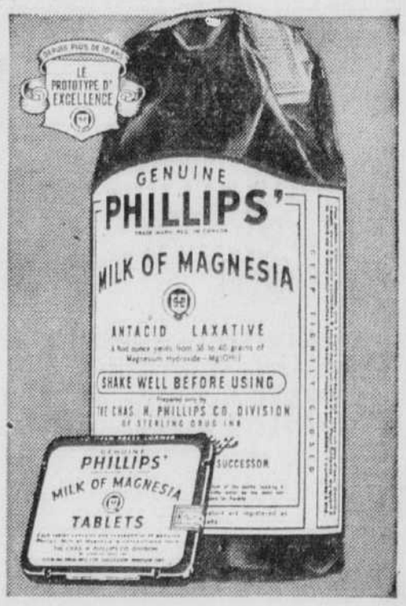

Oui—et le Lait de Magnésie vous soulage aussi d'une façon merveilleusement douce. De plus, vous pouvez en prendre sans crainte d'être embarrassé parce qu'il agit sans *hâte*. Quand c'est nécessaire, prenez-en deux à quatre cuillerées à soupe avec de l'eau, au coucher. Après une bonne nuit de repos, vous vous réveillerez soulagé d'une façon qui vous permettra de commencer la journée vraiment dispos.
Quand vous achetez, demandez du Lait de Magnésie Phillips'. C'est le meilleur laxatif-antiacide que vous puissiez acheter.
Si Doux pour les Enfants ... Si Parfait pour les Adultes
PHILLIPS'
LAIT DE MAGNÉSIE
LIQUIDE OU EN COMPRIMÉS
Soulagez VITE les Gaz, Aigreurs, Dérangements d'Estomac!
Toutes les fois que l'abus du manger, du tabac ou des stimulants occasionne des symptômes pénibles d'hyperacidité, prenez du PHILLIPS' comme antiacide—sous forme de Liquide ou de Comprimés. Il contient l'un des neutralisants les plus efficaces et les plus rapides que la science connaisse—soulage en un rien de temps l'estomac dérangé par suite d'hyperacidité.

LUIS MARIANO DANS NOS MURS : Le populaire chanteur basque, qui donne trois fois par jour cette semaine, un tour de chant au Cinéma de Paris, a accordé, samedi matin, une entrevue à la représentante du "Soleil". Cette photo, qui fut prise à l'issue de l'entrevue, nous permet de reconnaître, de gauche à droite, M. PAUL MAUGE, représentant de Canadian Concert and Artists; M. MAURICE D'ARNELL, pianiste-accompagnateur de Luis Mariano; Mlle GERMAINE BUNDOCK, M. MARIANO, et M. LOUIS-PHILIPPE PELCHAT, gérant du Cinéma de Paris.

La troupe des St. George's Players au Festival régional

Pour la première fois dans l'histoire d'Arvida, une troupe théâtrale présente une pièce au Festival régional d'Art Dramatique qui aura lieu dans nos murs, du 7 au 10 mars.

Les St. George's Players joueront le dimanche soir, 7 mars, à l'Institut Canadien "Blithe Spirit" de Noel Coward, pièce qui a connu un grand succès à Arvida le printemps dernier. La troupe aura l'avantage d'être sous la direction éclairée de M. C.-B. Shipton. Toutes les vedettes de la présentation originale tiendront leur rôle respectif, à l'exception de Ken Archibald, maintenant à Kitimat, C.B., qui sera remplacé par Merlyn Williams. Ceux qui joueront ici sont: Shirley May, Doris Kerr, Vivian Young, Florence Brennan, E.-J. Wright, Peter McGeer et Merlyn Williams. D'autres membres accompagneront la troupe au festival pour remplir diverses fonctions relatives à la représentation.

"Blithe Spirit" a été, nous dit-on, l'une des meilleures présentations réalisées par les St. George's Players. La troupe était superbe, chacun des acteurs étant bien adapté à son rôle. La pièce elle-même, écrite en 1941, est l'une des œuvres les plus amusantes de Noel Coward. Elle est fantastique, complètement invraisemblable, spirituelle et raffinée, dans le style de toutes ses pièces. La mise en scène compliquée requiert une coordination parfaite et fut très réussie à Arvida.

Le Festival d'Art Dramatique de Québec est une partie du programme national de l'Association des Festivals d'Art Dramatique du Dominion. Le juge pour le concours de cette année est le producteur et critique bien connu, Graham Suter.

A la fin de chacune des représentations, il donnera une critique publique de la pièce et aura une discussion privée avec la troupe et les directeurs.

Le Festival National aura lieu cette année à Hamilton, Ont., en mai.

Un quart d'heure avec Mariano

Après trois ans d'absence,, — trois ans qui ont passé terriblement vite et pour lui et pour nous — nous avons retrouvé, samedi matin, le sympathique chanteur basque, Luis Mariano, et en même temps que lui, sa chaleureuse poignée de main, sa verve exubérante et ses déclarations... d'amitié pour notre ville.

C'est dans un des salons du Château que Mariano nous a confié sa joie de se revoir à Québec, même si ce Québec avait pour l'accueillir son ciel gris et boudeur des mauvais jours. "Je me sens vraiment en France quand je suis chez vous, a affirmé spontanément le populaire artiste, beaucoup plus même qu'à Montréal qui me dépayse toujours un peu avec ses nombreuses affiches anglaises et son atmosphère américaine".

Quand on lui demande ce qu'il a fait depuis son dernier séjour au Canada, Luis Mariano nous apprend qu'il a tourné à l'écran les trois films que nous avons vus les saisons passées, soit "Violettes Impériales", "La Belle de Cadix" et "Rendez-vous à Grenade". Il a aussi créé au théâtre, "Châtelet de Paris", une opérette qui a rencontré les faveurs de la critique française. "Le chanteur de Mexico", puis il s'est fait entendre un peu partout en Europe, avant d'aller faire la conquête des Mexicains qui l'ont applaudi à la télévision, à la radio et tout naturellement au théâtre, dans un tour de chant qui retint les faveurs du public pendant six semaines. D'autres contrats attendent à l'automne le populaire artiste qui tiendra notamment la vedette dans un film intitulé : "Beauté du Mexique", et d'ici-là, Mariano, qui doit rentrer en France après sa tournée canadienne, apparaîtra dans deux pellicules réalisées en technicolor, une production franco-espagnole, "Zalakain, l'aventurier", et une production italo-américaine, "Sudcouf, aigle de mer".

Au cours de la tournée qu'il poursuit actuellement et qui, de son propre aveu, lui vaudra de connaître désormais notre province aussi bien que la France, Luis Mariano fait applaudir, en plus de nombreux refrains de son répertoire, une chansonnette qu'il vient de créer tout spécialement, pour ses auditoires montréalais et québécois et qui s'intitule "De Montréal à Québec". L'artiste basque a écrit lui-même les paroles de cette chanson et c'est son accompagnateur, un talentueux pianiste français, Maurice D'Arnell, qui s'est spécialisé pendant quelques années en composition et en direction d'orchestre, qui en a fourni la musique.

Cette chansonnette toute de fraîcheur et de gaieté, les habitués du Cinéma de Paris ont été à même d'en goûter la saveur, hier et samedi, en même temps qu'ils appréciaient les autres refrains non moins attachants de Luis Mariano.

Décidément, c'est toujours une joie renouvelée d'accueillir et d'applaudir chez nous un brillant ambassadeur de la chanson française! Bonne semaine donc dans nos murs, monsieur Mariano!

G. B.

Un récital de Richard Verreault

En écoutant chanter Richard Verreault à son récital de samedi soir, nous avons mesuré jusqu'à quel point l'art peut se manifester au moyen de la voix humaine, surtout quand l'artiste en vedette est doué d'une voix extraordinairement remarquable. Le chanteur jouit d'un privilège inaccessible à l'instrumentiste. Un concerto de Beethoven, rendu par le meilleur des pianistes, nous représentera toujours Beethoven; tandis qu'à l'audition d'un lied de Schubert, l'exécutant devra s'efforcer davantage de servir la musique s'il ne veut pas tout accaparer par devers lui.

Cette qualité, Verreault la possède au plus haut point. Les lieder de Fauré qu'il avait inscrits à son programme, "Le secret", "En prière" et "Clair de lune", en ont été l'exemple le plus convainquant. Ce fut aussi l'occasion, pour le ténor québécois, de faire montre d'une pause de la voix beaucoup améliorée, si l'on en juge d'après le concert qu'il avait donné avant son départ pour l'Europe.

Richard Verreault a présenté à son auditoire sympathique un programme représentatif des grands auteurs de musique vocale. Ce fut d'abord "Bannis, la crainte et les alarmes", tiré d'Alceste, de Gluck. Ensuite trois maîtres anciens français: "Douce dame jolie", de Guillaume de Machault; "Ma belle si ton âme", de Gilles Durant et "Amaryllis", du roi Louis XIII.

D'après le choix de ses autres pièces, Verreault semble avoir dépassé le stage des grands airs empanachés de la musique vocale pour leur préférer de simples petits joyaux, dans lesquels se retrouve le plus souvent la musique. Une pièce de bel canto, "Lasciatemi morire", de Monteverdi, fut rendue avec aisance; de même pour "Sento nel core", de Scarlatti; "O del mio amato ben", de Donaudy et "La violetta", de Mozart.

Le sentiment d'un critique sur un concert reste toujours le sentiment d'un seul homme. Bien que nous ne nous cachions pas de préférer le lied à l'opéra en musique vocale, il faut reconnaître que ce dernier genre mérite quand même d'être représenté par des musiciens de l'ordre de Verreault. Car ce dernier est avant tout un chanteur d'opéra. Il a bien illustré cette idée en chantant "Ed anche Beppe Amo", tiré de l'Amico Fritz, de Mascagni; "De miei bollenti spiriti", de La Traviata, de Verdi et plusieurs rappels, presque tous extraits d'opéra. Il ne faudrait pas que Richard Verreault se gâte la voix par l'attrait d'une musique à grand effet, en d'autres termes, qu'il ne soit pas victime de ses capacités. Des mélodies aussi charmantes et connues que "La belle au bois dormant", de Félix Fourdrain; "Plaisir d'amour", de Martini et "Je t'ai donné mon cœur", de Lehar, complétaient le programme.

Richard Verreault est réellement une grande voix, une voix rare et de première valeur. Les témoignages d'appréciation à ce titre lui sont venus de partout, à ce moment précoce de sa carrière. Cependant, il importe de ne pas mettre en oubli, que l'art, s'il est parfois un gage de grand avenir, dispense les plus intimes de ses joies à ceux qui le servent fidèlement. C'est ce que nous souhaitons à Verreault avant son départ pour l'Italie. Car voilà un artiste qui fera parler de lui, qui montera haut dans l'échelle des valeurs musicales, à condition toutefois, d'un raffinement musical plus achevé. Mais après tout, il faut bien que les études servent à quelque chose...

M. Guy Bourrassa s'est fort bien acquitté de la tâche d'accompagnateur. Discrétion, rythme, compréhension, en un mot, ce qu'il est convenu de nommer un accompagnement "de soutien".

Maurice Roy

Bal annuel du Studio Murray

Le bal annuel du Studio Murray, avait lieu samedi soir au Château-Frontenac. On pu admirer à cette occasion, la somptuosité des toilettes, la grâce fragile des femmes, dans un décor qui se prêtait admirablement, pour une semblable réception.

Mlle Marilyn Reddick était l'artiste invitée. Professeur au Studio Murray et Miss Canada 1952, la blonde Marilyn, sut captiver toutes les personnes présentes en interprétant plusieurs ballades américaines, avec une voix capiteuse.

Lors des exhibitions de danse qu'elle donna avec le professeur Daniel Nadeau, gérant à Québec du Studio Murray, des applaudissements chaleureux couronnèrent leurs savantes évolutions.

Mme Nadeau, qui agissait comme maître de cérémonies donna à chacun, l'occasion de goûter ses saillies spirituelles. Il y eut une remise de médailles, dont 3 de bronze et 2 d'argent. Les heureux récipiendaires sont: Mlle Noëlla Vachon, de Ste-Marie de Beauce; M. Antoine Croteau, propriétaire de l'hôtel Croteau, de St-Henri; Mlle Marguerite Talbot, de Chicoutimi, qui reçurent la médaille de bronze; M. Haakon Suserid, fut l'heureux gagnant d'une médaille d'argent.

La direction musicale de ce bal avait été confiée au chef d'orchestre bien connu M. Roger Angers.

Gary Cooper dans "Blowing Wild"

"Blowing Wild" a été créé par une équipe dont plusieurs membres ont déjà gagné des Oscar. Dans le rôle principal, Gary Cooper, Academy Award en 1952; Barbara Stanwyck, Anthony Quinn, Academy Award de 1952 également (pour un rôle de soutien ; Ruth Roman et Dmitri Tiomkin, Academy Award de l'année dernière pour la musique du film "High Noon".

"Blowing Wild" se déroule dans les années héroïques de la prospection d'huile, au Mexique. On y combat à la fois les périls naturels et les bandes de bandits mexicains. Gary Cooper y joue le rôle d'un prospecteur d'huile adoré de deux femmes — dont l'une, Barbara Stanwyck, tuera son mari (Anthony Quinn) pour se donner à Cooper.

Retour de George Raft

"The Man from Cairo" marque le retour au cinéma de George Raft, dont le nom était disparu des affiches depuis quelque temps. Il s'agit évidemment d'un film d'action. Il se déroule à Alger, et Raft a de nombreuses occasions d'y exercer son talent bien connu de boxeur amateur. La vedette du film est la belle actrice italienne Gianna Maria Canale, et la distribution comprend également quelques autres acteurs italiens, dont Massimo Serato et Guido Celano.

Etat "incertain" de Mme Dufresne

Montréal, (PC) — On rapportait hier soir que l'état de Mme Wilfrid Dufresne, femme du député de Québec-Ouest aux Communes, était "incertain" à l'hôpital neurologique de Montréal. Mme Dufresne, blessée dans un accident d'automobile près de Kingston, Ont., il y a une semaine, fut conduite de Grockville à Montréal, samedi. Les autorités disent qu'elle a partiellement sa connaissance. Il n'est pas question de l'opérer avant d'avoir diagnostiqué précisément ses blessures.

DENTISTES
LAFOREST & LACHANCE
76, rue ST-JOSEPH, QUEBEC
(en face du magasin Pollack)

GRATIS! ENSEMBLE DE CUISINE DE 6 PIECES

Ne manquez pas votre chance . . .

Pour les 20 premiers téléphones reçus entre 6 h. p.m. lundi et 11 h. a.m. vendredi . . . aussi pour les 20 premières lettres reçues d'en dehors de la ville. Sur l'achat de ceci

Venez Téléphonez Ecrivez

pour démonstration gratuite à la maison. Offre d'essai gratis —

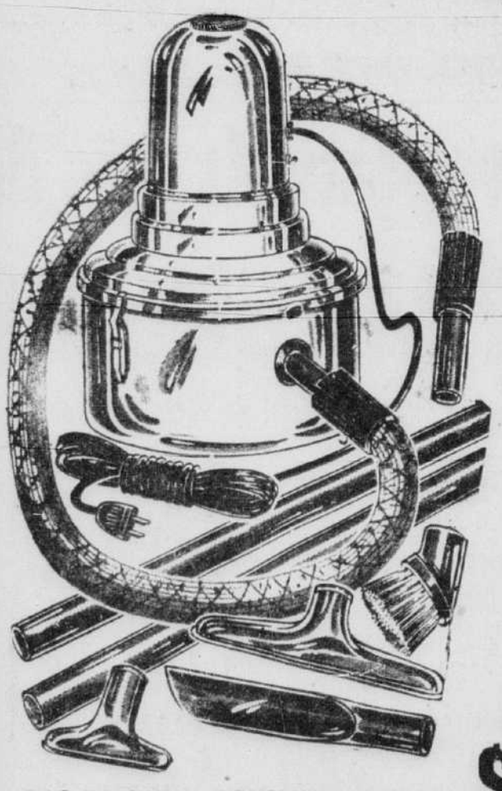

ASPIRATEUR ELECTRIQUE

MODÈLE CUVETTE

FLAMBANT NEUF

complet avec accessoires

PAS DE SAC A POUSSIERE A VIDER

$12.95 GARANTIE D'UN AN

STATE VACUUM STORES Ltd.
32-34 rue de la Chapelle, Québec
Je désirerais un essai gratis de NuVac, $12.95, sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TELEPHONE : .....
S

TELEPHONE 4-4644
SOIR : 2-2186 ou 2-0339

Notre représentant se rendra dans un rayon en dedans de 250 milles de de Québec.
N'envoyez pas d'argent.

STATE VACUUM STORES of Canada Ltd.
34 RUE DE LA CHAPELLE — QUEBEC
TROIS-RIVIERES 6-6771 SHAWINIGAN-FALLS 7-8448 CHICOUTIMI 4-5431

Horaire des cinémas

CAPITOL :— Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs. "Try and Get Me" (94 min.) à 1.10, 4.30, 7.50 hrs. "Here Come The Girls" (78 min.) à 2.55, 6.20, 9.40 hrs. Dernière représentation complète à 7.35 hrs.

CINEMAS DE PARIS :— Actualités : 1.00, 3.55, 8.53 hrs. Gangster en jupon : 1.10, 4.48, 7.33 hrs. Je n'ai que toi au monde : 2.30, 6.08, 9.46 hrs. Luis Mariano à la scène : 4.18, 9.15 hrs.

CAMBRAI :— Actualités françaises : 2.00, 5.00, 8.10 hrs. Francis aux courses : 2.10, 5.15, 8.20 hrs. Le signe du renégat : 3.40, 6.40, 9.45 hrs. Continuel de 1.30 à 11.10 hrs.

CARTIER :— Moulin Rouge : 1.25, 4.00, 6.40, 9.15 hrs. Nouvelles : 3.20, 6.00, 8.30 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

CLASSIC :— Le lagon bleu : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Les sœurs casse-cou : 2.40, 6.05, 9.30 hrs. Fin : 11.00 hrs. Continuel.

EMPIRE :— A lion is the Streets : 1.00, 3.55 6.40, 9.40 hrs. Nouvelles : 2.25, 8.10 hrs. A Tangier Incident : 2.40, 5.25, 8.20 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL :— Le narcisse noir: 12.30, 3.32, 6.34, 9.36 hrs. Sujets courts : 2.06, 5.08, 8.10 hrs. En plein cirage: 2.08, 5.10, 8.12 hrs. Continuel.

LAIRET :— Desert Rat : 3.02 6.32 hrs. The Stooge: 1.22, 4.52, 9.22 hrs. Variétés : 8.32 hrs. Nouvelles : 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Continuel.

LAURIER : — La dernière enquête de M. Topper: 1.00, 4.00, 6.50 9.50 hrs. Nouvelles: 2.25, 5.25, 8.15 hrs. Shanghai : 2.45, 5.35, 8.35 hrs. Fin: 11.15 hrs. Continuel.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.30, 3.44, 8.24 hrs. Jocelyn: 12.40, 3.54, 6.43, 9.37 hrs. Mlle Josette, ma femme : 2.06, 5.20, 8.34 hrs. Fin: 11.23 hrs.

PRINCESSE : — Pour toi j'ai tué : 1.00, 3.57, 6.54, 9.41 hrs. Sujets courts : 2.24, 5.21, 8.18 hrs. Bomba et le volcan en feu: 2.40, 5.37, 8.24 hrs.

RIALTO :— Nouvelles : 12.45 4.15, 7.45 hrs. Mutinerie à bord : 1.00, 4.29, 7.59 hrs. La ville écartelée : 2.15 5.45, 9.25 hrs. Fin : 11.25 hrs. Continuel.

SILLERY :— Comme Back Little Sheba : 6.30, 9.30 hrs. Caribean : 8.20 hrs. Fin : 11.30 hrs.

VICTORIA :— Comment l'esprit vient aux femmes : 12.45, 3.40, 6.35 9.35 hrs. Dans l'antre du gorille : 2.35, 5.25, 8.25 hrs. Continuel de 12.45 à 11.45 hrs.

BIENVILLE : — Le sang de la terre: 7.00 hrs. Nouvelles: 8.45 hrs. Stromboli : 9.05 hrs.

CANADA : — Montana: 6.30, 10.00 hrs. Sujets courts et nouvelles: 7.45 hrs. Trois secrets : 8.20 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Le rebelle de Naples: 6.15, 9.30 hrs. Sujets courts : 7.50 hrs. Malaya : 8.00 hrs.

ETCHEMIN :— Les desperadoes : 7.30 hrs. Allez coucher ailleurs : 9.15 hrs.

"Le Foyer de la Version Française!"
Rialto JUSQU'A JEUDI SOIR
"MUTINERIE A BORD"
("Mutiny") TECHNICOLOR
Mark STEVENS, Angela LANSBURY
Autre Grand Film !
"LA VILLE ECARTELEE"
("The Big Lift")
Montgomery CLIFT, Paul DOUGLAS

PRINCESSE
Drame puissant !
"POUR TOI J'AI TUE"
("Criss-Cross")
avec BURT LANCASTER
YVONNE DE CARLO
DAN DURYEA
Film de la jungle
"BOMBA ET LE VOLCAN EN FEU"
avec JOHNNY SHEFFIELD
et MARJORIE LORD

CAPITOL MATINÉE 45c, SOIR 60c
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
Continu de 1h. à 11h. : "Here Come the Girls" à 2h.55, 6h.20, 9h.40.
HERE COME THE GIRLS IN COLOR BY Technicolor A PARAMOUNT PICTURE
Second film à : 1h. 10, 4h. 30, 7h. 50 : Frank Lovejoy, Kathleen Ryan, Richard Carlson :
"TRY AND GET ME"

CARTIER Jusqu'à jeudi à 1.25, 4.00, 6.40 et 9.15 p. m.
JOSÉ FERRER dans John Huston's MOULIN ROUGE
Sujet spécial The RODRIGUEZ STORY
COLOR BY Technicolor
Prix réguliers : mat. : 40c — Soir : 60c

AIR CLIMATISÉ Lairet
A L'ECRAN
à 1.20 — 4.50 et 9.20 p.m. Dean MARTIN et Jerry LEWIS dans "THE STOOGE"
à 3.00 et 6.30 p.m. Richard BURTON James MASON dans "DESERT RATS"
A la scène CE SOIR, à 8 h. 20
PAUL BEDARD ET SES VARIETES MUSICALES avec les AMATEURS
ET LES "RHYTHM KINGS"
Chaque semaine, nous présentons un artiste invité de choix

SALLE CLIMATISÉE PIGALLE
A L'AFFICHE
Jean DESAILLY Simone VALERE dans "Jocelyn" d'après l'œuvre de LAMARTINE avec Jean VILAR
EN PROGRAMME DOUBLE avec
FERNAND GRAVEY DANS "Mademoiselle Josette ma femme" avec ODILE VERSOIS

IMPERIAL
EN COULEURS : Dans le cadre sauvage du Thibet, cinq religieuses, après des années passées dans la solitude, se trouvent brutalement en contact avec le monde extérieur !
"LE NARCISSE NOIR"
avec DEBORAH KERR
DAVID FARRAR
JEAN SIMMONS, SABU
Comédie :
"EN PLEIN CIRAGE"
("The Fuller brush girl")
avec LUCILLE BALL
et EDDIE ALBERT

EMPIRE
JUSQU'A JEUDI SOIR
2 bonnes attractions
JAMES CAGNEY
"A LION IS IN THE STREETS"
PRESENTED BY WARNER BROS. COLOR BY TECHNICOLOR
BARBARA HALE ANNE FRANCIS
aussi George Brent dans "TANGIER INCIDENT"

LAURIER AUJ. ET DEMAIN
2 VERSIONS FRANÇAISES 2
Vous tremblerez, crierez et mourrez de rire !
Cary Grant, Joan Blondell
"LA DERNIERE ENQUETE DE MONSIEUR TOPPER"
(En primeur)
Au même programme
Shanghai . . . où les femmes sont faibles et les hommes impitoyables !
Victor MATURE, Gene TIERNEY
"SHANGHAI"
(Shanghai Gesture)
Aux Dames — Une superbe
VERRERIE
"Carnation"
(Importation de Belgique)

SILLERY
Aujourd'hui jusqu'à jeudi 6.30 p.m.
Programme double
BURT LANCASTER SHIRLEY BOOTH in Hal Wallis' PRODUCTION
Come Back, Little Sheba
Co-starring TERRY MOORE with RICHARD JAECKEL
Directed by DANIEL MANN - Screenplay by
Blazing Adventure!
Caribbean
Color by TECHNICOLOR
starring JOHN ARLENE PAYNE · DAHL
SIR CEDRIC HARDWICKE
Commençant Vendredi: "April in Paris"—"Lady in the Iron Mask"

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE
A LA SCÈNE EN PERSONNE
Luis MARIANO
Présenté par FRANCE-FILM ET CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS
SUR NOTRE GRAND ÉCRAN
Albert PRÉJEAN dans JE N'AI QUE TOI AU MONDE
Ginette LECLERC dans Gangsters en Jupons

VICTORIA
Jusqu'à jeudi
JUDY HOLLIDAY
Broderick Crawford
"Comment l'Esprit vient aux Femmes"
Johnny Weismuller (Jungle Jim)
"DANS L'ANTRE DU GORILLE"

CAMBRAI
Jusqu'à jeudi
Ricardo Montalban
Cyd Charisse
"LE SIGNE DES RENEGATS"
Technicolor
Donald O'Connor
Piper Laurie
"FRANCIS AUX COURSES"
(Nouvelles)

CLASSIC
Loretta Young
Celeste Holm
"LES SŒURS CASSE-COU"
JEAN SIMMONS
"LE LAGON BLEU"
Technicolor
Service Serenade

LE GRAND BILLY DUKE...ET SES DUKES, AU TABARIN

BILLY DUKE & ses Dukes, l'un des plus populaires groupes musicaux "pop and jump" du continent, se feront entendre cette semaine au Bal Tabarin. Billy Duke a conquis rapidement la renommée aux Etats-Unis par l'originalité et le brio de son groupe. Ils chantent . . . ils jouent . . . et vous font passer un moment inoubliable! A eux seuls, ils forment tout un spectacle ! Mais s.v.p. réservez de bonne heure, si vous ne voulez pas être désappointé : 4-6200.

CE SOIR ET DEMAIN
Chez Gérard
L'idole des Québécois
Lundi Gras et Mardi Gras
SENSATIONNELS SPECTACLES
avec
Marjane
Walter Elger au piano
Donna GRESCOE
virtuose violoniste
Les VISIONAIRES
formidable groupe de comédiens-chanteurs
à la porte ST-JEAN
Rés. : 4-0549 Rés. : 3-2000

TASSES ET SOUCOUPES
de Fantaisie
porcelaine anglaise
2 TASSES
2 SOUCOUPES
$1.

VENTE de Mars

Pour mardi-gras
BONBONS ANGLAIS
(Rum and Butter Toffee)
emballés dans de belles boites — Rég. .50
3 btes **$1.**

COMMENÇANT DEMAIN MATIN

POUR UNE DURÉE DE 10 JOURS

SET DE FAUTEUIL $1.00
en DENTELLE de FILET, 2 SETS (6 morceaux)

NAPPERONS A LUNCH $1.00
dentelle de filet, faite à la main, grandeur 12 x 18 — 2 pour

MOUCHOIRS DE TETE $1.00
en pure SOIE, choix de teintes et dessins — pour

CRAVATES TISSEES $1.00
fine laine, motifs de fleurs de lys — très chic

PORCELAINE ANGLAISE $1.00
grand assortiment pour offrir Variété de petits morceaux — 2 pour

MOUCHOIRS D'HOMMES $1.00
pure toile blanche — ourlet à jour — 3 pour

SERVIETTES D'HOTES $1.00
pure toile . . . brodées MADERE, teintes pastelles — 1 pour

SERVIETTES A THE $1.00
brodées MADERE, toile de qualité, brodées à la main — 2 pour

SOUS-PLATS en plastique $1.00
dessins floraux et broderie — grandeur 12 x 18 — pratiques et gais

PLATEAU à servir (Tray) $1.00
pour liqueurs, sandwiches, bois naturel — grandeur 6 x 18. Chacun

SET DE FAUTEUIL $1.00
brodé POINT de CROIX, 2 SETS (6 morceaux)

PANTIES $1.00
pour Fillettes, teintes blanches de 1 à 6 ans — 4 paires pour

CHEMISES $1.00
pour garçons, broadcloth, 2, 4 et 6 ans, assortiment de teintes

PYJAMAS $1.00
en flanelette, un morceau avec patte, grandeurs 1 à 6 ans

ENSEMBLE DE LAINE $2.00
Gilets — Bonnets — Chaussons laine — 3 morceaux

CHEMISES SPORT $1.59
pour garçons, en flanelette à carreaux de 8 à 14 ans

BLAZERS POUR ENFANTS $2.99
pure laine avec cordon tout autour, val. de $5.00 pour

SERVIETTES $2.00
avec des caricatures enfantines une serviette et une débarbouillette

NAPPES DE PLASTIQUE $1.00
une autre belle nappe de plastique avec des motifs surlevés. La nappe

NAPPES IMPRIMEES $1.00
une grandeur utile, avec au centre des Fleurs, gr. 42 x 42

NAPPES DE PLASTIQUE .50
(52 x 52) avec dessins de Fleurs plus une belle bordure, qualité supérieure —

LINGE A VAISSELLE $1.00
toile d'Irlande, bordures de couleurs, très beau et qualité — 5 pour

TABLIERS COMIQUES $1.59
pour papa, grand format, fond blanc et dessins riants

MOUCHOIRS $1.00
pour messieurs, en belle toile avec large bordure, 6 par client. — 3 pour

CHEMISES POUR MESSIEURS $1.99
très beau broadcloth, blanches, bleues, drab, toutes grandeurs —

GRANDES ASSIETTES .79
à gâteaux, avec large bordure de couleur foncée. Rég.: — -1.50

SERVIETTES A LUNCH $1.00
et à thé, choix de couleurs et modèles — 6 pour

SERVIETTES A DINER $1.00
brodées Fil tiré — 4 pour

PETITS CENTRES .05
en dentelle ,couleur "écru" crochetés à la main —

FAUX DRAPS $4.99
brodés, large, bordure de couleurs, bel empaquetage

SERVIETTES A BAIN $2.19
bel ensemble avec bordure de couleurs — Val. de 3.99

PORTE-BUVARDS .19
en bois naturel, très intéressant pour bureau —

MOUCHOIRS DE TETE (soie) $1.00
TABLIERS EN SATIN BLANC
les 2 articles —

DEBARBOUILLETTES "CANNON" $1.00
6 belles teintes solides — 6 pour

TAIES D'OREILLERS .70
de fantaisies, petites taies en soie de couleurs avec dessins enfantins — chacune

GRANDES ECHARPES (stoles) $2.00
garnies de fil or ou argent, couleur jaune — rég. $5.50

NAPPES A LUNCH $2.00
54 x 54, fond blanc, brodées, la nappe et 6 serviettes

CENTRES DE BUREAU $1.00
brodés main blanc ou de couleur — grs: ("36 - 42 et 54) les — 3 pour

BAS DE NYLON .79
1ère qualité — toutes grandeurs 2 paires — $1.50, LA PAIRE

SERVIETTES DE BAIN $1.00
fond blanc, qualité, rayées de couleurs — 2 pour

MOUCHOIRS DE TETE .50
pour dames, pure laine, tissés, choix de teintes —

CENTRES BLANCS $1.00
de délicats petits centres blancs en nylon de 6" — 6 pour

CENTRES POUR CORBEILLES .79
à pain brodés "MADERE en blanc, ourlés et rectangulaires —

LINGES A VAISSELLE $1.00
imprimés de dessins comiques et de Fleurs, qualité — 3 pour

BAS DE FIL $1.00
garçons et fillettes de 7 à 9½ — bas¾ — couleurs — 4 paires

CHAUSSETTES $1.00
à pointe diamant
LA PAIRE

BAS DE NYLON NOIR $1.00
pour dames, très bonne qualité — 2 paires

MOCASSINS POUR DAMES $1.00
en cuir, garni de fourrure, grandeur 4 à 7 — LA PAIRE

SALOPETTES POUR ENFANTS $1.00
en "DUCK" très fort
achetez-en une ½ douzaine parcequ'elles sont des plus utiles pour vos enfants, teintes désirées — gr.: 2 à 6 ans

BIJOUTERIE A SOLDER

Une balance de bijoux importés de Limoges, comprenant bijouterie de toutes sortes et de fantaisie . . . peignes, boucles d'oreilles, bracelets, colliers, etc . . .
CHAQUE **.59**

GILETS
CASHMERE
POUR FILLETTES
Pull-over et gilets boutonnés, de grandeurs 26 à 30, marque réputée telle que: "Lansean". Rég. $17.95..
Pour **$6.**

ENSEMBLES
DE BANQUETS
Broderie MADERE, et points de VENISE, les nappes les plus riches et les plus somptueuses de 2 - 2½ — 3 - 3½ et 4 verges —
REDUITES DE
33⅓%

NAPPES À THÉ
Pure toile, brodées fils tirés "APENZEL" et autres. Vous serez surpris de voir le travail qui est fait. Teintes écru et blanc.
$3.00

NAPPES À THÉ
Nappes en pure toile "BISSOLINEN", très fine, avec broderies en couleurs, 6 motifs différents, fleurs, marquises, etc., 1 NAPPE ET 4 SERVIETTES.
$3.00

NAPPES
Appropriées pour Pâques, nouvellement arrivées, avec des motifs de poules et poulets. Excellente qualité, gaies et charmantes. Ne manquez pas de les voir et faites votre choix au plus vite. Quantité limitée —

GRANDEU 34 x 54 **$3.30**

GRANDEUR 50 x 70 **$4.98**

CENTRES DE BUREAU $1.00
Brodés à la main, motifs artistiques des plus chics, tout blanc ou de couleurs, à votre choix, 3 grandeurs : 36 - 42 et 54.
3 MORCEAUX

SETS À LUNCH $3.99
Tissés à la main, teintes désirées, rouge, bleu, rouille, vert, etc . . .
L'ENSEMBLE - 4 PERSONNES

SETS DE RAYONNE $2.99
damassée, lustrée, luisante, 50 x 66, la nappe préférée.
LA NAPPE - 6 SERVIETTES

SETS DE RAYONNE $5.00
damassée, lustrée, luisante, 56 x 76.
LA NAPPE ET 8 GRANDES SERVIETTES

SETS DE RAYONNE $6.59
damassée, lustrée, luisante, 60 x 90.
LA NAPPE ET 8 GRANDES SERVIETTES

NAPPES EN ORGANDIE $6.00
54 x 54, avec 6 serviettes, broderie petits points avec des motifs de "PERGOLAS CHINOISES" — Rég. 15.00.
L'ENSEMBLE

NAPPES À LUNCH $6.00
en pure toile, broderie et fils tirés, de grand format avec 6 SERVIETTES.
Rég. $12.90
L'ENSEMBLE

NAPPES $6.00
Grandes nappes de 3 verges, teintes, bleu et pêche. En rayonne damassée —

NAPPES DE DENTELLE $3.99
(54 x 54)
Qualité supérieure, 2 teintes de beige, importation d'Ecosse. Pour la qualité, c'est la première fois qu'elles sont vendues à aussi bas prix.

SALIERES ET POIVRIERES
de Fantaisie
personnages de "Dickens"
très gentils
LA PAIRE **.19**

RUSTIC ART SHOP
9 RUE BUADE — TEL. 2-2247

MARQUEURS DE LIVRES
Une suggestion pour des prix de jeux de cartes — jolis marqueurs sculptés au magasin sur bois — assortiment de teintes et modèles
CHACUN **.25**

Revue des marchés mobiliers

Hausse sélective dans la métropole — Un bon début de semaine à Wall Street — Grande activité à la Bourse de Toronto.

A MONTREAL

Montréal. (PC) Le marché était stable ou à la hausse aujourd'hui à l'ouverture de la Bourse de Montréal. L'allure était lente.

International Paper gagnait ½ point à 58 tandis qu'un déclin de ⅛ touchait Argus à 13¾, Bell à 41⅛, Interprovincial Pipe Line à 22⅞ et Noranda à 62¹.

Aluminium, Bathurst "A", B.C. Forest, Canadian Oil, Dominion Bridge, Consolidated Smelters, Dominion Tar, Imperial Oil, Industrial Acceptance et Walker étaient stationnaires.

A NEW-YORK

New-York. (PA) Les prix étaient à la hausse aujourd'hui à la Bourse de New-York où le marché était actif.

Les gains s'exprimaient au début entre 1 et 2 points dans certains cas. Il y avait, toutefois, de légers déclins ici et là.

Le meilleur comportement a été celui de valeurs industrielles individuelles.

Twentieth Century-Fox ouvrait avec un paquet de 15,000 actions à la hausse de 1⅝ et maintenait son gain durant la suite des transactions.

Eastern Air Lines montait de 1⅜ après avoir reçu la nouvelle de Washington que le gouvernement américain avait refusé un permis de fusion à la Eastern et à la Colonial Airlines. Colonial était à la baisse de 2⅝ points sur l'American Stock Exchange.

Les chemins de fer étaient calmes et mixtes de même que les aciers. Les véhicules-moteurs étaient légèrement à la hausse de même que les caoutchoucs, les avionneries, les produits chimiques et les compagnies de radio-télévision.

Southern Pacific, American Telephone, American Cyanamid, Du Pont, Westinghouse Electric, American Tobacco, Pepsi-Cola, Chrysler, Goodyear, Boeing, Consolidated Vultee et Radio Corp. étaient à la hausse.

A TORONTO

Toronto. (PC) Les prix étaient mixtes à l'ouverture de la Bourse de Toronto et l'allure était vive aujourd'hui.

Les titres industriels étaient à la hausse grâce à la fermeté des services publics, des papeteries, des aciéries et des raffineries de pétrole.

Les valeurs étaient en vedette sur le marché grâce à un gain marqué au cours d'un gros virement : New Bidlamaque, qui gagnait 10 cents, s'échangeait au rythme de 100,000 actions en 10 minutes. Baska, Chimo, Radiore et Lorado étaient aussi à la hausse.

Les métaux étaient mixtes et les principales valeurs fléchissaient légèrement. Les titres à bon marché étaient plus fermes et les valeurs de la région de Manitouwadge étaient calmes. La spéculation se centralisait chez les valeurs d'uranium.

Les titres aurifères et les pétroles de l'ouest attiraient peu l'attention et étaient presque stationnaires.

LES OBLIGATIONS

Montréal. (PC — La récente émission de la province de Québec et les échéances moyennes du gouvernement canadien manifestaient une légère tendance vers la hausse aujourd'hui sur le marché des obligations. Les affaires se déroulaient lentement. Les transactions s'effectuaient aussi à un lent rythme dans la section industrielle, où la nouvelle émission de Canadian Breweries était légèrement à la hausse.

x x x

New-York. (PA Le marché des obligations a poursuivi aujourd'hui son avance de la semaine dernière. Les obligations libellées en dollars de l'Allemagne et de la Grèce étaient en demande. Les autres émissions étrangères étaient stables.

A WINNIPEG

Winnipeg (PC — L'avoine et l'orge n'ont fait l'objet que de transactions locales ce matin à la Bourse des grains de Winnipeg. Toutefois, les prix étaient fermes, à la suite de la vigueur des bourses commerciales aux E.-U.

A 11.00 A.M., les prix des options étaient les suivants :

Avoine de mai	$0.71 ⅞
Orge de mai	0.92 ¼
Orge de juillet	0.89 ⅛b
Orge d'octobre	0.88 ⅜
Seigle de mai	1.04a
Seigle de juillet	1.03 ⅝a
Seigle d'octobre	1.03 ⅝b
Lin de mai	2.98 ½
Lin de juillet	2.90 ⅛b
Lin d'octobre	2.65 ½b

A CHICAGO

Chicago. (PA) La plupart des prix des grains ont débuté avec des gains ce matin à la Bourse des grains de Chicago. Le blé pour livraison en mars se cotait à $2.20⅝-¾ le boisseau. Le maïs de mars se vendait $1.50⅝.

L'AVIATION, FACTEUR DE PROGRES NATIONAL

Le Canada est peut-être, de tous les pays, celui qui a le plus bénéficié de l'essor phénoménal du transport aérien, fait observer le bulletin dernier de la Banque Canadienne Nationale. Il lui doit, dans une large mesure, d'être passé en quelques années au rang de grande puissance industrielle et commerciale.

L'aviation canadienne, qui connaissait déjà avant la dernière grande guerre un remarquable développement, compte aujourd'hui parmi les plus avancées du monde. Elle groupe une flotte considérable d'appareils des plus perfectionnés, un nombre croissant d'excellents pilotes et de nombreux aéroports qu'utilisent régulièrement les grandes lignes internationales. Les progrès de la dernière décade se manifestent non seulement par l'extension des transports aériens, mais surtout par la conception et la construction des appareils. De l'avis de spécialistes anglais qui visitèrent dernièrement les avionneries canadiennes, nos ingénieurs et dessinateurs seraient même en avance sur ceux des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Malgré le succès des premières envolées, les débuts de l'aviation furent difficiles. Les financiers tout comme le public voyageur n'avaient guère confiance dans un mode de transport d'une si grande insécurité. Les progrès furent rapides pendant le premier conflit mondial et surtout pendant le second, qui devait faire du pays, selon l'expression du président Roosevelt, "l'aérodrome de la démocratie".

La production aéronautique, poursuit le bulletin, a débuté au Canada pendant la première grande guerre. Cependant, jusqu'en 1939, cette industrie employait moins d'un millier d'ouvriers et ne construisait qu'une centaine d'appareils chaque année. Pendant le dernier conflit, la production annuelle, à la période de pointe, dépassait les quatre mille unités et plus de cent mille ouvriers y trouvaient de l'emploi. L'activité des avionneries a considérablement ralenti après la signature de l'armistice. Elle a repris, toutefois, au moment de l'intervention des Nations Unies en Corée et elle n'a pas cessé depuis lors de s'accroître.

En 1952, dernière année qui fait l'objet de statistiques complètes, la production aéronautique a atteint une valeur totale de 244 millions de dollars, soit une augmentation de 109 pour cent sur l'année précédente. La valeur de la construction d'avions a été de 104 millions et celle des travaux de réparation, de plus de 22 millions. Les dépenses relatives aux recherches pour le perfectionnement des appareils et des moteurs ont dépassé 53 millions. L'an dernier, l'industrie aéronautique se serait classée, en valeur brute, au neuvième rang des industries canadiennes. On prévoit que le rendement en sera, cette année, de quelque 400 millions de dollars.

Les transports aériens, souligne le bulletin de la Banque Canadienne Nationale, sont de plus en plus populaires au Canada. Vers le milieu du dernier conflit, les parcours payants ne dépassaient pas treize millions de milles par année; en 1952, ils formaient un total de plus de 50 millions de milles. Dans le même intervalle, le nombre des usagers passait de 230,000 à plus de deux millions et le volume des marchandises et des matières postales, de 6.2 millions de livres à plus de 26 millions. On ne possède pas encore de rapports complets sur les résultats de 1953; mais, ainsi que l'indiquent les statistiques préliminaires, ils seront supérieurs à ceux de l'année précédente. Malgré les frais énormes que comporte l'utilisation d'appareils de plus en plus puissants, l'industrie des transports aériens accuse depuis plusieurs années d'intéressants bénéfices d'exploitation. En 1952, elle encaissait des recettes nettes, après déduction des impôts, de $1,372,385.

Si considérables qu'aient été ses progrès jusqu'ici, l'aviation, conclut le bulletin, n'en est encore qu'à une étape. Tant que la situation politique du monde ne se sera pas améliorée, les commandes d'ordre militaire alimenteront en grande partie les avionneries canadiennes. Mais dès qu'il se produira une détente dans les relations internationales, l'industrie aéronautique de notre pays se trouvera en excellente posture. Elle ne manque ni d'ingénieurs compétents, ni de main-d'oeuvre qualifiée, ni d'outillage, ni de matières premières dont le minium est la principale. Quant au développement des transports aériens, il dépendra non seulement des perfectionnements techniques qu'apportera aux appareils l'industrie aéronautique, mais encore de la mesure dans laquelle les compagnies réussiront à comprimer les frais d'exploitation et à abaisser leurs tarifs.

LA REPARTITION DU REVENU NATIONAL

Une étude intéressante sur les différents aspects de la production et du revenu national vient d'être publiée par le Bureau fédéral de la statistique. On remarque que la valeur marchande des biens et services produits au pays, établie par le produit national brut, s'est élevée à 24,242 millions de dollars en 1953, contre 23,110 millions en 1952. C'est là une augmentation de près de 5 p. 100. Les prix sont demeurés, pour leur part, relativement stables durant toute l'année et le volume s'est accru d'environ 4 p. 100. Même si la récolte de céréales de 1953 a été une des plus abondantes encore vues, elle n'a pas atteint, il s'en faut, le niveau touché l'année précédente, si bien que la production a accusé un recul dans le secteur agricole. Par contre, le volume de la production non agricole s'est accru de plus que la moyenne de 4 p. 100 mentionnée ci-dessus; les données indiquent une augmentation de près de 5 p. 100.

Le revenu national, soit la valeur du revenu total du pays à partir de la production courante, est estimé à 18,977 millions de dollars pour 1953, augmentation de 5 p. 100 sur l'année précédente. Les traitements, les salaires et le revenu supplémentaire de la main-d'oeuvre, qui forment l'élément le plus important du revenu national, ont augmenté de 8 p. 100 environ sur 1952 pour atteindre 11,655 millions de dollars. Les prix à la consommation étant demeurés relativement les mêmes au cours des deux années, cette augmentation traduit un gain "réel" de revenu pour les salariés. Elle s'est répartie dans tous les grands groupes industriels, et seule l'industrie primaire a enregistré une faible diminution, par suite de l'activité moindre de l'abattage. L'augmentation la plus prononcée, 12 p. 100 environ, est celle de la construction et elle découle en majeure partie du niveau plus élevé touché par la construction d'habitations.

Le revenu de placements a accusé une légère augmentation de 2 p. 100 sur 1952. L'élément le plus important, les bénéfices des sociétés avant l'impôt, a diminué modérément. Les intérêts et les loyers nets perçus par des particuliers ont augmenté d'environ 10 p. 100, les loyers étant la cause principale de l'augmentation. La hausse du revenu de placements des gouvernements a été déterminée en grande partie par l'augmentation des bénéfices des entreprises commerciales de l'Etat, à l'échelon fédéral et provincial.

Le revenu net des agriculteurs provenant de la ferme s'est établi à 1,667 millions de dollars en 1953, soit une diminution de 267 millions ou de 14 p. 100 en comparaison du niveau élevé de 1952, 1,934 millions. Le principal agent de cette diminution a été la récolte moins abondante de 1953; la production de blé, d'avoine et d'orge a diminué respectivement de 11, de 13 et de 10 p. 100. La production de porcs a également diminué un peu en comparaison de l'année précédente. Les prix réduits des pommes de terre ont également contribué à la baisse du revenu net des agriculteurs en 1953.

Le revenu net des entreprises non sociétaires autres qu'agricoles, y compris les détaillants et les établissements de fabrication non sociétaires et les professionnels, a accusé une avance de 6 p. 100 environ sur 1952.

Le produit national brut comprend, en plus du coût des facteurs qui constitue le revenu national, les taxes indirectes moins les déductions pour dépréciation et subventions et les autres frais commerciaux analogues. Les taxes indirectes moins les subventions ont augmenté d'environ 7 p. 100 sur 1952. L'augmentation est entièrement attribuable aux taxes indirectes, les subventions n'ayant pour ainsi dire pas changé. Les avances les plus prononcées ont été enregistrées par les droits d'importations, par suite de l'augmentation marquée des importations, et par les taxes d'accise, par suite surtout des dépenses accrues des consommateurs. A l'échelon provincial, les taxes sur l'essence ont augmenté sensiblement, et à l'échelon municipal, l'impôt foncier et sur les biens personnels a fait de même.

Enfin, les déductions pour dépréciation et autres frais commerciaux analogues ont augmenté de 9 p. 100 pour s'établir à 2,266 millions.

Orange Crush a un nouveau président

Toronto. — M. J.-William Horsey, président de la compagnie Orange Crush Ltd. et de son conseil d'administration, a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires que la compagnie renforce sa position dans l'industrie, chaque année. L'an dernier, le bénéfice net s'est accru de 92 p. 100 et le fonds de roulement, de $298,000. Les ventes de 1953 ont été égales à celles de l'année précédente.

M. J.-M. Thompson, qui était vice-président d'administration et directeur général, a été élu président pour remplacer M. Horsey, qui garde le poste de chairman; M. Thompson continuera d'exercer les fonctions de directeur général.

Montreal Locomotive

Montréal, (Spéciale) — On annonce la retraite de M. Duncan W. Fraser, président du conseil d'administration de Montréal Locomotive Works, Ltd. Sa démission prendra effet le 30 avril, après l'assemblée annuelle des actionnaires.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain $92.00; zinc prime western, $11.00; zinc de haute qualité, $12.35; zinc de qualité spéciale, $12.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cen, $25.50; plomb, $13.50; cuivre, $30.903 (prix nominal)

Lots en charges de wagons. — Zinc prime western, $9.50; zinc de haute qualité, $10.85; zinc de qualité spéciale, $11.00; plomb, $12.00; cuivre, $28.903 (prix nominal).

Lots formant cinq tonnes:— Etain $89.00; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place, se cotait à 61 cents la livre, prix offert.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur. Categorie A, extra-gros, 46 cents la douzaine; gros, 45; moyens, 44; petits, 42; categorie B, 38; catégorie C, 33.

Ventes de beurre comptant : aucune.

Lait écrémé en poudre, procédé de pression (en barils) 8½ cents demandé; procédé de pression (en sacs), 8½ demandé; procédé centrifuge (en barils), 10¼ cents demandé.

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs était stable ce matin dans notre ville, annonce le service fédéral des marchés.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : Categorie A., extra-gros, 52 cents la douzaine; gros, 51; moyens, 49; petits, 47; catégorie B., 44; catégorie C., 39.

Dans l'industrie de l'automobile

Ottawa. — Les expéditions de véhicules automobiles de fabrication canadienne par les usines ont atteint un sommet sans précédent de 479,649 unités en 1953, soit près de 11 p. 100 de plus que le chiffre atteint en 1952 (432,696). Les chiffres indiquent aussi que les ventes de l'année atteignent un nouveau sommet de 461,887 unités, soit 15 p. 100 de plus qu'en 1952 (400,777).

Renversant la courbe descendante des quatre mois antérieurs, la production de véhicules automobiles en novembre est passée de 29,868 unités un an plus tôt à 33,770. Il y avait eu gain durant chacun des sept premiers mois de 1953. Le mois durant lequel se sont enregistrées les plus fortes ventes a été avril avec 52,420 unités.

Il y a eu légère diminution des ventes de véhicules de fabrication européenne durant l'année; le total est passé de 28,848 en 1952 à 28,476, mais les expéditions de voitures importées des Etats-Unis sont passées de 17,024 à 26,153 unités.

Les expéditions de voitures particulières de fabrication canadienne sont passées à 360,196 unités en 1953 contre 283,697 en 1952, mais celles de véhicules commerciaux sont tombées de 148,999 à 119,453. Les expéditions de voitures particulières canadiennes en décembre sont passées de 20,127 à 26,429 unités, mais les expéditions de véhicules commerciaux sont tombées de 9,738 à 7,341.

Durant l'année, les expéditions de véhicules de fabrication canadienne sur le marché domestique se sont accrues de 17.5 p. 100, passant de 356,970 en 1952 à 419,382, mais les exportations de véhicules ont reculé de 20.5 p. 100 ou de 75,726 à 60,267. En décembre, 30,593 unités ont été expédiées pour la vente au Canada contre 24,806 un an plus tôt, mais les exportations sont tombées de 5,062 à 3,177.

La navigation sur les Grands Lacs

Montréal. (PC) Les armateurs ont déclaré aujourd'hui que les perspectives de la prochaine saison de navigation sur les Grands Lacs ne semblent pas très favorables à moins que les pays étrangers ne commencent à acheter de grandes quantités du grain entreposé à Montréal et à la tête des lacs.

Le change étranger

Montréal (PC) Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché :

Etats-Unis (dollar)	$0.96⅜
Royaume-Uni (sterling)	2.71 3-16
Belgique (franc)	0.0194¼
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1349
Danemark (couronne)	0.1404
France (franc)	0.0027 11-16
Hollande (florin)	0.2560
Norvège (couronne)	0.1357
Suède (couronne)	0.1873
Suisse (franc)	0.2259

Nouvelle émission

Montréal. — Un syndicat composé de Nesbitt, Thomson & Co., W. C. Pitfield & Co., Midland Securities Corp., et Bankers Bond Corporation offre une émission de $3,000,000 de billets amortissables 15 ans d'Albermont Petroleums Ltd., au prix de 99 et les intérêts courus pour rapporter 5.60 pour cent.

Chaque montant principal de $1,000 comporte l'autorisation d'acheter 400 actions ordinaires au prix de $1.50 chacune entre le 31 juillet 1954 et le 1er février 1959.

Foundation Company

Montréal. — La Foundation Company of Canada a annoncé un boni de 10 cents avec le dividende trimestriel de 15 cents par action et le paiement se fera le 23 avril aux actionnaires immatriculés le 31 mars. L'an dernier, la compagnie avait versé quatre dividendes trimestriels de 15 cents et, en 1952, le même montant avec un boni de 10 cents.

Le dollar canadien

New-York, (PC) Le dollar canadien était stationnaire et primait par 3 21/32 pour cent la devise américaine aujourd'hui. La livre sterling était stationnaire à $2.81 7/16.

x x x

Montréal, (PC) La Banque du Canada annonçait ce midi, h.n.e., que le dollar américain s'escomptait par 3 17/32 pour cent par rapport à la devise canadienne. Le taux était de 96 15/32 cents vendredi midi. La livre sterling valait ce midi $2.71 9/16 à comparer à 2.71⅝ vendredi.

Le contrôle du New York Central

Cleveland, (PA) — Deux millionnaires du Texas, MM. Clinton Murchison, de Dallas, et Sid-W. Richardson, de Fort Worth, ont acheté 800,000 actions de New York Central Railroad qui appartenaient au Chesepeake & Ohio Railway; le prix a été de $25 l'action, soit une somme de $20,000,000.

On rapporte que Murchison est un ami de Robert-R. Young, qui cherche à prendre la direction du New York Central.

Le président du Chesepeake & Ohio a déclaré que la vente a rapporté un bénéfice d'environ $2,400,000 à la compagnie et qu'il n'avait pas d'autres commentaires à faire.

Les 800,000 actions constituent la plus importante tranche du capital social; elles étaient confiées en fidéicommis à la Chase National Bank of New York en vertu d'un décret de l'Inter State Commerce Commission; cet organisme avait décidé que ces actions ne pouvaient pas avoir droit de vote parce qu'elles faisaient partie du capital d'un réseau concurrent.

Une bijouterie offre du café à bas prix

Toronto, (PC) — Un magasin de bijouterie vient de se lancer dans le commerce du café qu'il vend 89 cents la livre en guise de protestation contre le prix de $1.25 et même plus pour certaines marques de café dans les épiceries.

Les clients font la queue sur une distance d'un pâté de maisons sur la rue Yonge à Toronto.

Un établissement de dégraissage et un magasin de patins dans le même secteur ont adopté cette idée nouvelle.

Le tout a débuté quand Mme Ann Paige, ménagère en même temps que femme d'affaires a saisi une occasion. Bru de M. Charles Paige, propriétaires de quatre bijouteries, cette jolie brunette est l'acheteuse des quatre magasins.

Comme la plupart des ménagères, elle surveille avec inquiétude la hausse des prix du café.

Cependant, je ne savais que faire jusqu'au moment où un importateur de café est entré au magasin pour acheter un bijou, a-t-elle dit. "Il a dit qu'il ne faut pas blâmer les planteurs de café au Brésil. Ils ne s'enrichissent pas en réalisant des profits supplementaires. Il m'a dit qu'il peut vendre le café à 85 cents la livre au gros tout en réalisant un profit.

"Nous avons acheté le café à 85 cents la livre et avons ajouté quatre cents pour le coût des sacs et l'imprimerie. Nous ne réalisons pas de profit, mais nous ne perdons pas d'argent".

Depuis mardi, les magasins Paige ont vendu plus de 700 livres de café tandis que les trois autres magasins sont fort occupés. Aussi, dans toute cette activité, les ventes de bijouterie se sont accrues du même coup.

Le journal parvient à presque chaque individu de chaque localité, non pas à une fraction des audiences. C'est pourquoi il est le médium de publicité le plus efficace de la nation.

Quelques agneaux ont été vendus à $20 et les moutons entre $11 et $12.

Le PRIX des porcs n'a pas été établi.

Cours de 12h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. Limitée 70 rue St-Pierre, Quebec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Séance du 1er mars 1954

Abitibi	18
Abitibi priv.	26⅝
Algoma Steel	45½
Aluminium Ltd.	50
Argus	13¾
Asbestos	25¾
Bathurst "A"	44
Bathurst "B"	19½
Bell	41⅜
Brazilian	7½
B. A. Oil	21¼
B. C. El. 5 p. c. priv.	91
B. C. Forest	81
B. C. Forest	6¼
B. C. Power	18¼
B. C. Telephone	37½
Bruck "B"	4
Building Prod	38½
Canada Cement priv.	30
Can. Breweries	22⅜
Can. Celanese	20½
Can. Oil	15
C. P. R.	23
Can. Vickers	19¾
Cons. Smelters	22⅜
Consumers Class	25¾
Distillers Seagrams	29
Dom. Bridge	81
Dom. Steel	10¾
Dom. Tar	8
Dom. Textile priv.	140¼
Famous	21
Foundation	14¼
Fraser	40¼
Howard Smith	21¼
Imp. Oil	33⅜
Imp. Tobacco 4 p. c. priv	24½
Ind. Acc.	38
Int. Nickel	36
Int. Paper	58
Int. Pete	22
Interprov. Pipe Line	22⅞
Laurentide "B"	17
Do Wts	2.25
Lewis	8¼
Massey-Harris	8½
Noranda	62½
Ogilvie	30½
Placer	25
Powell River	28
Price Bros	34¼
Shawinigan	40
Simpsons	15½
Southern Canada	35
Steel Co	29¼
Thrift	28½
Walker	54¾
BANQUES	
Banque de Montréal	37½
Banque de la N.-E.	42¾
Banque Royale	40½

Bourse canadienne

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie. membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Séance du 1er mars 1954

	Dern. vente
Anglo-Nfld. Develop.	8
Brown	11¾
Do priv.	95
Do 2e priv.	49¾
Can. & Dom. Sugar	18
Can. Industries	39½
Can. Marconi	5
Can. Silk "A"	12
Cons. Paper	44⅜
Crown Zellerbach	37¾
Dom. Oilcloth	31
Magnesium	13
Fleet Mfg	1.50
Ford Motor "A"	75⅜
Great Lakes Paper	22¾
Inter-State "A"	3
Minnesota & Ont. Paper	29¼
Moore Corporation	26
MINES (en cents)	
Anacon Lead	262
Boreal	230
Can. Malartic	21¼
Cons. Candego	11
Coulée	26
Donalda	61
Fontana (1945)	2
Hollinger Cons.	$13⅛
Hudson-Rand	5½
Jardun	20
Kayrand	5½
Klondike-Kerno	70
Lafayette	18
Lavalle	6
Molybdenite	165
New Larder "U"	115
Pitt	2¼
Porcupine Prime	4
Quebec Smelting	6¾
Quemont	$14
Sherritt-Gordon	400
Standard	11
Steep Rock	725
Tazin	12
Trebor	10
Liddlen	23
United Asbestos	385
United Montauban	52
HUILES	
Antone Pete	28
Calgary & &Edmonton	$11
Jasper	380
Tri-Tor	35
Trican	70

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 1er mars 1954

	Haut	Bas	Dern. vente
Amurex	13	..	..
Anglo-Canadian	520	..	..
Athona	10	..	..
Baska	42	40	..
Bevcourt	21	..	..
Bonville	23	20½	21
Bralorne	265	..	..
Buffl. Ankk.	66	..	..
Buffalo Canadian	22	..	..
Calgary & Edmonton	11	..	..
Can. Malartic	43	..	..
Cassiar	625	..	..
Central Leduc	190	..	..
Chemical	182	179	180
Cochenour Willans	74	..	..
Cons. Discovery	199	..	..
Cons. Ho Hey	303	295	..
Conwest Explor	265	..	..
Deldona	29	..	..
Donalda	62	59	..
East Rim	104	..	..
Falconbridge	14⅝	..	..
Fenimore	51	..	..
Francoeur	6	..	..
Frobisher	495	..	..
Giant Yellowkknife	825	..	..
Graham	33	32	..
Gunnar	880	835	880
Hard Rock	18	17	17½
Home	20	..	..
Inspiration Mining	218	..	..
Jacknife	7	..	..
Joliet Que.	44	42	43
Keyboycon	10½	10	10½
Klondike Keno	10	..	..
Lake Dufault	68	67	..
Landover	10	..	..
Lexindin	18	..	..
Macassa	158	155	..
Madsen	178	174	..
Malartic	138	..	..
New British	205	203	205
New Delhi	105	..	..
New Jason	5½	..	..
New Larder "U"	120	110	120
Newlund	18	..	..
Nubar	13½	..	..
Opasca	7¾	7¼	7¾
Okalta	185	..	..
Openriska	137	130	..
Pan Western	34	..	..
Perron	38	..	..
Petrol Oil	47	..	..
Pitch Ore	17⅝	17	..
Preston	308	..	..
Quemont	14¼	14	..
San Antonio	170	..	..
Security Freehold	170	168	170
Sherritt	409	395	400
Silver Miller	102	101	..
Steep Rock	725	720	725
Sudbury	20	19	20
Stand Paving	24	23¾	24
Teck-Hughes	220	..	..
Trans. Resources	35	..	..
Triad	294	290	..
Tungsten	23	..	..
United Keno	580	..	..
United Oil	109	105	108
Ventures	15½	..	..
Violomac	185	180	..
Waite Amulet	945	..	..
Wiltsey Coghlan	7½	..	..
Wright-Hargreaves	185	178	185
Yellowknkife Bear	129	..	..

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 1er mars 1954

Titres	OFF.	DEM.
Amal Kirk	3	5
Annamaque	1½	2½
Anthonian	40	45
Beacon	4	6
Bright Red L.	½	1½
Belmont	16	25
Brunswick	—	18
Columbière	—	2
Craibbe	11	13
Doris	2	3
Emjay	4	4½
Frebert	5	6
Gaspé Copper	13	15
Glencona	4	5
Golden Age	—	32
Harker	3	3½
Kamlac	13	17
Kenbay	8	10
Kenda	6	8
Lake Expanse	5	7
Major Oil	1½	2½
Martin Bird	¾	2½
Mate Yellowknife	6	8
Miller Copper	85	95
Mindua	14	16
Mistass	1	2
Norbeau	55	65
Normar	2	4
New Auguerita	6	7
New Malartic	2	3
New Ranchmens	7½	7¾
New Inaco	16	21
Obalski-45	14	16
Ortona	2½	3½
Paige Pete	15	20
Pascalis	6	8
Presdor	1	3
Rand Malartic	9	12
Richgroup	7	9
Rugged	2½	4
Russet	3	4
St-Siméon	28	32
Share Oil	7¾	8¼
Teira	—	30
Young David	8	10

Can. Investmen Fund

Montréal. — Le 27ème rapport annuel de Canadian Investment Fund Ltd., mentionne qu'à la fin de 1953 la compagnie avait plus d'actionnaires, plus d'actions émises et plus d'actif qu'à la fin de toutes les années précédentes.

En fin d'année, l'actif net s'établissait à $45,803,478; la valeur courante des placements accusait une plus-value de $8,229,293 sur le coût d'achat et les bénéfices réalisés sur les titres s'élevaient à $2,229,286.

Quatre dividendes trimestriels formant un total de 28 cents l'action ont été versés.

Les marchés aux bestiaux

Montréal, (PC) — Sur les marchés aux bestiaux de la métropole, les arrivages de bovins ont été peu nombreux ce matin. Les transactions ont été lentes et les premières ventes ont rapporté des prix à peu près semblables à ceux payés lundi dernier.

Des bouvillons de qualité moyenne à bonne ont été vendus $16.50 à $18.50, ceux de qualité commune, $13 à $16. Quelques taures de qualité moyenne ont été échangées de $13 à $15, celles de qualité commune, $9.50 à $13. Les vaches de bonne qualité ont changé de mains de $11.50 à $12, celles de qualité moyenne entre $10 et $11, les communes entre $9 et $10 et les très communes $7 à $9.

Le marché des veaux a fonctionné au ralenti et les ventes ont été trop peu nombreuses pour permettre d'établir une moyenne des prix.

Les arrivages, ce matin, se chiffraient par 551 bovins, 194 veaux, 16 agneaux et moutons et 242 porcs.

LOI DE FAILLITE 1949

Dans l'affaire de la proposition de : ROLAND HUDON, Marchand de Meubles, et accessoires, faisant affaires sous la raison sociale de Hudon & Lajeunesse Enr., en la Cité de Québec,

Proposant

AVIS est par les présentes donné que Roland Hudon, de la Cité de Québec, P.Q. a déposé une proposition entre mes mains en vertu de la Loi de 1949 sur la faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur au bureau du Séquestre Officiel, Palais de Justice à Québec, vendredi le 12ème jour de mars 1954 à 11 heures de l'avant-midi.

Daté de Québec, ce 26 février 1954

J.-P. BEDARD
Syndic

Bureaux : — 71 rue St-Pierre, Québec

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (Reuters) Le marché était mixte aujourd'hui à la Bourse de Londres. Les valeurs de tout repos étaient stables ou fermes à l'ouverture. Elles ont ensuite enregistré quelques gains minimes.

Dans le compartiment minier, les titres aurifères de l'Afrique du Sud ont affiché une bonne allure au début du marché mais ont fléchi plus tard. Les diamants ont aussi perdu du terrain après s'être montrés fermes au commencement de la séance.

Les nouvelles d'intérêts pétroliers américains concernant la surproduction des raffineries et la perspective d'une diminution des prix ont eu pour effet de faire baisser les actions pétrolières bien que quelques chefs de file aient enregistré des gains.

Nos scieries actives en 1953

Ottawa, (PC) — La production et les expéditions canadiennes de bois scié ont toutes deux subi une augmentation modérée en 1953, alors que les stocks de fin d'année accusaient une hausse substantielle.

Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé hier la production de bois scié et de traverses en 1953 en Colombie-Britannique était estimée à 3,807,262,000 p.m.p. comparativement à 3,696,629,000 l'année précédente. Les livraisons de cette province ont augmenté à 3,574,766,000 p.m.p. à comparer à 3,302,880,000 l'année précédente; les stocks de fin d'année sont passés de 415,799,000 à 501,617,000 p.m.p.

Voici les chiffres de la production pour les provinces à l'est des Rocheuses en 1953 avec le total de l'année précédente.

Provinces	1953	1952
Ile du P.-E.	10,407,000	11,050,000
Nlle-Ecosse	234,058,000	245,745,000
N.-Brunswick	353,827,000	263,614,000
Québec	1,278,301,000	1,192,571,000
Ontario	817,809,000	838,948,000
Manitoba	60,148,000	54,485,000
Saskatchewan	74,075,000	79,856,000
Alberta	472,746,000	450,450,000

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 1er mars 1954

	Haut	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966		99⅛	99½
Bolivie 7 pc 1958		13	14
Brésil 3½ pc (séries 1 à 5)		77½	81
Brésil 3½ pc (séries 11 à 30)		78¼	82
Brésil 3½ pc anciennes 1979		61	63
Brésil 3½ pc nouvelles 1979		61	63
Brésil 3½ pc anciennes 7 pc		60¾	62
Chili 2 et 3 pc 1993		38½	39
Colombie 3 pc 1970		57¾	58½
Cuba 4½ pc 1950		76½	
Italie 1 à 3 pc 1977		51¼

Défaits à Valleyfield, les As battent les Sénateurs 5-2

Fredericks est pris en défaut par Raglan, Tremblay, Kelly, Regan et Powell hier après-midi — Cabana et Labadie ont compté pour les As à Valleyfield — Belle tenue de Bill Burega contre ses anciens coéquipiers.

De retour devant leurs partisans pour un engagement du dimanche après-midi, les As n'ont pas été ennuyés par leur "guigne du mercredi soir, hier après-midi, et ont joué du hockey comme à leurs meilleurs jours pour vaincre les Sénateurs d'Ottawa par 5-2, devant 8,290 habitués du Colisée. Ils rachetaient ainsi l'échec de 3-2 dont ils avaient été les victimes, samedi soir, à Valleyfield. La victoire d'hier mettait fin à une série de trois défaites consécutives du club de Gerry Brown sur la glace locale.

Après avoir réussi le premier but de la joute à 29 secondes de jeu seulement, les As ne furent jamais à l'arrière, même si le vingt initial se termina 1-1. Ils eurent deux buts au second vingt, puis ils eurent le meilleur par 2-1 à la dernière reprise, même si Ottawa réduisit la marge à 3-2.

Cette rencontre fut marquée du 30ième franc but de l'ailier Roy Kelly, tandis que Clarence "Rags" Raglan, Ludger Tremblay (18ième), Larry Regan (16ième) et Ray Powell (18ième) se partagèrent les autres. Powell eut en plus deux assistances, tout comme Michel Labadie, qui a joué une excellente partie. Kelly, Raglan, Tremblay et Regan furent crédités d'un assist chacun en plus du but. Seule la malchance empêcha le trio Brown-Boone-Nadeau de figurer au pointage.

Howard Riopelle et Léo Gravelle ont réussi les deux buts de l'équipe de l'instructeur Turk Broda.

Défense très solide

Les As eurent le meilleur du jeu alors qu'ils obligèrent Ray Fredericks à faire 29 arrêts en comparaison à 22 pour Jack Gélineau, qui fut encore très solide en dépit d'une souffrante blessure au nez. Jack fut mieux protégé par sa défense, Joe Crozier, Bill Burega, Jean-Guy Talbot et Raglan furent à la hauteur de la situation. Burega sauva un but certain à la deuxième période en repoussant la rondelle qui roulait dans la cage déserte.

Fredericks fut laissé seul souvent avec les joueurs des As, et ne peut être blâmé de la défaite.

Les As reçurent cinq punitions contre deux, mais l'arbitre Sibbey Mundey laissa passer nombre d'infractions de la part de Stahan, qui se plaisait à retenir tout le monde. Butch n'eut qu'une seule punition, mais en aurait mérité une demi-douzaine d'autres. Labadie fut une victime toute particulière des illégalités du vétéran des Sénateurs.

On ne perd pas de temps

Ottawa eut le contrôle de la rondelle dès le début, mais les As comptèrent dès la contre-attaque. Raplan sortit le disque de la zone et le laissa à Powell avant d'aller se placer derrière la défense ennemie pour attendre une passe très habile. Deux minutes plus tard, Howard Riopelle égalisa sur une longue passe de Gravelle qui s'était empressé de se débarasser du disque en arrivant devant Bill Burega.

Les As manquèrent d'autres belles occasions de compter, particulièrement Regan, Kelly et Brown. Nos porte-couleurs jouèrent presque quatre minutes consécutives avec un homme en moins à la suite de punitions à Talbot et Burega, mais ils se protégèrent avec brio.

Avance portée à 2-1

Après avoir vu Adam Brown se faire "voler" un but certain à 4:30 les As continuèrent à attaquer avec plus de furie pour réussir deux buts en 41 secondes, à la suite de très beaux jeux de passes. Kelly compta à 6:31; puis Tremblay l'imita à 7:12. Ces deux buts furent suivis de très belles attaques que Fredericks repoussa. Ottawa devint cependant très dangereux vers la dixième minute, et seul le sang-froid de Burega empêcha les visiteurs de compter à un certain moment.

Une punition à Crozier à 11:04, pour une solide mise en échec contre Giesebrecht, ralentit le jeu. Ce fut ensuite à Hudson à 13:11 et Kelly à 14:31.

Une vive réplique

Quand Gravelle prit le retour d'un lancer de Riopelle à 2:17, les spectateurs crurent que leurs protégés allaient suivre leur coutume du mercredi pour perdre dans le dernier vingt. Heureusement, Regan répliqua seulement 26 secondes plus tard pour donner le coup de grâce aux Sénateurs. Les As y allèrent avec plus d'entrain, puis Powell, Brown et Boone furent privés de beaux buts.

Finalement, Stahan fut puni à 10:0, mais il était de retour quand Powell y alla du dernier but de la joute. Notre club se protégea bien durant la punition à Crozier à 16:23, puis Burega termina la rencontre avec une montée à l'emporte-pièce qui faillit bien se terminer par un but.

Poussière de glace: Tout en jouant une fameuse partie à la ligne bleue, Burega s'est permis de faire rigoler la foule en quelques occasions avec ses "cris de mort" à Léo Gravelle . . . Mais l'incident le plus drôle survint à la dernière période; après que le photographe Marcel Laforce eut été blessé au nez par un bâton, Bill prit l'appareil photographique et fit semblant de vouloir photographier l'ami Marcel. Butch Houle, malade et blessé à une main, n'était pas en uniforme, pendant que Hugh Bolton, qui s'est fracturé un bras à Ottawa, était encore inactif pour les Sénateurs . . . Le trio Riopelle-Blair-Gravelle a été le plus menaçant pour Ottawa, mais Phil Maloney et Bep Guidolin furent aussi très dangereux . . . En vue de l'importante série "home and home" avec Sherbrooke, les As auront un repos complet aujourd'hui, puisque la pratique de ce matin a été contremandée. . . . .

Arbitre : Sibby Mundey. Juges de lignes: Armand Leclerc, René Simard.

Première période

1—Québec : Raglan, (Powell, Labadie) 0:27
2—Ottawa : Howard Riopelle, (Gravelle, Robertson) 2:43
Punis : Talbot 11:25, Burega 13:31.

Deuxième période

3—Québec : Kelly, (Powell, Labadie) 6:31
4—Québec : Tremblay, (Regan, Raglan) 7:12
Punis : Crozier 11:04, Hudson 13:41, Kelly 14:31.

Troisième période

5—Ottawa : Gravelle, (Howard, Riopelle, Blair) 3:17
6—Québec : Regan (Cabana, Tremblay) 3:43
7—Québec : Powell, (Kelly, Talbot) 13:20
Punis : Stahan 10:06, Crozier 16:23.

ARRÊTS —

FREDERICK	9	8	7—24
GELINEAU	11	5	6—22

Revers à Valleyfield

Arbitre : Jim Slater. Juges de lignes : Percy Reynolds, Gordie Whitehead.

Première période

1—Valleyfield : Bougie, (White) 18:42
17:12.
Punis : Irvine 7:30, Kelly 12:06, Collins 17:12.

Deuxième période

2—Valleyfield : Bisaillon, (Corriveau, Irvine) 13:32
Pun : Ernst 5:11.

Troisième période

3—Valleyfield : Cline, (Haworth, Thomson) 6:36
4—Québec : Cabana, (Regan, Tremblay) 13:41
5—Québec : Labadie, (Kelly, Powell) 16:31
Pun : Boone 5:14.

ARRÊTS —

GELINEAU	10	9	12—31
PAYETTE	13	6	9—28

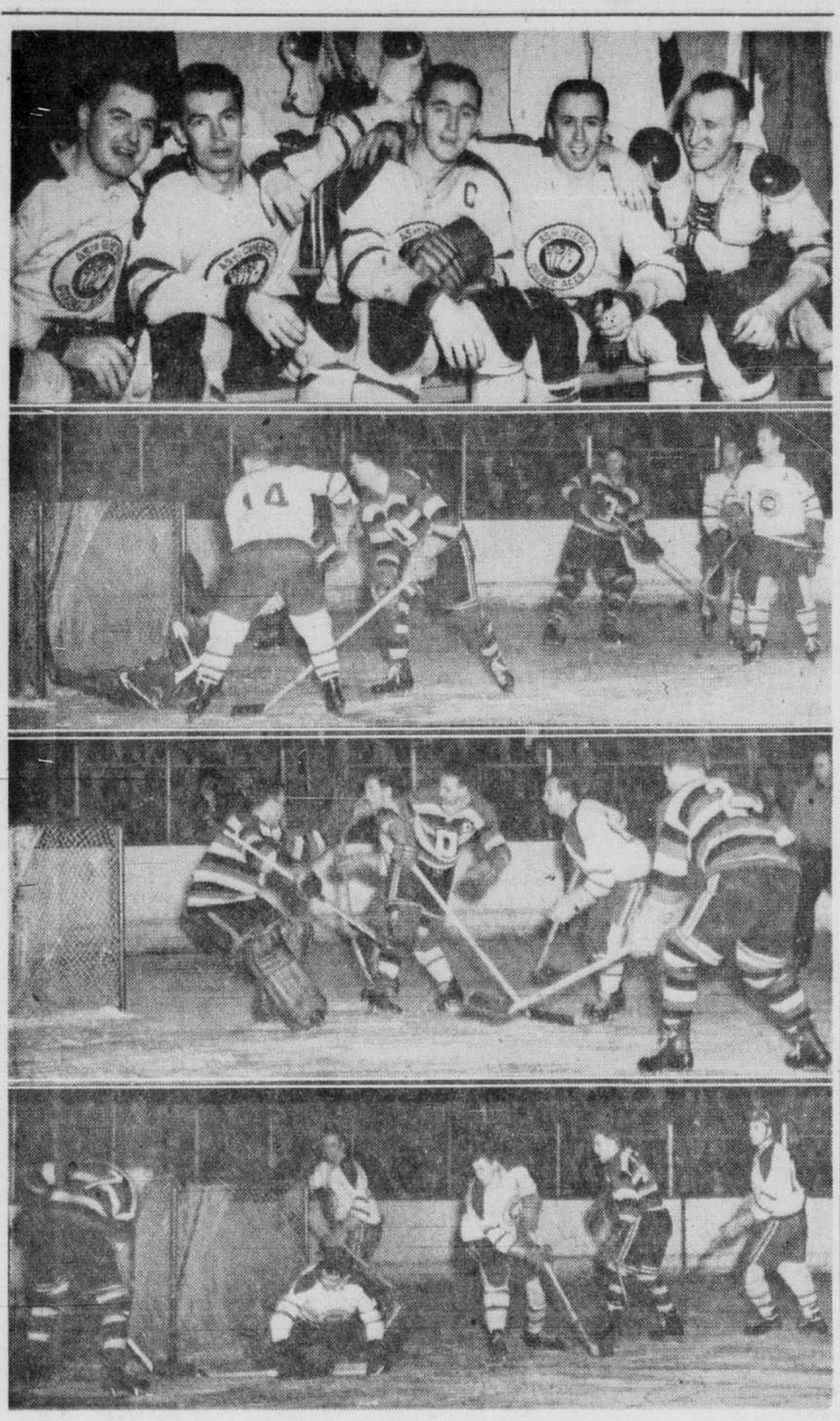

AU MATCH SENATEURS VS AS hier après-midi, au Colisée. Photo du haut, les cinq compteurs des As avec, de gauche à droite, POWELL, REGAN, RAGLAN, TREMBLAY et KELLY. Deuxième photo du haut : ROY KELLY (14), des As, vient de déjouer habilement RAY FREDERICK après un double jeu de LABADIE et POWELL à droite. BOBBY ROBERTSON n'a pu arriver à temps pour mettre en échec Kelly. Sur la troisième photo, LUDGER TREMBLAY vient de s'emparer d'un lancer de RAGLAN pour le troisième but des As pendant que BOBBY COPP (2) à droite semble complètement mystifié par le tout. Sur la photo du bas, GELINEAU a arrêté un dur lancer de DUSTY BLAIR entre CROZIER et BUREGA, mais GRAVELLE (7) s'est emparé du retour pour loger la rondelle dans un filet ouvert pour le second but des Sénateurs, à la troisième période. (Photos du "Soleil")

C'ETAIT JOUR DE FETE SPORTIVE SAMEDI AU CLUB DE REFORME et la principale attraction au programme consistait en une joute de hockey au Colisée entre les équipes du président Lucien Lachapelle et celle d'Albert Vallières. Le Lachapelle, dirigé par Cecil Commerford, eut le meilleur par 4-2 sur le clan de Vallières, dirigé par Wilfrid Samson. Photo du haut, l'honorable JEAN LESAGE, ministre général du Grand Nord et des Ressources naturelles, met la rondelle au jeu entre JEAN TARDIVEL, à gauche, et PIERRE VALLEE, à droite. L'accompagnent, de gauche à droite : GERARD MOISAN, Dr ROGER MOFFAT, ERNEST LEMIEUX, Dr GUSTAVE RATTE, arbitre; Me JULES SAVARD, M.A.L., et FERNAND CARON, architecte. Deuxième photo, l'équipe Lachapelle : première rangée, de gauche à droite, MARCEL BOURASSA, du "Soleil"; OSCAR BARMA, CECIL COMMERFORD, Me JEAN-CHARLES CANTIN, RENE MAINGUY et MAURICE ROY. Seconde rangée, dans le même ordre : Dr GUSTAVE RATTE, arbitre; PAT BYRNE, Me HENRI DUTIL, Dr ROGER MOFFAT, FERNAND CARON, architecte; ANDRE GARNEAU, ANDRE DUTIL, TONY COUILLARD et Me PIERRE VALLEE. Photo du bas, équipe Vallières : première rangée au bas, de gauche à droite : JOS. GIGNAC, ALBERT VALLIERES, Me JEAN-MARIE HOULE, ERNEST MOISAN, PAUL GODBOUT. Deuxième angée, dans le même ordre : ROLAND "SABBIE" SABOURIN, de "L'Evénement-Journal"; major GUY GAUVREAU, JEAN TARDIVEL, PAUL DELISLE, WILFRID SAMSON, instructeur, MARCEL GAGNON, PAUL CHARRIER, Me BENOIT BOULANGER, N.P., et PAUL CARON. Le trophée "Hubert Moisan" va donc à l'équipe du président et devra être défendu l'an prochain. Pour les trois étoiles de cette joute : le cerbère, Me Jean-Charles Cantin, maire de Cap-Rouge; 2e étoile à Marcel Gagnon, et la 3e à André Dutil. (Photos du "Soleil")

Chez nos Juvéniles

L'équipe juvénile qui représentera le Québec au tournoi de hockey pour le championnat mondial juvénile à Duluth au cours du mois, a fait partie nulle au compte de 6-6 avec les Canadiens de Montmagny de l'Association Junior B de hockey lors d'une exhibition disputée hier à l'aréna de Montmagny.

La liste de tous les joueurs qui feront le voyage à Duluth paraîtra dans notre édition de demain.

Club Sportif de la Voirie

C'est ce soir à partir de 9 heures qu'a lieu au Club Sportif de la Voirie, 130 Grande Allée la soirée "Mardi Gras". Cordiale invitation est donc faite à tous les membres d'assister à cette fête dont on pourra garder un beau souvenir.

COLISÉE
— Ligue Jr "A" Provinciale —
Mardi 8h. 30
★ MARQUIS ★
de Jonquière
— VS —
★ FRONTENAC ★
Billets de SAISON dans dépôts jusqu'à 1 heure MARDI. Les détenteurs de billets de saison qui n'ont manqué qu'une seule partie régulière n'auront rien à débourser pour les joutes de MARDI et JEUDI.

Tom Corcoran remporte le slalom canadien

Mont-Tremblant, 1er (PC) Tom Corcoran, âgé de 22 ans et natif de St-Jovite, Qué., portant les couleurs de Dartmouth College, a remporté hier le championnat canadien de slalom avec des temps de 67.1 et 66.8 sur une piste douce.

Corcoran avait près de quatre secondes d'avance sur Bob Richardson, du Club Nordik de Montréal, le champion de 1951, qui a terminé l'épreuve avec un temps total de 1:37.7 contre 1:33.9 pour Corcoran.

André Bertrand, de l'université Laval, de Québec, s'est classé troisième en 1:40.9.

C'est la troisième année consécutive que le titre va à des Américains. B. Davidson, de Portland, Oregon, l'a remporté en 1952 et Gutrum Berge, de Dartmouth College, Hanover, N.H., fut le vainqueur de l'an dernier. Berge fait actuellement du ski en Europe et n'est pas venu défendre son titre cette année.

Corcoran a également remporté les honneurs du combiné Kandahar, une épreuve provinciale disputée en même temps que le championnat canadien de slalom. Il a devancé Richardson et Andy Tommy, fils, d'Ottawa, qui a fini 13e dans le slalom dimanche après avoir terminé premier dans la descente du Kandahar samedi.

Le titre omnium canadien pour le slalom a été gagné par Franz Gabl, le professionnel du Mont Gabriel, avec un temps de 1:34.7.

Charles Furrer, instructeur à Dartmouth, a fini deuxième en 1:37.3, mais il a eu le meilleur sur Gabl dans le titre combiné, s'étant classé deuxième dans la descente de samedi.

Johnny Fripp, instructeur à Mont-Tremblant, a fini troisième dans le combiné après avoir remporté la descente samedi.

Rosemary Schutz, du Club Penguin de Montréal, a défendu avec succès son titre de championne canadienne au slalom, l'emportant sur Rhoda Wurtele Eaves avec un temps de 1:61.5.

Mme Eaves a effectué les deux descentes en 1:64.4. Doon McMurtry, également du Penguin, s'est classée troisième en 1:65.5.

La victoire de Mlle Schutz dans le slalom lui a permis de remporter le titre combiné du Kandahar chez les femmes contre Monique Langlais, du St-Castin, Qué., qui s'était classée première samedi dans la descente.

Earl Elder, du Nordik de Montréal, fut le meilleur chez les juniors dans le combiné et a mérité le trophée Joseph-B. Ryan Memorial. Il fut suivi de son frère Murray, du Club Falcon de Montréal, et de Gerry Gilmour, du Nordik.

Le fait que Richardson ait terminé deuxième dans le slalom en fait un des favoris pour gagner le titre amateur canadien du combiné alpin car Corcoran ne participera pas à la descente qui sera disputée à Québec en fin de semaine prochaine. Corcoran s'est inscrit plutôt au match intercollégial américain.

Andy Tommy, qui a effectué les deux descentes en 6:09.2 samedi pour se classer premier, a faibli lamentablement dans la première épreuve du slalom hier. Il a fait deux chutes et fini avec un temps de 97.4.

Bob Porterfield blessé

Orlando, Floride, 1er (PA) Bob Porterfield, lanceur des Sénateurs de Washington qui fut le meilleur artilleur de la ligue Américaine la saison dernière avec 22 victoires, a été frappé à la tête par un "liner" samedi et fut transporté immédiatement à l'hopital pour y subir un examen aux rayons-X.

Porterfield marchait le long de la clôture du champ gauche quand une balle frappée par le vétéran Clyde Vollmer l'atteignit au-dessus de l'oreille gauche. Il reprit connaissance quinze minutes après avoir été conduit dans la chambre du club.

MATCH BEAUCEVILLE-ST-ÉVARISTE

En raison du récent dégel, qui a rendu la glace inutilisable, la ligue de hockey de la Chaudière devra poursuivre ses activités au Colisée de Québec, à partir de ce soir, à 8 heures 30.

En effet, les deux finalistes, l'Eclaireur de Beauceville et le Frontenac de St-Evariste, reprendront les hostilités, alors que le Frontenac mène par 2 à 1 dans une série de 9 qui a ensuite été ramenée à 4 de 7 par suite de la mauvaise température. Beauceville, le grand favori, a été vaincu par 4 à 2 dans la première joute. Il a remporté les honneurs de la deuxième rencontre 5-1 mais mercredi soir, il a essuyé une nouvelle défaite par 5 à 1.

La nouvelle ligue intermédiaire B de la Beauce aligne des joueurs bien connus à Québec. Mentionnons, entre autres, l'instructeur Jean-Marc Pichette, autrefois des Citadelles, Phil Renaud, des As, Jean-Paul Lachance, du Montmagny, le noir Bob Mentis, qui a suivi l'entraînement avec les Citadelles le printemps dernier, l'arrière-garde Jean Turcotte, Paul Laroche, qui évoluait dans la ligue du Lac St-Jean en 1952-53; le cerbère Jean-Paul Bidégaré, autrefois avec le Rivière-du-Loup; Yves Laporte, des Alouettes de St-Jérôme de la ligue Provinciale; Léobrod Morin, Gilbert Dionne, Fernand Poulin, André Mathieu, Paulo Laflamme, les frères Jules et Noël Cloutier forment la balance de l'équipe. Pierre-Marie Poulin agit comme gardien de buts suppléant.

Quant au St-Evariste, qui a terminé la saison en dernière position pour causer une surprise en éliminant Thetford-Mines en semi-finale, il joue de l'excellent hockey de ce temps-ci, à preuve ses deux victoires contre les champions. Le club aligne Maurice Kirouac dans les buts. Sur la défense, on voit Henri Auclair, l'idole de Thetford-Mines au baseball; F. Cloutier, J. Y. Poulin et St-Hilaire. A l'avant, les frères Emilien et Fernand Halle, Réal Dulac et P. Perron, deux habiles manieurs de bâton. L. Lapointe P.-A. Grégoire, E. Jolicoeur, Claude Maheux, G. Veilleux, L. Bilodeau.

Shawinigan en finale

Le club Shawinigan s'est assuré le droit de participer à la finale de l'Association Junior B de hockey en remportant une victoire de 10-3 contre les Alouettes de Grand'Mère hier à l'aréna de Grand'Mère. C'était la quatrième victoire consécutive du Shawinigan qui remporte les honneurs de la semi-finale 4 de 7 par 4-0.

Les Alouettes avaient gagné le championnat du circuit le printemps dernier. Shawinigan a gagné la série avec des victoires de 6-2, 3-2 et 10-3 et jouera maintenant contre les vainqueurs de la semi-finale 3 de 5 qui débutera mercredi à Montmagny entre les Canadiens de Montmagny et le Frontenac B.

Montmagny élimina le Lévis par 3-0 tandis que le Frontenac B élimina les As juniors par 3-0.

Première période

1—Shawinigan : Boisvert (Beauchemin, Black) 1.15
2—Shawinigan : Rochefort (Decarufel) 4.05
3—Shawinigan : Black (Beauchemin) 11.08
4—Shawinigan : Ayotte (Aubry) 11.54
5—Shawinigan: Ayotte (Aubry) 14.38
6—Grand'Mère : Georgeff (Jeanelle, Côté) 17.46
Aucune punition.

Deuxième période

7—Grand'Mère : Georgeff (Janelle) 3.41
8—Shawinigan : DiTomasso (Aubry, Ayotte) 10.26
9—Grand'Mère : Morin (Vanasse) 14.53
Aucune punition.

Troisième période

10—Shawinigan : (DiTomasso 10.19
11—Shawinigan: Black (Gignac) 13.07
12—Shawinigan: St-Onge (Black, Lord) 13.30
13—Shawinigan: Beauchemin 16.18
Punitions : Vanasse (2), St-Onge, Grenac, Gamache, Janelle.

Tournoi canadien de curling

Edmonton, 1er (PC) — Tout est prêt pour le 25ème tournoi annuel de curling championna du Canada qui commence ici aujourd'hui avec 11 équipes en lice.

Dans les parties d'aujourd'hui, l'Alberta jouera contre la Saskatchewan, Manitoba vs Ontario, Ile du Prince-Edouard vs Terre-Neuve; Colombie-Britannique vs Ontario-Nord, Quebec vs Nouvelle-Ecosse. Le Nouveau-Brunswick se repose en première ronde.

Championnats à Raymond Corbin et Pauline Cazeau

Un autre important tournoi ataint assez facilement. Dans le second jeu, grâce à leurs placés difficiles à retourner Corbin-Pouliot l'emportèrent. Dans le dernier set, qui a fourni du jeu sortant de l'ordinaire, Corbin et Pouliot virent les deux représentants du Mon Domaine remontés la pente à 14-12, après avoir traîné 14-3, mais les porte-couleurs du Nap. Côté Sportif Goods terminèrent la rencontre 15-12 aux applaudissements des amateurs.

Pauline Caseau et Jean Dickie n'eurent pas la tâche facile à vaincre F. Juneau et Tn. Jolicoeur, en double féminin. Le premier set alla au duo Juneau et Jolicoeur 15-10, mais décidées plus que jamais à triompher P. Caseau et J. Dickie l'emportèrent 15-10. Dans la troisième rencontre, après avoir pris une forte avance de 9 à 1, P. Caseau et J. Dickie sortirent vainqueurs par 15-5.

Corbin, assisté de sa partenaire Jean Dickie, remporta son troisième championnat en disposant en double mixte de M. Marcotte et P. Caseau après trois longs sets 15-6, 15-17. Alors que le pointage était de 12 à 12 le duo Corbin-Dickie réussit à conserver son service pour finalement triompher par 15-12.

De magnifiques trophées et cadeaux furent décernés aux vainqueurs et aux finalistes.

Joueurs de badminton de Toronto en vedette

Vancouver, 1er (PC) Les joueurs de badminton de Toronto ont remporté quatre des cinq championnats canadiens de badminton lors des finales du tournoi canadien disputées samedi.

Marj Shedd et Don Smythe de Toronto ont remporté le simple féminin et le simple masculin. Marj a fait équipe avec Joan Hennessy pour gagner le double féminin tandis que Don Jouait avec Bill Purcell pour triompher dans le double masculin. Jean Bardsley et Daryl Thompson de Vancouver ont gagné le double-mixte.

Vendredi, Harold Moody de Montréal remporta le simple masculin junior et Joan Waring de Calgary gagna le championnat féminin junior.

PENN MASS
TERRASSE BELVEDERE
Seul endroit où vous trouverez réunis les spécialités populaires.
● Mets Chinois préparés par un Chef chinois.
● Spaghetti Italien
● Hot Chicken (les meilleurs en ville)
● Barbecue, etc . . .
2 BELVEDERE. TEL.: 7-0005

E.T.C.
Vêtements de qualité sur mesures
Heures d'affaires : la semaine, jusqu'à 5.30 le samedi, jusqu'à 5.00
CREATION DU PRINTEMPS 1954 : LE VESTON SPORT NOIR.
Confectionné dans un tissu léger du type "basket weave". Modèle à devants simples. Boutons en écaille. Trois poches appliquées. Se porte avec le pantalon de flanelle grise.

E.T.C. Coulombe & CIE LTEE
130 RUE DE L'EGLISE, QUEBEC, TEL.: 2-6819
LA PLUS ANCIENNE MANUFACTURE DE VETEMENT A QUEBEC . . . LA PLUS MODERNE

Le Frontenac perd contre St. Catharines et Trois-Rivières

Selke favoriserait le retour d'un second club L. N. H. pour Montréal

Montréal 1er (PC) — La possibilité d'une deuxième équipe montréalaise dans la ligue de hockey Nationale a été mentionnée samedi par Frank Selke, le gérant général des Canadiens. Selke, en abordant la question, a déclaré qu'une nouvelle équipe aurait cependant besoin d'un demi-million pour être assurée de partir sur un bon pied.

Selke a ajouté que le hockey junior et senior n'a pas reçu l'encouragement qu'il mérite à Montréal et il a déclaré qu'il ne sert à rien de tenter de vendre à la population une chose dont elle ne veut pas.

Une nouvelle équipe prendrait la franchise des défunts Maroons, qui ont quitté la ligue Nationale en 1938, laissant les Canadiens seuls dans le champ professionnel à Montréal La franchise inutilisée des Maroons est encore la propriété de la Canadian Arena Company, qui possède la franchise des Canadiens et celles de ses clubs-écoles.

Selke a clairement indiqué que la Canadian Arena ne s'occuperait pas d'opérer la deuxième franchise. Les propriétaires éventuels d'un nouveau club dans la ligue Nationale auraient à acheter la franchise des Maroons et devront être prêts à dépenser de l'argent pour organiser et former une équipe.

Selke a expliqué qu'avec les nouvelles lois du repêchage adoptées par la ligue Nationale, les perspectives d'une deuxième équipe montréalaise dans le circuit sont brillantes. D'après ces nouvelles lois, chaque club n'aura le droit de se garder que 18 joueurs sur sa liste de "protection". Aucun club ne pourra envoyer un joueur à une ligue mineure professionnelle sans que les autres clubs de la NHL aient renoncé à leurs droits de repêchage sur le joueur en question.

Selke a également fait remarquer que la Canadian Arena Company a fait plus que sa part en fournissant de l'aide, sous forme de joueurs, aux circuits junior et professionnel — autrefois senior — dans la province de Québec.

La principle raison qui l'a porté à considérer l'établissement d'un deuxième club de la ligue Nationale à Montréal est la grande demande de billets de saison aux joutes des Canadiens.

"Je pourrais vous montrer une liste d'au moins 5,000 noms de personnes réclamant des billets de saison", a déclaré Selke. "Des firmes commerciales sont prêtes à acheter des "blocs" de billets et chaque lettre contient une demande pour deux, quatre et même six billets."

C'est un fait reconnu qu'il est impossible de se procurer des billets à une joute des Canadiens, exception faite pour des billets dans la section la plus élevée du Forum. On ne vend aucun billet de saison dans la nouvelle section "terrasse" du Forum, construite il y a quelques années. Les billets dans cette section sont réservés pour la vente générale et sont mis en vente le matin même d'une joute. La moyenne d'assistance aux joutes du Canadien cette saison varie entre 14,000 et 15,000, suivant le nombre de places debout" vendues avant la partie. Le nombre de sièges officiels au Forum est de 13,488.

D'autre part, même s'il est impossible de fournir des chiffres exacts il est évident que les assistances aux parties du Royal de la Ligue Junior ont considérablement diminué. Les Canadiens de la Ligue Junior ont décidé d'aller jouer leur parties à domicile à l'Auditorium de Verdun, où les assistances ont été très piètres.

Depuis qu'il est arrivé à Montréal, il y a six ans, après un sejour à Toronto, Selke a été un actif promoteur de hockey junior. Il a réussi à donner une grande importance au hockey de ce calibre.

Selke a fait son possible pour faire aimer le hockey junior à Montréal. "Mais il semble, a-t-il ajouté, que les Montréalais ne veulent pas de ce calibre de hockey et la meilleure chose qu'un bon vendeur puisse faire à l'endroit de ses clients est de leur donner ce qu'ils veulent. Et il, se peut que l'établissement d'une deuxième équipe de la ligue Nationale soit la réponse à ce problème."

Selke a déclaré qu'il ne voit aucune raison pour laquelle le hockey junior ne pourrait continuer. "Mais pas avec les salaires actuels", a-t-il ajouté. "Je me souviens des jours, a déclaré Selke, où un junior était satisfait de l'équipement qu'on lui fournissait . . . et de l'opportunité qu'on lui donnait de jouer."

"Et la télévision a rendu les amateurs un peu difficiles", a ajouté Selke. "Les gens peuvent s'installer confortablement à la maison et voir ce qu'ils veulent voir. Ils ne se dérangeront pas pour une partie junior et senior mais ils viendront voir une partie de la ligue Nationale".

Selke a conclu en disant qu'il discutera du projet d'une deuxième équipe de la N H L avec William Northey, un des directeurs du Forum, et il a indiqué qu'il se rendra peut-être en Floride pour en parler avec le sénateur Donat Raymond, président des Canadiens.

St. Catharines bat les Marquis 7-3

Jonquière 1er (PC) Barry Cullen a compté quatre buts hier après-midi pour conduire les Teepees de St. Catharines à une victoire de 7-3 sur les Marquis de Jonquière dans une joute de la ligue Junior Ontario-Québec.

Quelque 5,700 personnes ont assisté à la joute. Cullen a compté deux de ses buts dès la première période. Les autres compteurs des Ontariens ont été Brian Cullen — le frère de l'autre — Henry Warchol et Mike Warchol.

Landry a compté deux fois pour les Marquis; leur troisième but a été enregistré par Jean Rousseau.

ST. CATHARINES — Buts : Truax. Défenses : Cushanen, Bullock, Vasko, Maxwell. Avants : Barry Cullen, Brian Cullen, Koval, Barlow, Higgins, Roberts, Brillant, McNeil, Warchol, Armstrong, Ciesla.

JONQUIERE — Buts : Bouchard. Défenses : Pelchat, Landry, Fraser, Hubert, Del Bosco. Avants : Garand, Lamothe, Désilets, Bordeleau, Rousseau, Gagné, Carter. Arbitre : Roy.

Première période

1—St. Catharines : Barry Cullen, (Brian Cullen, Vasko) 1:32
2—St. Catharines : Barry Cullen 3:37
Puns : Maxwell 3:26, Pelchat (m.c.) 14:45, Cushanen 11:40, Fraser 14:45.

Deuxième période

3—St Catharines : Brian Cullen, (Barlow) 7:57
4—St. Catharines : Barry Cullen, (Brian Cullen) 12:35
5—Jonquière : Landry, (Carter) 13:20
6—Jonquière : Landry, (Carter, Rousseau) 16:16
7—St. Catharines : Barry Cullen, (Brian Cullen, Barlow) 18:26
Puns : Maxwell 1:04, Désilets 11:30, Del Bosco 13:55.

Troisième période

8—St. Catharines : Warchol, (Armstrong, Higgins) 5:36
9—Jonquière : Rousseau, (Gagné, Landry) 7:35
10—St. Catharines : Ciesla, 11:26
Aucune punition.

Leclerc fait gagner les Braves 2-1

VALLEYFIELD — Buts : P. Leclerc. Défenses : Ernst, Needham, Irvine, Collins. Avants : Haworth, Cline, Thomson, White, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Kwong, R. Leclerc.

SHERBROOKE — Buts : Cotnoir. Défenses : Hay, Bownass, Allen, Palamar. Avants : Dubé, Stankiewicz, Johnson, Brown, McLean, Irving, Ehman, Podolsky, Bruneteau, Malo.

Arbitre : Gravelle. Juges de lignes : Baril, Therriault.

Première période

Aucun but.
Puns : Johnson 1:18, Irving 3:48, Needham 9:07, Haworth 14:17, Hay 16:39.

Deuxième période

1—Valleyfield : Thomson, (Irvine, Haworth) 9:17
2—Sherbrooke : Irving, (Dubé, Johnson) 16:46
Puns : Collins 6:08, Irving 7:54, Jeannette 11:31, 16:06, Hay 11:31, 16:06, Needham 16:33.

Troisième période

3—Valleyfield : R. Leclerc, 16:43
Aucune punition.

Saints, 2; Sénateurs, 1

Ottawa, 1er. (PC) Le St-François de Sherbrooke a maté un ralliement pour remporter une victoire de 2-1 sur les Sénateurs d'Ottawa dans une joute de la ligue professionnelle du Québec disputée devant 4,500 personnes.

Gerry Ehman et Jack Bownass ont compté pour le St-François. Phil Maloney a évité un blanchissage aux Outaouais.

SHERBROOKE — Buts : Cotnoir. Défenses : Allen, Palamar, Hay, Bownass. Avants : Brown, McLean, Dubé, Irving, Stankiewicz, Ehman, Podolsky, Bruneteau, E. Johnson, Malo.

OTTAWA — Buts : Frederick. Défenses : Arundel, Stahan, Robertson, Hudson. Avants : Blair, Howard Riopelle, Gravelle, Maloney, Guidolin, Foley, Hugh Riopelle, Johnson, Giesebrecht, Kuntz.

Première période

1—Sherbrooke : Ehman, (McLean, Dubé) 8:28
Puns : Allen 2:45, Robertson 6:25.

Deuxième période

2—Sherbrooke : Bownass, (Podolsky) 4:24
Pun : McLean 0:53.

Troisième période

3—Ottawa : Maloney, (Stahan, Guidolin) 4:14
Puns : Brown 13:26, Guidolin 14:07.

ARRETS —

COTNOIR	9	6	7—22
FREREDICK	3	7	13—23

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Canadiens 6, Rangers 2
Toronto 1, Chicago 2

Ligue Américaine
Pittsburgh 7, Syracuse 4
Cleveland 2, Buffalo 9
Hershey 7, Providence 3

Ligue du Québec
Ottawa 2, Québec 5
Valleyfield 2, Sherbrooke 1
Chicoutimi 1, Montréal 4

Ligue Junior du Québec
Frontenac 1, Trois-Rivières 5
Guelph 6, Royal 2
Canadiens 2, Marlboros 2
St-Catharines 7, Jonquière 3

Ligue Junior d'Ontario
Galt 2, St. Michael's 7

Association Junior B
(Semi-finale 4 de 7)
Shawinigan 10, Grand'Mère 3
(Shawinigan gagne 4-0)

Ligue du Bas St-Laurent
(Finale 5 de 9)
Rivière du Loup 2, Matane 1
(Rivière du Loup en avant 2-1)

Ligue Senior d'Ontario
(Quart de finale 3 de 5)
Stratford 3, Windsor 7
(Windsor en avant 1-0)

Ligue Senior Nord-Ontario
Sault (Mic.) 3, North Bay 2

Ligue de la Beauce
(Finale 4 de 7)
Ste-Marie 6, St-Geoorges 3
(Ste-Marie en avant 2-1)

Ligue Provinciale
(Finale 5 de 9)
Cornwall 7, Ste-Thérèse 2
(Cornwall en avant 2-0)

SAMEDI

Ligue Nationale
Rangers 0, Canadiens 5
Chicago 2, Toronto 4

Ligue Américaine
Providence 5, Pittsburgh 5
Buffalo 3, Hershey 7
Cleveland 2, Syracuse 3

Ligue du Québec
Chicoutimi 6, Springfield 3
Sherbrooke 2, Ottawa 1
Québec 2, Valleyfield 3

Ligue Junior du Québec
St. Catharines 5, Frontenac 3
Canadiens 5, Hamilton 1

Ligue Junior d'Ontario
Marlboros 2, Galt 4
Barrie 5, Kitchener 4

Ligue des Maritimes
Sydney 8, Halifax 0

Ligue Senior Nord-Ontario
North Bay 3, Sault (Ont.) 2
Sudbury 1, Pembroke 12

AUJOURD'HUI

Ligue des Maritimes
Halifax à Glace Bay
Sydney à Charlottetown

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	60	34	18	11	162	104	79
Toronto	60	29	19	12	132	105	70
Canadiens	61	31	22	8	169	127	70
Boston	60	26	27	7	145	159	59
New-York	61	25	28	8	141	167	58
Chicago	62	11	45	6	118	208	28

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	63	37	20	6	248	189	80
Pittsburgh	59	29	25	5	205	175	63
Cleveland	60	31	29	0	216	196	62
Hershey	61	30	29	2	230	218	62
Syracuse	62	24	35	3	189	248	51
Providence	61	22	35	4	174	233	48

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	64	35	23	6	228	189	76
Montréal	62	34	22	6	203	173	74
Ottawa	63	31	27	5	193	176	67
Valleyfield	63	29	31	3	187	214	61
Sherbrooke	61	27	28	6	197	206	60
Québec	62	24	31	7	180	180	55
Springfield	63	19	37	7	179	244	45

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	52	43	7	2	304	105	88
Frontenac	51	28	19	4	207	172	60
Trois-Rivières	53	24	27	2	225	207	50
Royal	53	10	41	2	123	288	22
Jonquière	52	9	43	0	146	356	18

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Catharines	53	38	13	2	297	184	78
Marlboros	53	30	16	7	213	144	67
St. Michael's	52	28	21	3	220	173	59
Hamilton	54	26	25	3	193	201	55
Kitchener	52	23	24	5	202	182	51
Barrie	53	24	28	1	236	255	49
Guelph	53	23	27	3	218	226	48
Galt	53	19	33	1	183	242	39

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	10	7	3	0	60	47	14
Laval	10	6	3	1	48	36	13
Toronto	10	3	6	1	32	50	7
McGill	10	3	7	0	38	45	6

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	73	39	31	3	328	273	81
Sydney	74	38	33	3	244	243	79
Glace Bay	72	33	37	2	267	294	68
Charlottetown	71	31	40	0	266	353	62

High Lee Baldwin passe aux écuries Ste-Marie

Une 21ième unité fera son apparition aux écuries J.-Ulysse Ste-Marie prochainement pour doter cet établissement de l'une de plus impressionnantes représentations dans le monde provincial et même canadien des courses sous le harnais et il s'agit de nul autre que le fameux High Lee Baldwin, ambleur de 5 ans qui a établi sa marque à 2.05 le 26 août dernier à la piste du Bout de l'Ile des sportsmen Michaud et Simard. A cette occasion il avait triomphé des brillants rivaux, Dr Hollman, Harold Abbe, Max Bingen et Victorious Guy. Il appartenait jusqu'ici à L. Morgan de Chatham, Ontario et il est éligible dans le 2.14 amble.

Quant au sportsman Paul-Emile Jobin il serait en train ces jours ici de bâcler un important marché qui lui amènerait un ambleur de 5 ans avec une marque de 2.02 et qui est éligible dans le 2.14 amble. Comme on peut le constater la qualité et le nombre ne feront pas défaut au cours de 1954 sur la piste locale et ceci n'est que le début d'une série d'acquisitions qui feront ouvrir les yeux à la gent sportive locale et tout particulièrement les amateurs de chevaux.

Guelph, 6; Royal, 2

GUELPH — Buts : Ramsay. Défenses : McMeekin, Muckler, Howell, Brady. Avants : Attersley, Dimma, Ménard, Sweeney, Gillis, Pirie, McCreary, Graham, Para, Makela, Scott, Forhan.

ROYALS JRS — Buts : Johnston. Défenses : Murray, McGillivray, Rodeck, Dupont. Avants : McCann, Wandowich, Eustace, Viskelis, Fraser, Laforest, Gardner, Grey, Saucier.

Arbitre : Jim Haggety. Juges de lignes : Fed Bedford, Ross Dutton.

Première période

Aucun but.
Puns : McGillivray 2:55, 16:06, Ménard 6:32.

Deuxième période

1—Guelph : Ménard, (Attersley) 0:21
2—Guelph : Ménard, (Attersley) 6:04
3—Royal : Fraser, 10:30
4—Guelph : McCreary, (Sweeney, Gillis) 13:12
Puns : Gillis 14:04, McMeekin 17:39.

Troisième période

5—Guelph : Attersley, (Ménard) 0:48
6—Royal : Viskelis, (Wandowich, Eustace) 3:05
7—Guelph : Forhan, (Attersley, Mateka) 13:39
8—Guelph : Gillis, (McCreary, Graham) 19:59
Puns : Gillis 5:11, Murray 7:41, Dupont 14:49, Howell 16:41, 19:59, Grey 19:39.

Les Tee Pees ont réussi un ralliement samedi pour triompher par 5-3 — Les Reds de Jack Toupin ont infligé un échec de 5-1 aux joueurs de Phil Watson hier après-midi — Ratchford évite le blanchissage—Jack Armstrong et Cecil Hoekstra dirigent l'offensive des Tee Pees avec deux buts chacun — Robert Maxwell a réussi l'autre — Turcotte, Thibault et Amadio ont été les compteurs du Frontenac.

Les formidables Teepees de St. Catharines ont démontré samedi soir, au Colisée, pourquoi on les considérait dans les milieux du hockey comme de sérieux aspirants au championnat junior canadien.

Accusant autant de puissance à l'offensive qu'à la défensive, les hommes de l'instructeur Rudy Pilous, qui dirige une machine presque parfaite, ont vu les joueurs du Frontenac prendre une avance de 2-0 à la première période mais ils ont réussi un brillant ralliement pour, finalement, repartir avec une victoire de 5-3. Les Teepees peuvent maintenant se vanter de n'avoir subi aucune défaite cette saison, en sept parties, contre le club local.

Le Frontenac a livré une belle lutte aux Teepees durant les deux premières périodes mais on a ralenti dans la troisième et les visiteurs n'ont pas été lents à profiter de ce relâchement de la part des locaux pour se sauver avec la victoire.

4,096 amateurs virent Jack Armstrong et Cecil Hoekstra réussir chacun deux buts pour les Teepees. Robert Maxwell enregistra l'autre. Fernand Turcotte, Gilles Thibault et Leo Amadio comptèrent pour le Frontenac. Phil Watson a connu une sombre fin de semaine puisque les Reds y sont allés d'une victoire de 5-1 contre ses joueurs hier après-midi, à Trois-Rivières, dans une partie marquée de 23 punitions.

Une grosse équipe

Alignant des joueurs pesants et rapides qui ne craignent pas de jouer des épaules quand le besoin s'en fait sentir, Rudy Pilous a bâti une équipe capable de donner son plein rendement durant soixante minutes et c'est cette qualité qui a permis aux visiteurs de triompher samedi soir.

Le trio Cullen-Barlow-Cullen a été tenu en respect, les deux frères Cullen devant se contenter d'une assistance chacun, mais leurs coéquipiers ont pris la relève pour s'acquitter de leur tâche à la perfection.

Marcotte a de l'ouvrage

Dans les filets du Frontenac, Jacques Marcotte a bloqué 13-9-8--30 lancers et c'est grâce à lui si les Teepees n'ont pas remporté une victoire plus décisive. Exception faite de Léo Amadio, qui s'est dépensé sans compter à la défense, en plus d'aller déjouer Marv Edwards pour aller donner une avance de 3-2 au Frontenac dans la deuxième période, la défense locale a connu une mauvaise soirée.

Marcotte avait la vue complètement bouchée par Mantha et Chevalier quand Maxwell le surprit avec un lancer de la ligne bleue pour égaler les chances 3-3. Laissé à découvert devant les buts, Armstrong avait égalé le compte 2-2 vers la fin de la deuxième session alors que Langlois était au cachot.

Un seul trio effectif

Seule la ligne formée de Doyon-Ratchford-Thibault a semblé donne tout son rendement durant la partie. Mais ces trois joueurs nont guère été meilleurs que leurs coéquipiers dans la troisième période, qui fut tout à l'avantage des Teepees. A la treizième minute de la troisieme période, on n'avait réussi que deux lancers contre les filets adversaires. Edwards ne bloqua que cinq lancers dans la troisième reprise dont deux à la dernière minute. Il repoussa un total de 8-5-5--18 lancers.

Entre les périodes: Marcotte sauva contre Barry Cullen durant la punition de Mantha à la première période . . . Un lancer de Thibault frappa le poteau des filets à la quinzième minute de la deuxième session . . . Un but fut refusé à Chevalier dans la deuxième période alors que le compte était 2-2 . . . Il y avait bel et bien hors-jeu . . . Watson utilisa cinq avants pendant une punition à Warchol à la troisième période mais aucun lancer ne fut reussi contre Edwards . . . C'est grâce à une passe interceptée et destinée à Parker que Turcotte ouvrit le pointage . . . Neuf punitions mineures furent décernées. Les Marquis de Jonquière seront au Colisée demain soir . . . Elmer Vasko, joueur de défense des Teepees, est tout un prospect.

Arbitre : Paul Moreau. Juges de lignes : René Simard, René Langevin.

Première période

1—Québec : Turcotte, (Parker, Mantha) 8:06
2—Québec : Thibault, (Doyon, Ratchford) 6:49
Puns : McLean 9:25, Mantha 12:10, Cushanen 18:12.

Deuxième période

3—St. Catharines : Hoekstra, (Ciesla, Vasko) 2:54
4—St. Catharines : Armstrong, (Brian Cullen, Barry Cullen) 16:22
5—Québec : Amadio, (Ratchford, Thibault) 18:55
6—St. Catharines : Maxwell, 19:55

Troisième période

7—St. Catharines : Hoekstra, (Ciesla, McLean) 7:47
8—St. Catharines : Armstrong, (Roberts, Warchol) 9:07
Puns : Chevalier 8:47, Warchol 12:10.

ARRETS —

EDWARDS	8	8	8—18
MARCOTTE	13	9	8—30

Victoire des Reds

Trois-Rivières, 1er (PC) Les Reds de Trois-Rivières ont infligé hier une défaite de 5-1 au Frontenac de Québec dans une joute de la ligue Junior.

Léon Michelin a été le meilleur compteur des Reds avec le truc du chapeau. Les autres buts des gagnants ont été crédités à Leo Fournier et à Claude Therrien. Herve Lalonde a également été en évidence avec trois assists.

Mike Ratchford a privé André Bi-

George Sullivan et Obiex O'Brien en réussirent un chacun.

Ed Slowinski a compté deux fois pour les Bisons et Rollie Rousseau eut l'autre.

Bears, 7; Bisons, 3

Hershey, 1er (PA) Les Bears de Hershey, faisant toutes les choses dans le bon temps, ont compté dans chaque période samedi soir pour vaincre les Bisons de Buffalo par 7-3 dans le ligue Américaine de hockey.

Don McKenney compta deux fois pour Hershey, alors que Dunc Fisher, Skip Teal, Lorne Ferguson,

Les honneurs du slalom géant à Tom Monaghan

Favorisé par une température idéale le club de ski Snowbirds présenta hier le slalom géant pour le championnat de la ville et district sur une nouvelle piste de Valcartier. Ce magnifique slalom avait été tracé par Herbert Egger qui a été très appréciée de tous les compétiteurs.

Tom Monaghan remporta l'épreuve avec un temps de 51.1 secondes, suivi de Jacques Labrie, du Laval en 57.0.

Marcel Falardeau, du Snowbirds, décrocha la première place dans la classe "B" en conservant une forte avance sur son plus proche adversaire Louis Bilodeau, du Redskins Ski-Club. Dans la classe "C", Guy Painchaud, du Laval, se classa premier avec un temps de 76.4, suivit de Roch Villeneuve, du Snowbirds.

Chez les dames les honneurs reviennent à Mlle Pierrette Demers, du club Union Commerciale. Pierrette a fait une magnifique descente avec beaucoup de sûreté et d'habileté. Mlle Claire Monagham, du Club Ecole St-Castin a remporté la 2ième place avec un temps de 87 secondes. La petite Lise Plamondon, du même club, qui n'a que 7 ans a émerveillée la foule en acceptant de prendre une descente d'envergure pour se classer en quatrième position.

Dans l'après-midi a été tenu le nouveau genre de slalom à relais "Egger". Cette compétition nouvelle a été fort goûtée de tous les skieurs et des spectateurs. L'équipe Snowbirds a remporté l'épreuve avec un temps de 53.2. Cette dernière était composée de Marc Rochette, Claude Rousseau et Robert Bertrand.

La Compagnie de Ciment St-Laurent de Québec a offert un magnifique trophée challenge à l'équipe gagnante qui restera à l'enjeu pour les années à venir. De plus cette même firme a aussi donné aux heureux gagnants une belle coupe souvenir de très belle valeur qu'ils garderont définitivement.

La deuxième équipe fut celle du Laval Ski Club composée de Louis Marceau, Jacques Labrie et Claude de Lottinville, en 55.1.

Cette journée couronnée de succès, tant pour les skieurs que pour les skieurs, se termina par une distribution de prix aux héros de la journée. Les directeurs du Snowbirds remercient les généreux donateurs et tous les organisateurs qui de près ou de loin ont contribué aux succès de cette classique. Voici le résultat des épreuves.

CLASSE FEMININE

1—Pierrette Demers, Un. Com.	78.2
2—Claire Monaghan, Ec. St-Castin	87.0
3—Audette Jobin, Ecole St-Castin	99.3
4—Lise Plamondon, Ec. St-Castin	100.1
5—Claudette Bédard, Eco. St-Castin	130.1

CLASSE A

1—Tom Monaghan, Lac Beauport	51.1
2—Jacques Labrie, Laval	57.0
3—Claude de Lottinville, Laval	57.1
4—Gaston Angers, Snow Birds	58.0
5—Robert Bertrand, Snow Birds	58.2
6—Marc Rochette, Snow Birds	61.0
7—Julien Chouinard, Voirie	62.1
8—Maurice Côté, Voirie	66.0
9—Gilbert Audet, Laval	67.2
10—Louis Marceau, Laval	69.0
11—Charlie Blanchette, Voirie	70.2
12—Conrad Delisle, Voirie	73.0
13—Jacques Brochu Un. Comm.	77.0
14—Claude Rousseau, Snow Birds	85.0

CLASSE B

1—Marcel Falardeau, Snow Birds	65.2
2—Ludovic Fortin, Redskins	68.1
3—Jean Morin, Laval	71.1
4—Michel Jobin, Lac Beauport	71.2
5—Louis Bilodeau, Redskins	73.1
6—Georges Côté, Laval	76.0
7—Jacques Vézina, Redskins	78.1
André Langlois, Laval	78.1
8—André Champoux, Laval	80.2
9—Pierre Paquet, Voirie	94.4

CLASSE C

1—Guy Painchaud, Laval	76.4
2—Roch Villeneuve, Snow Birds	79.3
3—Maurice Hébert,	86.2
4—Bernard Charest,	96.0

SLALOM EGGER

1ère équipe — CLUB SNOW BIRDS
Marc Rochette
Claude Rousseau
Robert Bertrand
Temps : 53.2.

2ième équipe — CLUB LAVAL
Louis Marceau
Jacques Labrie
Claude de Lottinville
Temps : 55.1.

3ième équipe — CLUB LAC BEAUPORT
Michel Jobin
Bernard Charest
Tom Monaghan
Temps : 60.3.

4ième équipe — CLUB SNOW BIRDS
Marcel Falardeau
Gaston Angers
Herbert Egger
Temps : 63.4.

5ième équipe — CLUB VOIRIE
Julien Chouinard
Pierre Paquet
Maurice Côté
Temps : 65.2.

6ième équipe — LAVAL
Jacques Vézina
André Langlois
Georges Côté
Temps : 65.3.

7ième équipe — CLUB VOIRIE
Charles Blanchette
Conrad Delisle
Pierre Désy
Temps : 67.3.

8ième équipe — CLUB LAVAL
Claude Joubert
Guy Painchaud
Gilbert Audet
Temps : 70.4.

9ième équipe — CLUB LAVAL
Jean Morin
Clément Monaghan
André Champoux
Temps : 77.2.

10ième équipe — Union COMMERCIALE
Maurice Hébert
Jacques Brochu
Pierrette Demers

OFFICIELS

Ouvreur de piste : — Joan Monaghan, Herbert Egger.
Organisateurs : Gaston Angers, Jules Gauvin.
Chronométreurs : T. Létourneau, Geo. Labrecque, Léo Monaghan, J. Gauvin.
Secrétaire : Mme Jules Gauvin et Mlle Marthe Morin.
Juges de départ : Cullen Keane, Yves Paguy.
Contrôleurs : Romain Falardeau, H. Hicks, R. Vilmer, Robert Turcotte, Suzanne Perreault.

Avec les Alouettes

Oklahoma, 1er (PA) Larry Grigg, le demi-arrière de l'Oklahoma qui réussit le touché qui battit Maryland 7-0 dans l'Orange Bowl le 1er janvier, a annoncé qu'il avait signé un contrat professionnel avec les Alouettes de Montréal du "Big Four".

BRICK BRADFORD — *par William Ritt et Clarence Gray*

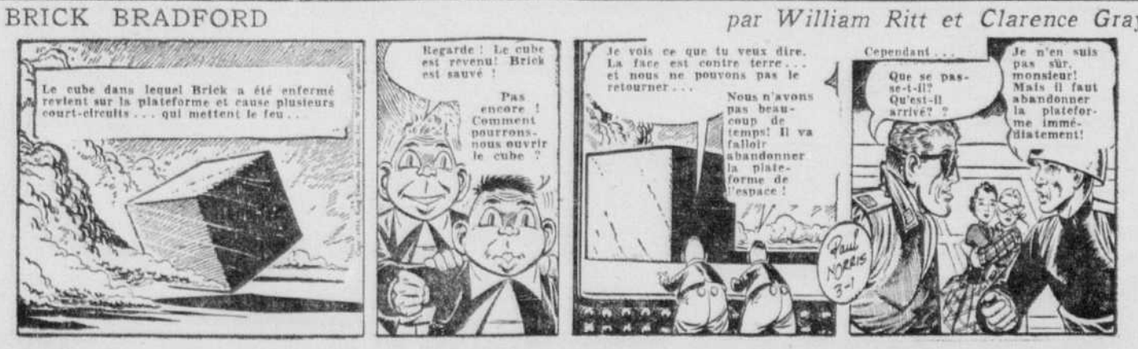

MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*

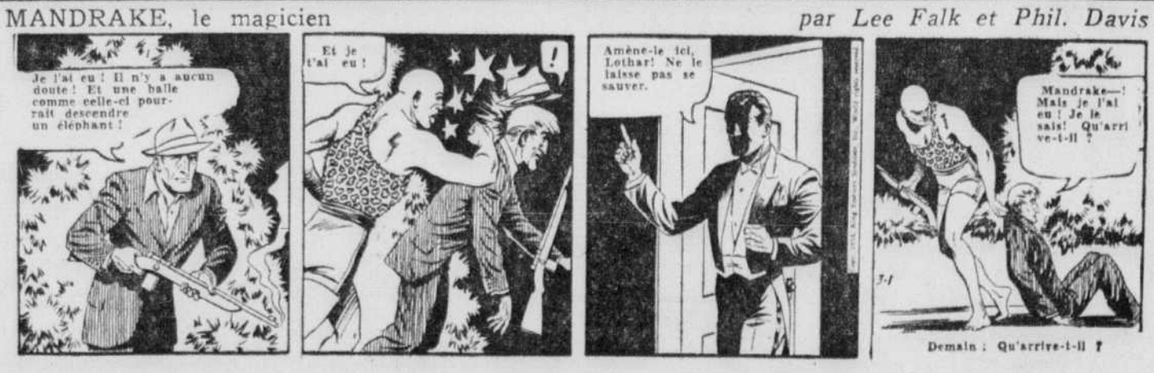

Camille Henry a causé la défaite des Canadiens 2-0

La recrue des Rangers de New-York déjoue Jacques Plante à la première période pour le but vainqueur — Doug Bentley compte l'autre but 16 secondes avant la fin de la partie dans un filet désert — Troisième blanchissage pour Johnny Bower — Les Canadiens avaient blanchi les Rangers 5-0 samedi.

New-York 1er (PA) Le gardien de buts Johnny Bower a réussi hier soir son troisième blanchissage de la saison alors que les Rangers de New-York ont défait les Canadiens de Montréal 2-0 au Madison Square Garden. Camille Henry et Doug Bentley — ce dernier avec un but 16 secondes avant la fin de la joute — ont été les compteurs des Rangers.

Bower a dû écarter 38 lancers, dont quelques-uns assez difficiles. Ses deux autres blanchissages avaient été réussis aux dépens des Black Hawks de Chicago.

Juste avant le but de Bentley, les Canadiens avaient retiré leur gardien de buts, Jacques Plante, de ses filets et venaient juste de déclencher une attaque à six hommes. C'est alors que le vétéran de 37 ans s'est emparé du disque au centre de la glace pour aller le loger dans un filet désert.

Le but de Henry, à 8:35 de la première période, a mis fin à la longue période de 168 minutes au cours de laquelle personne n'avait réussi à déjouer Plante. Camille prit une passe parfaite de Wally Hergsheimer à droite des filets des Canadiens pour lancer en plein dans les filets. Doug Bentley a également obtenu un assist sur ce but.

Les Rangers se sont ainsi rapprochés à un seul point de la quatrième place détenue par les Bruins de Boston. Ils ont une partie de moins que les Bruins à jouer, soit neuf.

MONTREAL — Buts : Plante. Défenses: Harvey, MacPherson, Bouchard, Johnson. Avants : Mosdell, Richard, Olmstead, Béliveau, Curry, Mackay, Moore, Davis, Lach, McCormack Meger, Mazur.

NEW-YORK — Buts : Bower. Défenses: Avants : Raleigh, Kullman, Mickoski, Ronty, Laprade, Guidolin, D. Bentley, Prenn-Howell, Evans, Irwin, Reise, Chrystal. tice Hergesheimer, Henry, M. Bentley.

Arbitre : Jack Mehlenbacher. Juges de lignes : Sammy Babcock, Dom Baolto.

Première période

1—New-York : Camille Henry, (Hergesheimer, D. Bentley) 8:35
Puns : Kullman et Bouchard (2 mins.) 5:46, Reise 5:57, Harvey 5:57.

Deuxième période

Aucun but.
Puns : Irwin et Bouchard 7:29, Kullman et Olmstead 8:28, Harvey 9:56.

Troisième période

2—New-York : Bentley. 19:44
Puns : Mosdell 15:12.

ARRETS —

PLANTE	16	9	7—32
BOWER	8	14	16—38

Le Tricolore gagne 5-0

Montréal (PC) Les Canadiens de Montréal ont compté quatre buts dès la première période, samedi soir, et ils ont finalement réussi à remporter une victoire de 5-0 sur les Rangers de New-York. Ils ont ainsi donné à Jacques Plante son troisième blanchissage en sept joutes.

Maurice Richard a compté son 34e but de la saison dans la première période. Les autres compteurs ont été Johnny McCormack, Jean Béliveau et Lorne Davis. Doug Harvey a complété le pointage vers le milieu de la deuxième période.

La défaite des Rangers a donné un rude coup aux espoirs qu'ils entretiennent encore de se tailler une place dans les éliminatoires.

Les Rangers ont semblé démoralisés après cette volée de buts dans la première période et ils n'ont pu se ressaisir avant le dernier vingt. Mais le brillant travail de Jacques Plante dans les filets du Tricolore a paralysé tous les efforts. Pour Plante, c'était son troisième blanchissage consécutif depuis qu'il a remplacé Gerry McNeil, blessé à une cheville.

NEW-YORK — Buts : Bower. Défenses: Reise, Chrystal, Irwin, Howell, Evans. Avants : Raleigh, Kullman, Mickoski, Ronty, Hergesheimer, Prentice, Laprade, Henry, Guidolin, Doug Bentley, Max Bentley.

MONTREAL — Buts : Plante. Défenses: Bouchard, Johnson, Harvey, MacPherson. Avants : Béliveau, Curry, Meger, Mosdell, Olmstead, Richard, McCormack MacKay, Moore, Masnick, Davis, Mazur.

Arbitre : Frank Udvari. Juges de lignes : Sam Babcock et Doug Davies.

Première période

1—Montréal : McCormack, (MacKay, Harvey) 10:26
2—Montréal : Richard, (Mosdell) 12:22
3—Montréal : Béliveau, (Curry, Moore) 14:14
1—Montréal : Davis, (Mazur Masnick) 16:56
Puns : Reise 4:36, Curry 14:17.

Deuxième période

5—Montréal : Harvey, (MacKay MacPherson) 8:29
Pun : Masnick 10:17.

Troisième période

Aucun but.
Pun : Bouchard 10:37.

ARRETS —

BOWER	10	14	13—37
PLANTE	4	9	8—21

Le Frontenac "B" remporte deux victoires contre le club Bates, de Lewiston, Maine

Les joueurs du Frontenac "B" de l'instructeur Jean-Paul Poulin, plus fortunés que leurs aînés, ont remporté en fin de semaine deux éclatantes victoires aux dépens d'un club intermédiaire de Lewiston, Maine, qu'ils visitaient au cours d'un voyage de bonne entente. Malgré un long trajet par autobus et en dépit du fait qu'ils avaient joué la veille contre les As juniors pour causer leur élimination, les joueurs de Jean-Paul Poulin ont vaincu le Bates, club de Lewiston, par 4-3 samedi soir et ont répété leur exploit hier après-midi en l'emportant par 6-4.

Michel Lagacé a été certes la vedette des visiteurs en comptant cinq des dix buts de son club, effectuant son "tour du chapeau" samedi soir. Cependant tous les joueurs ont fourni un rendement excellent et ont démontré aux spectateurs, qui remplissaient à pleine capacité l'aréna St-Dominique, pourquoi ils étaient favoris pour remporter le championnat de l'Association junior de Québec. Evoluant avec brio, les représentants de la Vieille Capitale ont fourni une magnifique exhibition et malgré leur jeune âge, ils ont prouvé à leurs rivaux plus âgés que la rapidité est un facteur bien important au hockey. Le Bates a fourni une rude opposition au Frontenac mais on a su riposter à chaque coup et gagner les deux joutes malgré les neuf punitions imposées par des officiels incompétents de l'American Hockey Association qui nous rappelaient ceux qui officient dans l'Association junior "B".

Les autres compteurs du Frontenac, outre Michel Lagacé ont été Paul Rousseau, lequel a complété le pointage dans la joute de samedi; Fernand Lemay, qui a réussi deux buts hier ; Marc Cantin et Georges Rioux, un but chacun.

Le Bates possède une bonne ligne composée de Ray Dubé, Dick Lafrance et Norm Bureau et ce trio a compté six des sept buts réussis contre Jacques Gaignery. L'autre a été enregistré par Al Moreau.

Au cours de la cérémonie à l'occasion du couronnement de la Reine des Sports de Lewiston, Paul Dumont, gérant d'affaires des Sports Frontenac Inc., a remis au nom de l'hon. Gérald Martineau, président honoraire du club, un magnifique drapeau fleur-de-lysé, emblème de la province, au gérant de l'aréna Larry Charest. Ce geste a été très apprécié de la population franco-américaine et dès hier après-midi, le "Fleur de Lys" occupait une place d'honneur dans ce centre sportif.

Jacques Charland 2ième

Berlin, New-Hampshire, 1er (PC). — Art Devlin, du club Snow Birds, de Lake Placid, un des plus habiles sauteurs en skis en Amérique du Nord, a remporté hier le championnat international devant une foule de 10,000 personnes massées sur la pente de 80 mètres du club Nansen.

Le skieur de 31 ans a réussi deux sauts presque parfaits de 208 et de 201 pieds pour devancer Jacques Charland, de Trois-Rivières, qui a réussi des sauts de 199 et de 195 pieds dans ses deux essais.

Les juges ont accordé 212.4 points à Devlin pour son style et sa distance. Ils ont accordé 202.4 points à Charland.

Frank Latour et Lucien Laferté, tous deux de Trois-Rivières, ont fini 8e et 9e avec des totaux respectifs de 178.4 et 175.8 points.

Laferté a réussi le plus long saut de la journée, soit 211 pieds, mais il a trébuché dans son deuxième saut de 201 pieds pour perdre des points pour son style. Latour a réussi des sauts de 175 et de 172 pieds.

Dans les épreuves de classe B, John Morency, de Trois-Rivières, s'est classé quatrième avec 170.4 points avec des sauts de 180 et de 164 pieds. Raymond Martineau, de Rumford, Maine, s'est classé premier avec des sauts de 192 et 184 pieds pour un total de 181.8 points.

Au badminton

La ligue mixte de badminton Québec-District présentera son avant dernier programme de sa cédule ce soir. Dans la classe "A", le Nap. Côté Sportif Goods est assuré du premier rang tandis que la Boucherie Savard et le National St-Roch luttent pour l'obtention du second rang. Mon domaine devra se contenter du dernier rang.

Dans la classe "B", le Albert Julien, Bourbonnais, Mon Domaine, National St-Roch luttent pour le premier rang. La Gaité de Bienville finira au cinquième rang et la Cie Paquet dans la cave.

Voici les rencontres à l'affiche à St-François d'assise. Dans la classe "A", Mon Domaine contre le Savard; à Limoilou, Nap. Côté Sportif Goods contre le National St-Roch. Dans la classe "B", à Limoilou, Mon Domaine sera opposé au Bienville et à St-François d'Assise, National St-Roch contre le Albert Julien.

Le slalom mondial à Stein Eriksen

Are, Suède 1er (PA) — Stein Eriksen, 27 ans, surnommé le "glamor boy" de Norvège, a gagné hier le championnat mondial de slalom en un temps non officiel de deux minutes et 20.06 secondes, soit cinq secondes de moins que son plus proche rival sur le parcours accidenté.

Le robuste Viking a par deux fois descendu en flèche le parcours en tire-bouchon d'Areskutan. A chaque fois, il a réalisé un temps plus rapide que ses adversaires.

Il a d'abord couvert le parcours de 700 mètres en 1.13.69. Il a accompli cet exploit en traversant 72 portes sur une dénivellation de 210 mètres. Puis, avec cinq autres skieurs venant une ou deux secondes derrière lui, Eriksen a de nouveau effectué une descente en slalom pour décrocher le championant Le temps de sa deuxième épreuve, comportant 76 portes, a été de 1.06.-37.

Beni Obermueller, menuisier allemand, de la ville bavaroise de Rottach-Eger, s'est classé deuxième cinq secondes derrière Eriksen. Il a dit à son arrivée: "Je suis descendu comme un diable". Le temps total d'Obermueller a été de 2.25.83. Il a réalisé la première épreuve en 1.16.68 et la deuxième en 1.09.15.

Art Tommy, d'Ottawa, a été le meilleur des concurrents canadiens. Il s'est classé 28e en un temps de 2.42,01, réalisant la première épreuve en 1.22.95 et la deuxième en 1.-19.06. Bill Stevens, de Rossland, C.-B., a fini en 34e position. Il a réalisé la première épreuve en 1.26.31 et l'autre en 1.22.87 pour un total de 2.49.18.

Ernie McCullough, de Trois-Rivière, s'est adjugé la 43e place, avec des temps de 1.25.53 et 1.37.63. Son total a été de 3.28.16. On lui a imposé une pénalité de cinq secondes pour infraction aux règlements.

Pete Kirby, de St-Joviete, s'est classé 55e avec un total de 3.25.92, effectuant la première épreuve en 1.27.83 et la deuxième en 1.53.09.

On lui a également imposé une pénalité de cinq secondes. Quelque 10,000 personnes ont assisté aux épreuves.

Roland Hébert veut revenir à la charge

Montréal 1er (PC). — L'instructeur Roland Hébert, des Saguenéens de Chicoutimi, a déclaré hier qu'il demandera aujourd'hui, à une assemblée de la Ligue de Hockey Professionnelle du Québec, une plus grosse part de recettes pour les clubs visitant le Royal au Forum de Montréal.

Hébert n'a pas mis à exécution ses menaces de ne pas faire jouer ses Saguenéens contre le Royal, hier après-midi, à moins qu'on ne lui donne une part des bénéfices de la télévision ou une plus grosse part des recettes. Les Saguenéens ont pris la glace à l'heure prescrite et ont perdu 4-1.

Rivière-du-Loup 2, Matane 1

Première période

Aucun point.
Puns : Hayes, Lafrenière 11:34.

Deuxième période

1—Matane : Pépin, (Desrosiers, Breault) 15:44
Puns : Lafrenière (maj.) et St-Hilaire (maj.) 11:35.

Troisième période

2—Rivière-du-Loup : C. Tremblay, (Pruneau) 0:42
3—Rivière-du-Loup : Pichette, (N. Tremblay) 6:16
Puns : Breault (maj.) 7:17, C. Tremblay (maj.) 7:17, Limoges 14:21.

ARRETS —

PAILLE	9	6	6—21
BRODEUR	11	12	12—35

Le basket-ball intercollégial

Samedi soir à Limoilou dans une partie de la ligue Intercollégiale de basket-ball, le Séminaire a triomphé de l'Académie de Québec par 51-42. Laurent Boucher et Bouchard se signalèrent pour les vainqueurs avec 13 et 12 points. Perron et Maurice Côté furent les meilleurs de l'Académie avec 15 et 11 points.

Hawks, 2; Leafs, 1

Arbitre : Bill Chadwick. Juges de lignes: George Hayes et Harold (Mush) March.

Première période

1—Chicago : Toppazzini, (Wilson, Jankowski) 2:51
Puns : Mortson 3:48, Armstrong 7:04, Zeidel 10:27, Nesterenko, Flaman, Mosienko, Sasakamoose 15:12, Smith 19:41.

Deuxième période

2—Toronto : Nesterenko, (Balfour, Bailey) 8:21
Puns : Flaman 5:28, Zeidel 8:59, Balfour 16:30.

Troisième période

3—Chicago : Jankowski, (Wilson) 16:39
Puns : Sloan, Mortson 6:52, Armstrong 14:57, Zeidel 18:25, Mortson, Horton 18:54.

ARRETS —

LUMLEY	7	8	8—23
ROLLINS	9	5	10—24

MATANE—

Pollock, 2; Marboros, 2

Première période

Aucun but.
Pun : Larose 4:27.

Deuxième période

1—Montréal : Pronovost, (Boucher, Burke) 7:31
2—Marlboros : Larose (Harris, James) 12:07
Puns : James 1:56, 13:00, Richard 13:52.

Troisième période

3—Marlboros : MacNeil, (Harris, Maxwell) 3:25
4—Montréal : Richard, (Vinet) 12:22
Puns : James, Boucher 3:11, Blonda 11:15.

ARRETS —

DESSUREAULT	6	11	11—28
ALBANI	1	6	6—13

Deux victoires placent le Canada en première position à Stockholm

Stockholm 1 (PC) — Deux victoires faciles contre des adversaires reconnus comme faibles ont porté le Canada à la tête du classement dans le tournoi mondial de hockey et les spécialistes considèrent maintenant que les Lyndhursts d'East York, Toronto, ont de meilleurs chances de gagner le championnat.

Le club canadien a remporté une victoire de 8-0 contre la Norvège hier après avoir écrasé la Suisse par 8-1 samedi. Il a ainsi rejoint trois autres équipes favorites — Russie, Tchécoslovaquie et Suède — en première position.

Certains autres clubs favoris ont éprouvé des difficultés. Les Tchèques, choisis par beaucoup d'experts comme le meilleur club avant le début du tournoi round-robin à huit clubs, ont manqué de souffle dans la troisième période contre l'Allemagne, samedi, mais ils ont quand même gagné par 9-4.

Les Suédois, qui ont gagné le titre l'an dernier en l'absence des trois autres meilleurs clubs du présent tournoi, ont eu besoin de trois buts tardifs hier pour vaincre les Finlandais par 5-3.

La partie de ce soir entre le Canada et la Suède sera la première rencontre entre deux des quatre clubs favoris et les Canadiens sont maintenant grandement favorisés par suite de la partie serrée entre la Suède et la Finlande. Les Finlandais feront face aux Tchèques et les Allemands joueront contre la Russie cet après-midi.

Les Russes ont disposé de la Norvège par 7-0 samedi. L'Allemagne et la Suisse, sans victoire jusqu'ici, ont fait nulle 3-3 hier soir.

Voici le classement des équipes après trois jours:

	G	P	N	PP	PC	Pts
Canada	2	0	0	16	1	4
Russie	2	0	0	14	1	4
Suède	2	0	0	15	4	4
Tchécoslovaquie	2	0	0	16	5	4
Allemagne	0	1	1	7	7	1
Suisse	0	2	1	5	15	1
Finlande	0	2	0	4	12	0
Norvège	0	3	0	1	25	0

LUTTE A LAUZON CE SOIR

Le sujet principal et le plus important de la semaine fut la grande finale qui sera présentée ce soir à la salle des sports à Lauzon entre Pat Lawrence et Tarzan Babin. Les deux belligérants veulent à tout prix rencontrer le champion mi-lourd Jr. du Canada et la seule condition que le promoteur pouvait leur accorder c'était de se rencontrer l'un contre l'autre et le gagnant sera proclamé l'aspirant No. 1 à la couronne de Lopez. Ce soir ce sera une rencontre à l'emporte-pièce puisque la rudesse sera le grand facteur principal, entre ces deux rough and tough du manly art cependant cette rencontre est cédulée pour 2 dans 3 limitée à 90 minutes, et cette semaine toutes les dispositions ont été prises par la direction de la salle des sports de Lauzon pour que le tout se passe dans l'ordre et ce à la demande de tous les amateurs qui seront présents à cette grande finale qui demeurera mémorable dans les annales sportives de la rive-sud. Comme 1ère finale de la soirée le promoteur Brulotte offrira une autre rencontre par équipe et cette semaine les amateurs de lutte qui ont déjà vu Lucien Milhomme à l'oeuvre savent très bien que c'est un type de grand calibre et surtout pour que le promoteur Brulotte lui ait fait signer un contrat il faut croire qu'il n'a rien perdu de sa grande expérience et surtout ce soir il viendra prêter mains fortes à Bob Morin contre le duo Jack Dubois & Phil Delarosbil cette bataille sera un autre 2 dans 3 limitée à 60 minutes. Comme ouverture le promoteur Jacques Brulotte opposera Kid Baronet à Paul Teddy ceux qui aiment la lutte scientifique en auront certainement pour leur argent puisque ces deux hommes sont des As de la savate et surtout doués d'une souplesse extraordinaire. —

Ste-Marie, 6; St-Georges, 3

Le club Ste-Marie de Beauce a pris une avance de 2-1 dans la finale 3 de 5 de la ligue de la Beauce en disposant du St-Georges par 6-3 hier soir au Colisée. Jack Armstrong a conduit l'attaque des vainqueurs avec trois buts. Claude Boulé en a réussi deux et l'autre fut marqué par R. Lacroix.

Armand Després, Gérard-Raymond Poulin et C. Dallaire ont réussi les trois buts du St-Georges. Un total de 27 punitions mineures fut décerné par les arbitres J. P. Turcotte et R. Forgues.

Ste-Marie prit une avance de 2-1 à la première période, augmenta cette avance à 4-1 dans la deuxième et les deux équipes réussirent chacun deux buts dans la troisième et dernière période. 3,594 amateurs furent témoins de cette rencontre.

Narduzzi brille

Syracuse, N.-Y., 1er. (PA) Mike Narduzzi a compté deux buts samedi soir, le deuxième avec seulement 23 secondes à jouer dans la deuxième période, pour conduire les Warriors de Syracuse à une victoire de 3-2 sur les Barons de Cleveland dans une partie de la ligue Américaine de hockey.

Harold Tarala eut l'autre but du Syracuse, tandis que Fred Glover et Chuck Blair comptèrent pour Cleveland.

SUCCES DE NOS RAQUETTEURS

(Par Jimmy Healy, publiciste, Union Canadienne des Raquetteurs)

Les athlètes de Montréal et de Québec se sont signalés à St-Hyacinthe, dimanche, alors qu'ils ont remporté les honneurs dans tous les événements sportifs au programme.

Le club "Les Francs Amis", de Montréal, a remporté la victoire dans la marche forcée d'équipe pour le trophée Raoul Charbonneau, pendant que le club "Le Laurier" Inc. A.S.A., remportait les honneurs dans la marche forcée d'un mille pour dames, pour le trophée offert en fin de semaine par Mme Raoul Charbonneau. En plus, le club "L'Infatigable", de St-Hyacinthe, avait offert un trophée à la gagnante de cette marche, qui fut une athlète du club "Le Laurier".

Le club "Le National" s'est signalé avec deux victoires dans des compétitions de petites distances, tandis que le club Union Commerciale, de Québec, remportait des victoires chez les hommes.

Le club "Le Normandie", de Québec, était bien représenté avec des athlètes dans les premiers rangs de chaque course.

L'Union Commerciale, de Québec, avec deux victoires, s'est le plus mis en évidence pour les clubs de la vieille capitale.

Le club "L'Aiglon" a aussi mérité deux places de choix dans les événements de petites distances.

Dans la marche forcée de quatre milles pour le championnat du Canada, Joseph Dubé, du club "Les Francs Amis", a remporté la victoire en terminant l'épreuve en un temps de 39 minutes et 56 secondes. Il était suivi de Jean-Paul Gosselin, du club "La Tuque Rouge", de Sherbrooke, Qué., qui a terminé la marche en 40 minutes et 4-10, cependant que Maurice Brunet, du club "Les Francs Amis", de Montréal, s'est classé troisième en 41 minutes et 35 secondes. Nicholas Marone, du même club, a terminé en quatrième place en un temps de 41 minutes et 43 secondes.

Jacques Cyr, du club "Le Normandie", de Québec, a terminé cinquième en parcourant la distance en 42 minutes 03 secondes.

J. Hamel, du club "Le Dollard", de Sherbrooke, suivait avec Baillargeon, du club "Les Francs Amis". C'est ce dernier qui a complété l'équipe du club "Les Francs Amis", qui a remporté le trophée Raoul Charbonneau. Mentionnons ici que le trajet de cette marche était complètement sans neige. Les athlètes devaient donc marcher sur l'asphalte du commencement à la fin du trajet qui consistait à faire deux fois le tour des trois ponts.

Peter Scott, du club "Le Normandie", de Québec, suivait Baillargeon, tandis que ce dernier précédait Yvon Poitras, du club "Le Laurier" Inc.

10e, R. Marceau, du Dollard de Sherbrook; 11e, G. Bollard, Francs Amis, Montréal; 12e, R. Guerrier, Canadien de St-Henri, Montréal; 13e, L. Bertrand, Canadien de St-Henri, Montréal; 14e, J.-C. Bélanger, Ville-Marie, Montréal; 15e, J. Loiselle, Francs Amis, Montréal; 16e, R. Robert, Normandie, Québec; 17e, R. Guépetie, Francs Amis, Montréal; 18e, R. Monipetit, Canadien de St-Henri, Montréal; 19e, G. Tremblay, Francs Amis, Montréal; 20e, L. Thibault, Le National, Montréal; 21e, H. Hogue, Francs Amis, Montréal; 22e, G. Gaudet, Gounod de Sherbrooke; 23e, Alex. Mainegu, L'Aiglon, Québec; 24e, Emile Cyr, Francs Amis, Montréal; 25e, J.-Claude Allaire, Francs Amis, Montréal; 26e, Guy Roy, La Tuque Rouge de Sherbrooke; 27e, R. Sénécal, Les Francs Amis, Montréal; 28e, R. Bouffard, Les Francs Amis, Montréal; 29e, M. Turenne, Loups Gris, Cornwall, Ont.; 30e, J.-P. Lacelle, Les Francs Amis, Montréal; 31e, R. Joanette, Le Normandie Québec.

Quatre-vingt-quatre partants ont pris le signal au départ. Seulement trente et un athlètes ont complété cette dure épreuve.

Chez les athlètes féminins, Jacqueline Fleurquin, du club "Le Laurier" Inc. A.S.A., a remporté la victoire dans la marche forcée d'un mille, en finissant la marche en 10 minutes et 25 secondes. Elle était suivie de Jacqueline Morin, du même club, qui a terminé seulement 17 secondes après. Yolande Fleurquin, du club "Le Laurier" Inc. A.S.A. également, a fini troisième en un temps de 10 minutes et 47 secondes.

Ces trois membres ont gagné le trophée offert par Mme Raoul Charbonneau, et ce trophée est nouveau, ayant été défendu pour la première fois lors de cette marche. Il demeure un trophée perpétuel pour la marche d'un mille pour dames.

Owen tente sa chance

Sarasto, Floride, 28 (PA) Mickey Owen, ancien receveur de 37 ans de la ligue Nationale qui est en dehors des ligues majeures depuis deux saisons, est arrivé au camp d'entraînement des Red Sox vendredi et a annoncé qu'il tentera de se mériter une place sur l'équipe.

Leafs, 4; Hawks, 2

Arbitre : Jack Mehlenbacher; Juges de lignes : Jim Primeau, Red Dunn.

Première période

1—Toronto : Watson, (Armstrong, Morrison) 5:45
Puns : Nesterenko 1:05, Dewsbury 1:46, Zeidel 4:55, Thomson 7:42, Conacher 10:10 Mortson (min. et maj.) 17:37, Kennedy (min. et maj.) 17:37, Zeidel 17:37, Stewart 17:37.

Deuxième période

Aucun but.
Puns : Cleo 12:44, Horton 18:00.
2—Chicago : Jankowski, (Gadsby, Toppazzini) 0:55
Troisième période
3—Toronto : Sloan, (Thomson) 8:46
4—Toronto : Nesterenko, (Horton) 10:52
5—Chicago : Price, (Gadsby, Wharram) 14:25
6—Toronto : Smith, (Kennedy) 14:44
Puns : Armstrong 11:39, Zeidel 11:39.

ARRETS —

ROLLINS	11	14	9—34
LUMLEY	7	13	5—25

Les meilleurs compteurs

Ligue Nationale

	B	A	Pts
Howe, Detroit	27	41	68
Richard, Canadien	34	24	58
Lindsay, Detroit	22	29	51
Kelly, Detroit	15	33	48
Geoffrion, Canadian	25	21	46
Ronty, Rangers	13	33	46
Reibel, Detroit	15	30	45
Olmstead, Canadien	12	31	43
Hergesheimer, Rangers	27	15	42
Mosdell, Canadien	21	21	42
Sandford, Boston	14	26	40

Ligue du Québec

	B	A	Pts
Corriveau, Valleyfield	34	44	78
How. Riopelle, Ottawa	26	51	77
Gravelle, Ottawa	41	34	75
Burchell, Royal	21	49	70
Moore, Chicoutimi	23	42	65
Powell, Québec	18	46	64
Blair, Ottawa	22	38	60
Dubé, Sherbrooke	17	43	60
Litzenberger, Royal	24	31	55
Buchanan, Chicoutimi	25	30	55

Ligue Junior

	B	A	Pts
Richard, Canadien	55	53	108
Vinet, Canadien	46	47	93
Goyette, Canadien	44	47	91
Provost, Canadien	25	57	82
Boucher, Canadien	31	44	75
Pronovost, Canadien	30	44	74
Gendron, T.-Rivières	34	39	73
Lalonde, T.-Rivières	25	45	70
Rousseau, Québec	23	38	61
Matteau, T.-Rivières	28	32	60

Le Chicoutimi divise les honneurs

Première période

1—Montréal : Litzenberger, (Burchell, Laplante) 7:08
2—Montréal : Laplante, (Litzenberger, Burchell) 13:17
3—Montréal : Laplante (Burchell, Litzenberger) 13:33
Puns : Roy 0:46, Taillefer 11:44.

Deuxième période

4—Montréal : Gamble, (Désaulniers, Denis) 3:45
Pun : Lamirande 8:42.

Troisième période

5—Chicoutimi : White, (Tkachuk, Dussault) 9:06
Puns : Roche 14:25, Lamirande 18:45.

Atanas se signale

Première période

1—Springfield : Atanas, (Horvath, Kaiser) 0:17
2—Springfield : Atanas, (Horvath, Summers) 6:10
3—Chicoutimi : Locas, (Glaude) 7:32
4—Chicoutimi : White, (Dussault, Tkachuk) 10:53
5—Chicoutimi : Moore (Locas, Glaude) 11:50
6—Chicoutimi : Léger, (Perreault) 14:12
Puns : Taillefer (maj.) 7:05, Horvath (min. et maj.) 7:05, McMurdy, 9:50, Tkachuk (m.c.) 11:20, Locas 19:05.

Deuxième période

7—Springfield : Atanas, (Summers, Kaiser) 6:43
8—Chicoutimi : Perreault, (Taillefer, Moore) 16:12
Puns : Locas 5:51 10:55, Roy 9:35, Currie 15:47, Hastings 16:02.

Troisième période

9—Chicoutimi : Moore, 12:30
Puns : Roy 16:10, Atanas 16:10.

Pollock, 5; Skinner, 1

Arbitre : Andy Bellemer, Bala. Juges de lignes : Ernie Knight, Bob Gray de Hamilton.

Première période

1—Montréal : Goyette, (McCord) 7:58
2—Hamilton : Louttit, (Zorica, Stewart) 18:06
Puns : Kilrea 7:25.

Deuxième période

3—Montréal : Vinet, 0:34
4—Montréal : Kennedy, (Hynes) 8:43
5—Montréal : Pronovost, (Provost) 17:59
Puns : Provost 1:09, Robinson 5:10, Richard 5:34, Burton 16:26.

Troisième période

6—Montréal : Vinet, 16:48
Pun : Boucher 14:17.

VOYEZ et ESSAYEZ la nouvelle scie "PIONEER"
POIDS PLUME, MODELE "H.A."
UNE DEMONSTRATION VOUS CONVAINCRA DE SA SUPERIORITE. C'EST UNE MERVEILLE
AGENTS DEMANDES
M. .....
DEMONSTRATION ☐ PAMPHLET ☐

FOREST EQUIPMENT REG'D
1655 RUE D'ASSISE, QUEBEC. TEL.: 4-3180

Tout notre stock de coupes et trophées pour tous les sports, à solder.
ESCOMPTES DE
33⅓% 40% et 50%
Achetez dès maintenant pour livraison de votre choix. Un léger acompte vous réservera le nombre de trophées désiré.
SANSFAÇON & FRÈRE
300, rue St-Jean Tél.: 2-4433

La meilleure valeur sur le marché

COMFORT TABAC À PIPE
SUPÉRIEUR PAR SON ARÔME ET SA SAVEUR
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHE LIMITÉE

LE SUCCÈS EXIGE PALMOLIVE

PAUL DUPUIS
POPULAIRE VEDETTE DE CINÉMA
La raison de la préférence des hommes qui réussissent pour la Crème à barbe Palmolive—à base d'huiles émollientes spéciales—c'est qu'elle permet de se raser plus facilement et mieux.
Pour paraître toujours fraîchement rasé—du matin au soir—utilisez la Crème à Barbe Palmolive.

SPÉCIAL DU MOIS
VÉRIFICATION GRATUITE DE L'EMBRAYAGE ET DES JOINTS UNIVERSELS
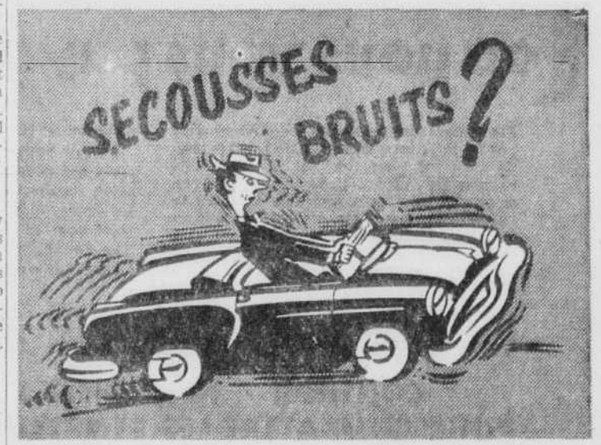

VÉRIFICATION GRATUITE aujourd'hui!
EXIGEZ LES PIÈCES CHRYCO ELLES SONT GARANTIES
CHRYCO est une marque déposée de la Chrysler Corporation of Canada, Limited
PIÈCES ET ACCESSOIRES CHRYCO EN VENTE CHEZ . . .
LES DÉPOSITAIRES CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO et DODGE-DESOTO

LE COEUR DE JULIETTE — par Stan Drake

LE SURHOMME — par Wayne Boring

Mort subite de M. Paul Pichette

Beauport (DNC) M. Paul Pichette, plombier, de Beauport, employé au Département des Transports, époux de dame Marie-Jeanne Parent, est décédé subitement samedi le 27 février, à sa résidence, à 601, ave royale, à l'âge de 63 ans et 8 mois. Le défunt était très avantageusement connu dans sa localité. Il a été échevin de la ville de Beauport de 1940 à 1942. Sa santé assez bonne en présageait aucunement une fin aussi soudaine.

M. l'abbé Gérard Samson, vicaire, a administré les derniers sacrements alors que M. le Dr Gustave Ferland était au chevet du mourant.

Il laisse dans le deuil: Son épouse, Dame Marie-Jeanne Parent. Sa fille: Mlle Marie-Paule Pichette. Sa fille adoptive: Dame André Fleury, née Rose-Aimée Parent. Son gendre: André Fleury. Son frère: M. Eugène Pichette. Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme W. Vaillancourt; Mme Vve Pierre Pichette, M. et Mme Cyrille Parent; Mme Vve Elzéar Bélanger, M. Théodore Parent, M. et Mme Paul-Emile Parent; M. Gérard Parent, Mme Vve Philippe Parent; M. et Mme Lucien Parent; M. et Mme Alphonse Parent. Son cousin, M. l'abbé Arthur Robert, curé à N.-D. de Pitié, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence à 601, avec Royale, Beauport.

Feu Mme W. Samson

Thetford-Mines (DNC) Mme Vve Wilfrid Samson (Apolline Bisson) est décédée récemment, à l'âge de 75 ans et 4 mois. Elle demeurait rue King.

La défunte laisse des fils et belles-filles : MM. et Mmes Donat, René et Maurice Samson, et M. Ovila Samson, de Thetford-Mines; ses filles et gendres : Mme Vve Albini Champagne (Laetitia), MM. et Mmes Lionel Vallée (Mariette), Alphonse Therrien (Gilbert), Maurice Carrier (Olivette), aussi de notre ville; son frère : sa belle-soeur, M. et Mme Jos. Bisson, de Robertsonville; sa soeur, Mme Vve Théodore Drouin, de Sherbrooke; sa belle-soeur, Mme Léonce Dostie, de Thetford-Mines; ses petits - enfants : MM. et Mme Roland, Marc, Donald et Paul Samson, Roger Therrien, MM. Marcel, Guy, Jean, Jacques, Yves et Richard Samson; Renaud, Roch, Claude, Michel et Mario Vallée; Gaston et Réal Therrien; Marquis, Gaétan et Alain Carrier, Mlles Colette et Carole Samson, Claudette et Johnne Therrien, M. Joseph Côté.

Les funérailles de Mme Samson ont eu lieu en l'église de St-Alphonse. M. le curé Jean Belleau a fait la levée du corps et M. l'abbé Nelson Roberge a chanté le service, assisté de MM. les abbés Masson et Roy, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient des petits-fils de la défunte : MM. Roland, Marc, Ronald, Guy, Paul et Marcel Samson, tous fils de M. Donat Samson.

Elections à la Légion Canadienne

Le service auxiliaire féminin de la Légion Canadienne a procédé récemment à ses élections, aux quartiers-généraux, et en voici les résultats: Présidente, Mme A.B. Cooper; 1ère vice-présidente, Mme A.E. Pouliot; 2e vice-présidente, Mme J.-A. Landry; secrétaire, Mme M. Plamondon; trésorière, Mme M. Paré; sergent d'armes, Mme G. Drolet; porte-étendards, Mme M. Plamondon et M. Paré.

Maurice Lebel au club Chesterton

Le 25 courant le Club Chesterton avait l'avantage d'avoir comme conférencier M. Maurice Lebel, professeur titulaire à l'Université Laval.

M. Lebel a vivement intéressé l'audience en lui donnant d'abord un aperçu du caractère anglais. Les deux traits qui caractérisent ce dernier, avant tout, sont le sens de l'humour et la politesse. L'étranger qui fréquente les "pubs" le constate, car c'est là que se révèle l'Anglais à son naturel.

L'aspect éducatif diffère assez du nôtre. M. Butler, aujourd'hui chancelier de l'Echiquier, fut en 1944 le ministre de l'enseignement public. La même année, la première loi concernant l'éducation est votée et son rapport sur l'enseignement publié. Aujourd'hui, sur une population de 50,000,000 habitants, 6,000,000 enfants fréquentent l'école primaire; 500,000 l'école secondaire et 85,000 étudiants sont inscrits aux dix-sept universités anglaises. Notons en passant, à titre de comparaison, que le Canada possède dix-neuf universités déservant une population de 15,000,000.

Un fait digne de mention c'est que les deux tiers des écoles secondaires sont des "Public Schools" oumis à des directions individuelles indépendantes de l'Etat. Au nombre de 600, ces institutions reflètent la compétence de leur direction et sont, par conséquent de valeur assez inégales. M. Lebel parla ensuite de l'organisation, de l'esprit et de la vie des maisons d'éducation. La classe enseignante, visant principalement à la formation du caractère de l'étudiant, tente de donner encore plus de place à l'éducation qu'à l'instruction dans leurs programmes scolaires. Il termina en faisant un rapprochement entre les systèmes éducatifs français et anglais.

Le conférencier fut présenté et remercié par Mlle Lucille Genest, élève de M. Lebel à l'université.

Le R. Père R. Sineux se rend aux Antilles

Le R. Père R. Sineux dominicain français, s'embarque aujourd'hui pour la Martinique, aux Antilles françaises après un séjour de trois mois de prédication dans les régions de Québec et de Chicoutimi. Vétéran des deux grandes guerres mondiale le R. P. Sineux fut blessé deux fois durant la guerre de 1914-1918. Au cours de la dernière guerre, il a servi comme aumônier de l'aviation française. Ancien prieur à St-Maximin et ancien professeur il a consacré la plus grande part de ses activités à la prédication. Il a aussi publié de nombreux ouvrages qui jouissent d'une grande notoriété.

Mort de monsieur Victor Morissette

M. Victor Morissette, employé à sa retraite du Quebec Railway Light, Heat and Power, est décédé subitement, hier matin, à sa résidence à St-Grégoire de Montmorency, à l'âge de 67 ans 3 mois. Le défunt était l'époux de feu dame Lucienne Mercier et le père du docteur Gaston Morissette, actuellement à la Clinique Mayo, à Rochester, Minnesota où il poursuit des études en Orthopédie.

Feu M. Victor Morissette est entré à l'emploi du Québec Railway le 17 octobre 1907 comme commis junior, pour devenir par la suite commis des billets, paie-maitre et comptable pour la division de Montmorency. Le 1er janvier 1952, M. Morissette prenait sa retraite. Il a été quarante-six ans et demi au service du Quebec Railway, division de Montmorency maintenant incorporée dans les Chemins de fer nationaux du Canada.

M. Morissette laisse dans le deuil, son garçon, le Dr Gaston Morissette; sa bru: Mme Dr Gaston Morissette, née Bérangère Bérubé; ses frères : MM. Alfred et Alphonse Morissette, de St-Gilbert; ses soeurs: Mme Arthur Dussault, de St-Marc; Mlle Catherine Morissette, de St-Gilbert; ses beaux-frères: MM. Donat Mercier, de Montmorency, Adjutor Piché, de Portneuf; ses belles-soeurs: Mmes Ludovic Mercier et Donat Mercier, de Montmorency ; Mme Adjutor Piché, de Portneuf ; Mme Richard Morissette, de Ste-Anne de Beaupré ; Mme Emery Morissette, de St-Alban et Mme Ulric Morissette, de Portneuf, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Mort de madame Dr R. Bérubé

Amos, (Spéciale) — Madame Rosaire Bérubé, née Yolande Rouleau, g.m.g., épouse du docteur Rosaire Bérubé, est décédée samedi, à l'âge de 37 ans. Elle était la fille de M. et Mme Wenceslas Rouleau, de Québec.

La défunte laisse dans le deuil, son époux, le docteur Rosaire Bérubé, d'Amos; ses trois filles, Louise, Francine et Josée Bérubé; son père et sa mère, M. et Madame Wenceslas Rouleau; ses soeurs, Mlles Henriette Rouleau, d'Ottawa, B.S.D., Mme Adrien Gallant (Jeanne), de Québec; Mme Normand Banville (Thérèse) g.m.g., de Washington; Marguerite, g.m.g., Mme Emmett Corbin (Jacqueline, g.m.g., Denyse; ses frères, Clément, Paul et Charles.

Le marbre a été extrait de toutes les parties du Canada, sauf de l'île du Prince-Edouard et du Yukon.

Au club Rotary

M. Philippe Picard, député de Bellechasse à la Chambre des Communes, rentrant d'un voyage autour du monde, sera le conférencier au dîner du club Rotary, demain. Il entretiendra son auditoire de ce qui l'a le plus particulièrement frappé au cours de sa longue randonnée. M. Arthur Lagueux présentera le conférencier et M. Pierre Brouillet remerciera.

L'Acadie reliée au Réseau français

L'inauguration du poste CBAF de Radio-Canada, pour relier l'Acadie aux différents secteurs du Canada français, a donné lieu à de brillantes manifestations les 20 et 21 février. Avant les trois émissions de vingt minutes chacune, qui marquèrent l'ouverture officielle, S. Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, a présidé à la bénédiction des bureaux du nouveau poste en présence de M. A.-D. Dunton, président du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada. M. Alphonse Ouimet, directeur général de Radio-Canada, et le capitaine W.-E.-S. Briggs, directeur pour les Maritimes, étaient aussi présents de même que plusieurs hauts fonctionnaires de Radio-Canada.

Une réception suivit qui groupa plus de 150 personnalités. Plusieurs allocutions furent prononcées. Les orateurs furent notamment l'hon F. Gregg, représentant du Nouveau-Brunswick dans le cabinet fédéral; S. Exc. Mgr Robichaud, MM. Dunton et Ouimet; le Dr Douglas Steele, gouverneur de Radio-Canada pour les Maritimes; M. Adrien Pouliot, représentant du Conseil de la Vie Française en Amérique. M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Conseil de la Vie Française en Amérique, avait aussi adressé un message de félicitation.

Mort de monsieur Michel Fragasso

Monsieur Michel Fragasso, ingénieur civil, est décédé ce matin, à sa demeure 52, rue Ste-Ursule.

Né à Cérignola, Italie en 1889, M. Fragasso avait fait ses études universitaires à Naples et à Liège, où il avait été l'élève de l'un des meilleurs mathématiciens de l'époque, M. Cesare.

Etabli au Canada en 1912, M. Fragasso, s'était identifié avec le développement du Canada, son pays d'adoption. D'abord à la construction de chemins de fer, dans l'Ouest canadien, et puis successivement aux travaux d'art du pont de Québec et à la Lauzon Engineering Co. Depuis 1922, il était ingénieur en chef de la Donnacona Paper, où il réalisa d'importants travaux, tant au grand lac Jacques-Cartier qu'à Pont-Rouge, etc.

M. Fragasso avait épousé, en 1916, Mlle Clara Taché, fille de feu Eugène-Etienne Taché, ancien sous-ministre des Terres et Forêts de la province et de dame Clara Jinchereau-Duchesnay.

Outre son épouse, M. Fragasso laisse pour pleurer sa perte, ses fils, Domenico, fonctionnaire de la province; Guido, du Royal Trust; Gilles, de la compagnie de Transport Provincial, Mario, employé aux bureaux du Pacifique Canadien; Bruno, étudiant; ses filles, Gilda, Roma, Mona et Michelle; une belle-fille (née Andrée Joncas) épouse de Ls-Guido Fragasso, et deux petits-enfants, Michelle et Marie.

Lui survivent, en Italie, quatre frères et quatre soeurs, à Rome, et à Naples.

—Marcotte envoyé

(Suite de la page 11)

nouveau mis en demeure, ensuite, par le député-protonotaire devant le juge, le témoin refusa encore catégoriquement de prêter serment, et refusa encore de donner des raisons.

—Etes-vous catholique ? lui demande Me Fournier.

—Oui.

—Appartenez-vous à quelque secte qui vous empêche de prêter serment ?

—Non, monsieur. J'appartiens seulement aux Chevaliers de Colomb et on ne prête pas serment là-dedans.

—Avez-vous objection à vous engager par une déclaration solennelle à dire la vérité en réponse aux questions que je veux vous poser ?

—Je ne m'engage à rien.

"Vu cette déclaration, dit Me Fournier au juge, je soumets qu'il s'agit d'un mépris de Cour."

Le défendeur opposa un nouveau refus catégorique à l'hon. juge Dion qui lui ordonna de prêter serment, et le juge déclara alors Marcotte "coupable de mépris de Cour, pour refus sans raison de prêter serment ou de faire une affirmation solennelle pouvant remplacer le serment, et, en conséquence, prononce la contrainte par corps contre le défendeur et le condamne à l'emprisonnement pour un an, à moins et jusqu'à ce qu'il ait obéi à l'ordonnance prononcée par cette Cour, le tout avec dépens."

Il s'avoue coupable

Un jeune homme s'est avoué coupable, ce matin, devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, d'avoir assailli M. Alexandre St-Jean, dans la nuit du 24 au 25 février, et d'avoir volé au Centre Durocher une somme de $35. Comme la victime est à l'hôpital, la Couronne a demandé l'ajournement du prononcé de la sentence à mardi prochain. M. St-Jean, le gardien de l'établissement, avait été trouvé évanoui et baignant dans son sang, le matin du 25 février.

Une claque vaut $22 et un procès

"Je lui ai donné une "claque"... Il a sorti son $22 de ses poches et il me l'a donné", expliquait le plus naturellement du monde, ce matin, en Cour des Sessions de la Paix, un témoin entendu au procès d'un compagnon accusé de vol avec violence.

Le témoin, Jean-Marc Aubert, 25 ans, 15, 10e rue est, St-Rodrigue, était lui-même accusé d'avoir assailli et volé Paul Godbout, dans la nuit du 18 octobre, au terme d'une randonnée dans des restaurants qui se termina vers les cinq heures du matin. Aubert s'est avoué coupable après que M. le juge Gérard Simard, rendant jugement sur le banc, eut déclaré Jean-Paul Bois, 21 ans, 383, 5e avenue, coupable de la même accusation.

Aubert a raconté qu'ils étaient un groupe de huit dans une automobile, lorsqu'ils décidèrent de faire un arrêt au Centre Industriel. Godbout, Aubert et Bois s'éloignèrent pour aller chercher de la bière. Au dire du témoin, Godbout, à qui on avait plus tôt fait le reproche de chanter dans l'automobile, voulut à nouveau "donner du gosier".

— Je lui ai dit, raconte Aubert : tu commenceras pas à nous p... de la broue ici. Je lui a donné une claque. Il est tombé. Il a sorti son $22 de ses poches et il nous l'a donné.

— Il vous a donné ça pour que vous arrêtiez de le battre, de faire remarquer le procureur de la défense.

— Oui,... pour que j'arrête de le battre.

Godbout fut recueilli vers les six heures du matin, dans la rue St-Vallier, la figure ensanglantée, par un policier qui le reconduisit chez lui.

M. le juge Gérard Simard a ajourné le prononcé de la sentence à lundi prochain dans les deux cas.

Fin et début de mois très chauds

Le mois de février s'est terminé en beauté. Le mercure a atteint un degré d'élévation exceptionnel à cette date de l'année et, suivant l'observatoire il a marqué 38 fahrenheit, à 1 heure, hier midi. Il faut remonter très loin en arrière pour trouver une température aussi chaude à la fin de février. A Montréal, le thermomètre indiquait 46 degrés exactement, à l'ombre.

Tout l'est du pays a bénéficié d'une belle température depuis quelques jours, et cette situation fait oublier les rigueurs de l'hiver qui tire à sa fin. Il ne faut cependant pas croire que le printemps s'est installé pour tout de bon. Le mois de mars peut nous réserver de vilaines surprises. Il y a toujours à prévoir la tempête de la St-Patrice et celle de la St-Joseph, au milieu du mois qui commence.

Les citadins comme les campagnards ont joui abondamment des chauds rayons du soleil. Dans les rues comme sur les grandes routes les promeneurs étaient nombreux. Partout la neige fondait abondamment. Tout réflétait le printemps.

Livres pour les jeunes exposés à Sillery

"Nous devons combattre la mauvaise littérature que lisent nos jeunes en leur fournissant de la bonne lecture". C'est ainsi que s'exprimait, hier soir, M. le chanoine Alphonse Morel, curé de St-Charles Garnier, à l'ouverture de la première exposition de livres pour les jeunes, devant l'élite de Sillery.

Cette exposition de 8,000 livres, tenue à l'Ecole Supérieure St-Michel, avenue Maxfield, a attiré les plus hautes personnalités de Sillery. C'est le président de la Bibliothèque de Sillery, le Dr Donat Roy, qui a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur.

"Nous nous devons, dit-il en substance, de doter Sillery d'une bibliothèque pour jeunes afin de combattre les mauvaises revues qui tombent dans les mains de nos jeunes et d'occuper leurs moments de loisirs"

Le chanoine Alphonse Morel, de son côté, a souligné d'une façon particulière "le devoir" qui incombe aux éducateurs et aux parents de voir aux lectures de leurs enfants. Les mauvaises revues et les mauvais magazines se vendent dans nos restaurants et dans nos tabagies. Nous devons combattre cette littérature obscène et pornographique avec les moyens à notre disposition. Et le meilleur moyen est de fournir à nos jeunes, les livres de saine lecture. L'esprit a autant besoin d'être bien nourri de bonnes lectures que le corps a besoin de bons aliments pour son développement normal. Je félicite le président et les membres de la Bibliothèque de Sillery pour leur belle initiative".

M. Eug. Gagné, le pro-maire du Conseil de Sillery, s'est déclaré surpris du beau travail accompli jusqu'à date par les membres de l'Association de la Bibliothèque des Jeunes de Sillery."

Mme Gérard Guay, présidente de l'Ecole des Parents de Sillery, coupa le ruban traditionnel.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. Robert d'Anjou, président de la Commission scolaire, et Mme D'Anjou ; M. le notaire André Duval, commissaires, et Mme Duval ; M. Jos.-Aimé Lebrun, commissaire; M. J.-Eug. Garépy, échevin; M. James Guthrie Scott, échevin ; M. Roland Viau, président de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Sillery ; M. Léo Beaudet, président de la Société St-Vincent-de-Paul et Mme Beaudet ; le R. Père Robert Mailloux, supérieur des Pères Maristes et le R. P. Rosaire Poussard, aussi des Pères Maristes ; Me Jules Savard, député à la Législature provinciale pour le comté de Québec-Ouest et Mme Savard ; le R. P. Xavier Van der Meerschen, des RR. PP. Augustins de l'Assomption; le R. Frère Victorin, directeur à l'Ecole Supérieure St-Michel ; M. C. Hogues, président de la Ligue du Sacré-Coeur et Mme Hogues ; M. J.-Robert Lachance, président du Club Kiwanis de Sillery ; M. P.-A. Savard, président de l'Association des Mesureurs de Bois, et Mme Savard ; Mme A.-A. Boivin, présidente des Jeudis Artistiques et Littéraires ; M. Henri-Paul Gauvin, secrétaire de la Bibliothèque de Sillery ; M. Ls-A. Bélisle, éditeur de la "Semaine Commerciale" ; le R. F. Marcel-Yvan, directeur de la Bibliothèque de Sillery ; M. Clément-T. Dussault, trésorier de la Bibliothèque de Sillery ; M. Paul-A. Lamontagne, chroniqueur de l'histoire locale et archiviste de l'Association et Mme Lamontagne ; M. P.-A. Duchastel, directeur de l'Association et Mme Duchastel ; et de nombreux autres invités.

L'exposition est ouverte tous les jours, de 9 heures le matin à 10 heures le soir du 1er au 5 mars.

Limite apportée à une expérience

Paris 1er (Reuters) L'expérience entreprise il y a 10 ans par au delà de 100 prêtres français en vue de rallier la masse ouvrière au christianisme a pris fin aujourd'hui sur l'ordre du Vatican.

Les prêtres-ouvriers s'étaient embauchés dans les usines, les ports et les mines de charbon afin de prendre un contact plus étroit avec les travailleurs industriels. A partir d'aujourd'hui, ils ne pourront consacrer que trois heures par jour au travail manuel.

Leur mission a été limitée après que quelques prêtres-ouvriers eurent été accusés de s'être tournés vers le communisme au lieu de convertir les ouvriers au christianisme.

L'ordre du Vatican a déclenché une grande controverse en France parmi les dignitaires de l'Eglise et parmi les laïques. Les Dominicains ont prétendu que 8,000,000 d'ouvriers et d'ouvrières de France étaient 'déchristianisés" et qu'il fallait des missionnaires.

Les partisans du Vatican ont répliqué que la mission de l'Eglise était de 'conserver en vigueur le christianisme là ou il existe."

La controverse est parvenue à son point culminant quand trois provinciaux dominicains ont reçu l'ordre de Rome de ne rien écrire où publier au sujet des prêtres-ouvriers sans le consentement du Vatican.

Chien décoré d'une médaille d'or

Lisbonne, 1er, (Reuters) La Société nationale de la protection des animaux a décerné une médaille d'or à un chien qui a sauvé 31 personnes de l'asphyxie. Le chien avait l'habitude d'attendre chaque jour son maître à la sortie d'une école. Un jour que son maître était en retard, le chien saisit un passant par son manteau et le persuada d'entrer dans l'édifice. Le passant trouva le professeur et ses 30 élèves rendus inconscients par les émanations d'une conduite de gaz défectueuse.

McCarthy perdrait du prestige

Blyth, 1er, (Reuter) M. Alfred Robens, député socialiste britannique et ancien ministre du Travail, a déclaré hier soir à son retour d'une visite de trois mois aux Etats-Unis que le sénateur Joseph McCarthy perd du prestige aux Etats-Unis. Il a dit : "Il est évident qu'il cause des embarras considérables à l'administration et je ne serais pas surpris que d'ici quelques mois l'administration lui ait coupé les ailes".

Fête au chanoine Léon Létourneau

L'investiture de M. le chanoine Léon Létourneau a donné lieu à une belle cérémonie, hier soir, en l'église paroissiale de St-Esprit. Mgr J.-Arthur Gauthier, P.D., V.U., curé de Giffard, a présidé la cérémonie en présence d'une grande assemblée de fidèles.

On remarquait dans les stalles du sanctuaire MM. les abbés Alphonse Asselin, Gérard L'Heureux et Jacques Larochelle, vicaires de la paroisse, de même que M. l'abbé H.-A. Boulet, ancien vicaire et aumônier à l'hôpital St-François d'Assise.

Conservateur élu par acclamation

St-Jean, Terre-Neuve, 1er. (PC) M. W.-J. Browne, candidat progressiste-conservateur à l'élection complémentaire de St-Jean-ouest, a été élu samedi député provincial quand aucun autre candidat n'est entré en lice. M. Browne remplace M. P.-J. Cashin, lui aussi progressiste-conservateur, qui a démissionné pour participer comme indépendant à la dernière élection fédérale.

Cercle des Femmes Canadiennes

Les billets ($2.50 taxes comprises) pour le déjeûner du Cercle des Femmes Canadiennes en l'honneur Seydoux, seront en vente à l'entrée de la salle du bal du Château Frontenac. (ann.)

Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fs).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT
M. J. Gélinéau

ARRÊTEZ

✓ TOUX ✓ RENIFLEMENT
✓ FRISSON ✓ ÉTERNUEMENT
dus aux rhumes

EN 24 HEURES

ou nous vous payons $1.00!

Les rhumes sont passés de mode! Ne souffrez pas les malaises d'un rhume un jour de plus. Ce n'est pas nécessaire! Les comprimés de marque DR. CHASE prises selon les directions, doivent vous prouver leur efficacité en enrayant les symptômes de votre rhume en moins de 24 heures—sans reniflement, sans toux, sans rhume, sans frisson, sans perte de temps ni maladie—Voilà ce que ces comprimés doivent accomplir pour vous.

S'ils ne vous donnent pas tous ces effets après que vous en ayez pris quatre seulement selon les directions, retournez le paquet et les comprimés qui restent, en indiquant votre nom et adresse, et envoyez le tout à The Dr. A. W. Chase Medicine Co. Ltd., Oakville, Ontario. Vous recevrez $1.00.

CHAQUE COMPRIMÉ DR. CHASE
CONTIENT 4 INGRÉDIENTS PROUVÉS
POUR COMBATTRE LES SYMPTÔMES DU RHUME

1. Combat la fièvre et les douleurs musculaires.
2. Combat les symptômes du rhume, les malaises et les maux de tête.
3. Combat la fatigue et l'étourdissement.
4. Combat le microbe du rhume qui envahit les fosses nasales.

Paquet-enveloppe pratique 59c
Economisez 48c Achetez le format économique (40 Comprimés) $1.49

PRÉSERVEZ-VOUS DES RHUMES DURANT TOUT L'HIVER

NOUVEAUX APPAREILS ULTRA-LUXUEUX
SUPER Constellation
EN SERVICE SOUS PEU

TCA

IL
NOUS
FAIT PLAISIR
D'ANNONCER À NOS
NOMBREUX CLIENTS ET AMIS
QUE NOUS SOMMES MAINTENANT DE RETOUR :

49¼ St-JEAN

téléphone : 4-2478

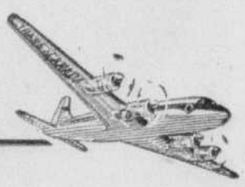

TRANS-CANADA AIR LINES

JOE PALOOKA par Ham Fischer

DONALD DUCK par Walt Disney

Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Phénomène tératologique.
2—Fantassin dans l'Inde. — Partie courbée en arc.
3—Levant. — Enlève.
4—Négation. — Fig. Incommode. — Terminaison.
5—Tenta. — Arme.
6—Vers à soie (pl.).
7—Conjonction. — Préfixe.
8—Glorifia. — Franciscain du XIIIe siècle qui passe pour l'auteur du Dies irae.
9—Expliquées. — Grand lac salé d'Asie.
10—Lettre allemande. — Ivresse. — Oignon.
11—Possessif. — Titre donné à certains avocats. — Consonne double. — Note.
12—Scrofulariacées dont une espèce constitue un purgatif énergique.
13—Petite scie à main. — Vieillard prudent.

VERTICALEMENT

1—Eau-de-vie.
2—Possessif. — Conduit d'appel d'air.
3—Ch. l. d'arr. (Vaucluse). — Laver du parchemin. — Librement.
4—Pron. pers. — En les. — Plainte.
5—Ménager un accusé. — Fig. Courage.
6—Préfixe privatif. — Ville du Japon. —Pron. personnel.
7—De vive voix.
8—Possessif. — Mot latin qui signifie il se tait. — Pron. ind.
9—Matière colorante bleue. — Pron. pers.
10—Symbole chimique. — Note de musique. — Art. simple.
11—Nouveau. — Ville de l'Erythrée italienne. — Saint.
12—Art de lancer. — Proviens.
13—Arbrisseau des régions chaudes du globe, d'où l'on tire une résine molle.

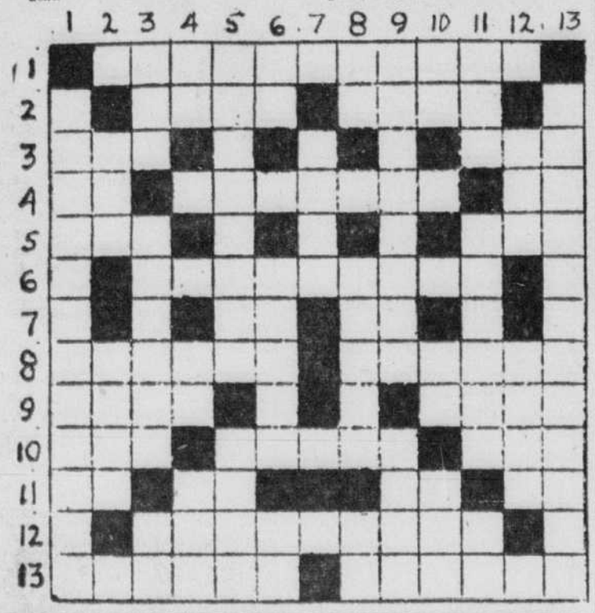

(Solution du dernier problème)

HAVRE ST-PIERRE

Statistiques

Le pasteur de Havre St-Pierre, le R. P. Denis Doucet a donné lecture récemment des statistiques et du bilan de l'année. La paroisse se compose de 403 familles formant un total de 2,038 âmes. M. le curé a félicité les paroissiens de leur générosité et il les a encouragés à continuer à l'aider ainsi dans son ministère.

Seul le journal vous apporte des histoires complètes jour après jour, des photos et le nombre de mots suffisants.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

1904 B-824

Non à ce prix!

Un jeu de sécurité peut dénoter chez un joueur une belle expérience et un esprit de prévision. Cependant pour être efficace et opportun, le jeu de sécurité pour protéger le joueur contre une probabilité ne peut le laisser à la merci d'un plus grand nombre de probabilités.

Donneur : Sud
Nord-Sud vulnérables

	♠ A R D 10 9 8 7 ♥ 10 7 4 3 ♦ — ♣ 9 5	
♠ V 4 3 2 ♥ D 8 ♦ D V 8 6 4 2 ♣ 2	N. O. E. S.	♠ 5 ♥ A V 9 6 5 ♦ 9 5 3 ♣ D 6 4 3
	♠ 6 ♥ R 2 ♦ A R 10 7 ♣ A R V 10 8 7	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♣	1-♦	1-♠	passe
2-S-A	passe	3-♦ (1)	passe
4-♣ (2)	passe	4-♠	passe
4-S-A (3)	passe	6-♠	passe
6-S-A (4)	passe	passe	passe

(1) En indiquant le premier contrôle de la suite adverse, (par une coupe), à la fois Nord révèle une main puissante dont l'objectif peut dépasser une simple manche

(2) Par la rédéclaration de ses trèfles, Sud indique une suite puissante et aussi le fait que le simple palier de manche à 3-S-A peut être dépassé sans cainte.

(3) Cette enchère ne sera pas considérée par Nord comme étant un appel des as, mais bien comme un désir de jouer le coup à sans-atout.

(4) Ce n'est pas pour un simple gain supplémentaire de dix points que Sud ramène le contrat à sans-atout, mais bien pour une plus grande sécurité. Si Nord devient le déclarant, une entame à coeur peut représenter un grave danger. De plus, à sans-atout, le fait qu'une suite noire cédera peut suffire à développer douze gagnantes. Si la suite noire choisie comme atout comprend une perdante, le déclarant pourrait être sans ressource. Ce qui aurait été fort probablement le sort de Nord jouant à pique. Quel joueur, dans sa position, tenterait une impasse à la première demande d'atout?

Entame : — dame de coeur

L'entame à coeur est la plus logique, Sud ayant digéré avec trop d'insistance le contrat à sans-atout pour qu'une attaque à carreau puisse lui causer des ennuis.

Ouest fait la première levée de son as de coeur et en retourne le six vers le roi du déclarant. Si la suite pique cède, les mains N-S présentent douze gagnantes immédiates. Un contre-temps doit cependant être prévu, et en ce cas il faudra avoir recours aux trèfles pour plus de deux levées. Est-il à propos d'encaisser tout d'abord l'as de trèfle afin de sonder la possibilité que la dame soit sans protection chez Ouest? Si les exigences de la nécessité se limitaient à trois levées de trèfle, cette action serait sage. Mais si les piques refusent de céder, ce ne sont pas trois levées de trèfle qui seront suffisantes, mais bien six ? Si Ouest est en possession d'un singleton de trèfle, il y a trois chances contre une que ce singleton ne soit pas la dame et le jeu de sécurité priverait le déclarant d'une impasse répétée contre la dame de trèfle se trouvant chez Est. A ce prix, le déclarant renonce donc au jeu de sécurité. Le six de pique est joué vers l'as. Alors que Est ne peut fournir à la deuxième demande de pique, le partage est dévoilé. Sur le roi et la dame de pique le déclarant dispose du sept et du dix de carreau. Ouest ayant fourni deux coeurs, ayant montré quatre piques et ayant pu annoncer les carreaux, il ne peut être en possession de nombreux trèfles. Une impasse doit donc être tentée contre la dame. Du Mort, le neuf de trèfle est appelé et gagne la levée alors que Est refuse de couvrir. Une deuxième impasse à trèfle permet la capture de la dame et assure au déclarant les levées restantes. Ainsi le contrat est réalisé grâce à une action bien réfléchie

Mauvaise solution

Toronto, 27. (PC) M. Harold Daoust, directeur canadien de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique, COI-CCT, a déclaré samedi que les diminutions de salaires ne sont pas la solution au problème économique de l'industrie du textile.

Dans une déclaration faite à 96 unions locales représentant 27,500 travailleurs, M. Daoust a dit : "Il est clair qu'une réduction des salaires par le temps qui court signifierait seulement une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs, avec comme conséquence, une diminution des achats de vêtements et autres produits de l'industrie textile. La situation de l'industrie du textile n'en sera que plus mauvaise."

Le chef ouvrier a dit que le problème de l'industrie du textile "est un problème d'importation injuste à des tarifs réduits et ne peut être résolu que par des mesures gouvernementales immédiates pour limiter l'inondation du marché canadien par de tels produits d'importation."

Ordination et investiture

Bouctouche, N.B. (DNC) M. l'abbé Roméo Melançon, fils de M. et Mme Isaïe Melançon, a été ordonné prêtre en l'église de la paroisse St-Paul par S. Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, qui était assisté de Mgr Aldéric Mélançon, comme grand prêtre. Les diacres d'honneur étaient MM. les abbés Oscar Gaudet, curé de St-Paul, et Francis LeBlanc, vicaire à Dieppe. Le diacre d'office était M. l'abbé Edouard Cormier, de Lewisville, et le sous-diacre, M l'abbé Elphège Cormier, de Bouctouche. Le jeune prêtre était assisté de son frère, M. l'abbé Désiré Mélançon. L'ordination de M. l'abbé Roméo Melançon a été suivie de l'investiture de Mgr Aldéric Melançon.

Un banquet a ensuite été donné en l'honneur du nouveau prêtre et de Mgr Aldéric Mélançon.

Besoin d'argent n'est pas excuse

Un jeune homme de 18 ans qui, sur trois fraudes de $20 dont il était accusé en Cour des Sessions de la Paix n'eut pour explication que le fait qu'il avait "besoin d'argent", a pris vendredi le chemin de la prison pour six mois.

N'offrant aucune défense et s'obstinant à ne rien dire à M. le juge Laetare Roy qui lui demandait des explications, l'inculpé s'est contenté d'accepter que l'enquête préliminaire soit acceptée comme procès. Malgré son jeune âge, il avait déjà deux sentences d'emprisonnement à son compte; il n'avait été libéré que le 12 janvier dernier. Les trois accusations logées contre lui portaient les dates du 1er, du 5 et du 10 février. La preuve a révélé qu'il avait payé par de faux chèques des marchandises achetées de trois épiceries différentes.

Nouvel aqueduc à Sainte-Odile

Rimouski. (DNCL) A une assemblée spéciale, le Conseil Municipal de Ste-Odile a définitivement adopté le règlement d'emprunt de $135,000 en vue de la construction d'un aqueduc, d'un système d'égout et de protection contre les incendies. Le règlement, qui porte le No 31, avait été approuvé par vote de referendum populaire, les 29 et 30 décembre 1953.

Le projet d'emprunt a aussi reçu l'approbation du Ministère des Affaires Municipales dûment confirmée par une lettre en date du 3 février 1954. Le règlement entrera en vigueur quinze jours après la lecture de l'avis public.

Un autre règlement portant le No 52 a été adopté par le Conseil Municipal à l'effet qu'il sera défendu, à l'avenir, de faire brûler des déchets de cour ou autres matières quelconques dans le territoire connu du village de Ste-Odile, aussi bien que de mettre le feu à des herbes sèches près de ce territoire et ceci pour éviter des débuts d'incendie qui pourraient être causés par de telles négligences. Une amende de $5 est prévue, plus les frais, contre ceux qui passeront outre à cette loi municipale.

Logements demandés

Toronto, 27. (PC) — Le conseil évangélique et social de l'Eglise unie, dans une série de résolutions adoptées vendredi, a recommandé que les trois catégories de gouvernements — fédéral, provinciaux et municipaux — fournissent "des logements raisonnables pour les familles des petits salariés" Tout en incitant le gouvernement fédéral à freiner le système des achats à tempérament, le Conseil a par ailleurs recommandé que le vote de grève, la certification et décertification des unions soient régis par le scrutin secret surveillé par un représentant d ministère du Travail.

Funérailles de M. L.-O. Bernier

St-Marcel, L'Islet (DNC) M. Léon-Octave Bernier époux de dame Katherine Paquet, est décédé récemment, après une longue maladie. Il était âgé de 56 ans.

Lui survivent outre son épouse, ses fils, Paul-Emile, de Ste-Félicité, Donat, Robert, Laurent, Patrice, de St-Marcel; une fille, Mlle Jeanne Bernier; deux frères : Mmes Paul-Emile et Mme Donat Bernier; son frère, M. Joseph Bernier, ses soeurs : Mme Vve Napoléon Hatelin (Marie-Anne), de l'Islet, Mme Bard (Alexandra), de l'Islet; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Vve Arthur Bernier, de St-Marcel, MM. Bard, de l'Islet, M. Xavier Tremblay, de l'Abitibi, Mme Joseph Bernier, M. et Mme Georges Morin, de St-Marcel.

Les funérailles de M. Bernier ont eu lieu récemment. M. Alexandre Pelletier portait la croix et M. Alphonse Gaudreau conduisait le corbillard. MM. Edgard Mercier, Camille Bernier, Irénée Morin et Joseph Thibault portaient le cercueil.

Entièrement nouvelle...merveilleusement belle!

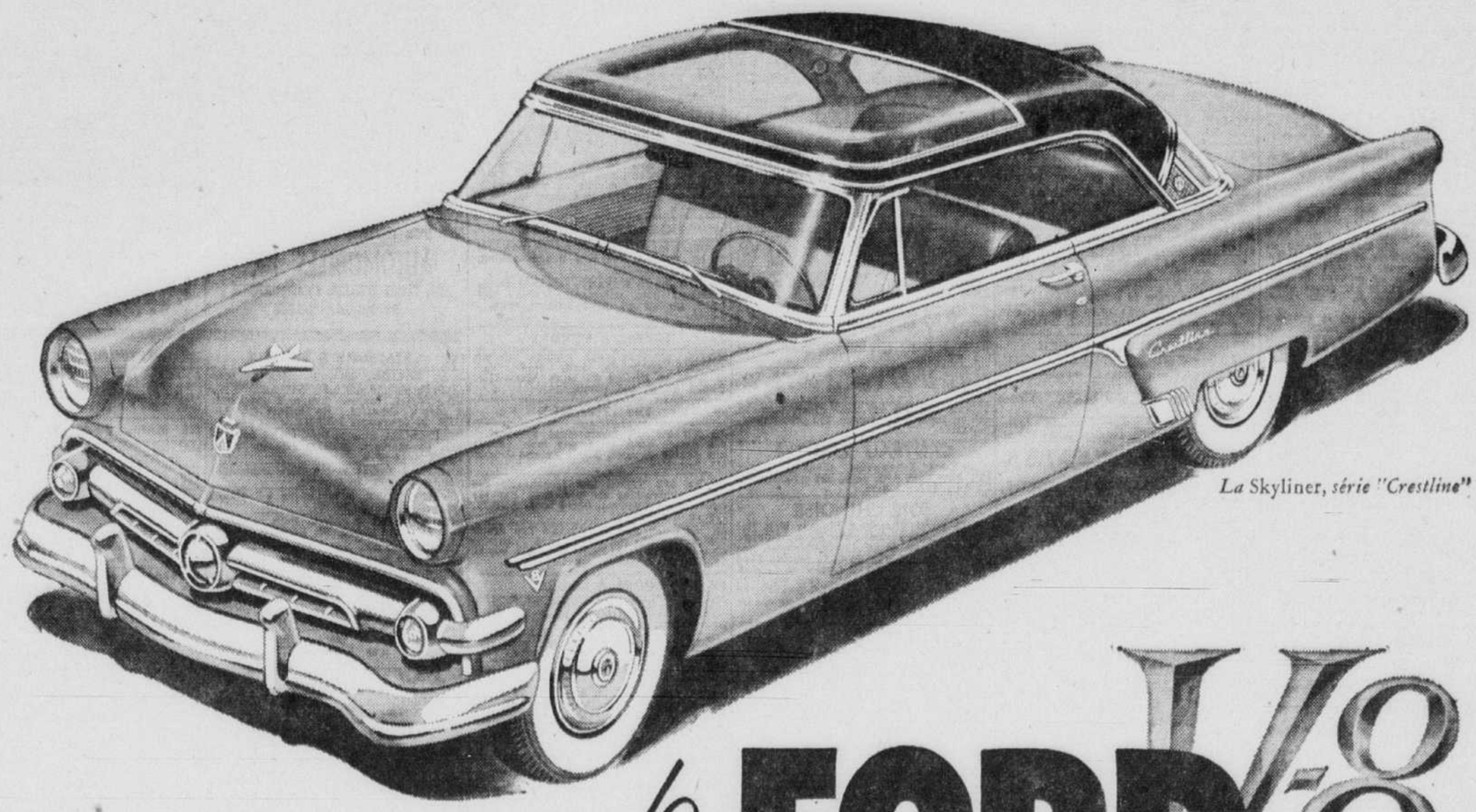

La Skyliner, *série "Crestline"*

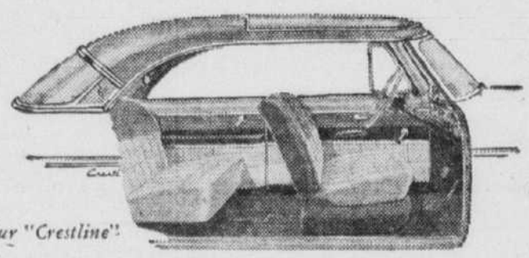

Intérieur "Crestline"

la FORD V-8

Série Crestline "54"

LA RÉVÉLATION DE L'ANNÉE!

Cette année encore, la Ford donne le ton à la "haute mode" automobile! Chacun des modèles Ford 1954 établit de nouveaux standards de beauté. Et, dans la série "Crestline", le modèle *Skyliner* est sans contredit la révélation de l'année. Il répond à un nouveau concept du confort en automobile; la partie avant du toit est en *Plexiglas* transparent et teinté, qui permet de voir tout le paysage tout en filtrant les rayons du soleil. Tous les modèles "Crestline" présentent, à l'extérieur, une élégance remarquable qu'égalent seulement la richesse et le luxe des intérieurs . . . le choix varié de capitonnages en nylon, vinyl, cuir ou tissus magnifiques vous permet d'exprimer à votre aise votre personalité et votre goût. Quant à la puissance des modèles "Crestline", elle est assurée par un nouveau moteur V-8 de 120 CV — fruit de l'expérience acquise depuis plus de 20 ans par le plus grand fabricant de moteurs V-8 au monde — dont la souplesse, la douceur, la puissance d'accélération et la sûreté vous émerveilleront.

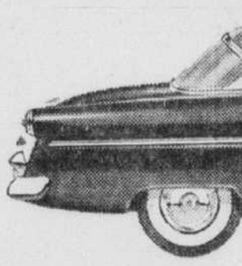

La Victoria, série "Crestline"

Le sedan, série "Crestline"

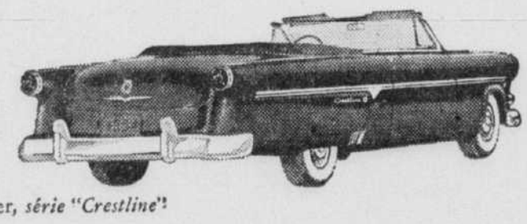

La Sunliner, *série "Crestline"*

LES SERVO-FREINS

Les nouveaux servo-freins de la Ford vous assurent des arrêts puissants et rectilignes sans le moindre effort. Le système à vide est doublé d'un dispositif mécanique qui assure une sécurité totale.

LA SERVO-DIRECTION

La servo-direction *Master-Guide* supprime absolument tout effort pour tourner et manoeuvrer le volant; elle absorbe les contre-coups dans les mauvaises routes, mais conserve au conducteur une parfaite maîtrise de la direction.

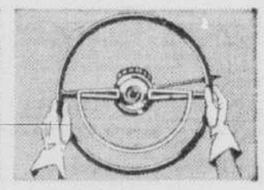

LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE

La transmission *Fordomatic* élimine complètement le débrayage et les changements de vitesse, assurant une merveilleuse facilité de conduite, quel que soit l'état de la route.

ENCORE PLUS AVANTAGEUSE EN 1954!

LA FORD VAUT PLUS À L'ACHAT... ET VAUT PLUS À LA REVENTE!

(Certains des dispositifs et des accessoires illustrés ou mentionnés sont standard dans quelques modèles et facultatifs moyennant supplément dans d'autres.)

LE VENDEUR AUTORISÉ FORD VOUS INVITE À ESSAYER LA FORD "54"

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
JEAN CHAMPOUX, président

Distributeurs pour la ville et le district de :
"FORD" - "MONARCH"
"CONSUL" — "ZEPHYR"
550 rue Dorchester Téléphone : 5-8181

GARAGE W. MARTIN LTÉE
MAURICE LEMELIN
Gérant-Général

Seul vendeur autorisé pour Lévis et la région
"FORD" - "MONARCH"
"CONSUL" — "ZEPHYR"
Rond-Point, Lévis Tél.: TE 7-4764

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME A-1 — VOYEZ UN VENDEUR FORD

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée
Henri Gagnon, directeur général.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum .25
2 ins consécutives, la lig. comptée .22
6 ins. consécutives, la lig. comptée .20
Minimum 2 lignes comptées par ins.
24 ins. consécutives, la lig comptée .17
Titre individuel, par insertion .35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements; formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50 cts. Chaque ligne additionnelle cinq mots. 25 la ligne.
Prière pour faveurs obtenues $3.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication), ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche: 1 an, $8.50. 6 mois, $4.50 - 3 mois, $2.50. 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an, $10.00. 6 mois, $5.25. mois, $2.75 et 1 mois, $1.00.

Etats-Unis: 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00. 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

33 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

BEAULIEU EUCLIDE, 311 St-Luc, Tél. : 5-6030
BHERER, G., 138 Avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency, Tél.: MO-3-5107
BLAIS DAMASE, épicier, 825, rue Ste-Thérèse, Tél. : 7-9935
BIGAOUETTE, 1251B St-Vallier, Tél. : 4-0471
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier, Tél. : 7-9436
Mme CHENARD WILFRID, 77 ave Plante, Québec-Ouest, Tél. : 7-7007
JOS COTE (Liée): Tél. : 4-0574
Succ. No 2, 26 St-Jean Tél. : 2-0293
Suc. No 3, 232 St-Jean Tél. : 2-0288
Suc. No 4, 15 Buade, Tél. : 4-0592
Suc. No 5, 409 St-Jean Tél. : 4-0454
Suc. No 8, 102 St-Joseph Tél. : 2-0594
Suc. No 13, Carré d'Youville
C.-A. GAGNON, 101, Ave Royale, Giffard, Tél.: MO-3-6783
DELISLE ALEX., 121 de la Couronne, Tél. : 3-0376
DION RENE, 786, St-Vallier, Tél. : 4-0472
DUBE MAURICE, pharmacien, 269, St-Joseph, Tél. : 4-3428
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 4131 Blvd Sir Wilf. Laurier Tél. : 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph, Tél. : 3-0738
337, St-Joseph, Tél. : 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne, Tél. : 2-0523
GIROUX ADELARD, 900, 3e Avenue. Tél. : 2-0191
LANGEVIN, L. Club des Marchands coin Blvd Charest et de la Couronne Tél. : 2-0442
PARENT, EUG. 29 du Collège, Beauport, Tél. : MO-3-3463
PHARMACIE BERNIER 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue, Tél. : MA 3-3139
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue. Tél. : MA-3-1474
ROGER, RENE 1219, 1ère Ave Tél. : 3-2319
ROUSSEAU, J.-B., 377, St-Jean Tél. : 5-8301
RHEAUT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard Tél. : MO-3-6981
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 65 Ave Cartier, coin St-Cyrille, Tél. : 2-1236
TABAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean Tél. : 2-5923
TABAGIE CARTIER, Enrg., 111 Ave Cartier Tél. : 5-5194
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. : 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis. Tél. : TE 7-4863
Bienville, Lévis, Tél. : TE 7-4031
PARE, J.-E., 237, rue St-Joseph, Lauzon Tél. : TE 7-5926

6 AGENTS

HOMMES, FEMMES: Faites $60 et plus par semaine. Vendez à domicile Produits de beauté, médecines, épices, saveurs, etc. Catalogue Gratis. Ecrire Produits BERUPE, St-Alexandre (Kamouraska).

7 AMEUBLEMENT de MAGASIN

AMEUBLEMENT de magasin d'épicerie à vendre. TEL.: 5-8089.

8 ANIMAUX A VENDRE

VACHE laitière, M. IDOLA DONALDSON, 832, 3e RUE. 3-2727 — 5-8877 soir.

BEAU petit chien (caniche) Irish Scotty 451, 3e AVENUE, Limoilou.

10 APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JOSEPH, luxueux appartement, une pièce meublée, chauffage électrique Glassheat, réfrigérateur, poêle électrique 327 ST-JOSEPH.

BOUDOIR, cuisinette, meubles. S'adr.: soir 59 ST-PATRICE.

3 PIECES, conviendraient pour 2 jeunes filles. 30 HEBERT.

GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, résidentielle, arrêt d'autobus, pour 1-2 personnes. 805 Champfleury appt 3. MO 3-3749.

2 PIECES éclairées, chauffées, eau chaude année. 543 des Oblats.

FLAT à louer, cuisine, chambre, chauffé, éclairé, chambre bain, entrée seule, eau chaude. 153 VILLEBON.

2 PIECES, réfrigérateur, poêle, entrée seule. 784, 22e RUE. 4-2239.

FLAT meublé, comprenant boudoir chambre, cuisinette, chauffées, éclairées. Frigidaire, lavabo, toilette, très propre. 91 ST-CYRILLE.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Corriveau, notaires. 251 Boulevard Charest. TEL 3-1531.

PREMIERE, DEUXIEME HYPOTHEQUES 6%, Québec, banlieue seulement. SAMSON SAMSON & GASCON, notaires. 70 Cartier. TEL.: 5-6083.

ARGENT obtenu première hypothèque taux raisonnable. Ecrire 3478 Ave du Parc, Montréal.

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, pour propriétés en ville. H.-P. CIMON, 16 PLACE D'AIGUILLON. TEL.: 5-5169.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

Sur automobiles, meubles, etc.

COMMERCIAL FINANCE Corp. Ltd.

Compagnie Québécoise "28 ans"

61 D'Auteuil, tél.: 2-6488

14 ARGENT DEMANDE

DESIRERAIS emprunter première hypothèque sur propriété valeur $16,000.00. Située centre touristique premier ordre. $5,000.00 5 ans, pour compléter et aménager pour touristes. Paierais gros intérêts. Ecrire Casier 787 Le Soleil.

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, articles de toutes sortes. DRAPEAU Enrg 490 Ste-Thérèse. TEL.: 3-7991

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS A L'HUILE. Vente et service. Spécialité nettoyage, réparation brûleur domestique. Ouvrage garanti. Quincaillerie, LAPIERRE ENR. — 1178, 4e AVENUE. 5-9663.

BRULEURS

DE TOUTES marques. Gros et détail. CARILLON ELECTRIQUE INC., 315 CARILLON, G. Coulombe, président. TEL 3-7049.

Nettoyage sans poussière

BRULEUR LYNN, Victor ABC Boston Breeze, etc. L. PARENT, 198, 3ième AVENUE. TEL.: 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW

DISTRIBUTEURS Eug. Desrocners & Fils Enr. 569 ST-VALLIER Ouest Québec 3-8014

30 BUREAUX A LOUER

RUE ST-JOSEPH, coin rue, parking local chauffé. TEL 4-8027

BUREAU A LOUER, service d'ascenseur moderne. L. CASSULO, 130 ST-JEAN.

36 CHALETS A VENDRE

CHALET meublé, 6 pièces, terrain 450 x 100 rivière sur terrain. 20 de Québec TEL.: 3-9775.

CHALET à vendre ou échanger pour terrain. TEL.: MO 3-5588.

38 CHAMBRE ET PENSION

BELLE grande chambre moderne, pension désirée. TEL.: 3-2030, 2e RUE.

CHAMBRES avec pension. Messieurs seulement. S'adresser 173 ST-JEAN, Appt 2

CHAMBRE pension, monsieur, près école Technique, Bart School, 1er plancher, $11.00 semaine. 338 ST-FRANÇOIS EST.

CHAMBRE et Pension, rue St-Pierre TEL.: 4-8752.

CHAMBRE et pension, dans famille, sans enfant. S'adresser 19 SCOTT.

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension si désirée. 1225 CANARDIERE, 2-0029.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES propres, chauffées, raisonnable, lavabo, eau chaude, messieurs, 23 STE-ANNE.

CHAMBRE meublée, bien éclairée. Appeles MU 3-5976.

CHAMBRE très propre, maison tranquille, 270 d'Iberville, paroisse Sacré-Coeur.

2 APPTS, chauffés, entrée seule, près autobus, conviendrait pour nouveaux mariés. TEL.: 4-0957

CHAMBRES simple, double à l'année, eau courante. 66 rue ST-LOUIS.

BELLE CHAMBRE moderne, dans famille sans enfant. 542 CHAMPFLEURY. MO-3-0393.

RUE CASOT, 2 chambres propres, spacieuses. L'une boudoir, l'autre ordinaire. Pas raisonnable. Etage. MU 3-7001

47 D'AIGUILLON, Chambre à $3.00, autre 2 lits jumeaux, lavabo.

GRANDE CHAMBRE meublée, chauffée, résidentielle, arrêt d'autobus pour 1-2 personnes, 805 Champfleury, appt 3. MO 3-3749.

CHEMIN STE-FOY, confortable, eau chaude, grande. TEL.: 7-0587.

GRANDE CHAMBRE bien meublée, les plancher, 7 rue Fraser.

CHAMBRE à louer pour monsieur. 30 STE-JULIE. TEL.: 2-0461.

LIMOILOU, chambre-boudoir moderne, conviendrait personne sérieuse. TEL. 4-2382.

LIMOILOU, grande chambre, permis cuisine, prix modique. TEL.: 3-4432.

CHAMBRE BOUDROIR étage bain, téléphone, famille sans enfant. 524 ST-JEAN.

CHAMBRE-BOUDOIR chauffée, près église St-Fidèle, 377, 13e RUE. 3-6802.

PLUSIEURS CHAMBRES avec lavabo, eau chaude année permis cuisine. TEL. 2-6558, 103 LAVIGUEUR.

CHAMBRE simple, libre lavabo, eau chaude voisin chambre bain, pour personne tranquille. 44 Avenue Ste-Geneviève

PETITE chambre, permis cuisine, eau chaude, 1 personne seulement. 137 de la SALLE.

CHAMBRES, meublées, chauffées, permis cuisine, place tranquille, 867 BOISSEAU. 2-0451.

MODERNE, lits jumeaux, entrée seule, douche, messieurs. 986 ST-CYRILLE. 7-1411.

2 PLATS et 2 chambres. S'adresser: 103, DE LA COURONNE.

CHAMBRE, boudoir, louer dans maison tranquille, référence exigée. TEL.: 7-9119.

105 MURRAY près autobus, premier plancher, tranquille. 7-4137 — 7-4487, monsieur.

GRANDE chambre à louer, 24 Ste-Ursule TEL.: 4-9958.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

FORTIN, marchand de bois et d'huile à brûleurs, 15 MARIE INCARNATION 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU, 93 ST-PIERRE. 5-5158.

E. LACOULINE agent exclusif clavigraphe Royal, 146 COTE D'ABRAHAM Téléphone 4-1869. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $14.00

CLEMENT & CLEMENT Limitée, agents exclusifs d'Underwood, 311 BLVD. CHAREST. Téléphone 2-1422. Location vente, réparation clavigraphes.

54 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT, table pool, comptoir-lunch cause maladie. Gérard Lamontagne, St-Michel.

RUE ST-JEAN, magasin de lainage en pleine opération. Conditions paiement facile. Ecrire Casier 734 Le Soleil.

R. 23 — 1 HOTEL, 25 chambres avec eau courante, et service restaurant, situé sur la route Lévis-Jackman — 1 Place touriste avec 12 cabines, installation moderne, située sur route Armstrong (23) Pour information adressez-vous à Mme L. Gaboury, Hôtel Château Blanc, St-Come, Beauce.

GROS Restaurant, équipé moderne. Acompte $4,000. TURMEL 3-4587.

RUE ST-STANISLAS, Maison de chambres 13 pièces, meublé, chauffé. Acompte $5,000. TURMEL 3-4587.

RESTAURANT comptoir-lunch à vendre, 35 rue St-Joachim. TEL.: 2-0389.

KIOSQUE situé Parc d'Exposition. C. P. 164 Lorette ville. VI 2-2953.

POSTE de cabines à Ste-Monique des Saules. S'adresser 11 d'Aiguillon TEL.: 2-0092

MAISON de chambres, 15 pièces, Acompte $3,500.00, balance conditions faciles, chauffage huile. 30 HEBERT.

STATION Service Bhell, Notre-Dame, des Laurentides, Route 54. TEL.: MO 3-4203 Guillot Grenier, MO 3-4430.

RESTAURANT à vendre. 381 BOISSEAU. TEL.: 5-9226.

SALON de coiffure à vendre équipé au complet $750. S'adresser 418 rue VITRE. TEL.: 3-9775.

BON PETIT restaurant à vendre, en pleine opération, prix raisonnable, pour information tél., l'avant-midi MO 3-7995 l'après-midi et soir 2-0233.

PROPRIETE, Québec, comprenant boulangerie, dépendances, four brique, outillage. TEL.: 3-3150.

MAISONS DE CHAMBRES

à vendre

Téléphone : 7-1732

55 COMMERCES DEMANDES

POUR VENDRE votre commerce: CANTIN 96 ST-JOSEPH Ouest. TEL.: 3-5910.

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E. LAMOTHE, 35 rue Caron, Loretteville, VI 2-3105.

POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 253 ST-JEAN. 5-7688.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

63 DIVERS A LOUER

REFRIGERATEUR à louer, neufs et usagés. C.-H. Chabot Réfrigération, 360 St-Vallier-Ouest. TEL.: 2-3887.

LOUER, trousseau baptême, robe mariée, chapeau, voile, cape fourrure 3-6434.

64 DIVERS A VENDRE

MATELAS neufs et réparation. TOBIN, 561 St-Vallier Ouest. 7-0744.

VENDONS, ACHETONS, ECHANGEONS: Refrigérateur Astral, Poêles électriques, MARCEAU MEUBLE USAGE 79 M 1re GAUVREAU. 3-5625.

POELE électrique neuf, 220 volts, 4 feux Sacrifier. TEL.: 7-2376.

JOLI COMPTOIR, onze pieds longueur, bois franc naturel, bout rond, dessus et parties d'en avant vitré, 5 tiroirs basculant, capacité d'un sac 100 livres chacun. Valeur $250.00 pour $125.00. S'adresser J.-A. TARDIF, 228, 3e Ave, Québec. TEL.: 4-7397.

GRANDE VENTE fourrure, cause déménagement, rat musqué pâle, saint vison court, $125., pattes chevreau, $60. 5-6434.

89 HOMMES DEMANDES

BELLE OCCASION de faire des $$. Vendez 250 produits garantis dans parcours intéressant. Chaque maison un client. Offre alléchante. Détails sur demande. FAMILEX, 1600 Delorimier, Dépt 3, Montréal.

AGENTS demandés pour vendre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que 125 nouveautés. Bons territoires disponibles. Ecrire à Produits POPULEX Limitée, 4522 rue DELAROCHE, Montréal.

2 VENDEURS d'expérience dans vente aux épiciers produits nouveaux dans ville de Québec. Possibilité de salaire $150.00 par semaine. S'adresser 44 ST-JOSEPH. TEL 3-3542.

VENDEURS visitant magasins de quincaillerie, d'articles de maison pour vendre attrayants articles de maison. Bonne commission. Ecrire Casier 720 Le Soleil.

CAMIONNEUR demandé, de préférence 25 ans et plus, très bonnes références demandées. Ecrire Casier 754 Le Soleil.

JEUNE HOMME 18-20 ans demandé pour travaux ferme, sachant conduire machine. S'adr ANTOINE CARRIER, 31 rue St-Henri, Lévis. TEL.: TE-7-1256.

IMPORTANTE compagnie s'occupant d'enquêtes pour compagnies d'assurances et finance a des positions permanentes avec avancement rapide ouvertes à Québec, Montréal, Sherbrooke, Jonquière, St-Joseph d'Alma. Les sujets devront avoir entre 21-28 ans, posséder au moins une 10ème année et être parfaitement bilingues. Toute application confidentielle. Ecrire G. PERANT, B. P. 2056, Québec, Qué.

AGENTS DEMANDES pour la vente à domicile produits pharmaceutiques, domestiques, alimentaires et de toilette. Commerce avantageux. Grand territoire. Catalogue gratis. Ecrire PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, (Kamouraska).

PROPAGANDISTE bilingue pour manufacturier de moulées balancées, possédant auto pour Québec et comtés environnants. Expérience dans la ligne absolument nécessaire. Salaire très intéressant. Ecrire fournissant tous détails et numéro téléphone pour entrevue le 6 mars. CASE 729 Le Soleil.

90 HOMMES ET FEMMES

COUPLE marie demande emploi pour faire les bureaux, fournira bonnes références. TEL. : 2-0646.

COUPLE SANS ENFANT, demandé comme concierge pour entretenir édifice, logement gratuit et petit salaire. TEL. : 4-5226.

93 HOTEL A VENDRE

HOTEL touristes avec cabines, meublé, clientèle distinguée, belle plage, route Lévis — Rivière du Loup. Marie-Rose BLAIS, C. P. 548 Montmagny.

98 INFORMATION

JE NE RENDS aucunement responsable des dettes contractées par mon épouse, née Janine Bernier. Signé Roland Doyon, 611 Bagot.

JE NE ME TIENS pas responsable des dettes contractées en mon nom par ma femme (Ida Gagnon). Signé L.-P. AUBUT, 375 la Canardière.

JE NE SUIS PAS responsable des dettes contractées par ma femme, née Françoise Chantal. Signé: ALFRED SAVARD, 699-R, 4e Avenue, Limoilou, Québec.

105 LOCAL A LOUER

DANS LE CENTRE affaires St-Roch, 2 pièces, dimension totale 28 x 12. TEL jour 4-1166; soir 5-7200.

LOCAL pour magasin, bureau, salle d'achantillon ou autres. TEL.: 4-1177.

LOCAL centralement situé, 11 rue des Saules-Est. TEL.: MA-3-2407.

ST-PASCAL, local 25 x 50 — 32 x 35, pouvant servir manufacture ou entrepôt. MO 3-3628.

LOCAL pour magasin, bureau, salle d'achantillon ou autre, 1670, 1ère Ave. 3-9945.

107 LOGEMENTS A LOUER

LOCATAIRE, plusieurs logements à louer, 2 bureaux pour vous aider à chercher un logement. Service 90 jours, tarif $5.00 de 9.00 hrs à 6.00 samedi également. L'ALOUAUX LOCATAIRES, 94 de la Couronne. Chambre 10. 3-6730, 102 Côte d'Abraham 3-6997.

RUE ST-JOSEPH, 3 pièces, chauffées coin rue. TEL.: 5-8027.

ST-PASCAL, 1er avril 3 appts chauffés, chambre bain, aussi 2 appts chauffés, entrée seule, près autobus, conviendrait nouveaux mariés. 4-0957.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 3 pièces, sous-sol, moderne $50. TEL.: MO 3-6218.

SOUBASSEMENT chauffé, 5 pièces $80.00 4 CALIXA-LAVALLEE. 7-8120.

BEAU GRAND 6 pièces, neuf, moderne, chauffé, occupation 1er mars, 30 Pierre Maufay, St-Thomas d'Aquin.

MODERNE 4 pièces, chambre bain, chauffé $75.00. LESSARD, 89 Mautils.

LOGEMENT chauffé, 5 pièces, remis à neuf, libre 1er mars. 12½ Calixa-Lavallée MU 3-8746.

ST-SACREMENT, logement neuf 4 pièces plus chambre de bain tuile, situé rue Painchaud, à louer 1er avril ou 15, $80. TEL.: 7-1477.

FLAT et logement à louer, 13 Ste-Angèle, meublé ou non, adultes seulement. Visible 4-7 P.M.

GIFFARD, logement 4 pièces, chauffé, plus passage, chambre bain, 154 ave Royale TEL.: MO 3-5971.

8 PIECES maison neuve, garage chauffé $115. mois. Libre 1er mars. 1285 Avenue DES PINS, SILLERY. TEL.: 7-2286.

3 PIECES plus bain, chauffé, accepterait un enfant. 136 D'AIGUILLON.

3 PIECES modernes non chauffé situé 8e Rue près Canardière. Libre immédiatement 7-3875 ou 4-5364.

ST-SACREMENT, logement chauffé, 4 pièces, salle bain, véranda, $70.00. 7-3705.

SILLERY, 5 pièces chauffées, $80. TEL. 7-8449 — 1740 CLAIRVUE.

2 LOGEMENTS de six appartements chambre bain, Anc.-Lorette, Grand Désert, aussi maison à vendre, Octave Paquet. TEL.: 7-5520.

CHARLESBOURG — Logement à louer, 5 pièces plus chambre de bain, cave, grenier, $45.00 par mois. S'adr: Mme A. BILODEAU, 352, 1ère AVE, Charlesbourg.

CANARDIERE, plain-pied 8 pièces, libre immédiatement $70.00, 696 Canardière.

RUE ST-CYRILLE près des Erables, 5 pièces, plus chambre bain et débarras, chauffées, remis complètement à neuf. Ecrire Case 74 Station B Québec.

STE-CLAIRE D'ASSISE, 4 pièces, chauffé, 2e étage, très moderne, libre 15 mars. 3-7471, partir lundi. 4-4305.

LOGEMENT 4 pièces, chauffé, plus chambre bain, 2e étage. TEL.: 7-2822.

ST-PASCAL, logement 5 pièces, chauffé, S'adresser 571 BARDY.

PETIT logement à louer à Giffard. TEL.: 4-9958.

108 LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENTS demandés, en ville ou banlieue. L'AIDE AUX LOCATAIRES ENRG 102 Côte d'Abraham. 3-6997

LOCAL demandé à l'année avec logement, chauffés, 1er étage ou 2. Possession mars, avril, mai, juin ou juillet. Paroisse Notre-Dame du Chemin, St-Dominique, St-Coeur de Marie, Ste-Martyrs. Ecrire Case 611 Le Soleil.

LOGEMENTS demandés, 5 ou 6 pièces, Québec, banlieue. TEL.: 4-5612.

5 OU 6 PIECES demandées, chauffées, partie haute de la ville. TEL.: 2-9312.

LOGEMENT 4-5 pièces, chauffé, 1er ou 2e étage. Haute-Ville, St-François d'Assise. TEL.: 7-0448.

POUR PERSONNE SEULE, 4 appts, chauffés, eau chaude, entre Claire-Fontaine et des Erables. TEL.: 3-0085

4-5-6 PIECES. Montcalm, Belvédère, 3 personnes. TEL.: 4-6811 ou 4-8238.

COUPLE DEMANDE 3 ou 4 appts, prix raisonnable. TEL.: 3-6555.

3 ADULTES désirent 3 ou 6 pièces, haute ville ou quartier Limoilou. TEL.: 4-2787.

110 MACHINERIES A VENDRE

MALAXEURS à béton, 2 poches, 5 convoyeurs de 20 pi. pour creusage de cave, hoists à vapeur, 2 drums, boghels à béton. Le tout parfait ordre. TEL.: 3-5492.

112 MAGASINS A LOUER

PAROISSE ST-JOSEPH magasin conviendrait pour tout genre commerce. TEL.: 5-8089.

RESTAURANT ouvert depuis 3 ans, prix louage modéré. Information 5-8200.

115 MANUFACTURE A VENDRE

MANUFACTURE de gants et mitaines de travail opérant depuis 25 ans à la Pérade à vendre cause santé. Aubaine à prompt acheteur. S'adresser: J.-A.-E. Lanouette, Ste-Anne de la Pérade.

118 Maison à louer ou à vendre

ST-PASCAL, à vendre ou à louer, maison deux logements, haut, 6 grandes pièces, bas, 7 grandes pièces plus bureau, buanderie, dépense froide, garage, chauffage à l'huile, conviendrait à professionnel. MO-3-0943.

120 MAISON A LOUER

MAISONNETTE 3 appts, meuble, confortable, autobus, 15 minutes de ville. — TE 9-9861.

121 MAISONS A VENDRE

ST-PASCAL, 2 beaux 5 pièces, neufs, chauffage à l'huile. S'adr.: 1056, 24e RUE. TEL. MO 3-6042.

LOTS A BATIR à Ste-Foy, maison 5-6-7 pièces, $12,500.00, comptant $2,500.00, plan fédéral, provincial. Emplacements de choix disponibles. Georges Laroche Cie Ltée TEL.: 4-5711; le soir 4-4455.

ST-CYRILLE, 3 logements $5.00, comptant balance à terme. Aucun renseignement téléphonique. NOTAIRE GASCON, 75 CARTIER.

AUTOS USAGÉS

AUTOMOBILES INC.

Cadillac	1951
Cadillac	1952
Cadillac	1953
Buick	1950
Buick	1951
Buick	1952
Buick	1953
Pontiac	1949
Pontiac	1950
Pontiac	1951
Pontiac	1952
Pontiac	1953
Lincoln Convertible (19,000 milles)	1951
Cadillac Convertible	1953
Chevrolet	1951
Chevrolet	1952
Ford	1953
Mercury	1949
Monarch	1951
Plymouth	1952
Dodge	1952

Nos prix défient toute compétition.

AUTOMOBILES INC.
12, RUE DE LA COURONNE
Téléphone 2-1208

121 MAISONS A VENDRE

N.-D. CHEMIN, maison, magasin, bons revenus, médecin, peu comptant. 7-0587.

ST-ALBERT, maison neuve, 2 logements 5 pièces, chauffés, RAYMOND BELANGER 32 Couronne. 3-5352.

RESIDENCES, Sillery, Ste-Foy, St-Dominique, Ste-Martyrs. Notaire Gascon. TEL 5-6083 — 4-8848.

BROWN, 3 logements (un libre printemps) Notaire Gascon, 70 Cartier.

ST-SACREMENT, 3 logements 4-6 pièces, chauffé, TURMEL, 3-4567.

RUE MAUFILS, 6 pièces. Bain, plancher dur, aubaine, $6,800. W. ROGER, 197, 3e RUE 4-2542.

BEAUPORT-Est, 2 logements, 5 pièces bain $9,500. CANTIN, 3-6910.

SILLERY, bungalow 6 pièces, chauffé, garage. Acompte $4,800. TURMEL, 3-4567.

ST-FIDELE, 2 logements 7 pièces, chauffés, modernes. TURMEL, 3-4567.

MAISON seule 9 pièces, plus 2 chambres bain, Ave Holland, Sillery. TEL 7-3534.

2e AVE, 2 logements, 3 pièces, garage, $6,500. ROGER, 4-2542.

RUE CADILLAC, 3 logements. Acompte $4,000. Occasion Wilfrid ROGER, 4-2542.

RUE BOISSEAU, 3 logements, à sacrifier $5,500. Wilfrid ROGER, 4-2542.

RUE ARAGO, 3 logements, $6,500 Acompte $2,500. Wilfrid ROGER, 4-2542.

RUE CARIGNAN-SALIERES, St-François d'Assise, 6 pièces, très propre, construction parfaite, garage, chauffage à l'huile, prix avantageux. Marcel Fortin. MU 3-4143.

LIMOILOU, Maison 3 logements deux 4, un 6 libre à l'acheteur. 550, 2e RUE 4-3157.

GUYENNE, 2 logements, 4 pièces Maison neuve, $5,900. ROGER, 4-2542.

DE L'ARMEE, 6 pièces, bain, très propre, aubaine $6,200. 4-2542.

LA RONDE, 2 logements 5, chauffage Acompte $4,000. ROGER, 4-2542.

ST-PASCAL, 6 logements 4-7 pièces, chauffé, Acompte $12,000. J.-A. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 7 logements 4-7 pièces, Acompte $12,000. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

ST-ALBERT LE GRAND, cottage 6 pièces, chauffé. Prix $12,000. J.-A. TURMEL, 90 L'ESPINAY. 3-4567.

RUE ST-CYRILLE, 8 flats, 2 pièces, chauffés, meubles, $20,000. Revenus 8% net TURMEL, 3-4567.

MAISON seule 6 appts, 2145 de la Canricleuse, hypothèque 4½%. Acompte $6,500.00 TEL.: 2-5251.

JACQUES-CARTIER — 7 logements, prix $21,500. Acompte $9,000.00. CANTIN, 3-6910.

RUE ST-LOUIS, 5 logements 3 pièces, bain CANTIN, 3-6910.

ANCIENNE-LORETTE, 4 logements, bain prix $10,500. Acompte, $5,000.00. 3-6910.

ST-DOMINIQUE, 4 logements 4 x 7 pièces prix $20,000.00. 3-6910.

ST-SACREMENT, Maison moderne, 7 chambres, 59 Avenue VIMY. TEL.: 7-2489.

ST-ALBERT LE GRAND plain-pied 6 pièces très moderne. Terrain 60 X 110. Bonnes conditions. TEL.: MA 3-3176.

CHARLESBOURG — Maison en brique, à vendre, terrain 150 x 180, 13 pièces, chauffage à l'huile, grande cave, grenier, 2 garages. S'adresser à Mme A. BILODEAU, 352, 1ère RUE, CHARLESBOURG.

LEVIS, aubaine, maison 5 pièces, avec accessoires, TEL.: TE 7-6370.

AVE ROYALE Beauport, 3 logements 6-7 pièces, $10,500. TEL.: 3-6910.

MAISON seule 6 pièces, système chauffage à vendre, prix d'occasion, située 20e Rue, Limoilou 2-3968.

ST-PASCAL, 2 logements, rue Champfleury, $11,000. F. Giasson, 105, 2e Avenue 3-2182.

MAISON vendre, 6,000 pieds, terrain carrés, 2 minutes Collège de l'Orme, eau chaude, plomberie cuivre, 4 pièces, vente cause départ. S'adresser Marcel Falardeau Loretteville. TEL.: VI 2-3421 après 6 hres et 7 hres p. m.

ST-ALBERT LE GRAND, maison 1½ étage 24' x 32', beau terrain, belle occasion. S'adresser 74 DES EPINETTES.

6e RUE, maison 3 logements 7 appts libre. Propriétaire. 5-9922.

BUNGALOW 6 pièces, 276 Fournier, Ste-Foy. TEL.: MU 2-3200.

MAISON neuve, Ste-Foy, St-Albert. Maison d'occasion et revenus. Acompte $1,500.00 à $5,000.00. Balance comme loyer. 92 de la Couronne ch. 12. TEL.: 4-3260. Soir 4-9108.

LEVIS, maison seule, 5 pièces, plus chambre bain, grand terrain. 47 ST-AUGUSTIN.

AVE DE LA COLLINE, Ste-Foy, maison 6 pièces. Acompte $3,500. W. LEGARE. TEL MU 3-4446 — 7-8025.

SILLERY — Maisons Parc Faisise. Eugène CHALIFOUR construction. 1601 COTE GIGNAC. 7-1827.

ANCIENNE-LORETTE Village, 2 logements, 5 pièces, bain. CANTIN, 3-6910.

95 STE-THERESE Lisieux. Maison deux étages, cuisine moderne. TEL.: MO 3-4200.

6 PIECES

MAISON neuve, très moderne, coin Montreuil et Fournier, Ste-Foy, prix $12,500.00 comptant $2,500.00. Avantage plan provincial. J.-A. Boivin Ltée, 3 de Calières.

ST-SACREMENT

28 MARIE-ROLLET, 2 logements un grand et un petit.
2233, 1ère Avenue, 9 appartements et ch. bain, chauffage à l'huile, avec terrain, grandeur 74' x 500'
St-Sacrement, cottage près de l'église, 8 pièces, zone commerciale, Chemin Ste-Foy.
1360 Rousseau, Sillery, 8 pièces.
327, 21ème Rue, Limoilou, maison 6 pièces, moderne, garage.

MARCEL MOREL

42 Marie-Rollet, Tél.: 7-1732

122 MAISONS DEMANDEES

POUR VENTE de propriété, CANTIN, 96 St-Joseph Ouest. TEL.: 3-6910

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E. LAMOTHE, 35 rue Caron, Loretteville, VI 2-3105.

POUR L'ACHAT d'une propriété consultez L. HUNT, 253 ST-JEAN, 5-7688.

PROPRIETES et commerces demandés. J.-A. TURMEL, 90 L'ESPINAY, 3-4567.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE, 4-3836.

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce rapidement. Consultez WILFRID ROGER, 197, 4e RUE, 4-2542.

CONSUL SEDAN 1952 à vendre. S'adr. 6½ McMAHON.

JEEP pouvoir sur 4 roues, avec gratte hydraulique. 6½ McMAHON.

BUICK 1947, comme neuf, parfaite ordre. 367, 21e. TEL.: 2-3428.

A VENDRE PONTIAC 1952, radio, chaufferette, propre, parfaite condition. 4-2373.

PONTIAC 48 en très bonne condition. S'adresser 144½ MAUFILS. TEL.: MO 3-6631.

PONTIAC 1949 sedan 4 portes, peinture métallique, parfait ordre. 4-9787.

AUBAINE Pick up Mercury 1948, batterie, moteur, peinture neufs. $390. — 3-8394.

HUDSON 1941 état neuf, pneus neufs, radio, chaufferette $350 — 3-8394.

RADIO d'automobile Victor de luxe, bonne condition. $35. TEL.: MA 3-2548.

BELLE AUBAINE, Ford 1950, radio, pneus blancs, équipé au complet $1,225.00. S'adresser, 406 ST-LUC.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE parties d'automobiles neuves usagées. LUDGER FERLAND 661, 1ère AVENUE. 4-2920.

17 AUTOM

—Flirter n'est pas

(Suite de la dernière page)

duleuse des milliers de fois par jour à la radio en rapport avec les annonces de savons", dit-il.

Toutefois, dans un tel cas la vente d'un seul article ne justifie pas de poursuite, qui serait d'ailleurs trop compliquée.

Dans un autre domaine, le Code dit qu'une personne n'est pas coupable de bigamie si son mariage antérieur a été annulé "par un tribunal ayant juridiction compétente."

M. Stanley Knowles (CCF-Winnipeg-nord-centre) a demandé quel tribunal serait compétent dans la province de Québec.

M. Garson a répondu qu'il ne pouvait préciser immédiatement. Mais M. Auguste Maltais (L-Charlevoix) a dit croire que les autorités ecclésiastiques sont les seules compétentes dans l'annulation des mariages dans le Québec.

M. Maltais a ajouté que la population du Québec ne reconnait pas les cours de divorce. L'Eglise catholique ne dissout pas les mariages qui ont été consommés légalement et n'intervient rarement que dans les cas où il y a eu "erreur grave ou fausses représentations."

"Nos autorités considéreraient alors que le mariage n'a jamais eu lieu."

—Montréal gagne

(Suite de la dernière page)

à l'étudiant, contribuerait à augmenter le nombre des étudiants universitaires et, conséquemment, de favoriser l'éclosion du génie !

M. Rosaire Beaulé, de Montréal, ex-président international de Pax Romana, rappelle qu'en France les étudiants ont failli obtenir un "salaire", il y a quelques années. M. Beaulé a exposé les points généraux de la question et étudié les droits fondamentaux de l'étudiant. Le pré-salaire, selon M. Beaulé, nuirait à la liberté de l'étudiant et au peuple.

Un programme musical a ensuite été exécuté par l'excellent violoniste Jean-Louis Rousseau, retour d'Europe, premier prix du Rotary 1948, lauréat de l'Académie de Musique et boursier du Gouvernement. M. Rousseau, dont l'exécution ample (dans Bach) et nerveuse (le Menuet de Mozart, Banjo & Fiddle et autres compositions difficiles d'interprétations) est presque une révélation après son retour d'Europe. Il était accompagné au piano par M. Victor Bouchard.

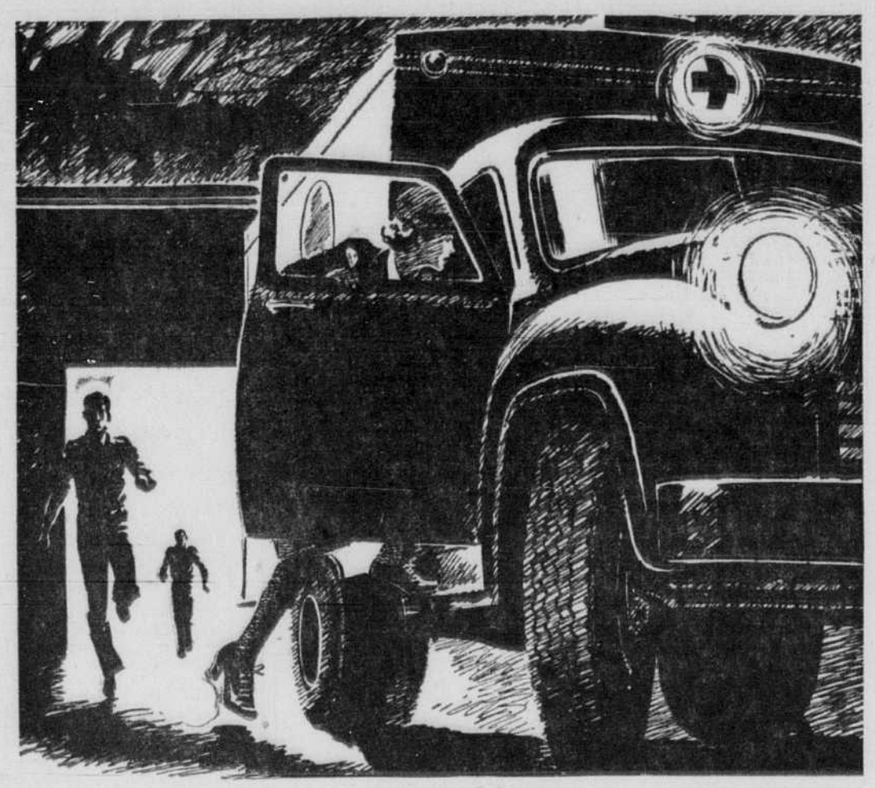

POUR QU'ELLE CONTINUE
SANS CESSE DE SAUVER DES VIES

Prêtez votre appui
À LA
CROIX-ROUGE

Qu'il s'agisse d'une grande catastrophe ou d'une tragédie de moindre envergure, qu'il s'agisse d'incendies, d'inondations, d'explosions, etc., etc., on sait que la Croix-Rouge se porte IMMÉDIATEMENT au secours des victimes. La Croix-Rouge a pour mission de soulager la misère humaine sous toutes ses formes, par ses divers et nombreux services. Mais pour continuer son oeuvre indispensable, la Croix-Rouge a besoin de votre appui financier. Donnez-lui généreusement.

OBJECTIF POUR LE QUÉBEC: $1,081,890
DATES DE LA CAMPAGNE : 1er AU 22 MARS
Quartier général de la campagne : 47 rue St-Eustache, Québec, P.Q. — Tél.: 2-5255

Mort de madame W. Bouthillette

Madame Wilfrid Bouthillette, née Rose-Delima Ratté, est décédée samedi dernier à l'âge de 76 ans et trois mois. Mme Bouthillette était domiciliée au 290 de la rue Franklin.

Mme Bouthillette laisse dans le deuil : son époux, M. W. Bouthillette; ses fils, MM. Joseph, Oscar, Wilfrid et Armand Bouthillette; ses filles, Mme Lorenzo Fortier (Marguerite), Mme Roland Chalifour (Jeanne d'Arc); ses belles-filles, Mme Oscar Bouthillette (Emilia Jackson), Mme Armand Bouthillette (Cécile Gignac), Mme Wilfrid Bouthillette (Alexandrine Jobin); ses gendres, MM. Roland Chalifour et Lorenzo Fortier.

La regrettée défunte était la soeur de Mme Rodolphe Asselin ainsi que la belle-soeur de MM. Rodolphe Asselin et Wilfrid Paquet. Elle comptait plusieurs petits-enfants : Madeleine, Jacqueline, Georgette, Oscar, Robert, Pauline, André, Colette et Jacques Bouthillette, Mme Oscar Bouthillette (Pauline Pagé), Gaston, Pierrette, et Micheline Fortier, André Forgues, Louisette, Denise, Jacques et Nicole Chalifour, Robert Normand, Jean-Louis Mercier; son arrière-petits-fils, Gilles Bouthillette, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue St-Vallier.

Mort de madame Amédée Robitaille

Mme Amédée Robitaille, née Eva Belleau, est décédée vendredi soir dernier à l'âge de 67 ans. Femme de bien et distinguée, madame Robitaille faisait partie de différents groupements paroissiaux et d'associations religieuses.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, ses fils: MM. Aimé, Léopold et Alexandre Robitaille; sa fille : Mme Gaston Hamel (Annette Robitaille); sa belle-fille, Mme Léopold Robitaille (Véronique Dion); son gendre, M. Gaston Hamel; son frère, M. Auguste Belleau; ses soeurs, Mme Vve Joachim Routhier (Alice Belleau), Mme Vve Gaudiose Drolet (Marilda Belleau) et Mme Joseph Brown (Cécile Belleau).

Mme Belleau était aussi la belle-soeur de M. et Mme Odilon Robitaille, M. et Mme Alfred Robitaille, M. et Mme Emile Bélanger, Mme Vve Edouard Robitaille, Mme Vve Henri Belleau, Mme Vve J.-Gilbert Houde, M. et Mme Honoré Robitaille, Mme Auguste Belleau, Mme Vve Arthur Robitaille, M. Jos. Brown. Elle comptait aussi plusieurs petits-enfants, oncles et tantes, neveux et nièces.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison J.-Wilfrid Dubois, rue Durocher.

Mort de monsieur Amédée Garneau

Thetford-Mines. (DNC) On apprendra avec regret le décès de M. Amédée Garneau, époux de dame M.-Rose Goulet, décédé à l'âge de 79 ans et 3 mois.

Outre son épouse, il laisse, son fils : M. Wilfrid Garneau, de Ashland, N.H.; ses gendres et filles : MM. et Mmes Alphonse Cadorette M.-Anne), de Biddeford, Me, Willie Martin (Alda), de Saco, Me et Antoine Vachon (Pauline), de notre ville; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Delphis Garneau, de Biddeford, Me; son beau-frère et sa soeur, M. et Mme Napoléon Lambert, de Biddeford, Me; ses beaux-frères et belles-soeurs MM. et Mmes Georges, Joseph, Rosario et Fortunat Goulet, Henri Côté, M. Stanislas Goulet, de Biddeford, Me, la R. S. Marie-Rose, du Bon-Pasteur de Québec et M. Léger Grenier, des Etats-Unis; ses petits - enfants : MM. et Mmes Robert et Ronald Cadorette, Armand Létourneau, de Biddeford, Me, Ronald et Robert Garneau, de Laconia, N.H., Raymond Garneau, de Boston, Robert Smith, de Laconia, N.H., MM. Raymond et Nelson Martin, de Saco, Me, Donald et Normand Vachon, de Thetford-Mines, Mlles Marguerite Cadorette, de Biddeford, Me, Thérèse et Dorothée Martin, de Saco, Me.

Il était l'oncle des RR. FF. Marc-Henri, Rosario, Raymondin et Lionel, des Frères du Sacré-Coeur et de la R. S. Jean-Robert, des SS. de la Présentation de Marie.

Feu M. J.-B. Marois

Thetford-Mines (DNC) — M. J.-Baptiste Marois, célibataire, est décédé à l'hospice Ste-Croix, à l'âge de 76 ans et 10 mois. Il était le frère de M. Anthime Marois, de notre ville et de M. Jos. Marois, de Fitchburg, Masss.

Il laisse un grand nombre de neveux et nièces, dont MM. et Mmes Ernest et Willie Marois, Paul Hamel, Philippe et Maurice Marois, Florian Landry de Thetford-Mines, Gérard Simoneau, de Montréal, Damase Vallée, Fernand Marois, Octave Vallée, André Labonté et J.-Marie Baril, M. Roger Marois, de Thetford-Mines, MM. Alfred et Arthur Marois, MM. et Mmes Ernest Marois, Henri Lessard, Alfred Lavallée, Albert Marois, Wilfrid Marois et Mme Vve Mabel Marois, de Thetford-Mines, et Plusieurs autres.

ARTICULATIONS
Douloureuses ?

Avez-vous les articulations et les muscles raides et douloureux? Semblez-vous avoir mal partout par suite de douleurs Rhumatismales, Arthritiques ou Névritiques? Obtenez un prompt soulagement avec des T-R-C Templeton. Des milliers de gens en prennent et les recommandent pour ces douleurs, aussi pour le Lumbago et la Névralgie. Demandez des T-R-C Templeton, 65c et $1.35, tous comptoirs de pharmacie. T-836F

VOUS IREZ LOIN DANS LA MARINE !

ACTION
VOYAGES
BONNE SOLDE
METIERS NOUVEAUX

La vie dans la Marine Royale Canadienne vous tient en éveil. Apprenez de nouveaux métiers tout en gagnant une bonne solde. Vivez une vie d'aventure. Tous ces avantages vous sont offerts quand vous servez votre pays dans la Marine. Ne tardez pas. Limites d'âge : 17 à 25 ans (29 pour qui a certaines aptitudes techniques). Instruction : 7e année ou mieux. Adressez-vous dès aujourd'hui, en personne ou par écrit, à l'officier recruteur de la Marine, à :

H.M.C.S. MONTCALM
39 ave Laurier,
Québec, P.Q.

Mort de monsieur Lucien Dupuis

Monsieur P.-A. Dupuis, Ing P., ingénieur en chef-adjoint au ministère provincial des Travaux Publics, résidant à 155 avenue des Erables, vient d'être éprouvé par la mort de son frère, M. Lucien Dupuis, décédé samedi à Montréal, à l'âge de 58 ans.

Le défunt était l'époux de dame Blanche Gagnon.

Les restes mortels sont actuellement exposés au salon funéraire de la maison Deslauriers, 5650, chemin de la Côte des Neiges, à Montréal.

Urbanisme et zonage à Villeneuve

Villeneuve. (DNC La municipalité de Villeneuve, sise sur la côte de Beaupré, entre Courville et la ville de Beauport, s'anime de plus en plus. En 1953, le conseil municipal dotait Villeneuve d'un rôle d'évaluation scientifique et le 22 février 1954, la dite corporation municipale engageait M. Marc Gilbert, ingénieur-conseil et M. Jean-Charles Lah...ye, urbaniste, afin de doter la corporation d'un plan directeur pour diriger le prodigieux développement que laisse présager l'avenir. Tout le conseil a été unanime à reconnaitre qu'un plan d'aménagement de la municipalité était une affaire nécessaire et indispensable pour le bon fonctionnement des affaires. Il favorisera le développement résidentiel, sans nuire au développement industriel.

Dans un bref exposé, M. le maire Noël-Henri Giroux a déclaré que l'urbanisme protège le placement financier dans l'habitation, assure le calme, la nécessité et la beauté des différents quartiers. Un règlement de construction et de lotissement protège les quartiers d'habitation contre l'intrusion de tout immeuble susceptible de déprécier la valeur des propriétés avoisinantes.

L'urbanisme veut dire l'agencement fonctionnel de l'industrie, du commerce et de l'habitation. Le maire s'est dit heureux de la décision du conseil et il espère que tout marchera très bien.

M. l'échevin Gérard Grenier a exprimé l'opinion qu'avec la cimenterie qui s'installe présentement, la municipalité de Villeneuve deviendra le point de mire de tous et le centre névralgique de tout développement économique futur de la côte de Beaupré.

MM. les échevins Arthur Tremblay, Ange-Albert Poulin et Jean-Charles Grenier exprimèrent aussi leur opinion et se sont déclarés confiants de mener à bonne fin ce plan d'aménagement afin de faire de la municipalité une corporation modèle.

"Il faut pour cela la coopération de tous les propriétaires", a déclaré, à son tour, M. le conseiller Tremblay.

Plusieurs propriétaires présents exprimèrent le même point de vue et optèrent pour la décision du conseil.

Le comité d'Urbanisme est composé de MM. les conseillers Gérard Grenier, Jean-Charles Grenier. S. H. le maire est membre ex-officio de tous les comités.

Mort de madame Joseph Marcoux

Beaumont, (DNC) — Une des familles les plus en vue de Beaumont vient d'être éprouvée par la mort de Mme Joseph Marcoux, née Elmire Gosselin, décédée, ce matin, après une longue maladie, à l'âge de 78 ans et un mois.

Outre son époux, Mme Gosselin, laisse dans le deuil: ses fils, le R. P. Antoine Marcoux, O.M.I., de la maison des retraites fermées, à Edmunston, MM. Alfred et Maurice Marcoux, de Québec, Adélard et Léon Marcoux, ce dernier organiste de Beaumont; ses filles, Mme Armand Patry (Yvonne), de Victoriaville, Mme Adélard Turgeon (Jeanne), également de Victoriaville, Mme Ovila Tremblay (Marie-Anna), de Ste-Bernadette de Lauzon, et Mme Noël Boutin (Bernadette), de Beaumont; ses frères, MM. Emile Gosselin, d'Armagh, Joseph Gosselin, de Lawrence, Mass., Aimé Gosselin, de Fall-River, Mass.; ses soeurs, Mme Omer Roy, de St-Charles de Bellechasse, et Mme Adélard Bisson, de Manchester, N.-H.

Elle laisse également de nombreux petits enfants, parmi lesquels on remarque, le R. P. Marcel Patry, O.M.I., de l'université d'Ottawa, MM. Lucien Patry, de Drummondville, Jean Patry, de Ham-Nord, Pierre et Paul Patry, Fernand Marcoux, tous trois de Victoriaville, Paul-Emile, Henri et Armand Marcoux, de Beaumont, les RR. SS. Marie-Léon, des Soeurs de la Charité de St-Louis de France, de Pont-Rouge, Gabrielle et Ida, des Oblates du Cap-de-la-Madeleine. Parmi ses cousins, on remarque M. l'abbé Jean-Charles Gosselin, professeur au Collège de Lévis.

Feu Mme J. Houle

Thetford-Mines. (DNCP) Mme Vve Joseph Houle (Léa Paré), est décédée récemment à Drummondville, à l'âge de 70 ans.

La défunte était bien connue dans notre région. Son époux, décédé il y a plusieurs années, occupait un rang prépondérant à St-Antoine de Pontbriand où il fut marchand, maître de poste durant plusieurs années et secrétaire-trésorier de la municipalité. Après le décès de son époux, Mme Houle a rempli la fonction de maîtresse de poste et elle a continué d'opérer le magasin.

Mme Houle laisse ses fils : MM. Félix, Yves, Jean-Paul et Pruno, de Drummondville, Roger, de Thetford-Mines; ses filles : Mmes Rosaire Poirier, de Pontbriand, André Bernier, de Drummondville, Benoit Allaire, de Thetford-Mines, et Mlle Monique Houle de Drummondville, ses gendres et brus et nombre d'autres parents.

L'inhumation a eu lieu dans le lot familial, au cimetière de Pontbriand.

Blessée dans une chute

St-Eleuthère, (DNC). Mme Edmond Lagacé s'est fracturé le bras droit en tombant sur la chaussée glacée, à proximité de sa demeure. Transportée à l'hôpital de St-Joseph du Lac, elle y a reçu les premiers soins que requérait son état.

Plongeon avec un camion d'un viaduc

Montréal, 1er (DNC) — D'un viaduc, un jeune homme de 24 ans a fait un plongeon avec son camion, d'une hauteur de soixante pieds, sur une voie ferrée.

La victime est Guy Fabre, de Ville Lemoyne. Ce dernier souffre d'une fracture du crâne. Le chauffeur aurait perdu la maitrise de son volant sur la chaussée glissante, cause de l'accident.

Selon la Sûreté provinciale, l'accident est survenu sur le deuxième viaduc du boulevard Taschereau, à la croisée des routes 1 et 9, près de Montréal-Sud. Le véhicule était sur le viaduc qui surplombe les voies ferrées du Canadien National lorsqu'il enfonça le garde-fou.

Le camion s'est écrasé sur les rails. La circulation ferroviaire a été interrompus jusqu'à ce que le jeune Fabre ait été sorti des débris du camion et que ce dernier ait été enlevé.

Le vison, de la même famille que la belette, est aussi à son aise dans l'eau que la loutre.

DÉCÈS

BERUBE — A Amos, le 28 février 1954, à l'âge de 37 ans, est décédée dame Yolande Rouleau, g.m.é., épouse du docteur Rosaire Bérubé, d'Amos.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 mars à Amos.

1er mars-2fs—790930

BOUTHILLETTE — A Québec, le 27 février 1954, à l'âge de 76 ans 3 mois, est décédée Dame Rose-Delima Ratté, épouse de M. Wilfrid Bouthillette, demeurant à 290 Franklin.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest à 9 heures 45 pour l'église N.-D. de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

—790935

BRABANT — A Québec, le 27 février 1954, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Sébastien Brabant, ex-employé de B. Houde & Grothé, époux en premières noces de feu dame Alice Charbonneau et en secondes noces de dame Bernadette Comeau, demeurant à 67 rue Marie-Rollets, Appt 2.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils No 261 avenue Marguerite-Bourgeois à 8 heures 45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

1er mars 1 fs—790938

COUTURE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 février 1954, à l'âge de 69 ans est décédée dame Marie-Anna Dumont épouse de feu M. Pierre Couture.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 29 rue Carrier à Lévis, à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

1er mars 1 f. — 790948

CORMIER — A Québec, le 27 février 1954, à l'âge de 68 ans 6 mois, est décédé M. Alcide Cormier, ex-employé du C.N.R. époux de dame Marie-Louise Simard, demeurant 807 St-Germain.

Les funérailles auront lieu mardi à 8 heures.

Départ du salon mortuaire J.-W. Dubois Inc., No 240 rue Durocher à 7 heures 40 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

1er mars 1 fs—790942

DOLBEC — A Québec, le 28 février 1954, à l'âge de 81 ans est décédée dame Marie-Louise Trépanier épouse de feu M. Léonard Dolbec, demeurant chez sa fille Mme Gérard Lacroix, 12, 11e Rue Ouest, St-Rodrigue.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils, No 1187, 1ère Avenue à 9 heures 15 pour l'église St-Rodrigue et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

1er mars, 2 fs — 790944

DUPUIS — A Montréal, le 27 février 1954, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Lucien Dupuis époux de dame Blanche Gagnon.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire des Salons Deslauriers, No 5650 Chemin Côtes-des-Neiges à 8 heures 45 pour l'église de Notre-Dame des Neiges.

1er mars 1 f. — 790946

FRAGASSO — A Québec, le 1er mars 1954, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Michel Fragasso, ing. civil, époux de dame Clara Taché.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures 15.

Départ de la maison mortuaire No 52 rue Sainte Ursule à 10 heures pour la basilique Notre-Dame de Québec. Inhumation au cimetière Ste-Catherine, comté Portneuf.

1er mars 2 fs — 790960

"ISSET — A Québec, le 27 février 1954, à l'âge de 68 ans 2 mois, est décédée Dame Josephine Blais, épouse de feu sieur Joseph-Louis Fiset, demeurant 129 rue St-Olivier.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 30.

Départ des salons de la maison Charles Cloutier, Enrg., No 1745 rue d'Aiguillon, à 9 heures 15 pour l'église St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Belmont.

1er mars-2fs—790936

GARNEAU — A Québec, le 26 février 1954, à l'âge de 59 ans 11 mois, est décédé M. Philémon Garneau, comptable et ex-échevin de la Cité de Québec époux de dame Bernadette Chamberland.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire No 2740 Chemin St-Louis à 9 heures 40 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

1er mars 1 f — 790940

JEAN — A Montmorency, le 28 février 1954, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Jean époux de feu dame Clara Giroux, demeurant No 4182 Blvd Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison F.-X. Bouchard, No 4100 Blvd Ste-Anne à 8 heures 45 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

1er mars 2 fs — 790953

MORISSETTE — A Montmorency, le 28 février 1954, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Victor Morissette époux de feu dame Lucienne Mercier, demeurant No 4128 Blvd Ste-Anne.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires F.-X. Bouchard, No 4100 Blvd Ste-Anne, à 8 heures 45 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

1er mars 3 fs — 790954

PICHETTE — A Beauport, le 27 février 1954, à l'âge de 63 ans 8 mois, est décédé subitement M. Paul Pichette, plombier, époux de dame Marie-Jeanne Parent.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures et demie.

Départ de la maison mortuaire No 601 ave Royale, à 9 heures 15 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

1er mars-2fs—790929

RATTE — A Québec, le 26 février 1954, à l'âge de 61 ans 9 mois, est décédé M. Charles Ratté, époux de dame Valéda Brousseau.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire 120 Ave Bergemont à 8 heures 40 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

27 fév. 2 fs — 790931

ROBITAILLE — A L'Ancienne-Lorette, le 26 février 1954, à l'âge de 67 ans 1 mois est décédée dame Eva Belleau épouse de feu Amédée Robitaille, de Champigny.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire J.-Wilfrid Dubois Incorporée, No 240 rue Durocher à 8 heures 30 pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

27 fév. 2 fs —790905

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

ARMAND — Mme Raoul Armand, Mme Roger Pouliot, M. Jean-Guy Armand remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Raoul Armand, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

—790928

Salon Fleuri
Fleuriste
345, RUE ST-JOSEPH
TEL. : 4-5278

PENNEY'S
FLEURISTES
En affaires depuis 50 ans.
• QUALITE
• SATISFACTION
• SERVICE
188 rue St-Jean, Québec
Tél.: 2-8081 - soir: 7-4446

"Une poupée en chiffons qui me conduira aux Bermudes"

"Quand j'étais petite, j'avais une poupée que j'appelais Catherine. Elle avait les cheveux rouges et un grand sourire. Ce n'était qu'une poupée en chiffons, mais je l'aimais bien.

"Un soir, l'été dernier, j'ai décidé de faire une autre "Catherine" pour la fête de ma nièce.

"J'ai fini la poupée en deux soirées et l'ai donnée à Lisette, qui a six ans. Elle était si heureuse que j'ai fait d'autres "Catherine" pour des fillettes de mes connaissances.

"Avant longtemps toutes les mamans du voisinage m'ont demandé de faire des poupées pour leurs petites filles.

"Avec l'argent que j'ai amassé j'ai ouvert un compte d'épargne à la Banque Dominion près de chez moi. Mes épargnes se sont accrues et j'ai pris plaisir à économiser, parce que cette fois, j'avais un objectif. M. Lapierre, le gérant, dit que c'est mon "compte de vacances aux Bermudes."

"L'an prochain, grâce à "Catherine" et à mes épargnes à la Banque Dominion, j'irai passer mes vacances aux Bermudes. Et qui sait où me conduira "Catherine" au cours des prochaines années!"

Si vous avez un "hobby" ou un talent spécial, il peut vous rapporter de l'argent à vous aussi. Economisez ce surplus en ouvrant un compte d'épargne à la Banque Dominion. Rappelez-vous que, à la Banque Dominion; tout compte est un compte important!

La Banque Dominion offre différents services. Le gérant sera heureux de vous renseigner . . . ou de vous donner un bon conseil.

LA BANQUE DOMINION

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 83 ANS

I.-D. Simmons, Gérant de Succursale, 111, rue St-Pierre.

J.-R. Clément, Gérant de Succursale, 633, 3ème Avenue, Limoilou.

R. Beaulieu, Gérant de Succursale, 52, Côte du Passage, Lévis.

Un accueil amical vous attend à La Banque Dominion

GRATIS!

AUX PERSONNES
QUI PORTENT DES DENTIERS

UNE QUANTITÉ DE...

Steradent

pour un essai de trois jours

LE NETTOYEUR MODERNE POUR DENTIERS

• FAIT DISPARAÎTRE LES TACHES,
• DÉSINFECTE, DÉSODORISE,
• RECOMMANDÉ PAR LES DENTISTES.

Dès le premier usage, on est surpris de constater comme il est facile aujourd'hui, de garder les dentiers aussi propres que neufs, grâce à Steradent.

C'est seulement en employant Steradent que vous serez convaincu: voilà pourquoi Reckitt & Colman (Canada) Ltd. vous en fera parvenir gratuitement une quantité suffisante pour un essai de trois jours.

Vous vous rendrez compte que les taches disparaissent rapidement — grâce à l'action sûre et purifiante de l'oxygène que contient Steradent. Chaque fente sera nettoyée et désinfectée à fond. Tout le dentier sera doux et frais et procurera une sensation de fraîcheur dans la bouche.

Postez ce coupon aujourd'hui et voyez ce que Steradent peut faire pour vous.

Steradent
Reckitt & Colman (Canada) Ltd.,
Dépt. M1, Division pharmaceutique,
1000, rue Amherst, Montréal, P.Q.

S.V.P. me faire parvenir gratuitement une quantité de Steradent pour un essai de trois jours.

Nom.....

Adresse.....

Mécanicien demandé

Position offerte pour mécanicien d'expérience de machine à coudre. Conditions de travail : travail à l'année, bénéfices d'assurance-maladie et de fonds de pension. Ecrire à

Case 3241 LE SOLEIL

ECHELLES ET ESCABEAUX
de toutes sortes
(Bois et Aluminium)
Visible le jour et le soir
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3ième avenue Tél.: 3-2151

GEO. RENÉ FOURNIER
C. R.
AVOCAT
400 BLVD CHAREST
QUEBEC — TEL.: 2-1531

MARCEL TURGEON
B.A.,L.L.
AVOCAT
89, St-Joseph-Est, Québec
Tel. : Bur. : 4-3261 Rés. : MU 3-3588

BONNE DEMANDÉE

. . . sachant faire la cuisine et travail domestique général. Références exigées. Très bon salaire accordé.

S'adresser à :

64 ch. St-Louis

Appartements DEUVILLE
3 pièces - 4 pièces
• Chauffé • Concierge • Eau chaude à l'année • Incinérateur • Toutes taxes payées • Terrains de jeux pour enfants • Terrains de stationnement • Cuisine moderne • Chambre de bain en tuile • Service de Bendix • Autobus à la porte • Ecole • Eglise, etc.
Informations :
100 RUE ST-JEAN-BOSCO
Prolongement de l'avenue Myrand
Ste-Foy - Tél.: 7-7665

Spéciaux
Nettoyage à sec
DERNIÈRE SEMAINE
Complet, manteau, léger costume, paletot léger
2 pour 1.49
il faut que ce soit deux complets ou deux robes. Robes unies .99c
Lavage de famille tout repassé .11c la lb.
Les draps .07c chacun, 4 chemises pour .15c chacune.
Teinturerie Mathieu Ltée
Tels.: 2-8997 — 4-1600
Succursale 320, 3e Avenue
Livraison dans toute la ville

Oh! docteur, mon épaule!

Vous avez l'épaule ankylosée à la suite d'une crise de périarthrite? Savez-vous que cette épaule malade guérira plus vite si vous la remuez, au lieu de la dorloter et de la tenir immobile?

SÉLECTION de mars vous apporte les plus récentes découvertes sur la périarthrite ou bursite. Voyez comment de nouveaux procédés, en effaçant la douleur aiguë qui rendait tout mouvement intolérable, permettent aux muscles de reprendre leur activité et hâtent ainsi le rétablissement d'infirmes chroniques.

Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui: plus de 30 articles passionnants et profitables.

AU DEBAT INTERUNIVERSITAIRE A QUEBEC : La première manche du débat interuniversitaire annuel a donné lieu à une brillante séance académique, samedi soir, en la salle de l'Institut Canadien. On remarque ci-haut, au premier plan, de gauche à droite, M. JEAN-MARIE CLOUTIER, président de l'A. G. E. L.; Mgr FERDINAND VANDRY, recteur de Laval; M. JEAN BRUCHESI, sous-secrétaire de la province; l'hon. ANTONIN GALIPEAULT, juge en chef de la province, et M. M. BERTRAND, A.L., ces trois derniers juges du débat. On remarque aussi sur la photo M. l'abbé JEAN-CHARLES RACINE, directeur des étudiants, M. BERNARD LESAGE, président de la Commission des Débats de Laval; Me PAUL LESAGE, C.R., MM. JEAN-CLAUDE PLOURDE et MARIE-LOUIS TARDIF, E.E.D., qui défendaient les couleurs de Laval; MM. ROSAIRE BEAULE, ancien président international de Pax Romana, et MICHEL COTE, fils de l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, qui ont assuré la victoire de l'université de Montréal dans cette joute oratoire. (Photo du "Soleil")

Montréal gagne la première manche du débat des étudiants à Québec

Nos Carabins de Laval ont perdu la première manche du débat interuniversitaire, samedi soir, alors qu'ils défendaient, devant les orateurs de l'Université de Montréal, l'épineuse question: "L'Etat doit-il payer un salaire à l'étudiant universitaire ?"

Les étudiants en Droit, de Montréal, MM. Rosaire Beaulé ancien président international de Pax Romana, et Michel Côté, tous deux bien cuirassés d'arguments négatifs et forts de logique dans la lecture de leurs plaidoyers ont triomphé de leurs adversaires, MM. Jean-Claude Plourde et Marie-Louis Tardif, étudiants en Droit de l'Université Laval.

La grandiloquence de Me Tardif a cependant perdu sa rigidité dans la réplique alors que s'est affirmée davantage sa présence d'esprit et une certaine fluence moins commandée que dans le plaidoyer.

En même temps que se déroulait, à l'Institut Canadien, ce procès étudiant, deux autres débats sur le même thème étaient tenus à l'extérieur, l'un à Ottawa par l'équipe Auguste Choquette et Benoit Dufour, l'autre à Montréal.

Le trophée "Villeneuve", disputé ainsi chaque année, est remis à l'équipe gagnante des trois universités françaises du centre canadien. Le débat final aura lieu le 6 mars.

Le débat de samedi soir, présidée par Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, a été ouvert par M. Bernard Lesage, directeur de la Commission des Débats, qui a prononcé le mot de bienvenue. Le jury, présidé par M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, était composé de M. Bruchési, de l'honorable Antonin Galipeault, juge-en-chef de la Cour supérieure et de M. Bertrand, A.L.

M. Marie-Louis Tardif, appuyé de chiffres éloquents a d'abord exposé à l'auditoire la situation actuelle de l'étudiant qui, aux prises avec la vie, doit aussi cumuler le sort de l'ouvrier pour épanouir celui de l'étudiant. M. Tardif a ensuite abordé la questions des préjugés sociaux, du fils à papa qui a le cours plus facile, et celle des parents pauvres qui doivent travailler davantage pour faciliter à leur enfant des études au niveau universitaire. Pour M. Tardif, l'actuel système de bourses gouvernementales n'est qu'un prêt d'honneur hypothéquant les premières années de pratique du nouveau professionnel. M. Tardif a aussi parlé des subvensions complétées par l'Etat à l'éducation, de logis gratuits pour l'étudiant de l'extérieur, de la gratuité des manuels de cours, particularité qui permettront à l'étudiant de participer à la prospérité du pays.

M. Michel Côté, de Montréal, préconise l'octroi de bourses distribuées par les universités et puisées à même les sommes octroyées par le gouvernement à l'aide universitaire.

Jean-Claude Plourde, de son côté, est en faveur d'un salaire qui permettrait à l'étudiant de convoler en justes noces au cours de ses études. En compagnie d'une épouse sérieuse, il poursuivra ainsi un cours agrémenté de sourires et de douceurs qui facilitent toujours la tâche et font souvent oublier les moments les plus cruels de la vie étudiante. L'explication du "salaire" échangé contre un travail fait est purement capitaliste, selon M. Plourde. Le salaire, tel qu'on l'entend du point de vue aide

(Suite à la page 21, 4e col.)

Le trophée Villeneuve à l'Université d'Ottawa

Montréal, 1 — (PC) — L'Université d'Ottawa a gagné le trophée Villeneuve samedi. Elle s'est classée première au concours oratoire, auquel participaient également l'Université Laval et l'Université de Montréal.

Montréal est arrivé en deuxième place et Laval en troisième. Chaque université était représentée par deux équipes, l'une qui restait sur place et l'autre qui se rendait dans une autre ville pour y traiter le sujet du concours : "Le gouvernement devrait payer un salaire aux étudiants."

Laval a gagné le trophée l'année dernière. Il était détenu auparavant par l'Université de Montréal.

Aide statutaire demandée pour les parents d'élèves de 11 à 25 ans

Montréal, 1er, (Spéciale) Siégeant en séance extraordinaire, samedi matin, la Commission Tremblay a entendu le mémoire présenté par le collège Jean-de-Brébeuf et dont une des principales recommandations prévoit "une aide statutaire multiforme aux parents de tout élève de 11 à 25 ans qui fréquente une institution d'enseignement secondaire". Cette aide gouvernementale pourrait être versée en allocations, par une exemption spéciale d'impôt, par des bourses statutaires ou par une assurance-éducation.

Le R. P. Paul Vanier, S.J., recteur, a exposé les divers points de vue du collège sur les exigences du développement de la culture au Canada, sur les responsabilités des gouvernements vis-à-vis des "Liberal Arts Colleges" et collèges classiques et sur les répercussions de la situation financière du collège Jean-de-Brébeuf qui affectent son plein développement.

L'institution recommande aussi la création d'une commission fédérale-provinciale conjointe de perception des impôts directs, en vue de donner aux Provinces, selon les exigences de notre pluralisme politique, la facilité d'exercer leur droit de taxation directe de manière adéquate.

Cette commission se verrait éventuellement confier aussi la perception de l'impôt sur les corporations, au nom du gouvernement central et des provinces. En d'autres mots, la Commission recommandée deviendrait un corps administratif conjoint, mandataire de l'Etat central et des provinces.

Le collège Jean-de-Brébeuf recommande de plus la création par le gouvernement provincial d'une commission consultative extragouvernementale permanente chargée d'enquêter sur les besoins de l'éducation et de recommander au gouvernement les mesures financières aptes à y subvenir.

Le collège note que la préoccupation trop exclusive de l'ordre politique canadien consiste à favoriser la recherche scientifique, la multiplication et le développement des écoles professionnelles, industrielles et pratiques, au détriment des foyers culturels, comme les collèges classiques.

Quelle que soit l'immense importance des recherches et des écoles professionnelles et pratiques, dit le mémoire, il est plus important, pour le bien national, de sauvegarder la transcendance de l'ordre culturel en développant davantage les "Liberal Arts Colleges" ou collèges classiques.

"Il serait extrêmement nocif au développement de la culture au Canada, affirme le document, de laisser s'établir à l'égard du pouvoir central, une dépendance de tous les centres de recherche et des grandes écoles professionnelles, sous prétexte que l'uniformité des méthodes, l'ampleur des besoins et le rôle national identique de ces institutions justifieraient le pouvoir central de se constituer leur protecteur financier direct et immédiat".

La valeur et l'efficacité de la Constitution canadienne tient surtout à son intention et à sa capacité de favoriser et de protéger l'épanouissement spontané d'un pluralisme culturel d'une exceptionnelle richesse.

Selon le collège Jean-de-Brébeuf, le pouvoir central a la lourde responsabilité, vis-à-vis la culture, de permettre efficacement aux Provinces d'exercer librement leur compétence autonome, selon toute son ampleur nouvelle.

Le pouvoir provincial, lui, dans l'exercice de sa responsabilité d'une ampleur accrue et pour satisfaire à des besoins nombreux, tant pour la généralisation que pour l'intensification de la culture, doit trouver des formes d'aides qui approfondissent la vitalité des foyers de culture, en favorisant leur multiplication et leur variété.

Les autres recommandations du collège Jean-de-Brébeuf sont les suivantes :

La fixation statutaire de la proportion du budget qui doit être employée à l'éducation.

Une exemption spécifique de taxes sur les revenus des particuliers et des corporations, jusqu'à concurrence déterminée, pour les dons faits aux institutions reconnues d'enseignement secondaire ou universitaire.

Le financement par l'Etat provincial de prêts pour immobilisations aux institutions d'éducation et de culture.

Des octrois statutaires aux institutions d'enseignement secondaire et universités privées.

L'institution de certains octrois statutaires pour l'enrichissement des bibliothèques, des laboratoires, du matériel scolaire, ainsi que pour les travaux de recherche et les publications de toutes les institutions d'enseignement secondaire et universitaire.

Le paiement par l'Etat d'un salaire de base identique pour tout professeur laïc qualifié des collèges classiques et pour un nombre déterminé d'officiers académiques laïcs.

Flirter n'est pas un crime

Ottawa, 1er (PC) Un homme ne viole pas la loi canadienne relative aux voies de fait en lorgnant une jolie fille. Mais il y a toute une différence s'il dirige ses ragards par la mire d'une carabine chargée.

Le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, a donné cette précision vendredi alors que les Communes reprenaient l'étude des diverses sections du code pénal revisé.

M. Thomas-M. Bell (PC-Saint-Jean-Albert a demandé si la loi relative aux voies de fait peut être invoquée contre un homme qui fait de l'oeil à une femme.

La section du code dit qu'une personne commet des voies de fait, "si elle tente ou menace, par un acte ou un geste, d'utiliser la force contre personne..."

M. Bell a rappelé qu'une accusation de voies de fait fut portée aux Etats-Unis il y a quelque temps contre un nègre qui regardait une femme blanche d'une distance d'environ 200 verges.

"Je pense que cela ne s'applique pas en vertu de la loi canadienne," a dit M. Garson. "Si, par ailleurs, il pointait une arme chargée vers elle, ce serait différent. Toutefois, je pense qu'il serait très difficile d'attaquer quelqu'un en regardant cette personne à distance."

Il peut s'agir d'un "regard d'admiration" plutôt que d'un acte ou d'un geste constituant une menace de force.

Divers sujets ont été soulevés alors que les députés ont étudié plusieurs sections du code pénal, allant des faux prétextes à la bigamie.

M. George Habn (CS-New-Westminister) a dit que les gensdevraient être mieux protégés contre la publicité trompeuse.

"On fausse les faits de façon frau-

(Suite à la page 21, 1ère col.)

Un attentat au Centre Durocher

Un attentat criminel a été perpétré au cours de la semaine dernière au Centre Durocher, à St-Sauveur. Le gardien de nuit de l'établissement, M. Alexandre St-Jean, 65 ans, domicilié au 319 de la rue Napoléon, a été attaqué et battu par un jeune homme de 20 ans, domicilié à St-Roch, que les détectives Lévesque et Ouellet ont retracé en fin de semaine. Après s'être livré à des voies de fait sur la personne de M. St-Jean, l'inculpé réussit à mettre la main sur une somme de $35 environ qui se trouvait dans une cassette.

Avant que la salle d'amusement ne soit fermée mercredi soir, un individu se cacha et attendit que le gardien de nuit soit seul pour accomplir son forfait. Pendant que M. Alexandre St-Jean, 65 ans, 319 de Napoléon, faisait sa ronde d'inspection, l'individu l'attaqua et tit. Le sexagénaire fut retrouconscient le lendemain matin, baignant dans une mare de sang reusement, il ne fut pas grièvement blessé et il ne fut pas nécessaire de l'hospitaliser.

La brigade judiciaire fut prévenue et l'on constata qu'une somme de $35, contenue dans une boîte, était disparue et que le voleur avait dû défoncer une porte pour reprendre sa liberté. Sans dire mot, les détectives Lévesque et Ouellette menèrent leur enquête, qui amena un bon dénouement à cette affaire.

Interrogé, hier matin, par le capt Masse, en présence des auteurs de l'arrestation, le prévenu a reconnu son forfait et déclaré qu'il avait agi seul.

Mariage célébré par une religieuse

St-Etienne-de-Tinée, France, 1er (Spéciale) — Jamais avait-on vu chose pareille en France : une religieuse célébrer un mariage civil. C'est pourtant ce qui est arrivé ces jours derniers à la mairie de St-Etienne-de-Tinée, petit village de la Riviéra française. Soeur Emilienne, supérieure de l'hôpital de St-Etienne et maire adjoint, a lu les articles de la loi au jeune couple. La mariée était Francine Miglior et son époux était Charles Borelli, orphelin, élevé à l'hôpital par la religieuse. M. Bernard Issautier, maire du village, était présent.

Tragédie au Mexique

Mexico, (PA). — Une collision survenue à un passage à niveau, entre un train et un autobus, a fait quatre morts et 30 blessés samedi. Le conducteur de l'autobus a été blessé, mais il a pris la fuite après l'accident.

Au volant, comment vous conduisez-vous?

Tenez-vous compte des feux rouges, la nuit, dans les rues désertes? Pensez-vous être le meilleur juge de la vitesse à laquelle vous avez le droit de rouler? Foncez-vous aux croisements, pour forcer les autres à céder le chemin?

Lisez dans SÉLECTION de mars comment c'est l'attitude du conducteur au volant — et non l'âge, le sexe ou l'habileté — qui joue le rôle le plus important dans l'incidence des accidents d'auto. Un questionnaire facile vous permettra de juger comment *vous* vous conduisez au volant.

Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui: plus de 30 articles d'intérêt durable.

PRETS SUR 2ième hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
37, de la Couronne, QUEBEC
Tels. 3-8109 - 3-9829

A VENDRE
Grand Entrepôt 5 étages
Terrain 161 x 103'
Centre Commercial
Conviendrait pour manufacturier ou centre de distribution. Prix d'aubaine. Pour renseignements écrire
CASIER 3242 LE SOLEIL

Vous sentez-vous la tête lourde et vous portez-vous mal parce que vous avez besoin d'un régulateur médicinal?

FAITES COMME DES MILLIONS DE GENS!
Mâchez "FEEN-A-MINT"

• Pourquoi ne pas demander FEEN-A-MINT chez votre pharmacien aujourd'hui? Ce régulateur nouveau—qui se mâche—est agréable à prendre . . . son action est sûre . . . et complète. Pourtant, FEEN-A-MINT est doux . . . il est assez doux pour les jeunes enfants. FEEN-A-MINT est recouvert de sucre et il offre une fraîche saveur de menthe. Vous n'aurez jamais besoin de prier vos enfants pour leur faire prendre FEEN-A-MINT. Vous ne serez pas obligé de vous forcer à avaler des potions amères au goût. Vous découvrirez—comme des millions d'autres l'ont fait—que FEEN-A-MINT est sûr, efficace et agréable à mâcher. FEEN-A-MINT s'obtient facilement à la pharmacie du coin.

Donc—la prochaine fois que vous éprouverez le besoin d'un régulateur médicinal—essayez FEEN-A-MINT.

Faites comme vos amis et vos voisins . . . comme des *millions* de gens . . . mâchez FEEN-A-MINT . . . et retrouvez votre entrain!

FEEN-A-MINT
CÉLÈBRE LAXATIF A MÂCHER

VOTRE CRÉDIT
EST BON
Paiements différés compte courant
Confection: hommes, dames et enfants.
QUEBEC JOBBERS REG'D
7 rue St-Joseph, Tél. : 2-3278

ARTICLES DE CUIR

JULIEN
119½ DE LA COURONNE
QUEBEC — TEL.: 5-5226

Un mot de JEAN NIAGARA:
COMMENT OBTENIR UN
Prêt à l'Amiable

Nombre de personnes arrivent à Niagara Finance en se demandant si elles ont tort ou raison d'emprunter. Assurément, nous ne pouvons accorder un prêt à tous ceux qui viennent, car nous devrions bientôt fermer nos bureaux. Cependant, vous seriez étonné du nombre de personnes qui obtiennent un prêt et, si vous aviez besoin d'argent, vous pourriez très probablement en obtenir. Notre organisation est aujourd'hui importante et nous nous flattons du fait que le personnel de nos nombreux bureaux ait reçu une formation spéciale. Tous ont appris à trouver une solution pratique à vos problèmes financiers. Si vous avez besoin d'argent, passez nous voir sans hésiter. Deux bonnes raisons devraient vous y encourager: nous accordons des taux d'intérêts réduits dans nombre de cas . . . et tous nos prêts, jusqu'à concurrence de $1,500, comportent une assurance-vie sans frais supplémentaires. Voilà qui rend nos prêts beaucoup plus avantageux que ceux que vous pouvez obtenir ailleurs. Renseignez-vous sans tarder.

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
325 Boul. CHAREST, 4e étage
Tél.: 2-8283
SUCCURSALES
CHICOUTIMI : 260 Edifice Murdock
22 rue Racine Est Tél.: 4-1468
RIMOUSKI : 157 rue St-Germain
Edifice Central Tél.: 3351
RIV.-DU-LOUP : 336 rue Lafontaine Tél.: 3800
Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 65 villes et partout dans le Québec

A VENDRE
Résidence 10 appartements, 9 chambres de bain, salle de jeux, garage, système de chauffage. Manufacture de portes et châssis et machinerie. Bâtisse pouvant servir d'entrepôt. A vendre en bloc ou séparément.
S'adresser à 330, 1ère Rue, tél. : 4-1304

TERRAINS A CHIBOUGAMOU
2 terrains à vendre, situés sur la rue Commerciale, dont 1 sur un coin et l'autre voisin. Ecrire Case 3245 LE SOLEIL.

MAISON A VENDRE
JACQUES-CARTIER, 317-319 rue Prince-Edouard, 3 logements, deux de 5 pièces, un de 3 pièces. S'adresser le jour tél. : 7-2327; le soir 7-7941.

CLAUDE MARCOTTE
AVOCAT
80 rue St-Pierre - Québec
Ecrire à Case 43 Station B.

CHAUFFEUR
avec expérience demandé pour conduire machine privée, devra visiter Québec, âge 28-35 ans, bilingue, salaire selon compétence. Inutile d'écrire sans avoir d'expérience à Case 3244 Le Soleil.

Pourquoi les mamans utilisent PERTUSSIN contre la toux due au rhume
1. **Agit promptement!** Apporte un soulagement naturel.
2. **Dégage le phlegme,** aide à enrayer les quintes de toux.
3. **Absolument sûr!** Ne contient rien de nocif. Les enfants en raffolent parce qu'il a si bon goût!
PERTUSSIN®

VOLEZ PAR KLM
POUR L'EUROPE
Trois envolées par semaine de Montréal. Première et Classe touriste
(Lits disponibles)
Les prix économiques hors-saison sont maintenant en vigueur. VOYEZ VOTRE AGENT de Voyage ou téléphonez KLM Lignes Aériennes Royales Néerlandaises Edifice de l'Aviation Internationale, Montréal UNIversity 6-2685.
La PREMIERE ligne aérienne au Monde.
KLM ROYAL DUTCH AIRLINES

LA SOUTE A COMBUSTIBLE EST VIDE ?
APPROVISIONNEZ-VOUS DE COKE
Source de confort, de commodité et d'économie
Si vous avez besoin d'autre combustible pour finir la saison de chauffage, commandez du Coke Lasalle. Sa haute qualité vous assure une chaleur uniforme, continue, facile à contrôler sous toutes les températures.
Assurez-vous d'obtenir la grosseur de coke appropriée à votre fournaise et faites-le brûler correctement. Remplissez le foyer à capacité et donnez moins de tirage. Commandez le Coke Lasalle par son nom : : : appelez votre fournisseur aujourd'hui!
L552-2F
LASALLE COKE
CHALEUR SANS PERTE

Seagram's Crown Royal ★ Seagram's V.O. ★ Seagram's Ancient Bottle Gin
Servez **Seagram** *en toute* **confiance**
★ Seagram's "83" ★

club vente publicité
DINER-CAUSERIE
Au Restaurant Marino
Mardi 2 mars — 6h. p.m.
Conférencier :
M. Philip-J. McGinnis
Directeur de la Publicité à la Cie de Téléphone Bell.
Sujet: "Tout en vendant plus, vendons mieux".
CORDIALE INVITATION A TOUS LES MEMBRES ET LEURS AMIS.

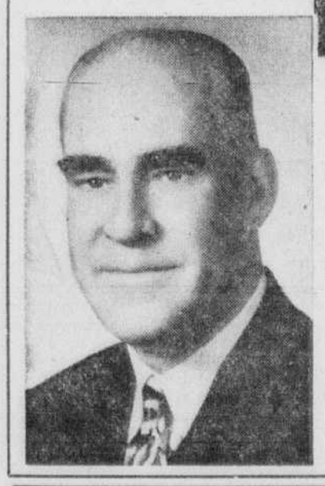

Fatigue, Douleurs aux Pieds?
Cors, Callosités, Oignons, Talons sensibles, Crampes aux orteils!
Ces maux de pieds et plusieurs autres affections ordinaires sont souvent causés par la faiblesse ou l'affaissement des arches. Procurez-vous dès maintenant un soulagement efficace et peu coûteux! Faites-vous ajuster ou démontrer par nos Experts spécialisés du Dr Scholl, le support d'arche que nécessite votre cas particulier. Venez dès aujourd'hui pour un EXAMEN GRATUIT! Sans aucune obligation de votre part.

FOOT-EAZER DU DR SCHOLL $7.50
SERVICE COMPLET DE CHIROPODIE
Aucun rendez-vous nécessaire
Dr Scholl
MAGASIN POUR LE CONFORT DES PIEDS
323 boul. Charest — QUEBEC, P.Q.
Téléphone: 5-7949

BROCHURE GRATUITE DIT POURQUOI S'EMPRESSER D'ARRÊTER TOUT AFFAIBLISSEMENT DE L'OUIE

CHICAGO (Spécial) — Est-ce qu'un affaiblissement de l'ouie devient progressivement plus mauvais ? Le bruits persistants, revenant dans les oreilles sont-ils un signe de surdité ? La perte de l'ouie cause-t-elle d'autres complications ?

Cela et d'autres importantes questions d'intérêt vital aux 15 millions de personnes aux Etats-Unis qui sont dures d'oreille reçoivent la réponse dans la nouvelle brochure autorisée, "How You Can Help Yourself To Hear Better". Offerte sans frais ni obligation aux lecteurs de ce journal.

Pour avoir un exemplaire qui sera enveloppé sous enveloppe sans annonce, écrire simplement votre demande à Electronic Research Director, Beltone Hearing Aid Company, 2900 West 36th Street, Department 795 A, Chicago 32, Illinois. Une carte postale suffira.

Le Canada aidera un jour les pays arriérés avec son énergie atomique

Port-Arthur, Ontario, 1er. (PC) Le Canada exportera peut-être un jour des usines complètes d'énergie atomique ainsi que des combustibles devant servir à alimenter des centrales électriques dans d'autre pays.

Cette prédiction a été faite en fin de semaine par M. William-J. Bennett, président d'Atomic Energy of Canada Ltd., dans un discours prononcé devant la Chambre de Commerce de Port-Arthur.

Il a dit que l'énergie atomique jouera un rôle important pour promouvoir la paix et combattre le communisme dans les pays arriérés économiquement. Elle apportera un standard de vie plus élevé aux pays pauvres en énergie et aidera à éliminer la pauvreté, l'un des principaux facteurs d'agitation politique.

Cet objectif pourrait être réalisé grâce au plan du président Eisenhower visant à mettre en commun les ressources d'énergie atomique des puissances mondiales pour les faire servir à des fins pacifiques dans tous les pays.

"Si on peut trouver moyen de donner suite au plan Eisenhower, nous devrons regarder au delà de nos propres frontières et de nos propres besoins, quand nous envisageons l'avenir de notre propre programme canadien d'énergie atomique," a dit M. Bennett.

"Nous aurons certainement une importante contribution à faire à même notre propre réserve d'expérience technique. Il est également probable que nous serons appelés à fournir les combustibles pour alimenter les centrales d'électricité. Il n'est pas au delà du domaine des possibilités que nous ayons même à exporter des centrales complètes d'énergie."

Toutefois, l'usage pratique de l'énergie atomique comme source d'électricité au Canada ne viendra pas avant huit à 10 ans. "Il reste beaucoup à faire. Le coût sera élevé et les résultats ne seront peut-être pas atteints demain. Mais nous croyons que l'objectif justifie l'effort."

M. Bennett a également déclaré que le principal but du programme de production d'uranium au Canada est d'augmenter l'approvisionnement de ce métal pour la fabrication de bombes atomiques. Il a aussi signalé que des progrès considérables sont accomplis au Canada en vue d'augmenter la production d'uranium.

L'un des principaux problèmes est de fabriquer un réacteur d'énergie qui pourrait produire de la chaleur économiquement pour actionner les turbines génératrices d'électricité.

M. Bennett a dit que le Canada aurait besoin d'environ 35,000,000 à 40,000,000 kilowatts d'électricité vers 1979. Toutefois, le potentiel total est estimé à 50,000,000, dont seulement 30,000,000 seront probablement disponibles en 1979.

La déficiences d'environ 5,000,000 à 10,000,000 de kilowatts devra être comblée par des sources thermales.

"...Il semble improbable que le coût de ces combustibles thermaux ou le coût de leur transport diminueront. La tendance est maintenant dans l'autre sens. Dans de telles conditions, nous croyons que l'énergie atomique peut apporter une très importante contribution aux ressources d'électricité de l'Ontario."

AVIS DIVERS

Ligue des Citoyens de St-Charles de Limoilou — Réunion à la salle paroissiale à 8 heures p.m.

Société Philatélique — Réunion à l'hôtel de ville à 8 heures p.m.

Centre espagnol de Laval — Réunion à la faculté des lettres à 8 heures p.m. Causerie de M. Richard Pattee sur les "Hermanos Quintero".

Club des Francs — Dîner hebdomadaire Chez Marino à 6 heures 30 p.m.

Club Automobile de Québec — Assemblée générale au local du club, 2 ave Chauveau, à 8 heures p.m. Elections.

Association patronale du Commerce Dîner annuel à la faculté de Commerce à Ste-Foy, à 6 heures 30 p.m., sous la présidence de S. E. Mgr Garant et le maire W. Hamel. Conférencier: M. J.-Emile Boucher.

Club La Palette — Vernissage de l'exposition de peinture au Palais Montcalm à 9 heures p.m.

Association des Courtiers en valeurs de placement — Ouverture des cours publics du soir à 8 heures, à la faculté universitaire de Commerce à Ste-Foy.

Association des Eleveurs de Chèvres — Réunion à 37, place Jean Talon, à 8 heures 30 p.m.

Société canadienne du Cancer : Réunion, ce soir, à 8 h., à la salle 512 de l'édifice Québec Power, rue St-Joseph. Le public est invité.